U d'/of OTTAWA
39003002011384

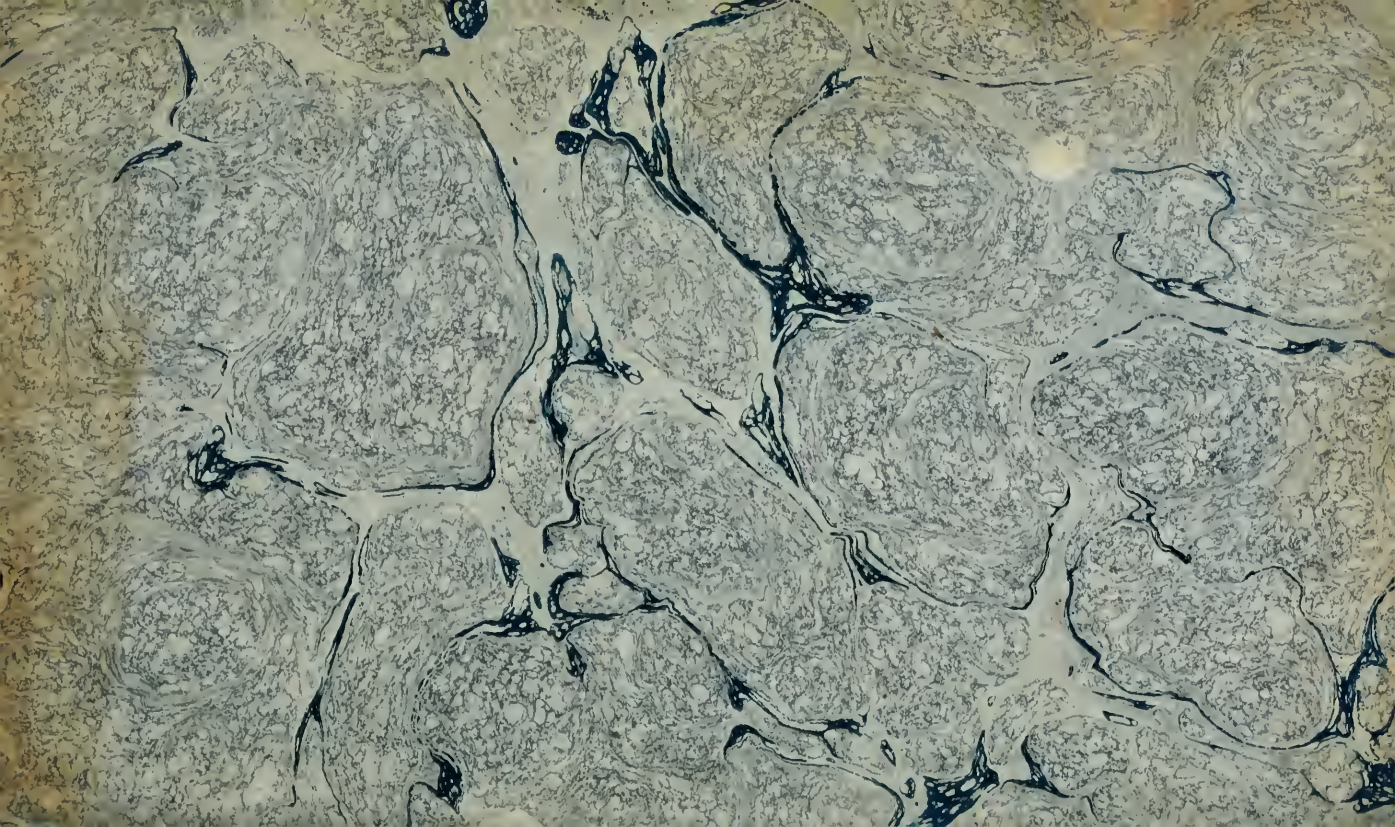

H
SE
21

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN,

ROI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE.

DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET,
RUE GÎT-LE-CŒUR, N° 7.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN,

## ROI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE;

CONTENANT :

L'itinéraire d'un voyage en Suède ; la relation de la révolution de 1809 ; la vie politique et militaire de Bernadotte comme général français ; son élection comme prince royal de Suède ; ses actes et sa correspondance ; ses campagnes contre Napoléon en 1813 et 1814 ; la campagne de Norwège ; la fin du règne du roi Charles XIII ; l'avénement de Charles-XIV-Jean ; son couronnement à Stockholm et son sacre à Drontheim. Le tout recueilli et rédigé sur des actes authentiques,

PAR le chef d'escadron COUPÉ DE ST.-DONAT,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. ; ancien officier supérieur de l'état-major du prince de Ponte-Corvo ;

ET B. DE ROQUEFORT,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France, de l'Académie de Gœttingue, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

TOME I.

A PARIS,

CHEZ PLANCHER, LIBRAIRE-ÉDITEUR DU MANUEL DES BRAVES, RUE POUPÉE, N° 7.

1820.

*Cet ouvrage se trouve aussi :*

A STOCKHOLM,

A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE D'ARIÈS.

DL
820
.C6M1
1820

# PRÉFACE.

Les Mémoires que nous présentons au public doivent fixer son attention, et intéresser en même temps les publicistes. Malgré le nombre d'ouvrages publiés jusqu'ici sur la Suède, aucun ne peut remplacer le nôtre qui contient une foule de documens, d'anecdotes et de faits, la plupart inédits, relatifs aux événemens dont l'Europe a été le théâtre depuis trente ans. Il fallait faire connaître les motifs de la révolution suédoise de l'année 1809; il importait de démontrer les causes qui ont forcé Gustave-IV-Adolphe de déposer le sceptre et d'aller vivre, comme simple particulier, sur une terre étrangère.

Il n'en est pas de la Suède comme des autres états de l'Europe. Tous les souverains qui ont osé attenter à la constitution du pays, ont terminé leurs jours d'une manière malheureuse. Certes un ministre n'oserait proposer des lois inconstitutionnelles ni aux États-Généraux ni au Sénat, car l'échafaud deviendrait le prix de sa témérité. Le souverain est le premier administrateur, ou plutôt le père de ses sujets. Un contrat entre les deux parties intéressées règle leurs pouvoirs, circonscrit leur juridiction; et par la clarté avec laquelle chaque article est rédigé, rien ne

pent prêter à l'interprétation, au sophisme, au subterfuge, ou au mensonge.

Les Suédois paraissent avoir résolu le grand problème politique qui occupe tous les publicistes. Également éloignée de l'oppression aristocratique et de la licence démagogique, la constitution suédoise assure au corps de la nation une portion assez considérable d'autorité pour la rendre en grande partie indépendante de ses gouvernans. Le pouvoir suprême n'est point confiné dans les mains d'un seul, ni partagé entre le prince et un petit nombre d'oligarques ; il réside dans les États-Généraux. Là, point d'exclusion pour aucun ordre de citoyens. Le paysan, aussi bien que le noble, coopère, dans la personne de son député, à la législation de son pays. Quand les États sont assemblés, le pouvoir royal est en quelque sorte suspendu ; pendant l'absence des États, le Sénat agit comme gardien de la liberté publique, surveille l'exécution des lois, s'oppose à l'arbitraire, et à la tendance que pourrait avoir le monarque à s'emparer du pouvoir absolu.

La révolution de 1809, qui a précipité du trône Gustave-IV-Adolphe et sa race, n'a été, à quelques modifications près, que la restauration et la revivification de l'antique constitution du pays.

Les prétendus défenseurs de la légitimité vont crier au scandale en voyant le fils de tant de rois

chassé par la nation suédoise qu'il voulait outrager, et remplacé par un soldat que ses vertus et ses talens ont appelé au poste qu'il occupe. Cependant les Suédois sont singulièrement attachés à leurs princes, chaque fois que ces princes s'efforcent de le mériter par une conduite sans tache. La mémoire de Gustave Wasa est aussi révérée et chérie en Suède que peut l'être chez nous la mémoire de notre Henri IV. Parmi les hommages qui lui ont été rendus par des étrangers aussi distingués par leur rang que par leur naissance, on doit justement remarquer celui de S. M. Louis XVIII. Ce prince traversa la Suède en 1804; il se fit conduire à Calmar, sur la plage où Gustave débarqua pour venir combattre les oppresseurs de son pays. Là, sur ce rocher célèbre et consacré par de si grands souvenirs historiques, l'illustre voyageur fit graver cette inscription :

GUSTAVI. I. LIBERATORIS. REGISQUE. SUEVIÆ.
DIE. XXXI. MAII. ANNO. M.D.XX. LOCUM.
UT TANTI VIRI VEL GRESSUS COLERET,
LUDOVICUS XVIII.
REX FRANCIÆ ET NAVARRÆ
A REGNO AVITO PULSUS
IN SUECIA VERO NON EXULANS
SED
GRATISSIMO HOSPITIO FRUENS
INVISIT
KAL. OCTOBRIS. M.D CCCIV.

La gloire qui accompagne les conquérans est toujours fatale à la liberté des nations. Nous en avons fait la terrible expérience, comme les Suédois l'avaient faite sous le règne brillant de Gustave-Adolphe. Comme tous les monarques victorieux, ce prince attaqua les priviléges de ses peuples. Il avait conquis l'Ingrie, la Livonie, Brême, Werden, Wismar, la Poméranie, et nombre de places en Allemagne. Gustave fut tué à la bataille de Lutzen qu'il gagna contre Walstein. Tout fut rendu à sa mort au moyen de quelques indemnités.

Nous supposons nos lecteurs instruits de ce qu'ont écrit sur la Suède M. l'abbé de Vertot dans l'Histoire des Révolutions de Suède, et M. de Voltaire dans son Histoire de Charles XII; nous n'avons pas cru devoir répéter ce que l'on peut trouver dans ces écrivains; mais nous pensons que quelques détails curieux extraits des meilleures sources sur les anciens Scandinaves, sur les Scaldes, et sur le législateur Odin, se feront lire avec intérêt.

Dans le coup d'œil statistique sur la Suède et la Norwège, on a voulu donner des détails suffisans pour faire connaître le pays et pour guider avec assurance les voyageurs. Les observations sur la nation en général, sur son caractère, ses mœurs, ont été faites dans le pays.

Les manières des Norwégiens réunissent la véritable politesse à beaucoup de simplicité. Leur ma-

nière de saluer consiste à présenter la main avec un air de loyauté, de franchise et de délicatesse qui frappe l'étranger. Le Norwégien a le port noble, la démarche agile, le costume propre et svelte. Dans l'intérieur du ménage, les femmes portent de simples jupes avec une chemise plissée autour du cou, laquelle est retenue par un collier, et dont la blancheur est aussi remarquable que la finesse. Cette manière de s'habiller renferme beaucoup plus de coquetterie qu'on ne le supposerait de la part d'un peuple encore assez rapproché de la nature; elle contribue à faire ressortir l'élégance de la taille élevée des femmes, à développer la beauté de leur superbe chevelure, et enfin leur teint de lis et de roses. Si ces apparences de coquetterie pouvaient enhardir les désirs de l'étranger, une mine sévère et même un geste fort rude lui démontrerait sur l'heure que la pudeur est vigilante gardienne de la naïve innocence et le fidèle compagnon de la vertu.

Les divers cantons de la Norwège ont leurs costumes particuliers; il serait difficile de les décrire sans le secours de la gravure. Les costumes des cantons d'Hassingdal, de Walders, de Tellemarck sont les seuls où l'on croit remarquer des restes de l'ancien vêtement des Scandinaves, et dont une large et forte ceinture constitue la partie la plus frappante. Dans toutes ces vallées, et particulièrement dans le Tellemarck, l'usage des serrures est inconnu. Semblables

à divers villages de la France, les portes des maisons sont gardées par la loyauté mutuelle des habitans.

Il se trouve dans les hautes vallées un grand nombre de paysans qui prétendent, avec assez de fondement, descendre des anciens princes et rois du pays. Par ce motif orgueilleux, il est nombre de familles qui ne s'allient qu'entre elles.

Le paysan de la Norwège joint à beaucoup d'esprit, de vivacité, de raisonnement, un caractère ferme, hardi sans insolence, et loyal autant qu'énergique. En respectant ses supérieurs, il leur refuse un hommage servile. Aimant avec idolâtrie son pays et son roi, il sacrifie tout ce qu'il possède pour secourir l'indigence et le malheur. Les grandes fortunes et l'extrême pauvreté sont également inconnues dans ces contrées où l'on rencontre à peine un mendiant. L'infortuné qui a perdu l'usage de ses membres par suite d'un accident, trouve des soins généreux au sein de sa famille ou de sa paroisse. L'apparition d'un voyageur étranger, au milieu de la saison rigoureuse, fournit quelquefois aux Norwégiens l'occasion d'exercer l'hospitalité avec cette bienveillance qui rappelle les temps antiques.

Voici une anecdote qui est rapportée par le célèbre Willams Coxe. « Le paysan qui nous servait de postillon, dit-il, nous conduisit dans une maison propre et commode, adossée à un moulin à scie. La fille de la maison nous présenta sur-le champ du café,

de la crême, du pain et du beurre. Après le rafraîchissement, nous demandâmes à la domestique ce qu'il y avait à payer. Rien, répondit-elle! Et comme nous en témoignions notre surprise, parce que nous pensions être dans une auberge, elle ajouta, pour nous tirer de notre erreur, que son maître était le propriétaire du moulin; que dans ce moment il était absent, et que sans doute il aurait été très-flatté de nous recevoir lui-même; que toutes les fois qu'il sortait, il donnait les ordres les plus précis d'admettre tous les étrangers, de leur fournir tout ce qu'ils demanderaient, sans accepter le moindre paiement; enfin, que si nous voulions nous arrêter et dîner dans cet endroit, nous ajouterions encore au plaisir que nous leur avions déjà procuré, en acceptant le déjeûné qu'ils nous avaient donné ».

Les grands crimes sont extrêmement rares en Suède; la vengeance et la jalousie paraissent pourtant avoir déterminé une action horrible qui rappelle l'aventure romanesque de Raoul de Couci; elle se passa en 1775. Une paysanne suédoise, soupçonnant son mari d'aimer une jolie servante, résolut de se venger. A cet effet elle descend à la cave, suivie de l'objet de sa jalousie; armée d'une hache elle tue sa victime, l'ouvre, lui arrache le cœur, le prépare, le présente au dîner de son mari, et l'excite à manger de ce mets. Une certaine répugnance empêchait celui-ci d'y toucher: C'est pourtant, lui dit cette femme, de

la chair d'une bête que vous chérissiez lorsqu'elle était vivante, et je vais vous la montrer si vous le désirez. En achevant ces mots, elle se lève et conduit son mari à la cave. L'aspect du cadavre le fait reculer d'horreur; à l'instant il voit sa femme, armée de la hache; s'avancer vers lui pour l'en frapper; l'époux détourne l'arme fatale, l'arrache des mains de son indigne moitié, l'enferme dans la cave, et fait venir la justice pour s'en saisir.

La manière de voyager en Suède intéressera surtout les personnes qui auraient le dessein de parcourir ce pays intéressant si sous tant de rapports. Il en sera de même pour les deux chapitres suivans : la notice sur Stockholm fera connaître tout ce que cette capitale renferme de curieux. Nous ajouterons seulement, au sujet de la statue qui doit être élevée à Charles XIII, restaurateur de la liberté, qu'elle sera fondue à Paris; le sieur Carbonneau est chargé de cette opération; le modèle en plâtre lui a été expédié de Stockholm dans le courant de janvier 1820. Les curieux de Paris se portent en foule dans les ateliers de M. Carbonneau, rue des Amandiers-Popincourt, n°. 12, pour y voir le modèle de cette belle statue.

Nous ajouterons aux détails que nous avons donnés sur le travail immense du canal de Trollhaëtta, que le principal but qu'on s'est proposé en creusant ce canal a été d'épargner aux vaisseaux venant du sud le pas-

sage du Sund, et de se préserver d'une navigation dangereuse dans une partie de la Baltique. A ce double avantage, ce canal en joint un troisième bien précieux pour les provinces qu'il traverse particulièrement, pour celles qui fournissent des fers dont le transport par terre est aussi difficile qu'il est dispendieux. La nature opposait à cette grande entreprise des obstacles qui paraissaient insurmontables.

Le lac Maleare s'étend depuis Stockholm jusqu'à quinze ou seize lieues dans l'intérieur des terres; à une courte distance il se rapproche des lacs de Hielmer et du Wener. De ce dernier sort la rivière Goëta-Elfve qui s'embouche dans la mer du Sud au-dessous de Gothembourg. Il en résulte que, pour réunir ces eaux, leurs niveaux différens ayant été déterminés, il a suffi de creuser la terre dans l'étendue d'un mille suédois. Tels sont les moyens qu'offrait la nature pour favoriser ce projet de navigation. Les obstacles à surmonter étaient les cataractes effroyables de Trolhaëtta et d'Helvetès-Fallet, mots qui signifient, l'un, *demeure des sorciers*, l'autre, *abyme de l'enfer*. Ces cataractes situées à l'endroit même où le Goëta-Elfve sort du Wener, et opposant de grands obstacles au canal projeté, il fallut, avant de pousser les travaux plus loin, s'occuper des moyens propres à lever ces difficultés. Charles IX en avait bien senti la nécessité, et après sa mort le célèbre machiniste Polheim traça le plan qui fut suivi jusqu'en l'année

1769. A cette époque on acheva les écluses de Eckebland, de Polheim et de Cevius. Malgré les frais immenses de ce travail qui coûtait plusieurs centaines de tonnes d'or (1), la triple cataracte, surnommée abyme du diable ou de l'enfer, força non seulement de suspendre les travaux ultérieurs, mais rendit encore inutiles toutes les ressources de l'art pour rendre les eaux navigables. On fut obligé d'abandonner les trois belles écluses, et de former un nouveau plan pour se frayer une route afin d'éviter la rencontre des cataractes. D'après ce dernier plan on passe du Wener dans le Goëta-Elfve par le canal de Karls-Graf, et et l'on continue la navigation jusqu'à l'écluse de Tessin ou de Gustave ; là on quitte la rivière, et par le moyen de cette écluse on a ouvert un passage d'un quart de lieue, à travers le roc vif, pour arriver à l'écluse d'Akevstrom, où les eaux paisibles du Goëta-Elfve rendent la navigation facile jusqu'à Gothenbourg.

Gustave III, qui avait adopté ce dernier plan, fit travailler sans relâche aux écluses de Gustave et d'Akevstrom, depuis 1769 jusqu'en 1773. On assigna dès-lors trois tonnes d'or par an pour la continuation des travaux.

Une chose surprenante dans les annales suédoises, c'est que la fin tragique de Charles XII soit encore

(1) La tonne d'or est évaluée à 100,000 fr.

une énigme jusqu'à nos jours. L'opinion la plus répandue est que ce prince aurait été tué d'un coup de fauconneau, sur le parapet de la tranchée, en visitant les travaux du siége de Frédérickshal.

Cette opinion est d'autant plus accréditée qu'elle est partagée par Voltaire. On sait que le roi n'avait alors auprès de sa personne que Siguier son aide-de-camp, et l'ingénieur Mégret, tous deux Français. M. Wraxall, étant à Stockholm en 1774, demanda à voir les habits que portait le monarque suédois quand il fut tué. Après avoir examiné le chapeau, il avança que le trou de la balle n'avait pas plus d'un pouce carré. Nous avons vu ce même chapeau, et nous pouvons assurer que le trou de la balle n'excède pas celui d'une balle de munition. Le comte Charles de Liewen, qui était page de service près du roi, lors de sa mort, a certifié à M. Wraxall qu'ayant soigneusement examiné le cadavre, il avait aperçu distinctement qu'il avait été tué d'un coup de pistolet, et que le coup qu'il avait entendu était parti d'un lieu moins éloigné que celui où était l'ennemi. L'attitude dans laquelle le corps fut trouvé, la main droite ensanglantée et sur la garde de l'épée, fit conjecturer que le roi, malgré l'obscurité de la nuit, ayant aperçu son meurtrier, avait d'abord porté la main à sa blessure, et de là à son épée pour se mettre en défense. En effet, Siguier et Mégret furent d'abord soupçonnés de ce crime ; mais le temps et les perquisitions faites depuis l'événement les ont

lavés de tout soupçon à cet égard; enfin, malgré la foule de circonstances rapportées par tous ceux qui suivirent Charles XII en Norwège, le véritable genre de mort de ce héros est encore absolument ignoré.

Sur le masque de plâtre, moulé sur la tête de Charles XII après sa mort, et qui se voit à Stockholm, l'empreinte du coup fatal se trouve. Il paraît évident que la blessure a été faite par une balle de mousquet.

Il est encore certain que, quelques jours avant la révolution de 1772, M. Inghum, prononçant un discours public, dans la salle de l'ordre Equestre, à Stockholm, dit ces paroles remarquables qui ont été consignées dans les gazettes du temps : « C'est un soupçon terrible que je souhaiterais qui pût s'effacer; c'est une honte éternelle que la mort du héros du Nord, du roi Charles XII..... Mais la parole meurt sur mes lèvres..... »

Après une déclamation si étrange, voici un fait plus singulier encore, arrivé, dit-on, à Stockholm, en 1776, et qui peut servir à interpréter les paroles de M. Inghum.

M. Cr..... avait invité à dîner plusieurs de ses parens et de ses amis. Avant de se mettre à table, il s'accusa devant toute l'assemblée d'avoir été l'assassin de Charles XII. Il indiqua une armoire où il dit qu'on trouverait les preuves de ce fait dans des papiers qu'il avait tirés de la poche du roi mort :

là-dessus, M. Cr..... ouvrit une des fenêtres de la salle à manger et voulut se précipiter. Les convives réussirent à prévenir son dessein ; mais il tomba dans une frénésie violente, et expira peu de temps après. Cette aventure extraordinaire excita les recherches du gouvernement ; mais leur résultat ayant été tenu secret, rien n'a pu, jusqu'à ce jour, dissiper les profondes ténèbres dont la catastrophe dernière de la vie de Charles XII a été jusqu'à présent environnée.

L'esquisse d'un voyage en Laponie a été faite en partie d'après l'ouvrage du colonel Skjoldebrand. On a puisé aux meilleures sources pour faire connaître l'état de la littérature suédoise depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Quels que soient les motifs secrets de la révolution de 1809 (1), les aberrations mentales de Gustave-IV-

(1) On a prétendu que, dans l'impossibilité où se trouvait Gustave III d'avoir un héritier, il eut recours à un divorce secret avec la reine Sophie-Madeleine, et qu'à la suite de ce divorce il maria secrètement cette princesse avec un de ses favoris. On veut que de ce mariage mystérieux soit né le prince que Gustave présenta à la Suède et à l'Europe comme son fils, et qui lui succéda sous le nom de Gustave-IV-Adolphe.

Nous aurons occasion de rapporter quelques faits qui se rattachent à cette opinion ; nous ne nous flattons pas cependant de pouvoir soulever entièrement le voile qui couvre ce mystère.

Adolphe devaient naturellement l'amener. Nous allons rapporter sur ce prince quelques anecdotes qui n'ont pu trouver place dans le texte; elles prouveront que, malgré l'exaltation de ses idées, il conservait dans ses écarts une sorte de dignité qui doit lui concilier le respect dû au malheur.

Lors de l'invasion de la Poméranie et du blocus de Stralsund, le roi de Suède demanda au maréchal Brune une entrevue, laquelle eut lieu à Schlatkow, le 4 juin 1807. Il s'engagea entre ces deux personnages la conversation suivante :

Brune parla d'abord de l'ancienne alliance de la France et de la Suède, et appuya sur l'utilité d'un rapprochement entre ces deux puissances.

*Gustave.* Je désire autant que vous le renouvellement de cette alliance; mais les Français ne sont plus les mêmes, et l'état des affaires s'y oppose.

*Brune.* Sire, la nation française n'a pas changé : elle a seulement acquis beaucoup de gloire et de puissance. La France a fait de grands progrès dans les sciences et dans les arts; son agriculture, son commerce et toutes ses ressources se sont considérablement accrus. Il est à regretter que V. M. ne puisse pas s'assurer par elle-même de son état prospère.

*Gustave.* La France est le fléau de l'Europe.

*Brune.* La guerre, vous le savez, entraîne à sa

suite des calamités ; mais le grand caractère de l'empereur.....

*Gustave.* Je ne connais point d'empereur en France..... Avez-vous oublié, général, que vous avez un roi ?

*Brune.* J'ignore même s'il existe.

*Gustave.* Quoi, s'il existe ? Il est exilé, malheureux. Mais c'est votre roi légitime, ses droits sont incontestables et sacrés ; il ne désire que de voir ses sujets réunis sous son étendard.

*Brune.* Mais où est cet étendard ?

*Gustave.* Si vous ne le voyez nulle part, vous le trouverez toujours près de moi.

*Brune.* On a répandu que le roi avait abandonné ses droits au duc d'Angoulême.

*Gustave.* Bien au contraire : le roi a publié une proclamation qui contient une garantie de ses sentimens envers son peuple, à laquelle *Monsieur*, frère du roi, et tous les princes du sang ont donné leur adhésion. Connaissez-vous cette proclamation (1) ?

*Brune.* Non, Sire, je vous en donne ma parole d'honneur.

*Gustave.* Le duc de Pienne, maréchal-de-camp au service du roi, se trouve ici. Il est possible qu'il ait apporté cette proclamation ; je vais le faire appeler, si vous le désirez.

(1) Il était question de la déclaration de Louis XVIII donnée à Calmar le 2 décembre 1804.

*Brune.* Sire, si V. M. veut m'envoyer ce papier sous couvert, par les avant-postes, je le lirai avec intérêt.

*Gustave.* Dans cette déclaration, le roi promet à tous les militaires de les maintenir dans leurs rangs et honneurs. Mais, dites-moi, général, pensez-vous que l'état actuel des choses puisse durer long-temps?

*Brune.* Sire, rien n'est stable dans ce monde.

*Gustave.* Ainsi donc la Providence, après avoir permis vos succès, peut vous causer des revers.

*Brune.* Les succès et les revers ne sont rien dans la détermination d'un homme d'honneur : le devoir est tout, et je dois remplir le mien.

*Gustave.* Votre devoir serait de servir votre roi légitime.

*Brune.* Mon devoir actuel est de servir l'empereur.

*Gustave.* Savez-vous que Bonaparte a proposé au roi de traiter avec lui de ses droits à la couronne? Il reconnaissait donc lui-même ces droits?

*Brune.* Sire, j'ignore entièrement cette particularité.

*Gustave.* Savez-vous que le roi s'est constamment refusé à traiter de ses droits. Il a dit comme François I^er^ : *Tout est perdu, fors l'honneur.* Je connais parfaitement Louis XVIII; je sais combien ses grandes et excellentes qualités méritent d'être connues. Vous, M. le général, pouvez vous avoir de la

tranquillité ? Quel sera votre sort, si tout vient à changer ?

*Brune. Je pourrai tout perdre, fors l'honneur.* Comme militaire, je trouverai une mort honorable, l'épée à la main : je suis à chaque instant exposé à ce sort. D'ailleurs, Sire, la question n'est pas de mourir, mais de mourir avec gloire.

*Gustave.* Cela dépend souvent de circonstances imprévues. . . .

Ici la conversation reprit sur l'objet principal de la conférence, qui était de régler les conditions de l'armistice. Les événemens de 1814 et la mort tragique du maréchal, à Avignon, rendent très-remarquable la fin de cette conversation.

Dans ses idées bizarres, Gustave-IV-Adolphe croyait fermement que Napoléon était l'antechrist prédit dans l'Apocalypse de saint Jean, et ne l'appelait, en conséquence, que la *Bête*. Dans cette hypothèse, il lui paraissait évident que le nombre 666, que la *Bête* doit porter sur le front, se trouvait compris dans le nom de *Neapoléon Buonaparte*. Aussi écrivait-il au duc de Brunswick-Oels le 22 juillet 1807 : « Rien ne saurait m'engager à traiter avec la *Bête*, car en le faisant, non seulement je trahirais les devoirs et les principes sacrés pour tout homme vertueux, *mais je signerais même mon malheur dans ce monde et dans l'autre*. Réfléchissez sur ce que

je vous écris ; c'est mon amitié pour vous qui me le dicte. »

Gustave ne voulant rien avoir de commun avec la *Bête*, écrivit la lettre suivante au roi de Prusse, qui avait envoyé l'ordre de l'Aigle noire à Bonaparte.

Monsieur mon frère et cousin,

C'est avec douleur que je me vois forcé de remettre entre les mains de V. M. l'ordre de l'Aigle noire que feu votre père me conféra. Des événemens récens m'imposent ce triste devoir. Un plus long développement me coûterait ; mais je me crois obligé de déclarer, comme chevalier, que je ne reconnais pas cette dignité dans la personne de *Neapoléon Buonaparte* et de ses semblables.

22 avril 1805.

Le roi de Prusse regarda cette lettre comme un trait de folie, et dédaigna d'y répondre.

A l'époque des négociations de Tilsitt, non seulement Gustave refusa d'y prendre part, mais il annonça l'intention qu'il avait de renvoyer la décoration de l'ordre de Saint-André à l'empereur Alexandre. Les deux lettres suivantes se croisèrent.

*Lettre de l'empereur de Russie au roi de Suède.*

Monsieur mon frère, beau-frère et cousin,

Comme je prévois que V. M. pourrait avoir l'intention de me renvoyer l'ordre de St.-André, je commence par lui en faciliter les moyens d'exécution par la remise de l'ordre des Séraphins que j'ai reçu de V. M. Je prie en même temps

V. M. de recevoir les assurances des sentimens invariables avec lesquels je suis, etc.

Pétersbourg, le 10 novembre 1807.

*Lettre du roi de Suède à l'empereur de Russie.*

Monsieur mon frère, beau-frère et cousin,

Je remplis un triste devoir en remettant à V. M. l'ordre de Saint-André; mais comme je me suis conduit de la même manière avec le roi de Prusse lorsqu'il a décoré *Neapoléon Buonaparte* de l'ordre de l'Aigle noire, il y aurait de ma part de l'inconséquence si, dans un cas semblable, j'agissais autrement envers V. M. Je joins à cette lettre une copie de celle que j'ai écrite au roi de Prusse; elle expliquera à V. M. les motifs d'une action fondée sur les principes aussi invariables que les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Helsingbourg, 17 novembre 1807.

La vie de Charles-XIV-Jean est la plus complète qui ait encore été publiée; elle contient des anecdotes inédites, des traits également ignorés, et des faits qui n'étaient pas connus. Nous présumions avoir épuisé notre sujet, lorsque les *Annales et fastes militaires*, par M. Carion-Nisas, nous ont fait connaître le trait suivant :

Pendant le siége de Kudalore, dans l'Inde, en 1783, le commandant français, M. de Bussy, ayant reçu un renfort de soldats qui se trouvaient à bord de l'escadre de M. de Suffren, résolut de faire une sortie qui ne fut pas heureuse. Au nombre des prisonniers blessés qui étaient restés au pouvoir des

Anglais, se trouvait un sergent du régiment de Royal-Marine. Par sa conduite, par sa manière de s'exprimer, il s'attira l'attention et les égards du colonel Von Genheim, commandant des troupes hanovriennes au service de la compagnie anglaise. Le colonel fit transporter le jeune français dans sa tente, où il le fit traiter par son chirurgien. Enfin, il le traita constamment avec la plus grande bonté jusqu'à l'époque de sa guérison et de son échange.

Lorsque le général Bernadotte commandait en chef l'armée française en Hanovre, le général Von Genheim, accompagné de tout son état-major, alla lui faire une visite. Bernadotte rappela au général hanovrien qu'il avait servi aux Indes, devant Kudalore. Ne vous souvenez-vous pas, poursuivit-il, d'un sergent blessé que vous avez pris sous votre protection pendant ce siége? L'hanovrien, après quelque effort de mémoire, répondit : Oui, en effet, je me rappelle cette aventure. Ce sergent était un jeune homme fort spirituel; je ne l'ai pas vu depuis notre séparation, mais je serais charmé d'apprendre de ses nouvelles. Hé bien, reprit Bernadotte, ce jeune homme est la personne qui a maintenant l'honneur de vous entretenir, qui s'estime heureux de reconnaître publiquement tout ce qu'il vous doit, et qui ne laissera passer aucune occasion de montrer au général Von Genheim combien elle est reconnaissante.

Voici deux autres anecdotes non moins curieuses. Bernadotte avait sauvé la vie à M. de Béthizy, colonel du régiment de Royal-Marine. On rapporte que, lors de son ambassade à Vienne, le baron de Thugut et d'autres personnages crurent humilier le général français en lui rappelant qu'il avait commencé sa carrière par être soldat. Un jour, dans un cercle brillant et nombreux, le baron de Thugut lui dit : M. l'ambassadeur, nous avons ici un ancien officier français, un émigré qui dit, à qui veut l'entendre, vous avoir beaucoup connu autrefois. — Oserai-je vous demander quel est cet officier? — Il se nomme M. de Béthizy. — Oui, je le connais parfaitement; c'était mon colonel, et j'ai eu l'honneur d'être simple soldat sous ses ordres, dans le régiment de Royal-Marine. J'ose le dire : si je suis devenu quelque chose, je le dois aux bontés et surtout aux encouragemens que ce brave chef a bien voulu me donner. Je regrette que ma position actuelle ne me permette pas de l'accueillir à l'hôtel de l'ambassade de France comme je le désirerais; mais dites-lui bien, je vous prie, que Bernadotte, son ancien soldat, a toujours conservé pour lui des sentimens de respect et de reconnaissance.

Lorsque Bernadotte était ministre de la guerre, le duc d'Enghien vint secrètement à Paris. C'était pendant l'été de 1799. Bonaparte était encore en Egypte. Le gouvernement républicain n'avait plus

de force, et le parti des Bourbons espérait de se relever promptement. Le général Bernadotte attirait alors tous les regards, tant par l'éclat de sa renommée que par cette décision rapide dans les occasions périlleuses, qui est le caractère auquel on reconnaît les hommes destinés à jouer un grand rôle. Le duc d'Enghien, au moyen d'un ami commun, lui confie son séjour à Paris, et lui fait offrir en même temps l'épée de connétable, s'il voulait rétablir les Bourbons sur le trône. Je ne puis servir leur cause, répondit le général Bernadotte: mon honneur me lie à la volonté de la nation française; mais puisqu'un homme, puisque le descendant du grand Condé s'est confié à moi, il ne lui en arrivera point de mal. Que le duc d'Enghien parte donc à l'instant; car son secret, sous trois jours, ne pourrait plus être le mien, et je le devrais à la patrie. C'est ainsi qu'un cœur vraiment magnanime trouve toujours le moyen de concilier les devoirs les plus opposés en apparence.

Après avoir suivi Bernadotte dans toutes les périodes de sa gloire militaire, on fait connaître, à l'aide de plusieurs pièces officielles, les motifs de sa nomination au trône de Suède. Ces pièces sont: 1.° la proposition faite aux Etats-généraux pour l'élection d'un successeur au trône, 2°. l'acte d'élection.

La correspondance que nous publions est bien autrement complète que tout ce qui a été imprimé jusqu'à ce jour.

La partie la plus délicate est celle qui est contenue dans le second volume. En effet, le journal des opérations de l'armée sous les ordres du prince royal de Suède, qui se compose des bulletins et des ordres du jour de ce prince pendant ses campagnes contre Napoléon en 1813 et 1814, peut d'autant plus fournir matière à la critique, que l'orgueil national français y est froissé ; mais dans la réduction de ces pièces, Bernadotte a suivi la méthode ordinaire des faiseurs de bulletins. Témoin oculaire des événemens, nous avons pris soin de ramener les faits à leur exactitude historique. Nous croyons avoir démontré que, combattant à regret contre ses anciens frères d'armes, Bernadotte n'a jamais cessé d'avoir le cœur français. Nous avons réfuté quelques allégations qui avaient pour but de diminuer la réputation militaire de Napoléon. Ici nous avons séparé l'homme du général. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur la politique de Bonaparte, il sera toujours considéré comme un des maîtres de l'art militaire.

Au surplus, nous répondrons à ceux qui seraient tentés de nous critiquer, par cette pensée d'un ancien : Les sons de la lyre n'ont pas cessé d'être divins parce que Néron s'est servi de cet instrument.

La valeur des armées françaises n'a pas été atteinte par les désastres qu'elles ont éprouvés pendant les années 1813, 1814 et 1815. Malgré tous leurs malheurs, les soldats français seront toujours les pre-

miers soldats du monde, quand leurs chefs seront dignes d'eux et auront fait leurs preuves (1).

Notre second volume est terminé par les détails relatifs à la campagne de Norwège, à la réunion de ce pays à la Suède, par la constitution que se sont donné les états-généraux, par la relation de la mort du roi Charles XIII, et celle de l'avénement et du couronnement de Charles-XIV-Jean, et enfin par des réflexions très-importantes qui ont déjà été publiées dans la *Bibliothèque historique*, excellent recueil de matériaux propres à l'histoire. Ce journal, dont le cadre n'est celui d'aucun autre, peut être considéré comme un dépôt de révélations, de mémoires contemporains, de pièces diplomatiques et de documens authentiques sur l'état politique de l'Europe. Nous lui avons l'obligation de plusieurs lettres qui ont servi à compléter notre ouvrage.

---

(1) Voir l'Histoire de la campagne de 1813, en Saxe, par M. le général baron d'Odeleben. Cet ouvrage, écrit par un militaire instruit, peut servir de commentaire aux bulletins du prince royal de Suède; l'édition est à peu près épuisée; mais il en reste encore quelques exemplaires chez Plancher, Libraire, rue Poupée, n°. 7; 2 vol. in-8. Prix, 12 fr.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN.

---

*De la légitimité du roi Charles-Jean.*

Les peuples sont soumis à des révolutions, comme le globe qui les porte; ils passent de l'esclavage à la liberté, et de la liberté à l'esclavage. Ce qui fut l'objet de leur culte et de leur amour devient celui de leur mépris et de leur haine. Ils brisent les idoles auxquelles ils prostituaient leurs encens, et les remplacent par de nouveaux simulacres auxquels ils adressent encore leurs hommages. C'est ainsi que des constitutions nouvelles remplacent les constitutions antiques, que des dynasties sont substituées à des dynasties. Le prétexte de tous ces bouleversemens est toujours le *bonheur public*. Jamais les peuples n'offrent un spectacle plus intéressant aux yeux de l'observateur, que quand ils se trouvent dans le paroxisme de cette maladie politique qui les régénère ou qui les anéantit.

L'histoire des peuples qui habitèrent la Chersonèse cimbrique et la Scandinavie est fertile en exemples de cette lutte continuelle de la liberté et de la servitude; mais ce qui distingue surtout cette histoire, c'est qu'elle ne montre, à aucune de ses époques, les peuples scandinaves portant le joug d'une domination étrangère. De leur pays, que l'on a regardé comme l'atelier où la nature forgeait des hommes et surtout des soldats (1), sortirent, à différentes époques, des essaims nombreux qui ont envahi l'Europe; mais jamais leur sol n'a été souillé par des peuples étrangers. Sous ce rapport, il est encore vierge.

La Scandinavie, adossée aux glaces du pôle, séparée du reste de l'Europe par la mer du Nord et la Baltique, habitée par un peuple fier de son indépendance, était divisée en deux royaumes rivaux et souvent ennemis. Cette désunion vient de cesser; une révolution de famille, en faisant passer sur la tête de Charles XIII la couronne de Gustave IV, a rendu à la nation suédoise les priviléges qui avaient été usurpés sur elle par Gustave III. Le successeur que Charles XIII s'est choisi a conquis et réuni à la Suède le royaume de Norwège, qui a reçu une constitution libérale.

---

(1) *Quasi officina gentium aut certè velut vagina nationum.*

Les deux nations, sœurs, réunies sous un même monarque, loin de se nuire, se prêteront désormais un appui mutuel. *Charles-XIV-Jean,* en succédant à Charles XIII, son père adoptif, est monté sur le trône aux applaudissemens unanimes des peuples.

Avant d'exposer les détails du voyage dans lequel nous avons été à portée d'étudier à leur source les actes de l'administration de ce prince, que l'on nous permette quelques réflexions préliminaires.

On remarquera d'abord que, de temps immémorial, la Suède fut un pays de liberté. Dans les temps même du servage, les paysans formaient un ordre puissant. On ne veut pas dire que la philosophie avait devancé chez eux le cours des siècles; tout ce qu'elle a fait cependant depuis, c'est d'ajouter la sanction des lois à des institutions que la généreuse nature des Goths avait devinées en quelque sorte par instinct. Peut-être la féodalité conspira-t-elle ici contre elle-même; en effet, on ne lit pas que les paysans fussent admis dans les états à d'autre titre que celui de détenteurs des terres de la couronne, c'est-à-dire de vassaux immédiats.

La couronne était élective, et l'autorité du roi très-bornée; au quatorzième siècle la diète suédoise déposa Magnus Smeck, pour élire Albert de

Mecklembourg, au préjudice du roi de Norwège, fils de Magnus.

En 1393, Marguerite de Valdemar, dite la *Sémiramis du Nord*, reine de Danemarck par son père, et de Norwège par Hacquin, son mari, avait réuni ces deux royaumes en sa personne, après la mort d'Olaüs son fils. La guerre heureuse qu'elle eut contre Albert, roi de Suède, la rendit encore maîtresse de la couronne de Suède. Dans une assemblée des états-généraux de ces trois royaumes qu'elle tint à *Calmar* en 1395, elle réunit ces trois couronnes sur sa tête (1).

Après Marguerite de Valdemar, qui mourut de la peste en 1412, les royaumes du nord furent en proie à la guerre civile; la Suède reprit sa liberté que lui enleva de nouveau le cruel *Christiern*, roi de Danemarck.

Canutson, grand maréchal de Suède, affranchit son pays dont il porta la couronne en 1448. Ces peuples avaient trop de fierté pour recevoir le despotisme; ils regardaient la royauté comme un sacerdoce politique, comme une simple magistrature.

(1) C'est ce qu'on appelle l'union de *Calmar;* chacun des trois royaumes du nord, quoique unis, était indépendant et distinct l'un de l'autre. Cette loi, qui semblait devoir assurer la tranquillité du Nord, fut au contraire le fondement et l'origine des guerres qui ont duré plus d'un siècle entre la Suède et le Danemarck.

Les enfans de Canutson, qui lui succédèrent, ne prirent pas le titre de rois; ils se contentèrent de celui d'administrateurs, titre que les chefs de la nation suédoise ont souvent porté.

Un second *Christiern*, plus cruel encore que son grand-père, reprit cette couronne pour la troisième fois. Ce fut alors que parut *Gustave Wasa*; ce prince, du sang des rois, par un de ces prodiges qui n'appartiennent qu'aux héros, sortit du fond des mines et des forêts de la Dalécarlie pour triompher des Danois et de ses propres compatriotes qui combattaient pour *Christiern*. Il affranchit son pays, abaissa l'orgueil des ecclésiastiques, renversa le papisme, et établit en 1529 la réforme en Suède qui, depuis ce temps, fut luthérienne. C'est sous le règne de ce grand prince, en 1542, que la France contracta sa première alliance avec les rois du Nord. François I^er^. envoya à Gustave un ambassadeur nommé Richard, qui lui porta, de sa part, la marque de fraternité, et l'ordre de St.-Michel.

Les peuples paient souvent, par le sacrifice d'une partie de leur liberté, les services de ceux qui s'étaient armés pour la défendre.

Il ne fallait rien moins que l'habileté de Gustave Wasa et l'éclat que répandaient sur lui ses héroïques services, pour amener la diète à des concessions sans exemple; mais le naturel des peuples comme celui des individus ne peut souf-

frir une longue contrainte. Cinquante ans après la mort de Gustave les états déposèrent son petit-fils.

Charles, duc de Sudermanie, fils de Gustave-Wasa, est appelé au trône par les états, à la mort de Jean son frère aîné, et à l'exclusion de Sigismond son neveu.

Il n'est pas hors de propos de rappeler sommairement quelques détails de cette révolution. Sigismond était passé en Pologne dont il avait été élu roi à la mort de Battori. Son père Jean, roi de Suède, étant mort en 1592, le roi de Pologne part de Varsovie pour venir se mettre en possession de son nouveau royaume ; il s'embarque à Dantzick et débarque à Stockholm ; il est couronné roi de Suède à Upsal, et prend le nom de Sigismond III. Après avoir confirmé les priviléges de la nation, il remet le gouvernement à son oncle Charles de Sudermanie, père du célèbre Gustave-Adolphe.

Sigismond prétendait rétablir le catholicisme ; le sénat insistait pour le maintien de la réforme. L'autorité du roi fut obligée de céder à l'opposition unanime des grands et de la nation. Sigismond partit pour son royaume de Pologne sans avoir pu éteindre le feu qui commençait à embraser toutes les parties de l'état.

En 1595 les états de Suède s'assemblèrent en diète à *Suderckioeping*. Là ils prononcent que Charles de Sudermanie est établi régent du

royaume, non seulement par le choix du roi, mais encore par la volonté de la nation, et que le roi, sous quelque prétexte que ce soit, ne pourra le priver de cette importante dignité.

Tels étaient les degrés par lesquels Charles de Sudermanie s'approchait du trône, au préjudice de son neveu. Une rupture devenait inévitable. Les choses étaient arrivées au point de ne pouvoir plus s'arranger que par les armes. Sigismond avait pour lui son titre reconnu, et les droits de l'hérédité. Charles avait l'amour des peuples. Ces deux rivaux se trouvèrent en présence près de *Stegeborg;* la bataille s'engage, et Sigismond est vaincu : alors la décision de ce grand différend est remise à la diète de Stockholm qui, après avoir demandé vainement que Sigismond vînt résider en Suède, ou que du moins il y envoyât son fils pour être élevé dans la religion *luthérienne*, prononça que le duc Charles serait roi. Ce prince prit le nom de Charles IX. Sigismond se plaignit amèrement de ce procédé à la diète de Varsovie; mais il ne put persuader aux Polonais d'entrer dans une guerre dont la cause leur paraissait sinon contraire, au moins tout-à-fait étrangère aux intérêts de la Pologne.

La nation suédoise ayant ressaisi ses priviléges sous le règne de Charles IX, en perdit une partie sous le règne brillant de *Gustave-Adolphe.* Elle

les reprit sous la reine Christine et sous Charles-X-Gustave. Mais Charles XI fut un despote; il abolit l'autorité du sénat. Etant mort en 1697, son fils Charles XII lui succéda. Le règne de ce prince est trop connu pour que nous voulions le retracer. Nous dirons seulement que, malgré la menace si connue que fit ce prince au sénat, d'envoyer en Suède une de ses bottes pour gouverner, son règne fut favorable à la liberté; ses longues absences et sa captivité permirent au sénat de prendre part à la gestion des affaires. On sait que Charles XII, de retour en Suède, fut tué en 1718, au siége de Fredericshal. Ce qui se passa après sa mort au sujet de cette couronne, est trop curieux pour être omis.

Charles XII laissa deux sœurs; l'aînée, Hedewige, qui avait épousé le duc de Holstein, fut exclue du trône parce qu'elle fut regardée comme étrangère au royaume où elle ne demeurait pas; sa sœur, Ulrique-Eléonore, avait épousé Frédéric, landgrave de Hesse, du consentement de la nation qui desira qu'elle succédât à son frère Charles XII; mais elle aima mieux que la couronne passât à son mari; et sur son abdication, Frédéric fut élu; on exigea que la reine et son époux se déclarassent solennellement redevables de la couronne à la libéralité de la nation, source unique de la légitimité en Suède.

Frédéric de Hesse n'eut point d'enfans ni d'espérance d'en avoir alors la nation, exerçant ses droits, procéda à l'élection d'un successeur; ce fut le duc de Holstein, petit-fils de la princesse Hedewige, lequel avait pour mère Anne, fille du czar Pierre I^er^.; mais comme il fut déclaré *grand-duc de Moscovie*, aux droits de sa mère, par l'impératrice Elisabeth qui n'avait point d'enfans, il lui fallut renoncer à l'élection de la Suède; alors les Suédois jetèrent les yeux sur Adolphe-Frédéric, duc de Holstein, de la branche cadette, qui n'avait nul droit à cette couronne, et qui succéda à Frédéric, langrave de Hesse, mort en 1751.

En 1772, Gustave III porta atteinte à la constitution suédoise. Les politiques du temps lui donnèrent de grandes louanges pour avoir su accroître la puissance royale; mais la noblesse ne lui pardonnera jamais les supercheries qu'il employa pour s'emparer du pouvoir, ni les emprisonnemens arbitraires des sénateurs qui, par leur opposition, auraient pu maîtriser les délibérations du sénat.

Depuis 1772 jusqu'en 1793, le parti oligarchique ne cessa de combiner les moyens de ressaisir le pouvoir; mais tous les complots avortaient. Le roi, par des dehors de bienveillance et d'affabilité, avait su se concilier l'affection des bourgeois et des paysans. Vingt ans s'écoulèrent avant que les

conspirateurs pussent trouver un bras pour frapper Gustave, tant il est vrai, pour l'honneur de l'humanité, que la race des monstres est peu nombreuse ; cependant Anckarstroëm existait ! Guidé par un ressentiment particulier, il exécrait Gustave, et la haine chez lui était une frénésie. C'est au milieu d'un bal, à l'opéra, qu'il immola sa victime : l'immola-t-il à sa haine, ou en fit-il un affreux holocauste à l'orgueil humilié de la noblesse ? Cette question ne sera probablement jamais résolue.

Gustave-IV-Adolphe succéda à son père, et le duc de Sudermanie eut la régence (1).

Nous ferons observer, à l'égard de la révolution de 1772, qu'elle fut détruite par celle qui plaça la couronne de Gustave-IV-Adolphe sur la tête de son oncle le duc de Sudermanie, lequel prit le nom de Charles XIII ; révolution par laquelle le peuple suédois reconquit la plénitude de sa liberté.

Un pays où la couronne est de droit ou de fait élective, doit être un pays où l'adoption est en honneur. Election et adoption se tiennent et peuvent être traduits l'un par l'autre. Aussi l'histoire de Suède est-elle remplie d'exemples de princes appelés au trône par voie d'adoption.

---

(1) Voyez la préface, page 13.

Avant d'adopter Charles-Jean, le successeur de Gustave IV avait adopté le prince d'Augustenbourg.

J'ai rassemblé ces documens, pour montrer que la situation actuelle des choses en Suède n'a rien dont son histoire n'offre de nombreux exemples. Ce qui s'y passe est conforme à la tradition et à la loi. C'est la confirmation et la preuve vivante de la liberté nationale; et certes, il faut l'avouer, si quelques princes ont régné contre les lois, ce fut Gustave III qui les abolit par la violence, par la fraude, qui renversa les libertés publiques trois mois après qu'il eut juré de les défendre.

Ce fut Gustave IV qui, héritier d'une autorité usurpée par *son père*, pouvait à plus juste titre être appelé usurpateur, que *son oncle* le duc de Sudermanie, appelé, par la volonté d'un peuple libre, à la possession d'une couronne élective et transmissible par voie d'adoption.

La légitimité de Charles XIII une fois reconnue, celle de Charles-XIV-Jean s'en suit naturellement; aussi est-il monté sur le trône sans opposition. Il a été reconnu par toutes les puissances de l'Europe; l'empereur Alexandre lui écrivit à cette occasion, de sa propre main, les lettres les plus affectueuses. Gustave IV, lui-même, lui adressa de sa retraite en Suisse, des lettres de félicitation sur son avénement au trône. L'ambassadeur de France, M. le baron de Marandet, dans l'audience

qu'il obtint du roi, à Stockholm, le 8 juillet 1818, félicita, au nom de S. M. T. C., le nouveau roi de Suède sur son avénement au trône; il lui dit, à la fin de son discours: « Je dois aussi faire con-« naître à votre Majesté les sentimens de satis-« faction et d'orgueil qui remplissent l'âme de « tout Français, en voyant élevé sur ce trône « un prince né Français, qui a été si grand en « tous temps, et qui s'est si éminemment distingué « parmi les premiers chefs des intrépides armées « françaises. »

Toutes ces félicitations, à l'occasion de son couronnement en Suède, furent renouvelées au roi lors de son couronnement en Norwège. Ils sont donc bien mal-adroits et bien coupables ceux qui, à l'aide des mots de légitimité et de sainte alliance, cherchent à alarmer l'Europe sur sa tranquillité future. Certes, ce n'est pas dans l'histoire de la nation suédoise que l'on puisera des motifs pour espérer qu'elle se laissera imposer un roi, elle qui n'a pas même toujours souffert ceux qu'elle s'était donnés quand ils manquaient à leurs engagemens. Celui qu'elle a est de son choix; le grand caractère de ce prince l'a rendu digne d'occuper ce poste éminent. L'histoire attentive recueillera ses discours; ils respirent tous l'amour des peuples, et les peuples aiment les rois dont ils sont aimés.

# DES ANCIENS SCANDINAVES,

## DES POËTES SCALDES,

## ET DU LÉGISLATEUR ODIN.

En parcourant les écrits de divers historiens qui nous ont transmis des détails sur les mœurs et les usages des anciens peuples de la Scandinavie, on ne voit pas sans surprise que ces écrivains, pour la plupart, se copiant les uns et les autres, donnent la qualification exclusive de *barbares* aux peuples du Nord. Cependant ils disent que les Scandinaves possédaient déjà un code précieux de morale que les pères transmettaient à leurs enfans par voie d'instruction traditive; et cela, dans un temps où toute l'Europe était plongée dans les ténèbres de la plus profonde ignorance. Nous ferons remarquer qu'on donnait alors cette dénomination de barbares à tout ce qui n'était pas né sous le ciel de la Grèce ou sous celui de l'Italie. Ce titre, auquel nous attachons aujourd'hui des idées de férocité et d'ignorance, ne désignait alors qu'un étranger

au pays, qu'un homme dont on ignorait la langue; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit de lui-même :

*Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.*

Prétendrait-on justifier ce titre par quelques passages des poëtes scaldes qui peignent la férocité des mœurs de ce temps ? Mais ces mêmes poëtes ne sont pas toujours étrangers aux sentimens les plus doux ; ils peignent aussi la tendresse, l'amour et la pitié. Les premières idées d'héroïsme qui se présentent à des peuples grossiers n'ont pas pour objet la modération, l'humanité et la clémence. Lorsque l'on trouve ces choses chez les poëtes, que l'on doit regarder comme les instituteurs des nations, on peut en conclure avec assurance qu'à l'époque où ils écrivaient, leurs contemporains étaient déjà parvenus à un point de culture et de civilisation qui repousse l'épithète injurieuse de barbares, appliquée dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui.

Les Scaldes transmettaient les actions d'éclat à la postérité, et leurs chants furent long-temps les seuls chroniques de la Norwège, de la Suède et du Danemarck. Ils précédaient les héros aux combats, afin de voir par eux-mêmes les exploits qu'ils devaient célébrer et transmettre aux races

futures. Ces poëtes étaient déjà fameux dans le Nord, et il n'était pas encore question, dans le reste de l'Europe, des trouverres et des troubadours qui ne parurent que long-temps après. Les Scaldes étaient presque tous improvisateurs; leurs poésies n'étaient pas rimées. La rime ne s'introduisit en Scandinavie que vers le onzième siècle; et comme à cette époque les trouverres et les troubadours provençaux étaient déjà connus, il ne serait pas impossible que les Scaldes eussent voulu rimer à leur imitation. La poésie scalde est énergique, imitative et abondante en images frappantes, en expressions animées. Les Scaldes se plaisaient à y mettre des allégories, des fables, des allusions, et surtout des sentences et des proverbes.

Ce que nous connaissons de la littérature des Scaldes doit vivement faire regretter d'avoir perdu une grande partie de leurs vers. Les noms des deux *Starkotter*, de *Biar*, de *Gram*, d'*Hardgrepa*, sont parvenus jusqu'à nous; mais leurs chants fameux sont presque tous perdus. M. Jacques Grâeberg de Hemso, associé de l'Académie royale de belles-lettres, d'histoire et d'antiquité de Stockholm, et consul de Suède à Gênes, a publié à Pise, en 1809, un excellent Essai sur les Scaldes et les anciens poëtes de la Scandinavie; nous

y renvoyons nos lecteurs (1). Plusieurs poëtes modernes, anglais, français, et italiens, ont cherché à reproduire la manière des poëtes scandinaves. Après les poëmes fameux de *Macpherson* et de ses traducteurs, on lira avec plaisir les vers charmans de Parny imités du scandinave, dans son poëme d'*Isnel et* d'*Asléga*; ceux de Charles Millevoye, dans *Alfred* et dans la *Rançon d'Egill*, et enfin le joli poëme de M. Victorin Fabre, intitulé *Lémor*. On sait que lorsqu'un guerrier scandinave était forcé par son ennemi à recevoir la vie, il regardait cet affront comme plus odieux que la mort même.

Harcelé sans cesse par l'orgueil outragé de *Morna* qui excite *Lémor* contre *Salgar*, le malheureux *Lémor* prononce ces mots :

Je combattrai, cours préparer ma tombe.

Ce vers de M. Victorin Fabre ne rappelle-t-il

---

(1) Voyez encore Mallet, *Introduction à l'Histoire de Danemarck*; Wormius, *Litter. Runica.* B. de Roquefort, *Etat de la poésie française*, pag. 81. Keysler, *Antiquités septentrionales.* Loccenius, *Antiq. sweogoth. Les Scandinaves*, poëme traduit du sweogothique; suivi d'observations sur les mœurs et la religion des anciens peuples de l'Europe, par Joseph-Chereade Montbron; 2 vol. in-8. Paris, Maradan, an IX (1801.)

pas cette exclamation sublime, prononcée par Cambronne dans les champs de Waterloo :

La Garde meurt, elle ne se rend pas.

Ce serait exagérer, sans doute, que de vouloir assimiler les anciens Scandinaves aux Grecs du siècle de Périclès, ou aux Romains de celui d'Auguste; mais il serait tout aussi déraisonnable de les confondre avec les Hottentots ou les Esquimaux.

Il est bien vrai que lors de l'arrivée d'Odin en Suède, il trouva les peuples de ces contrées dans cet état de simplicité qui accompagne toujours l'enfance sociale. Leur raison, abandonnée à elle-même, était privée de toutes les lumières qui sont le produit de l'éducation et de l'expérience; leur entendement était obscurci par la superstition. Et, par suite des erreurs inséparables d'un jugement faux, ils s'étaient fait une idée erronée de la gloire. Leurs usages et leurs lois, adaptés à leur manière de vivre et à leurs besoins, étaient souvent contraires aux droits de la nature et des gens. Mais, pour cela, ils ne peuvent être appelés ni sauvages ni barbares. Ils n'étaient pas sauvages, parce qu'ils avaient une religion, une forme de gouvernement, des lois et des

institutions sociales. Ils n'étaient pas barbares, parce que tout démontre que leurs usages, leurs sentimens, leur amour de la gloire, et leur religion, reposaient sur le dogme de l'immortalité de l'âme, et sur celui des peines et des récompenses dans une vie future. La forme de leur gouvernement était simple, mais fixe, stable et respectée. Tacite rapporte que les Goths et les peuples du nord (*Sitones*) se distinguaient par leur soumission à leurs rois ou chefs, lesquels étaient puissans, non-seulement par leurs forces de terre, mais encore par leurs flottes nombreuses; ces chefs ou rois étaient électifs; leur autorité expirait quelquefois avec l'intérêt qui les avait fait élire, et la fin d'une expédition mettait fin à leur règne. Elus pour diriger une entreprise commune, ils commandaient à leurs égaux. Tel était le fondement de la puissance royale, telle était l'idée que les peuples *septentrionaux* s'étaient formée d'un roi, et cette idée, quoique modifiée, existe encore chez les Suédois et les Norwégiens.

Les institutions civiles avaient pour but la liberté du peuple en général, et sa tranquillité en particulier. Les anciens usages, nés de l'expérience, avaient acquis force de loi. Ils restèrent long-temps traditionnels, et ce ne fut que vers la fin du septième siècle, ou dans les premières an-

nées du huitième, que l'on commença à les rassembler dans un code écrit (1).

A quel signe distinguera-t-on les nations civilisées, si ce n'est à leurs institutions ?

Nous pouvons démontrer par des preuves irréfragables que les Scandinaves des premiers siècles, outre ces institutions, possédaient encore au plus haut degré les principales vertus sociales, comme la candeur, la bonne-foi dans les traités, la fidélité en amitié, l'honnêteté dans le mariage, l'amour de la patrie, l'hospitalité envers les étrangers. Ils étaient surtout passionnés pour la gloire, et mettaient le plus grand prix à une réputation sans tache, et à une conscience pure. En un mot, si nous ne pouvons pas placer ces peuples sur la ligne des Grecs et des Romains dans la carrière des lettres et des arts, on peut dire, du moins, qu'ils ne leur cédaient en rien dans celle de la morale et des vertus civiques.

La conquête de la Scandinavie par *Sigge*, que

---

(1) Voyez à ce sujet le *Tableau de la Suède*, dans le premier volume de l'Histoire de Gustave Wasa ; d'Archenholtz, traduction française de Propiac. On retrouve chez les Scandinaves l'institution du jury en matière criminelle. Transportée en Angleterre, lors de l'invasion des Danois, adoptée par Alfred-le-Grand, cette institution est devenue le plus grand bienfait de notre législation moderne.

nous appelons *Odin*, ne changea en rien l'état civil, politique et moral de ces peuples : ce fameux législateur consolida au contraire leurs institutions, en imprimant le caractère religieux à leur esprit militaire. C'est le propre des grands hommes de régénérer les nations sans détruire leurs institutions. Odin, en introduisant dans le Nord les usages et les coutumes des Goths, ses compagnons, laissa subsister celles qui faisaient la félicité et la tranquillité des Scandinaves. Il trouva plus doux de régner sur leurs consciences et sur leurs cœurs, au moyen des opinions religieuses et politiques qu'il introduisit, que s'il avait disposé des biens et de la vie de ses sujets au moyen de la terreur et de la violence. C'est ainsi qu'il forma un peuple chez lequel la prospérité privée de la nation était toujours unie à la dignité et à la grandeur du souverain. Nous le demandons encore, une telle nation peut-elle être appelée barbare ?

Mais outre la religion, la forme du gouvernement et les lois, on retrouve chez les anciens Scandinaves l'exercice des arts, fruits de la civilisation. De temps immémorial, ils ont été adonnés à la chasse, à la pêche, à l'éducation des troupeaux, à l'agriculture, à la navigation, à l'exploitation des mines, et au commerce ; non-seulement ils trouvaient dans le produit de

leur chasse de quoi se nourrir et se vêtir, mais encore ils prenaient souvent les noms des animaux qu'ils avaient domptés. De là ces noms de *Grip*, *Varg*, *Bjorn*, *Ulf*, *Rafn*, *Hund* et tant d'autres, que l'on trouve à chaque instant dans les anciennes histoires.

La pêche ne pouvait manquer d'être une occupation favorite pour les habitans d'un pays maritime et couvert de lacs, d'étangs et de rivières.

L'éducation des troupeaux formait tellement une des principales richesses des anciens Scandinaves, que, dans l'origine, ils n'avaient pas d'autre monnaie que leurs bestiaux. On évaluait la valeur d'une chose par le nombre de bœufs ou de brebis que l'on donnait en échange.

L'agriculture était en honneur. Deux fêtes solennelles, l'une consacrée au dieu *Thor* se célébrait au solstice d'hiver; elle avait pour but de remercier la Divinité pour la récolte qu'elle avait accordée. La seconde avait lieu au mois de février; on implorait *Disa*, la Cérès des Scandinaves, et on lui demandait une bonne moisson.

La principale occupation d'un peuple habitant les bords de la mer a dû nécessairement être la navigation, laquelle, dans un pays pauvre et très-peuplé, doit bientôt dégénérer en piraterie et en un système d'oppression envers les autres

nations plus riches et moins exercées dans le métier des armes.

Les idées exagérées que les Scandinaves s'étaient fait de la gloire, et leur souverain mépris pour la mort, devait naturellement les conduire au métier de corsaires. De là leurs courses, d'abord partielles, ensuite par petites escadrilles, qui infestaient toutes les côtes de l'Europe; enfin, ces armemens considérables et ces flottes nombreuses, qui tentèrent et exécutèrent les plus grandes conquêtes. De là, la terreur tellement répandue en Europe, que tous les peuples répétaient dans leurs prières:

*A furore Normanorum, libera nos Domine.*

La religion des Scandinaves était éminemment destinée à inspirer du courage, fondé sur le mépris de la vie.

Le Niflheim ou l'enfer, était un lieu de supplice où les lâches étaient tourmentés après leur mort.

« Il est composé de neuf mondes; dans le premier réside *Héla*, ou la mort. Le seuil de la porte est un précipice.... près de là se découvre le sombre *Nastroud*, ou le rivage des cadavres. Là s'élève une maison dont les fenêtres sont ouvertes au nord, et laissent pénétrer le grésil et les rafales. Un lac verdâtre est habité par des serpens monstrueux, et on y précipite les assassins,

les parjures, les adultères, les lâches, et ceux qui meurent sans gloire. »

Le palais de Valhalla, au contraire, était un lieu de délices où les braves, assis à la table d'Odin, s'enivraient de bière et d'hydromel que les belles Valkyries, couvertes d'armes blanches, leur versaient dans les crânes de leurs ennemis vaincus (1).

---

(1) La même expression danoise qui signifie *crâne* peut également être traduite par *corne*. Ne pourrait-on pas croire que les braves assis à la table d'Odin buvaient la bière dans des *cornes* de bœuf, suivant la coutume des peuples antiques ? A quoi bon supposer un usage barbare, quand on peut expliquer la chose d'une manière moins pénible pour l'humanité ? Remarquons que les mots *ennemis vaincus* n'ont été ajoutés que par des commentateurs. Les lecteurs nous sauront gré de placer ici la description que M. de Parny a faite du *Valhalla* dans son poëme d'Isnel et Asléga.

Du Valhalla les belles messagères
Planaient sur nous brillantes et légères;
Un casque blanc couvre leurs fronts divins,
Des lances d'or arment leurs jeunes mains,
Et leurs coursiers ont l'éclat de la neige.
Du brave Ornof préparez le cortége,
Filles d'Odin. Cet enfant des combats,
Foulant les corps des guerriers qu'il terrasse,
D'une aile à l'autre et sans choix et sans place
Porte le trouble, et sème le trépas.
Ces feux subits qui dans la nuit profonde

Les dogmes de la religion sont en grande partie contenus dans l'*Edda*, qui est en quelque sorte la Bible des anciens Scandinaves. L'Edda se divise en trois parties.

Le premier *Edda*, dit *Volupsa*, est composé des oracles de la sibylle *Volla*.

Le second *Edda*, dit *Vafthrudismaal*, se compose des discours du génie *Vafthrudnis*.

---

Fendent les airs et traversent les cieux,
Semblent moins prompts : Ornof s'éteint comme eux.
Isnel a vu sa fureur vagabonde,
Et fond sur lui, léger comme l'oiseau ·
Scaldes sacrés, élevez son tombeau.
En brave il meurt ; les belles Valkyries,
Du grand Odin confidentes chéries,
En les touchant rouvrent soudain ses yeux
Un sang plus pur déjà gonfle ses veines ;
Du firmament il traverse les plaines,
Et prend son vol vers le séjour des Dieux.
Du Valhalla les cent portes brillantes
S'ouvrent ; il voit des campagnes riantes,
De frais vallons, des coteaux fortunés,
D'arbres, de fleurs et de fruits couronnés.
Là, des héros à la lutte s'exercent,
D'un pied léger franchissent les torrens,
Chassent les daims sous le feuillage errans,
Croisent leurs fers, se frappent, se renversent;
Mais leurs combats ne sont plus que des jeux ;
La pâle mort n'entre point dans ces lieux.

Le troisième *Edda*, dit *Havamaal*, est composé des discours sublimes d'*Odin*.

Les Scandinaves portaient toujours dans les combats un étendard miraculeux qu'ils nommaient le *Reafan*. Ils attachaient le sort de la Scandinavie à la conservation de cet étendard; c'était le palladium de la nation (1).

Les femmes étaient regardées par les Scandi-

---

D'autres, plus loin, sont assis sous l'ombrage;
Des temps passés ils écoutent la voix :
Le Scalde chante, et chante leurs exploits;
Un noble orgueil colore leur visage.
L'heure s'écoule, et celle du festin
Les réunit à la table d'Odin :
Sur des plats d'or Vérista leur présente
Du sanglier la chair appétissante;
Leur voix commande, et les filles du ciel,
Qui du palais gardent les avenues,
Belles toujours et toujours demi-nues,
Versent pour eux la bière et l'hydromel.

(1) « *In quo etiam acceperunt in vexillum, quod Reafan* « *nominant. Dicunt enim quod tres sorores Hungard et* « *Hubbœ, filiæ Lodebrochi, illum vexillum texuerunt, et* « *totum paraverunt illud uno meridiano tempore. Dicunt* « *etiam quod in omni bello ubi præcederet idem signum.* « *si victoriam adempturi essent appareret in signo quasi* « *corvus vivens volitans, sin verò vincendi in futuro* « *fuissent, pendere directè nil movens; et hoc sæpè pro-* « *batum est.* »

(ASSERIUS.)

naves comme des êtres approchant de la divinité ; elles étaient l'objet d'une espèce de culte. On trouve, dans le troisième Edda, ce passage remarquable : « Adorez les femmes, sans lesquelles « vous ne pouvez donner la vie, ni goûter les « douceurs de celle que vous avez reçue ; re- « gardez-les comme des divinités visibles, et « comme les images et les oracles invisibles des « Dieux. Que leur amour soit le prix des belles « actions, et leur indifférence, la punition des « mauvaises. »

Tacite sur le même sujet s'exprime ainsi :

« Ils vont jusqu'à croire que les femmes ont « quelques chose de divin et des lumières sur » l'avenir. Dociles à leurs avis ils les regardent « comme des oracles. (1)

C'est maintenant aux dames que nous adresserons cette question : Des gens qui pensaient ainsi doivent-ils être appelés des barbares ?

---

(1) « *Inesse quinetiam sanctum aliquid et providum putant ; nec aut consillia earum asperantur aut neglegunt.* »
(Tacite, *de Morib. Germ.*)

# COUP D'ŒIL STATISTIQUE

## SUR LA SUÈDE ET LA NORWÈGE.

La Suède tire son nom de l'ancien mot scandinave *Suitheod*, actuellement *Sweireke*, dont la signification est: pays dont les bois ont été brûlés ou détruits; ce nom, à ce que l'on croit, remonte au temps de Tacite, qui parle de ces peuples sous le nom de *Sitones* (1).

D'après les observations les plus récentes, on peut évaluer la surface de la *Suède* à 14,300 milles carrés d'Allemagne. Mais il n'y a qu'environ 1,800 milles carrés en culture. On compte 5,000 milles carrés de forêts, de montagnes et de lacs, et 7,500 de terrains incultes ou infertiles. Le terrain de ce grand pays est en général montagneux; et dans la partie du nord il y a beaucoup de montagnes toujours couvertes de glace et de neige.

La Suède éprouve en hiver un degré de froid considérable. Il n'est pas rare de voir descen-

(1) *De moribus German.*, cap. 44 et 45.

dre à Stockholm le thermomètre de Celsius à 30 degrés. Ce grand froid purifie l'air, et contribue à rendre ce climat très-sain. L'hiver est le temps des plaisirs et des voyages. Les transports en traîneau sur la neige, se font avec une rapidité étonnante. Un hiver sans neige serait un malheur pour le pays. Au printemps, la température s'échauffe avec assez de promptitude; la végétation la plus vigoureuse remplace, comme par enchantement, les neiges qui se fondent. Le soleil restant plus long-temps sur l'horizon, l'air s'échauffe à un degré assez fort. Dans l'été de 1818 qui, à dire vrai, a été extraordinaire, on a éprouvé à Stockholm des chaleurs aussi fortes qu'aucunes de celles que nous avons pu remarquer en Italie. Le thermomètre est monté à 28 degrés de Réaumur. De toutes les saisons, la plus agréable dans le Nord est sans contredit l'automne. On connaît peu en Suède les tempêtes, les orages et les grandes pluies. Le vent frais et serein du nord purifie et rafraîchit continuellement l'air.

La Suède est arrosée par un grand nombre de rivières; les plus grandes sont appelées en suédois *Elfves* ou *Alfes*, *Stang*, *Stroin*; comme *Dal Elfve*, *Goëta Elfve*, *Gullstang*, *Kumoalfe*, *Uleaalfe*, *Karpostrom*. Les principaux lacs sont: ceux de *Malëare*, de *Hielmar*, de *Wéner*, de

*Wetter*, etc. Le lac Malëare communique par le canal de *Stroëmsholm* avec le lac de *Sodra Barle*, aux confins de la *Dalécarlie*.

Peu de pays égalent la Suède par le nombre de ses lacs, et par leur étendue; on en voit presque dans chaque province; le plus considérable est le lac Wéner qui a environ 85 milles de long sur 47 à 50 de largeur, et qui, dans sa majeure partie, est environné de forêts et de rochers de granit rouge. Ce lac reçoit dans son sein vingt-quatre rivières; il abonde en poisson, et renferme plusieurs îles.

Le lac Wéter égale le précédent en longueur, mais lui est inférieur en largeur. Ce lac est sujet aux orages, même dans le temps où l'air est le plus calme, ce qui a donné lieu à quantité de contes populaires et de superstitions absurdes. Le lac Malëar, à l'entrée duquel est la ville de Stockholm, peut avoir environ 50 milles de longueur sur 15 de largeur.

Vers le sud-ouest est le lac *Hielmar*, plus remarquable par son utilité pour la navigation intérieure, que par son étendue.

Le plus grand lac de la Laponie est celui d'Enara, dans la partie la plus au nord; il a environ 70 milles de long sur 30 dans sa plus grande largeur.

Les lacs de Suède ont des beautés particulières par les ondulations de leurs bords, qui s'échappent fréquemment en presqu'îles, en pointes de terre, etc.; le paysagiste trouve en Suède, à chaque pas, des sites non moins pittoresques que les plus beaux de la Suisse. Sous ce rapport, le pays mérite d'être exploré. En 1799, M. le colonel *Skjoldebrand*, entraîné par la curiosité et par le désir de dessiner des sites que le pinceau n'avait jamais retracés, entreprit de parcourir les vastes déserts de la Laponie, et de pousser jusqu'au cap Nord, extrémité septentrionale du continent de l'Europe (1). Le résultat de ce voyage a été la publication de son magnifique ouvrage, qui, pour le fini et la beauté des planches et de l'exécution, peut rivaliser avec les superbes voyages pittoresques de l'Italie et de l'Angleterre. Cet ouvrage a paru, grand in-folio, à Stockholm, 1801. Le libraire Delen a publié le texte sans gravures; in-8.°, Stockholm, 1805.

On compte plus de trois cent-soixante bains et sources d'eaux minérales en Suède. Les

(1) Le cap Nord fait partie d'une île nommée Magero; mais cette île est si près du continent, qu'on peut dire qu'elle en est l'extrémité.

bains de *Medewi* et de *Loka* sont les plus célèbres.

On évalue la population du royaume à trois millions d'habitans environ. Les langues qui se parlent dans le pays sont : le suédois, qui descend du norwégien et de l'islandais ; le finlandais ou finois, et la langue laponnaise. Mais à l'aide du français et de l'allemand, on peut parcourir tout le royaume de Suède ; car ces deux langues, et principalement l'allemande, y sont fort répandues. La langue finoise est dominante depuis les confins de l'Ostrobotnie, qui séparent la Finlande proprement dite, jusqu'à trois milles à l'occident de Torneâ, où l'on commence à parler suédois ; et de là au nord, environ 20 milles, après quoi les seuls colons parlent le finois, et les Aborigènes le lapon.

La religion dominante est le luthéranisme ; toutes les autres sectes chrétiennes sont tolérées.

Les productions de la Suède sont : le blé, le lin et le chanvre. Ces productions ne suffisent pas aux besoins, et l'on y en importe beaucoup. La culture du tabac, introduite depuis quelques années, devient de jour en jour plus importante.

Le bois est un article considérable du commerce de Suède. On fait monter le rapport annuel des envois dans l'étranger en planches,

poutres, poix, goudron, etc., à 2,666,666 florins d'empire; il se fabrique tous les ans cinq cents bâtimens, dont il y en a peu au-dessous de cinquante tonneaux. Les bestiaux forment également une branche considérable du commerce.

Le pays offre une assez grande quantité de chevaux, ils sont même forts et bons; malheureusement on ne faisait pas assez d'attention aux moyens de perfectionner la race. Cet article important a attiré l'attention du roi *Charles-XIV-Jean*. Je ferai observer encore qu'il n'y a pas non plus assez de moutons pour la consommation du pays.

On a commencé à cultiver la soie. Les immenses forêts et les montagnes de la Suède abondent en gibier, et fournissent une grande quantité de pelleteries. Dans le nord, on trouve des rennes dont l'utilité est connue. L'or ne se rencontre que dans le *Smaland*, à Aedelfors, et encore cette mine demande-t-elle tous les ans 8,000 écus de frais; en récompense il se trouve beaucoup de mines d'argent. Les mines de cuivre et de fer y sont considérables et riches; depuis 1772, la Suède a beaucoup augmenté son commerce en fer, et en général la richesse du pays consiste principalement dans le gain que produit cet article. La Suède fournit une grande partie de l'Europe et

de l'Afrique de canons de fer, qui sont beaucoup plus durs et plus légers qu'aucun autre de cette espèce.

Les montagnes du royaume fournissent de très-beaux marbres, qui s'y trouvent en grande quantité. On voit à *Etfvedal*, à 15 milles (1) de Falhun, l'atelier où l'on travaille le *porphyre*. On y fait des vases et toutes sortes d'ouvrages d'un fini précieux. Cette manufacture mérite à tous égards l'attention du voyageur. Les perles se pêchent en vingt-huit endroits différens, et Stockholm renferme une fabrique d'ouvrages en nacre de perles. De même que la Norwège, la Suède présente une grande abondance de poissons sur ses côtes. On assure que la pêche du hareng, à Gothembourg, monte annuellement à 600,000 tonneaux; on en sale 200,000, et le reste

(1) On compte ordinairement 10 $\frac{1}{2}$ milles de Suède au degré. Voici un calcul plus exact : La distance de l'équateur au pôle est de 935 $\frac{5904}{10000}$ milles de Suède ou 5130740 toises de France; et comme il y a de la différence entre les degrés de latitude à l'équateur et aux pôles, il faut prendre un milieu ; ainsi l'on trouve que 10,39544933 de Suède font un degré moyen. Le mille de Suède est de 6,000 toises de Suède ou 5,484 toises de France ; en conséquence le mille de Suède est à la lieue commune de France comme 5,484 à 2,282 : il est au mille d'Allemagne comme 6,000 à 4,174, et à celui d'Angleterre comme 6,000 à 903 $\frac{56}{100}$.

sert à faire de l'huile. Quinze tonneaux de harengs donnent un tonneau d'huile. On consomme dans le pays pour 50,000 tonneaux de harengs par an, et il se trouve des contrées où l'on donne même des harengs à manger aux chevaux.

Suivant M. Coxe, la balance de l'importation et de l'exportation du commerce suédois est de 471,584 livres sterlings à l'avantage de la Suède.

Le territoire de la Norwège se divise en rochers, formant des montagnes inclinées les unes sur les autres, et en vallées plus ou moins considérables. L'élévation des montagnes et leur situation septentrionale, rendent ce climat très-rigoureux. Les golfes et les baies des provinces septentrionales ne gèlent jamais. Il paraît que l'on doit attribuer ce phénomène remarquable à la grande agitation des eaux de la mer du Nord. La superficie de la Norwège est évaluée à 7,000 milles carrés d'Allemagne, et sa population à environ un million d'habitans.

Il n'y a peut-être pas de pays en Europe qui puisse entrer en parallèle avec la Norwège, pour la quantité et l'importance de ses productions. L'agriculture est peu étendue, et n'offre qu'un petit nombre de cantons où le terrain lui soit favorable. Aussi les disettes sont fréquentes; et quand les pêcheries ne sont pas fructueuses, les

habitans des provinces éloignées de la mer n'ont d'autre moyen de pourvoir à leur nourriture qu'un misérable pain d'écorce, astringent, dangereux pour la santé, et qui abrège la vie de ceux qui en font usage. L'éducation des bestiaux est considérable dans les cantons élevés et glacés. On y fait beaucoup de fromages, composés de lait caillé dont on a ôté la crême; ils sont d'une couleur tirant sur le brun, d'un goût piquant et assez agréable. Il s'y prépare encore une autre sorte de fromage, qui a beaucoup d'affinité avec ceux que l'on nomme *seret* en Suisse. Le jardinage est assez négligé; mais la nature a prodigué aux Norwégiens des fruits sauvages, peut-être préférables à ceux que nous obtenons par la culture. Les arbres forestiers sont une des principales sources de leurs richesses. On en exporte chaque année pour plusieurs tonnes d'or, après les avoir taillés en poutres et débités en planches. Ils ont encore l'avantage d'entretenir les usines du charbon nécessaire à l'exploitation des mines. Il en est à cet égard de la Norwège comme de toutes les autres contrées; on s'y plaint de la diminution des forêts. Le roi Charles-Jean s'est fait faire un rapport sur cet objet. Il résulte de l'examen, que cette diminution, dans l'étendue des forêts, n'est pas une véritable perte pour la Norwège : à mesure que les

forêts diminuent, les terres labourables et la population s'accroissent. Beaucoup de terrains, autrefois plantés en bois, sont aujourd'hui entièrement consacrés à la culture des grains, et couverts d'habitations. Les propriétaires y élèvent leurs familles, et en retirent chaque année un produit infiniment plus considérable que s'ils étaient couverts de bois.

La quantité des poissons qui vivent le long des côtes ne saurait s'exprimer; et quoique, depuis un certain temps, une réunion de causes difficiles à déterminer en ait chassé une partie à une grande distance de la terre, ce n'en est pas moins une des productions les plus importantes de la Norwège, dont elle alimente le commerce, en même temps qu'elle entre pour beaucoup dans sa consommation intérieure.

Les mines lui sont aussi d'un grand secours. On n'y a encore découvert qu'un seul filon d'or et un d'argent. On remarque une mine d'argent vierge dans la montagne de Kongsberg; cette mine fut découverte en 1623 par un jeune paysan. Son rapport ne rend pas les frais d'exploitation; mais le cuivre et le fer s'y trouvent en abondance. La mine de cuivre de *Roerans*, découverte en 1664 par un chasseur de rennes, est la plus abondante qu'il y ait en Europe. Il y a des mines de fer, de plomb, des carrières de marbre,

d'albâtre ; et on pêche quelques perles sur les côtes.

A l'exception des verreries royales et de quelques raffineries de sucre, la Norwège n'a presque point de manufactures. Les paysans achètent peu d'ouvrages fabriqués dans les villes ; les uns en sont trop éloignés, l'argent comptant manque aux autres. Il n'y a par conséquent presque rien qu'ils ne fassent par eux-mêmes : il est vrai de dire qu'ils ne réussissent pas beaucoup dans leurs travaux, mais ils se contentent de ce qu'ils savent faire.

Séparés des autres nations par des montagnes inaccessibles, les Norwégiens ignorent nos modes et nos vices ; ils ont encore la franchise, l'hospitalité, la bravoure et la tempérance du vieux temps. Il y a peu de noblesse parmi eux ; la bourgeoisie est riche et nombreuse ; les paysans sont absolument libres, sans servitude et sans corvée.

Tout paysan est soldat dans l'intérieur, et matelot sur les côtes ; on ne trouverait pas une seule habitation, dont le propriétaire n'ait chez lui plusieurs armes pour son usage et pour celui de ses enfans.

Quelques anecdotes serviront à donner une idée des mœurs des paysans norwégiens, et de l'affection qu'ils portent à leur nouveau roi.

Au retour de l'expédition de Norwège en 1814,

le prince royal, actuellement le roi Charles-Jean, voyageait en extrà-poste. Ce service se fait par des paysans commandés à tour de rôle, et qui, moyennant le paiement de ce qui est fixé au tarif, sont obligés d'amener leurs chevaux aux relais. Le paysan qui conduisait alors la voiture-traîneau du prince, était assis sur le siége. Il faisait très-froid; le paysan s'aperçoit que le prince avait les mains découvertes; alors ôtant ses gants fourrés, il les jette dans la voiture en disant au prince: Tiens, mets ces gants, tu n'es pas accoutumé au froid de ce pays, et moi j'y suis habitué. Comme le prince paraissait hésiter, il ajouta: Oh! tu peux bien les prendre et les garder, je ne te les prête pas, je te les donne.

La langue norwégienne admet le tutoiement.

Le roi Charles-Jean, dans son dernier voyage de Norwège en août 1818, parcourait dans une calèche découverte une route bordée de vastes prairies. Tout-à-coup on aperçoit un groupe de paysans norwégiens, courant à toutes jambes dans la prairie, et se dirigeant vers la voiture du roi; quand ils furent à la portée de la voix, ils se mirent à crier: *arrêtez*, *arrêtez!* Le roi, croyant que ces gens avaient quelque avis à donner, ordonna de ralentir sa marche; bientôt les Norwégiens arrivent auprès de la voiture, et, prenant le ton de reproche: N'avez-vous pas entendu,

dirent-ils aux postillons, que nous vous disions d'arrêter ? — Sans doute, répondirent ceux-ci; mais que voulez-vous ? — Nous voulons voir le roi et *notre* Oscar (en Suède et en Norwège, les paysans, en parlant du jeune prince, mettent toujours le pronom possessif devant son nom). Le roi eut la bonté d'accueillir ces braves gens; le jeune prince royal s'entretint assez long-temps avec eux dans leur langue; et se servant du patois qui est particulier à la contrée, il demanda à une bonne femme ce que le roi pourrait faire pour rendre bien contens les habitans de son village ? — Si le roi veut nous rendre heureux, qu'il vienne avec toi loger quelques jours dans nos chaumières: rien ne lui manquera, ni à toi non plus, ni à tous ces messieurs qui sont avec vous. Allons, allons, venez! Alors s'emparant des rênes des chevaux, la bonne femme veut à toute force que le roi et sa suite rebroussent chemin pour prendre celui de son village.

## MANIÈRE DE VOYAGER EN SUÈDE.

Les beaux chemins sont ce qu'il y a de plus agréable en voyageant en Suède; ils sont meilleurs que ceux de l'Angleterre, qui ne sont pas partout aussi bien entretenus, et où l'on trouve souvent des ornières assez profondes. Mais aussi le soin qu'on en prend en Suède est plus général, même dans les chemins détournés. On rencontre peu de chemins de sable; on peut voyager sur ces belles routes dans toutes sortes de voitures, et il n'est pas question de suivre ici les ornières comme en Allemagne. Il est impossible de verser, parce qu'on ne trouve ni barres, ni arbres au travers des chemins qui menacent d'un pareil accident. On n'a rien à craindre des *highwaymanns* pour sa bourse; on n'entend jamais parler de ces voleurs de grand chemin, qui, parce qu'ils ont des chevaux pour faciliter leur fuite, ne sont point, comme ceux d'Allemagne, forcés à commettre des meurtres.

Le voyageur arrivant à Helsingborg par le Sund, sans vouloir se charger d'une voiture, parce qu'elle rend les frais du trajet exor-

bitans, y trouve toujours quantité de voitures à vendre que des voyageurs y laissent. La Suède ne possède ni diligences ni voitures publiques ; chacun est obligé de voyager en poste. On trouve dans les relais des voitures découvertes, où deux personnes peuvent s'asseoir assez commodément à côté l'une de l'autre, et où pour le moins on peut encore placer une malle ; mais il ne faut pas toujours compter sur ces voitures. Si vous n'avez pas eu la précaution d'en acheter une, vous serez souvent obligé de vous contenter d'une simple charrette attelée d'un cheval, et qu'il faudra conduire vous-même.

On attèle deux chevaux sur les chaises dont nous avons parlé ; on paie huit schellings par cheval et par mille, seize seulement à Stockholm, et douze dans quelques autres villes. L'écu d'argent de Suède est la sixième partie d'un écu de convention. Le mille suédois fait à peu près un mille et demi d'Allemagne.

Les chevaux suédois, quoique petits et maigres, ne laissent pas d'aller d'une vîtesse extraordinaire ; ils font souvent un mille par heure, surtout quand on promet un bon pour-boire au postillon. Accoutumés à ne traîner que des voitures légères, dès qu'une voiture est pesante et chargée, on y attèle quatre et six chevaux : le pour-boire des postillons n'est pas dû ; avec un

schelling et demi par relais, on les rend très-contens ; de plus, on donne au *hallkarl*, ou garçon d'écurie qui va chercher les chevaux, un schelling. Il faut avoir ses harnois, les postillons suédois ne connaissant que les cordes, qui sont extrêmement longues à arranger et qui cassent souvent. Si l'on a une voiture pesante et qui chasse, surtout qui ait des boîtes aux roues, nous conseillons d'enrayer souvent, quoique cela n'empêche pas les postillons d'aller au grand galop. Il est enjoint par ordre du roi, à chaque station, d'avoir quelques relais de chevaux (hall-hestar), chevaux de halte, prêts pour être attelés immédiatement après l'arrivée d'une voiture; on s'est cependant relâché de la rigueur de cette ordonnance, qui incommodait trop les gens de la campagne ; car les paysans qui sont obligés d'atteler, demeurent souvent à plus d'un mille de la station. Le maître de poste ne fournit que les écuries ; il en résulte que, pour voyager avec célérité, il est indispensable de se faire précéder à quatre ou cinq heures d'avance par une estafette, porteur d'un billet qui commande vos chevaux, en fixant l'heure de votre arrivée; ce billet suit jusqu'au lieu de votre destination : on ne paie pour cette estafette, y compris le pour-boire, qu'un cheval de plus. Il n'est aucun pays en Europe, où l'on puisse courir la poste à si peu de

frais qu'en Suède. L'estafette qui vous précède se charge encore d'une portion de votre bagage: il n'y a même pas d'autre moyen d'envoyer ses effets, les roulages étant aussi inconnus que les voitures publiques.

On n'a pas d'exemple qu'une malle, quoique changeant de voiture et de conducteur à toutes les postes, ait été perdue, et encore moins forcée.

Un ordre pourvoit à ce que les étrangers ne soient pas rançonnés dans les auberges : c'est une espèce de carte sur laquelle le prix des denrées est fixé par l'autorité.

Nous conseillons cependant aux voyageurs de se pourvoir de vivres en partant d'une ville, et d'avoir toujours une cantine bien garnie en solides et en liquides; car dans les campagnes, et surtout au milieu des rocs et des montagnes de la *Smalande* qui ne sont couvertes que de sapins, on ne peut guère compter que sur les mets ordinaires des gens du pays, et ce sont ces sortes de mets même que l'ordre du roi enjoint aux aubergistes de présenter aux voyageurs.

Nous conseillons de même de se pourvoir de quelques lettres de recommandation pour les gens qui tiennent auberge dans tel ou tel endroit; car il arrive par fois que ces gens refusent de recevoir l'étranger, surtout dans les contrées où l'on ne trouve de gîte que chez les curés de village. Dans les villes, les aubergistes parlent

presque tous allemand ou le sont pour la plupart. A chaque poste on présente au voyageur le *dag book*, livre sur lequel il marque son nom, son état, d'où il vient, où il va, le nombre de chevaux qu'il prend, et s'il a été content du dernier postillon. Ce livre est envoyé chaque mois au gouverneur de la province.

Souvent, en hiver, les postillons prennent la traverse et passent sur des lacs pas assez gelés ou qui commencent à dégeler, et cela pour raccourcir leur route. Il faut avoir soin de forcer le postillon à ne pas quitter le grand chemin parce qu'on se trouve au milieu des lacs couverts de neige sans s'en apercevoir; il périt tous les ans beaucoup de personnes par cette imprudence.

Quant à l'argent, il est vrai qu'il y a toujours moyen de changer son papier-monnaie contre de petits billets; mais on aura bien fait de s'en pourvoir à l'avance parce que l'on se trouve souvent embarrassé pour payer la course à chaque station. Les paysans qui doivent recevoir l'argent en sont presque toujours dépourvus, et les maîtres de poste ou aubergistes, surtout quand on ne s'arrête pas chez eux, ou qu'on n'y fait aucune dépense, ne se soucient pas de donner leurs petits billets seulement pour changer.

Il faudra aussi beaucoup de petite monnaie de cuivre, pour les pourboire des postillons et

autres menues dépenses, on a des billets de 5, 10, 20, etc. rixdalers; mais il faut préférer les billets de 48 schellings, de 24, de 16 et de 12 schellings. Moyennant ces petits billets, tous les changes possibles peuvent s'effectuer facilement ; par exemple: voulant payer 4 schellings, vous donnez un billet de 16 et vous recevez en retour un de 12, etc., etc.; il faut bien distinguer l'argent de banque de celui nommé rixgälds-sedlar.

De tous temps il a été très-difficile aux étrangers de voyager en Suède. Il faut absolument qu'ils soient munis de passeports suédois, sans quoi on ne les laisse pas pénétrer dans l'intérieur du pays. Ces difficultés, loin de diminuer, ont encore augmenté depuis l'avénement du roi Charles-Jean; tout étranger arrivant dans un port suédois est obligé d'y déposer son passeport, et d'en attendre un nouveau, du ministre des relations extérieures, à Stockholm. Pour l'obtenir, il doit signer une déclaration contenant son nom, son titre et sa profession, son âge, le lieu de sa naissance, sa religion, le prince dont il est né sujet, son domicile habituel. S'il est militaire, déclarer au service de quelle puissance; l'an, le mois et le jour, l'époque du départ de son domicile; les lieux par lesquels il a passé, le premier endroit par lequel il est entré en Suède; si c'est par mer ou par terre; quand il compte partir; les affaires qui l'amènent; s'il se rend à Stockholm; le temps

qu'il prétend séjourner dans cette ville, et en Suède; enfin, quelles sont les personnes connues dans le pays auxquelles il est recommandé. En partant du royaume, l'étranger doit faire insérer dans les journaux l'époque de son départ; il doit être muni d'un passeport du gouvernement dans lequel est noté exprès l'endroit par où il passera la frontière; s'il change de résolution en chemin; par exemple, si au lieu de quitter la Suède par Ystedt, comme son passeport le porte, il voulait la quitter par Helsingborg ou par Gothembourg, le passeport cesserait d'être valable, le voyageur serait obligé de rétrograder jusqu'à la résidence de quelque gouverneur de province pour y faire échanger son passeport. Pour avoir négligé quelques-unes de ces formalités, des voyageurs se sont exposés à de très-grands inconvéniens; d'autres, pour les avoir éludés, ont été cause de la destitution des gouverneurs qui n'avaient pas apporté une assez grande surveillance.

Nous aurons assez d'occasion de louer l'administration du roi Charles-Jean pour ne pas faire de ces formes inquisitoriales l'objet de nos louanges. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de répéter ce qui nous a été dit souvent, c'est-à-dire que ces mesures que l'on regarde comme vexatoires trouvent leur excuse dans l'impérieuse loi de la nécessité et même dans celle de la prudence.

## ROUTE DE STRALSUND A STOCKHOLM.

Dès que la poste de Hambourg est arrivée à Stralsund, un bateau couvert se rend à la maison de poste de Bung, vis-à-vis de l'île d'Hidensée; mais si le vent est contraire, ou si les glaces empêchent cette traversée, on se rend par terre à *Dwarsdorf*. Le prix d'une voiture, pour faire cette course à quatre personnes, est de trois rixdalers. Un voyageur paie pour son trajet, dans le paquebot, deux écus trente-six schellings, y compris la malle et le porte-manteau; deux écus douze schellings pour un domestique; deux écus douze schellings pour chaque cheval, et quatre ou cinq écus pour une voiture, soit berline ou chaise. Le grand paquebot part vers le soir, et le lendemain on se trouve déjà rendu à Ystedt; quelquefois ce trajet, qui est de seize milles suédois, se fait en sept ou huit heures de temps. On peut aussi prendre un yacht pour soi seul; alors le prix fixé est de soixante-dix rixdalers, non compris quelques menus frais.

Ystedt est une petite ville bien bâtie; dans le voisinage de cette ville est le beau château de Marswinsholm, et la grande alunière d'*Andrarum*. D'Ystedt à Herrestad 7/8 de mille;

à Tranas, 1 m. 7/8;

à Andrarum, 1 m. 1/2;
à Degeberga, 1 m. 1/2;
à Nobbelof, 1 1/2.

A Christianstadt, 1 mille; il faut voir dans cette ville, l'arsenal, l'hôtel du gouverneur, l'église principale, le pont. Les portes se ferment, dans cette forteresse, à dix heures du soir. Il faut y faire viser son passeport.

Fieldinge, 1 mille;
Gadeury, 1 m. 1/2;
Norjo, 1 m. 1/2;
Assarum, 1 m. 5/8;
Trensum, 1 m.
Hoby, 1 m. 1/4;

Ronneby, 1 m. 1/2; le village de Ronneby a un air d'aisance; il est situé très-pittoresquement, et son port favorise le commerce et l'industrie. Belle chûte de la rivière de Ronneby;

Skillinge, 1 m. 1/2;
Carlscrone, 1 m. 1/2.

La population de Carlscrone est de douze à quinze mille habitans; c'est le principal établissement de la marine suédoise. On doit visiter dans cette ville, l'hôtel-de-ville, l'arsenal, les bâtimens de l'amirauté et le port de guerre; mais ce qu'il y a surtout de remarquable, ce sont les *docks* (chantiers de construction), surtout le nouveau,

trente-une formes propres à construire des navires, taillées au ciseau dans le roc vif, sont un ouvrage admirable et digne du plus beau temps des Romains;

Bubbetorp, 7/8 de mille.
Killerid, 1 m. 1/2;
Fur, 1 m. 1/2;
Emmeboda, 1 m. 1/2;
Ericksmala, 1 m. 1/2;
Kulla, 1 m. 1/2;
Lenhofta, 1 m. 1/2;
Nybbeled, 1 m. 1/2;
Stockdorp, 1 m. 5/8;
Hvetland, 2 m.
Brandimala, 1 m. 3/8;

Ekesioe, 1 m. 1/2; l'église d'Ekesioe est assez belle, le tabac que l'on prépare dans cette ville est estimé; entre Ekesioe et Berga, on passe près de trois pierres antiques chargées de caractères runes ou hiéroglyphes des anciens peuples du Nord ;

Bone, 1 m. 7/8;
Säthella, 2 m. 1/8;
Hester, 2 m.;
Dala, 1 m. 1/4;
Molby, 3/4;
Bankeberg, 1 m. 7/8;

Lindkioeping, 1 m. Lindkioeping possède un collége célèbre et une belle cathédrale qui renferme plusieurs antiquités; près de Lindkioping on trouve, à Tannefors, une belle papeterie;

Kumla, 1 m. 5/8;

Brink, 1 m. 1/8; avant d'arriver à Brink, on trouve le château de Loefsta, situé sur une éminence, et qui est renommé pour la beauté de ses vues;

Norrekioeping, 1 m. 1/4, est une des plus jolies villes du royaume: les églises sont très-belles; la rivière de Motala la partage, et forme plusieurs cataractes au milieu de la ville; le commerce de *Norrekioeping* est considérable. Cette ville se fait remarquer par un grand nombre de fabriques et de manufactures de toutes espèces; les hautes montagnes de Kolmorden, remplies de carrières de marbre, commencent à Aby.

Aby, 5/4 de mille;

Krokek, 1 m. 1/2;

Wreta, 1 m. 1/4; on trouve près de Wreta, à Staffsioe, une mine de fer très-riche, et à Finspange, une fonderie de canons et de fer coulés;

Jaeder, 1 m. 1/8;

Nikioeping, 1 m. 3/4; on prétend que dans cette ville la langue suédoise se parle dans toute sa pureté; à quatre milles de Nikioeping se trouvent le palais et les jardins d'*Erisberg;*

Swardbro, 2 m. 1/4; on passe près de la grande usine de Swartabruk;

Aby, 2 milles;

Pilkrog, 1 m. 1/2;

Tellje, 1 m. 1/2; cette ville se nomme Soeder-Tellje, pour la distinguer d'une autre du même nom qui se trouve au nord; on peut se rendre par eau à Stockholm. En passant au port d'Acgelstawick, vos bagages sont d'abord inspectés par les douanes; à votre arrivée dans le royaume, on les visite encore à Tellje, et cela n'évite pas la visite à Stockholm; de Tellje à Fittia, 2 milles; à Stockholm, 1 m. 1/2. Ce qui fait, de Stralsund à Stockholm, 84 milles suédois, et 68 d'Ystedt.

Stockholm, longitude à l'observatoire 35°. 43' 45"Est du méridien de l'île de Fer; latitude 59°. 20' 31". Cette capitale fut fondée par le comte Birger, régent du royaume, environ vers le milieu du XIII^e^. siècle; dans le XVII^e^. on y transfèra la résidence royale qui était auparavant à Upsal. La population de cette capitale est de 95,000 habitans. On évalue la circonférence de Stockholm à trois milles suédois. Il n'est en Europe aucune ville qui ressemble à celle-ci; vous y trouvez dans quelques quartiers une ville vraiment superbe, ornée de palais, de statues, de monumens, etc., et quand vous poursuivez votre chemin, surtout du côté de *adugaërds-*

*landen*, vous êtes transporté comme par enchantement, aux champs, au milieu des cabanes de bois et entouré de rochers sauvages et romantiques qui ôtent jusqu'à l'apparence de la proximité d'une ville peuplée et magnifique. Gravissez sur la cîme de l'un de ces rocs : vous découvrez des palais, des tours, des églises, des îles, des lacs, des ports remplis de vaisseaux, des champs cultivés, des rochers arides, des bois de sapin, l'image des Alpes, et tout ce mélange unique et bizarre, dans l'enceinte d'une ville.

On ne peut se représenter rien de plus beau et de plus agréable que la vue du fleuve que forment près de Stockholm les eaux du lac *Malëare*. Il se divise en plusieurs bras, qui sont bordés de belles maisons, et de bâtimens publics. En quelques endroits où le fleuve est assez large, il coule tranquillement ; dans d'autres où le canal est étroit, il murmure et bouillonne. Il forme, au bas de la ville, tant de petites îles, que presque chaque magasin d'armes ou de la marine en occupe une. Cet ensemble forme un paysage varié et unique. C'est du pavillon du jardin de, la maison de M. Dubost à Erstat, qu'il faut contempler ce magnifique *panorama*. M. Dubost est un Français arrivé en Suède avec le roi Charles-Jean. Il a rendu de grands services au commerce et à l'industrie. Charles XIII l'a nommé chevalier de l'or-

dre de Wasa. Sa maison est ouverte à tous ses compatriotes. Les Français qui visitent la Suède sont certains d'y être accueillis avec politesse. Je désire qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude.

Les édifices et curiosités remarquables à Stockholm sont : l'église de St.-Nicolas; on y admire le tableau du jugement dernier et la statue de St.-Georges.

Le château du roi est un des plus jolis palais modernes qui existent; il est de forme carrée, et la cour intérieure m'a souvent rappelé la cour du château du Louvre. Dans ce palais on remarque un grand nombre de tableaux de grands maîtres et de belles statues antiques; on admire particulièrement celle de l'Endymion, et les bustes en marbre de Gustave III et de sa famille, par Sergell.

Les bâtimens de la banque et de la douane sont encore très-remarquables.

L'église de Ritterholm renferme les tombeaux des rois de Suède et de quelques grands généraux, tels que Banner et Torstenson. C'est dans cette église que se célèbrent les pompes funèbres des rois. J'ai assisté, le 17 juillet 1818, aux funérailles de la feue reine, épouse du roi Charles XIII. Cette princesse n'avait survécu que de quatre mois et demi au roi son époux. Le roi Charles-Jean laissait rarement écouler un jour sans voir

la reine; il passait ordinairement la soirée auprès d'elle, et lui témoignait en toute occasion beaucoup d'attachement. Le roi Charles-XIV-Jean fut vivement affecté de sa perte; les états du royaume assignèrent pour les frais de la cérémonie funèbre une somme de 100,000 écus de banque sur les épargnes de 1817.

La maison des nobles; l'édifice est beau, et le grand escalier superbe. Il faut voir la salle dans laquelle se rassemble l'ordre de la noblesse; elle est garnie dans tout son pourtour du plafond en bas des écussons armoiriés de toutes les familles nobles suédoises subsistantes ou éteintes.

L'hôtel-de-ville; — le vieux château qui renferme le trésor, les bijoux de la couronne et l'académie des beaux-arts; — le palais de la princesse Sophie Albertine, et la salle d'opéra qui lui fait face, et dont la façade est bâtie sur le même modèle. On montre dans cette salle l'endroit où Gustave III fut assassiné le 29 mars 1792, au milieu d'un bal, par Ankarstrom.

Les écuries royales, bel édifice; — la maison des orphelins des francs-maçons; — la grande maison des orphelins, qui entretient 2,200 enfans; — la maison des accouchemens; — l'établissement pour les veuves des bourgeois (le plus remarquable de ceux de ce genre).

L'église de Ste.-Claire : on jouit du haut de sa

tour de la plus belle vue de Stockholm ; — l'arsenal de la marine et les bâtimens pour les galères ; il faut avoir une permission pour y entrer.

Le port de Stockholm est en quelque sorte l'entrepôt général de tout le commerce du royaume. Le hâvre peut aisément contenir mille bâtimens de toutes grandeurs. Les plus gros vaisseaux peuvent aborder commodément sur un quai de la longueur de plus d'un mille d'Angleterre. Le seul inconvénient que présente ce port est d'être éloigné de dix milles de la pleine mer, et que la rivière, dont le cours est rempli de sinuosités, n'a ni flux, ni reflux. Les *Schereen*, rochers placés à quelque distance les uns des autres, rendent l'entrée du port assez difficile.

Le lazaret ; — les deux moulins sur Kongsholm ; il faut les visiter à cause des vues belles et uniques que l'on y découvre.

L'arsenal renferme un grand nombre de trophées ; le casque du grand Gustave, l'épée et les habits que portait Charles XII lorsqu'il fut tué à *Frédérickshal* ; les habits ensanglantés de Gustave III à la bataille de *Swenkasund*, et ceux qu'il portait lorsqu'il fut assassiné ; — le parc d'artillerie ; — le magasin de fers, près le pont des écluses, il est immense, parce que tout le fer qui s'embarque à Stockholm y est déposé, et

que la Suède en exporte au moins 300,000 shippunds par an : la maison de correction ; — Dannwiken, ou la maison des fous ; — les superbes vues du haut de la tour de Ste.-Catherine, et de Masis Becke ; — la belle place de Noredermalm, et le magnifique quai au pied du château royal.

Parmi les monumens qui décorent les places de Stockholm, on distingue l'obélisque décrété par Gustave III et élevé par Gustave IV. La statue pédestre en bronze de Gustave-Wasa, sur la place du palais de la noblesse. La statue équestre de Gustave-Adolphe le grand, sur la place de son nom, entre l'opéra et le palais de la princesse Sophie-Albertine. Cette statue en bronze élevée sur un superbe piédestal en porphyre, fait face au magnifique pont qui sépare la place de Gustave-Adolphe du palais du roi. Ces statues sont dues au célèbre artiste *Gérard Meyers*, chevalier de l'ordre de Wasa, et directeur des fonderies du royaume. Celle de Gustave-Adolphe a été fondue en 1777.

La statue pédestre en bronze de Gustave III, ouvrage du célèbre statuaire Sergell, terminée en 1808.

Les états viennent de décréter qu'il serait élevé une statue au feu roi Charles XIII, le restaurateur de la liberté suédoise. Quelques spéculateurs

avaient proposé au roi de faire exécuter cette statue en Angleterre, mais Charles XIV a décidé qu'elle serait fondue à Stockholm.

Les promenades les plus fréquentées de Stockholm sont le jardin du roi; — le parc; — le Humel Garden; — le jardin du comte Péiper, le pont de bateaux.

Au nombre des établissemens littéraires et utiles, il faut compter l'académie des sciences, l'académie de peinture et de sculpture, le *Collegium Stockholmense*, l'académie des belles-lettres et d'antiquités; l'académie militaire; le musée royal fondé après la mort de Gustave III; le cabinet des modèles; le collége des mines et son cabinet d'histoire naturelle; l'école d'arpentage et la collection des cartes de Suède; l'école de médecine; la société *pro fide et christianismo*; la compagnie d'assurance, la société patriotique.

Stockholm renferme beaucoup de fabriques et manufactures de draps, d'étoffes de laine, de soieries, de cuir, de pelleteries et de ganterie; les gants de Stockholm sont fort estimés. Des manufactures de chapeaux, de toiles à voiles, de toiles de coton, de toiles peintes, de tapisseries, de glaces, de porcelaine et de faïence; d'ouvrages en acier, etc.; de rafineries de sucre, de verreries, d'horlogerie; les montres de Stockholm ont maintenant de la réputation. La parfumerie

était un objet pour lequel il sortait annuellement des sommes considérables du royaume ; un Français, M. Pochet, encouragé par le roi Charles XIV, vient de former un établissement qui prospère, et qui de jour en jour deviendra plus important.

Le voyageur qui aime à visiter les dépôts littéraires et scientifiques, ne négligera pas de voir le musée des tableaux au château ; la bibliothèque royale, qui renferme plus de 30,000 volumes ; la bibliothèque particulière du roi, si on veut bien lui en permettre l'entrée, ainsi que celle du prince Oscar. M. Lemoine, savant distingué, à qui la Suède doit l'éducation du prince-royal, se fait un plaisir de diriger les Français, ses compatriotes, dans leurs recherches littéraires et scientifiques. Il faut voir la bibliothèque de l'académie des sciences, le cabinet d'histoire naturelle du roi, le cabinet royal des médailles ; l'observatoire, le cabinet d'histoire naturelle de l'académie des sciences, qui était ci-devant au château de *Drottningholm*, et dont tous les objets ont été classés par le grand Linnée, lui-même, suivant sa méthode.

Les spectacles sont peu nombreux ; outre la comédie suédoise, il y avait encore l'opéra, qui offrait une réunion d'artistes distingués pour le chant et pour la danse. Les états, par mesure d'économie, viennent de supprimer ce dernier

spectacle. Il nous semble qu'il y a quelque chose de mesquin dans cette économie. Les bals masqués, qui avaient été supprimés après l'assassinat de Gustave III, viennent d'être repris depuis la cessation du double deuil pour la mort de Charles XIII et de la reine.

Dans les excursions que l'on fera aux environs de Stockholm, on verra à Ulrichsthal la statue en marbre du roi Frédéric.

*Drottningholm*, palais du roi; il est bâti sur le modèle du château de Versailles, et passe pour la plus magnifique des maisons royales de Suède. Il est situé dans une île : parmi les choses remarquables qu'il renferme, il faut voir la galerie des tableaux, les pièces d'eau, les promenades. En allant à *Drottningholm*, on trouve un chemin superbe, souvent taillé dans le roc : on traverse trois ponts, dont un de 1400 pieds de long.

C'est au sommet d'un rocher de granit, dans les jardins de *Drottningholm*, que se trouve le groupe de Castor et Pollux, en marbre de Carrare ce groupe a été placé quelque temps après la naissance du prince-royal, aujourd'hui comte de Gottorp. On prétend que c'est un monument de la reconnaissance de Gustave III, pour l'un de ses mignons, le comte de Muncke, qui, dit-on, ayant été introduit par le roi dans le lit de la reine Sophie-Madelaine, devint père de

Gustave-IV-Adolphe. La statue qui est à droite représente le roi sous les traits de Castor ; celle de gauche, Muncke sous ceux de Pollux. Il n'est personne en Suède qui ne soit persuadé de l'*illégitimité* de la naissance du comte de Gottorp ; on raconte à ce sujet une foule d'anecdotes plus étranges les unes que les autres ; c'est là, dit-on, une des causes secrètes de la révolution de 1809. Cependant Gustave IV sera toujours fils de Gustave III, en vertu de l'axiôme : *ille pater, est* etc.

Carlsberg : maison des cadets de terre et de la marine ; c'est dans cette maison qu'a été élevé Charles XII. Le prince Oscar était au nombre des élèves de cette école militaire. On y voit plusieurs grands tableaux représentant des batailles gagnées par les Suédois ; les portraits et les bustes des grands généraux de terre et de mer que la nation a produits. C'est ainsi que des générations de gloire préparent d'autres générations glorieuses. Tout dans cette maison semble dire :

Nourrissons du dieu Mars, espoir de la patrie,
Sans cesse exercez-vous à vos nobles travaux ;
Entendez dans vos cœurs cette voix qui vous crie :
Les héros dans ces lieux enfantent des héros.

*Haga*, retraite champêtre du roi, bâtie par Gustave III, au milieu d'un parc délicieux; les

jardins sont dans le genre anglais. Le château est élégant, et l'ameublement en est du meilleur goût.

*Frédérichshof :* il faut voir l'orangerie.

*Rosenthal*, maison en bois d'un seul rez-de-chaussée, mais dans une position charmante, aux portes de Stockholm. Le roi avait acquis depuis peu cette propriété, dont il aimait beaucoup le séjour. C'était un but de promenade, pour toute la bonne société de Stockholm ; le roi y offrait souvent des rafraîchissemens aux dames. Rosenthal vient d'être brûlé par accident ; on a sauvé l'ameublement qui était précieux.

Stockholm et ses environs renferment trois sources d'eaux minérales fort estimées.

De Stockholm à Upsal on compte sept milles suédois ; les relais de poste sont :

Rotebo, 2 milles.

Maërstadt, 1 m. 3/4.

Alsike, 1 m. 3/4.

Upsal, 1 m. 1/2.

Upsal, une des plus anciennes villes du nord, où se faisait le couronnement et le sacre des rois de Suède. C'est à l'observatoire de cette ville que les géographes suédois placent leur premier méridien.

Upsal est célèbre par les foires qui s'y tiennent

en hiver sur la glace, et par son synode où les états s'obligèrent à suivre la confession d'Augsbourg.

La population de cette ville est de 10,000 individus; ses édifices remarquables et ses curiosités sont :

La cathédrale, une des plus magnifiques églises, est surtout remarquable par la grandeur et la beauté de son intérieur, à la fois simple et noble : ses tombeaux, ses monumens antiques, ses reliques et le trésor que l'on garde dans la sacristie, la châsse où repose le corps du roi Eric, etc., méritent de fixer l'attention; une simple table de pierre désigne le lieu de la sépulture du grand Linnée. La maison dans laquelle se réunit l'académie Gustavienne, est le plus bel édifice d'Upsal;

Le consistoire académique ;

L'observatoire, le jardin botanique, le manège, le château royal et ses jardins ; — le palais de l'archevêque.

L'université d'Upsal a été fondée en 1476; on y compte environ 500 étudians. S. A. R. le prince Oscar est chancelier et protecteur de l'université. Cette ville renferme deux sociétés savantes, l'académie royale des sciences, et la société de cosmographie.

On visitera la bibliothèque de l'université, qui contient plus de 56,000 volumes et en-

viron 1,000 manuscrits précieux, parmi lesquels on distingue le *Codex argenteus*. Ce monument, extrêmement remarquable par son antiquité, appartenait autrefois à l'abbaye de Werden dans le duché de Berg, d'où il a été apporté dans la bibliothèque d'Upsal; il contient la traduction des quatre évangélistes en langue gothique, faite dans le quatrième siècle par Ulphilas, évêque des Goths, qui habitait dans la Mœsie, et florissait vers l'an 370, sous l'empire de Valens (1). On a été long-temps persuadé qu'il n'existait de la bible d'Ulphilas que les seuls *évangiles* et l'exemplaire précieux qui nous occupe; mais dernièrement on a découvert dans la bibliothèque de Wolfembuttel un autre fragment de la même traduction qui contient une partie de l'épître aux Romains. Knitel, archidiacre de Wolfembuttel, a publié ce fragment qui concourt à prouver qu'Ulphilas avait sans doute traduit toute la Bible.

---

(1) Le célèbre François Junius et Thomas Mareschal en ont donné une édition en caractères pareils à ceux du manuscrit, à Dordrecht, 1665, in-4.° avec des notes. Cette traduction a été de nouveau publiée à Stockholm en 1670, in-4.° avec une version suédoise, islandaise, et le texte latin. J. Christophe Zahn a publié à Leipsick, 1805, en un grand vol. in-4.° une édition des quatre évangiles d'Ulphilas avec un fragment de l'écriture *mœso-gothique*.

Quant au manuscrit d'Upsal, on le nomme *Codex argenteus* d'Ulphilas, parce qu'il est écrit en lettres d'or et d'argent.

Le premier livre imprimé en Suède en 1483, par un Allemand nommé Snoll.

Le cabinet de curiosités; — le cabinet de médailles ou le musée que Gustave-Adolphe fit transporter d'Augsbourg.

Le cabinet d'histoire naturelle, rangé par Linnée; le roi Charles-Jean vient de l'enrichir d'une magnifique collection d'oiseaux du Brésil; le cabinet minéralogique, où l'on remarque un superbe morceau d'or natif; — le cabinet d'instrumens de physique; le théâtre anatomique; les collections de l'observatoire, etc.

La collection intéressante du célèbre Runberg.

On trouve aux environs d'Upsal, Gahna Upsala, où l'on voit des tombeaux antiques; les pierres de Mora, où se faisait autrefois le sacre des rois de Suède; les mines de fer de *Dannemora*.

## ROUTE D'ELSENEUR A CHRISTIANIA, EN NORWÈGE.

Quand on arrive en Suède par le Sund, on s'arrête ordinairement à Elseneur pour acquitter les droits du Sund qui sont dus au roi de

ter les droits du Sund qui sont dus au roi de Danemarck. On peut considérer ce dernier royaume comme étant en possession des clefs de la Baltique, parce que tous les navires qui entrent ou qui sortent de cette mer sont obligés de passer par les Belts ou par le Sund. Les douanes établies par cette puissance à Frédéricia, sur le petit Belt, à Nyeborg sur le grand, et à Elseneur sur le Sund, forment, par leur produit, un des principaux revenus de la monarchie danoise.

Elseneur, en danois Helsingoer, est une ville importante en raison de sa situation; on a cru long-temps que son château, nommé Cronembourg, commandait le détroit de manière à en interdire le passage. L'amiral Nelson a prouvé que ce prétendu commandement était illusoire. La largeur du Sund est évaluée à 1331 toises, c'est-à-dire 100 toises de moins que celui de l'Hellespont. Le passage d'Elseneur à Helsingborg est de 30 à 60 minutes. L'avidité des bateliers est extrême; malgré le tarif qui fixe à cinq marcs les frais de l'embarquement d'une voiture, ils en exigent souvent douze et plus.

Le débarquement est difficile à Helsingborg, n'y ayant ni port, ni machine pour enlever les voitures. Le gouvernement de Suède a fait commencer des travaux pour rendre ce point abordable. Avant de partir d'Helsingborg pour pé-

nétrer dans le nord du pays, on fera bien de faire une petite excursion dans le sud, afin de connaître la province de Scanie, l'une des plus intéressantes de la Suède.

Sur le chemin d'Helsingborg à Ramlosa, on remarque un monument antique, une grande pierre avec des caractères runiques. On passe auprès de la forteresse de Landskrone, et des plaines dans lesquelles le roi fit camper l'armée suédoise au printemps de 1819.

*Malmoë*, place forte et ville fort commerçante vis-à-vis de Copenhague, dont on voit le port rempli de vaisseaux; il faut visiter la salle de la société de *Knut* et ses tableaux. On remarque dans les environs de cette ville beaucoup de ces monticules coniques, tombeaux des anciens héros du Nord. On les appelle collines des géans. Sur le chemin de Malmoë à *Lund* il y en a un qui a été ouvert; on y trouva une grande épée que l'on garde à la bibliothèque de Lund.

On rencontre souvent sur les collines des géans, dans la Scanie, des monnaies antiques qui méritent l'attention des curieux. Un paysan en a trouvé auprès de Malmoë, qui paraissent dater du temps où *Olof Skotkouung* vint en Suède avec le roi de Danemarck. On y lit cette inscription : *Adalrik, rex Angliæ.* Elles sont du

reste semblables à certains jetons qui se trouvent gravés dans le cabinet des médailles publié par Banner.

On a découvert sur une de ces mêmes collines un crâne d'homme percé d'une espèce de poignard fait de pierre d'agathe, sorte d'arme dont les peuples du Nord faisaient usage.

*Lund* est une ville d'université; on y compte environ 300 étudians. La cathédrale est un bâtiment gothique remarquable.

Il faut visiter la bibliothèque de l'université, où l'on montre un médaillon curieux, la grande épée dont nous avons parlé, un ancien manuscrit de Virgile, et le crâne de *Descartes*.

Il faut encore voir le jardin botanique et l'observatoire.

( Long. 30.° 57' 0". Lat. 55.° 42' 13 ". )

D'Helsingborg à Fleminge, 1 mille.

Engelholm, 1 m. 1/2.

Margaretha-Torp, 1 m. 1/4.

Karup, 1 m. Il faut beaucoup monter et descendre en allant de Margaretha-Torp à Karup; en passant sur la cîme de la montagne de Hollands-Tus, on a la vue d'un horizon immense jusqu'à Falkemberg.

De Karup à Laholm, 1 m. 1/4 : belle chûte du Logastrum. Laholm possède une grande fabrique d'étoffes de laine.

Helmstade, 2 m. 1/4. La grande place est assez belle.

Quibille, 1 m. 1/4.

Sloinge, 1 m. 1/4.

Falkemberg, 1 m. 1/2. On y voit un pont de pierre long de soixante toises. Il y a ici une pêche aux saumons.

Marup, 1 m. 1/4. Chemin sablonneux.

Warberg, 1 m. 7/8. Le port de Warberg est le meilleur de cette côte. Le vieux château sert de prison; l'une de ses tours renferme une rampe singulière. Dans les villages par où l'on passe, on remarque des fabriques de draps et de toiles grossières.

Bucha, 2 m.

Alsa, 1 m. 1/2.

Kingsbacka, 1 m. 1/2. La pêche aux saumons est très-curieuse et mérite d'être vue.

Kjarra, 1 m. 3/4.

Gothembourg, 3/4 de m. La population de cette ville est de 22,000 âmes, en y comprenant celle des faubourgs. Avant d'arriver on est visité à la douane. La ville, où il se fait un commerce considérable, est jolie, et ressemble beaucoup aux villes hollandaises. Toutes les maisons de Gothembourg sont assurées à Londres, contre l'incendie. Une portion de la ville, qui était en bois, ayant été brûlée il y a

quelques années, a été reconstruite en pierre aux dépens des compagnies anglaises. Il faut voir les quatre grands ponts; l'église suédoise et sa coupole; l'église allemande, le collége et sa bibliothèque; la maison de ville; la maison de la compagnie des Indes; le *landshoesding;* la maison d'inoculation, établissement que l'on doit à la philantropie des francs-maçons de Gothembourg; le petit château gothique de Westgothu-Leyon et le donjon de Cronau; le wauxhall et les promenades de Carls-Port; le jardin et la rafinerie de Sahlgren; la belle vue de la cîme d'Otterhollen; Gothembourg posséde une société de sciences et belles-lettres.

La position du port de Gothembourg, à l'entrée de la Baltique et sur la mer du Nord, est des plus favorables; on y remarque une affluence continuelle de navires; une correspondance non interrompue au moyen de paquebots très-commodes, se fait entre Gothembourg et *Harwich*, en Angleterre. Le grand avantage qu'il y a de s'embarquer sur ces paquebots, c'est qu'ils sont extrêmement sûrs; ils sont très-bons voiliers; l'équipage est nombreux; et les matelots ont acquis, par une longue habitude, une si grande connaissance de la mer du Nord, que dans cette traversée toute idée de danger serait déraisonnable : depuis un siècle, aucun de ces

bâtimens n'a péri, quoiqu'il y en ait plusieurs par semaines qui partent et reviennent ; ce qui prouve combien les voyages par mer sont peu dangereux quand les vaisseaux et l'équipage sont tels qu'ils doivent être. Dans les paquebots anglais, les deux chambres et les deux cabinets contiennent ordinairement vingt-six lits pour les passagers qui ont soin de marquer chacun le leur. Tout est de la plus grande propreté. La chambre de devant est boisée avec goût, et décorée de miroirs ; les lits placés dans les côtés sur deux files, l'une au-dessus de l'autre, comme deux rangs de loges, sont pourvus de tout ce qui est nécessaire : bons matelas, courtes-pointes blanches, jolis coussins, rideaux propres ; tout, jusqu'au vase de nuit, de porcelaine anglaise, s'y trouve réuni pour la commodité des passagers. Lorsque l'on veut se coucher, on ôte la planche qui ferme ces loges par devant ; mais les matelots ont soin de la remettre pour empêcher qu'on ne tombe ; une personne y est couchée commodément, et peut au besoin s'y mettre sur son séant : en général tout cela est fort bien arrangé.

De Gothembourg on se rend à Lahall, 3/4 de mille. On remarque le fort Bohus sur le sommet d'un rocher, au milieu de la rivière de *Goëta-Elfve*.

Cattleberg, 1 m. 1/4.
Edet-Luck, 1 m. 3/4.
Forss, 1 m.
Gerdheim, 1 m.

Trollhaëtta, 1 m. Les superbes cataractes et les écluses de Trollhaëtta sont justement célèbres. On traverse le *Goëta-Elfve* sur des bateaux très-légers; on aura soin de se mettre du côté du hameau de Trollhaëtta, attendu qu'on ne voit rien de l'autre côté, à cause des montagnes dont la rivière est bordée. Au-dessous des cataractes est le magasin des fers. Il faut commencer par le haut, c'est-à-dire par le hameau même où sont les moulins à scie, et redescendre jusqu'aux cataractes dont on aura la vue entière, qui est très-pittoresque, non-seulement par les différentes chûtes, mais par les rochers que l'on voit de tous côtés. Le canal, pour éviter les cataractes et faire communiquer la partie navigable du *Goëta-Elfve* avec le lac Wéner, est d'un quart de mille suédois. C'est un ouvrage merveilleux entièrement taillé dans le roc vif; deux canaux, en Europe, rivalisent seuls avec celui de Trollhaëtta, le canal du Midi, en France, et celui de Bridgewater, en Angleterre. Le roi *Charles-Jean* en fait continuer les travaux avec activité; les états ont assigné, pour cet objet, des sommes considérables. On présente au voyageur qui vi-

site les cataractes et le canal de Trollhaëtta un livre dans lequel il inscrit son nom et ses réflexions ; ce livre est rempli de sentences en vers et en prose dans toutes les langues de l'Europe ; il s'en trouve aussi en grec, en latin, en hébreu, en arabe. Voici les vers que j'écrivis sur les lieux, en août 1818.

J'ai vu dans Trollhaëtta le vieux fleuve des Goths
Mugir, et sur les rocs précipiter ses flots.
Au milieu du fracas de la vague écumante
J'entendis du Wéner la voix retentissante :
» Mortel, arrête ici ! ton art audacieux
« Prétend-il enchaîner la nature en tous lieux ? »
Mais qui pourrait de l'homme arrêter le génie?
A ses doctes calculs l'onde s'est asservie ;
Les rocs se sont ouverts, et déjà sur ses eaux
Le Wéner étonné voit flotter des vaisseaux.

Sur le chemin de Trollhaëtta à Wenersborg, on traverse le pont de *Rounom*, et on admire la belle chûte du *Goëta-Elfve*.

Wennersborg, 1 m. 1/2. La ville est fort jolie et commerçante ; le château est un beau bâtiment ; le lac *Wéner*, qui donne son nom à la ville, est le plus grand des lacs de la Suède.

Almas, 1 mille.
Rakneho, 1 m.
Herrstadt, 1 m. 3/4.
Quistroëm, 1 m. 1/2.
Swarteborg, 1 m. 1/4.
Ratalshed, 1 m.
Hede, 1 m. 1/4.
Skjatleryd, 1 m. 1/8.
Wick, 3/4 de m.
Est, 1 m.

Stroëmstadt, 3/4 de m. Depuis Uddewalla jusqu'à Stroëmstadt, on parcourt des contrées romantiques; vue de la mer, dont on rencontre souvent de petits bras. Le *Swinsund*, enclavé entre de hauts rochers, se présente fort pittoresquement du sommet d'une montagne escarpée, sur laquelle on passe; aux deux bords se trouvent les douanes suédoise et norwégienne, auxquelles il faut exhiber ses passeports.

Hogdal, 1 m. 1/4.
Hell, 1 m. 1/2.

Frédérichshal, 7/8. Vue de l'île de *Son*. Cette ville forte offre un bel aspect. La maison de ville, l'église de Sainte-Croix et la rafinerie, sont de beaux édifices; il y a ici nombre de fabriques, et l'on y fait un commerce considérable, surtout en planches. Il faut voir l'endroit où Charles XII termina, en 1718, sa vie et sa carrière romanes-

que et militaire; on doit être muni, pour cela, d'une permission du commandant; le monument élevé n'existe plus, il a été remplacé par une petite croix blanche.

Guslund, 1 m. 1/2;

Thune, 1 m. 1/4;

Kaelshuset, 1 m. 1/2;

Wilingen, 1 m. 1/4. Non loin de *Borge* est une baie où l'on pêche le *hundebaands-flyndres*, poisson de la grosseur d'un hareng et fort délicat. Le lac de Vandsoë, renommé par ses anguilles et par la tradition du *Noeck*, le Protée de Norwège.

Soner, 1 m. 1/2;

Sundbije, 1 m.

Korsegarthen, 1 m.

Schutsjoryd, 1 m.

Toute cette route jusqu'à *Christiania* est des plus romantiques; on ne saurait refuser à la Norwège l'épithète de la Suisse du Nord. Le *juniperus camomis* de Linnée croît en abondance dans les environs de *Moor*, et réjouit l'œil par sa belle verdure. Cette ville renferme un grand nombre de moulins à scie, une fonderie de canons et de poëles de fer. L'église est assez belle. La situation de Moor est très-sauvage, et riche en chûtes d'eau. On y pêche beaucoup de saumons. Les auberges de Schutsjoryd sont fort bonnes, ce qui est assez rare dans le pays.

Christiania, 2 m. 1/2. Une heure avant d'arriver dans cette ville, on découvre l'une des plus belles vues de l'Europe, et l'un des ports de mer des plus pittoresques. La population de Christiania est de 9,000 habitans, d'après le dénombrement de 1801. Il faut visiter : l'église paroissiale, la maison de correction, où sont des fabriques de toiles et de mouchoirs. Les vues superbes de deux maisons de campagne de MM. les barons d'Auker; la salle de spectacle et des concerts; les papeteries, les corderies, les savonneries, etc. On mange en hiver, à Christiania et dans cette partie de la Norwège, beaucoup de chair de *renne*.

D'Elseneur à Christiania, on a fait par la route que nous avons parcourue 64 m. 1/2 suédois, environ 193 lieues de France.

Si l'on poursuit sa route jusqu'à Bergen, belle et grande ville de 19,000 habitans qui font un grand commerce, et qui a un port très-sûr, il ne faut pas oublier d'aller voir les beautés du paysage de Nygaard, jardin planté d'après les dessins d'un Allemand, feu M. *Foswinkel*.

# ESQUISSE D'UN VOYAGE EN LAPONIE.

ARRIVANT à Luleo, une des villes de la Westrobothnie, à 15 milles de Tornéa (1), et voulant continuer sa route vers les provinces

(1) La ville de Tornéa est située au 65.e degré 51 minutes de latitude sur une presqu'île du fleuve du même nom, près de son embouchure, et à l'extrémité septentrionale du golfe Bothnique. Elle tient au continent vers le nord par une langue de terre très-basse qui disparaît, pour peu que les eaux du fleuve s'enflent. On y voit une ancienne église, premier point des observations de Maupertuis. En deçà du fleuve est l'église de la paroisse de Neder-Tornéa; c'est du haut de la tour de cette église qu'on voit la ville. Au milieu du fleuve est un paysage charmant. Pendant le solstice, on découvre encore à minuit la partie supérieure du disque *du soleil.*

SOLEIL A MINUIT.

Il était minuit, et le soleil touchait au sommet d'une haute montagne, qui en cachait le bord inférieur; la nature en suspens attendait la décision de cet astre, s'il abandonnerait la terre aux ombres de la nuit, ou si, reprenant son cours bienfaisant, il continuerait de l'éclairer.

Nous remarquâmes l'ombre d'un rocher sur un autre,

de la Laponie, vers les Alpes norwégiennes ou monts *Fjallens* (1), pour se rendre en Norwège, il faut aller au vieux *Luleo*, situé à un mille du nouveau. A un quart de mille, se trouve la rivière de Luleo, sur laquelle on fera trois milles en bateau; on est obligé ensuite. de faire à pied un mille et plus à travers une forêt aride et sablonneuse, à cause de la grande rapidité de la rivière, à cause des pierres et des rochers qui empêchent les bateaux d'y passer. Enfin on revient au bord de la rivière, et reprenant un bateau on fait plus de quatre milles, jusqu'à une cataracte peu élevée, où l'on pêche annuelle-

---

pour observer le mouvement du soleil; en quelques minutes nous vîmes que l'ombre avait baissé, preuve que le soleil se levait.

Bientôt le chœur réuni des oiseaux célébra un matin, qu'aucune nuit n'avait précédé.

Malheur à l'homme insensible, qui ne serait que légèrement touché en assistant à ce spectacle ! pour moi, j'en conserverai toute ma vie un délicieux souvenir.

( *Skjoldebrand. Voyage au cap Nord.* )

(1) Voici quelques observations extraites des Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, qui donnent une idée de la rigueur des hivers dans ces régions.

A Tornéa, l'an 1760, le 23 janvier à sept heures du matin, le froid était de 42 degrés $\frac{1}{2}$ de Celsius, 34 de Réaumur. A 9 heures du soir il était de 50 $\frac{1}{2}$ de Celsius, 40 $\frac{1}{2}$ de

ment quelque milles barils de saumons. De cet endroit, faire à pied deux milles, et ensuite trois milles sur la rivière avec les bateaux qu'on trouve à chaque station désignée. A onze ou douze milles de *Luleo*, on entre dans la Laponie ; il y a encore six milles jusqu'à l'église appelée *Jockmock ;* en quatre ou cinq jours on peut pénétrer au travers des forêts et des marais, et l'on arrive enfin à la maison du curé. Cette église, bâtie depuis un siècle, est située dans un champ inégal, et environnée d'un grand bois de pins et de sapins. La mine de fer de *Gelliwari*,

---

Réaumur, et à minuit de 69 de Celsius 55 $\frac{1}{4}$ de Réaumur. Vent du nord, presque calme, aurore boréale. Le même jour à Jukasjervi, situé environ à 2 degrés de latitude plus au nord, et à un demi degré de longitude à l'occident, le froid était de 51 $\frac{1}{2}$ degrés de Celsius ; 41 $\frac{1}{4}$ de Réaumur, tandis qu'à Utsjoki, encore à deux degrés de latitude plus haut et presqu'à 3 degrés de longitude à l'orient de Tornéa, le mercure était tout-à-fait descendu dans la boule. Ce thermomètre était gradué à 89 degrés au-dessous du point de congélation.

Maupertuis avait observé à Tornéa un froid de 37 degrés de Réaumur, 46 de Celsius ; et selon de l'Isle (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*), l'an 1749, le 14 novembre à Jeniscisk en Sibérie le froid avait été de 70 degrés de Réaumur, 87 $\frac{1}{4}$ de Celsius.

la plus considérable de la Laponie, est située à six ou sept milles à l'ouest de *Jockmock*.

En continuant son voyage vers les Alpes, il faut, de la maison du curé, faire un mille à pied, traverser un lac de la même longueur, puis marcher encore deux milles; on vient après vers un autre lac; pendant la nuit on trouve des gîtes passables chez les habitans, colonie venue autrefois de Westrobothnie, et que le gouvernement a encouragée à s'établir en Laponie. De ce lac, on marche deux milles et demi, et enfin on traverse un troisième lac. Tout près de ce dernier est une montagne au pied de laquelle se voit une caverne consacrée par les anciens Lapons à quelques-unes de leurs divinités. On trouve aussi une grande quantité de cornes de rennes dans la caverne, restes des anciens sacrifices des Lapons; l'ouverture en est tellement voisine du lac, qu'on peut y entrer en bateau.

Ayant passé le lac, et fait deux milles à pied, on traversera un autre grand lac de quatre milles, après quoi on sera rendu à une autre habitation appelée *Tiomotis*; à un quart de mille de cette habitation se trouve une mine de cuivre abandonnée appelée *Cuivre-montagne* (*Kuperberg*); de *Tiomotis* on marche deux milles par les forêts pour venir au lac de ce nom qu'il faut traverser en se dirigeant vers les *Alpes boréales*

ou *monts Fjallen* qu'on aperçoit à la distance de huit à dix milles, à cause de leurs sommets couverts de neige. On arrive près d'une roche d'une hauteur extraordinaire, que sa forme a fait nommer la Chaise; un peu plus loin on découvre la belle cascade décrite dans les actes d'Upsal, laquelle tombe rapidement avec un grand bruit sur le bord du lac. On arrive enfin à une autre église de cette province; elle est située au pied des Alpes, dans un endroit tellement agréable que l'auteur de l'*Atlantica* y plaçait le paradis terrestre! mais hélas! ce paradis ne peut l'être que dans deux ou trois mois de l'année; car pendant tout le reste, les beautés de la nature y sont livrées à la rigueur des frimas ou ensevelies sous la neige, à plusieurs pieds de hauteur.

Si l'on désire passer les Fjallens, il faut franchir la première montagne, la plus haute de toutes, la montée est d'environ un mille; du sommet de cette montagne, on jouit d'une vue très-étendue et très-pittoresque de toute la province qui se présente comme un plan immense, au fond duquel les sommets des Alpes s'élèvent et se perdent dans les nuages (1).

---

(1) Skjoldebrand a observé dans les déserts de la Laponie le chant d'un oiseau dont l'expression funèbre et mélo-

Il faut de dix à douze jours au moins pour traverser les Alpes, et venir en Norwège. Il est nécessaire d'être pourvu d'une tente et de vivres. On trouve assez ordinairement çà et là des Lapons avec leurs troupeaux dans les vallées les plus fertiles. Ayant passé les Alpes, les neiges, les glacières, les rivières profondes, etc., on peut descendre en Norwège, au 68^e^. degré de latitude, et arriver enfin à la mer du Nord.

Les savans ont long-temps présumé que les plus hautes montagnes de l'Europe étaient en Norwège ; mais les observations de Busch, de Wuhenberg de plusieurs autres, ont appris que leur plus grande élévation, bien loin de l'empor-

---

dieuse porte dans l'âme une mélancolie dont on ne peut se défendre surtout quand on écoute ces sons plaintifs pendant le silence de la nature et à la lueur solennelle du soleil de minuit. Cet oiseau est le *motacilla luscinia ;* son chant est peut-être le seul chant d'oiseau qu'il soit possible d'exprimer en notes : le voici tel que nous l'a donné M. Skjoldebrand.

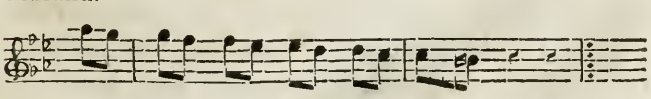

Ce passage se repète, dit M. Skjoldebrand, plusieurs fois d'un son clair et harmonieux, dont retentissent les forêts et les montagnes; il est enfin suivi d'un gazouillement qui me paraissait toujours en ton mineur, et que je tâchai envain de noter.

ter sur celle des Alpes, dépassait au plus la moitié de l'élévation des principales cîmes de cette chaîne. Au reste, si la Norwège doit renoncer à la possession des plus hautes montagnes du continent européen, elle peut, en revanche, se glorifier de renfermer la chûte d'eau la plus grande et la plus remarquable qui existe, car elle l'emporte de beaucoup sur celle du Rhin, près de Schafhouse, et du Niagara dans l'Amérique septentrionale. Comme cette chûte est située dans l'intérieur du pays et dans une contrée peu explorée par les voyageurs, elle était restée à peu près inconnue. Le professeur Esmark en a fait la découverte il y a quelques années ; elle a été reconnue en 1812 par Schow et trois autres voyageurs qui visitèrent le Tellemark ; ils en ont donné une description que nous allons citer: « Cette chûte se nomme, en langue du pays, Rinkan-fossen, c'est-à-dire chûte fumante ; dénomination qui lui vient apparemment de l'immense nuage de vapeurs formé par les gouttes d'eau en évaporation qui ressemblent à une fumée. Quoique nous fussions en été, temps où cette cascade n'est pas aussi considérable qu'au printemps, moment de la fonte des neiges, ce magnifique spectacle de la nature, vraiment imposant, nous imprima un étonnement mêlé d'une sorte d'effroi. Cette immense

nappe d'eau est proprement composée de trois chûtes, deux sur des plans inclinés, dont chacune séparément ferait une cascade telle que l'on en voit rarement une pareille. Enfin, la dernière chûte se précipite perpendiculairement. D'après la mesure du professeur Esmak, ce dernier saut est de huit cents pieds de hauteur. Ordinairement les cascades les plus hautes ont un volume d'eau peu considérable, et celles, au contraire, qui en ont un très-grand, tels que le Niagara et le Rhin, ne sont pas les plus remarquables par leur hauteur; le Rinkan-fossen, au contraire, réunit un volume d'eau immense à une élévation prodigieuse. La masse d'eau est fournie par le Maanelv, rivière considérable qui, à peu de distance de la cascade, se décharge dans le lac Miosen, ou Mioswatten, dont la longueur est de huit à dix milles d'Allemagne. »

Pour donner des renseignemens exacts et précis sur les Lapons, ce peuple singulier, qui habite l'extrémité de notre continent, nous allons extraire, en l'abrégeant, ce que dit des Lapons le colonel Skjoldebrand, dans son Voyage au cap Nord.

L'histoire ancienne des Lapons est couverte des ténèbres les plus épaisses, *puisqu'il n'est pas permis de penser qu'ils sont, ainsi que leurs*

*rennes, originaires de leur pays, hors duquel ni les uns ni les autres ne peuvent vivre.* On peut supposer qu'ils descendent des *Samoyèdes* avec lesquels ils ont des points de ressemblance physique très-prononcés, et une assez grande conformité de mœurs.

On trouve dans une ancienne histoire, appelée *Fundin noregur*, où il est question de la famille de Fornioter (régnante avant Odin, dans le nord, et probablement en Finlande), que Nore, fils de Thor, ayant entrepris une expédition pour chercher sa sœur *Goa* ou *Goja*, enlevée secrètement à l'occasion d'un sacrifice, fit le tour du golfe Bothnique, et rencontra un grand nombre de Lapons qui voulurent lui disputer le passage, mais qui furent vaincus et dispersés; c'est apparemment la première fois qu'il est fait mention des Lapons; mais l'auteur de cette histoire est inconnu, ainsi que le temps où il l'écrivit.

Un écrivain islandais, de qui nous avons les monumens les plus estimés de l'histoire du Nord, Sturleson, qui écrivait en 1707, ne fait aucune mention de ce Fundin noregur. Saxon le grammairien, qui florissait vers l'an 1190, est le premier qui donne à ce peuple le nom de *Lapp* ou *Lapon*. Avant Saxon, on l'appelait *Finnor* ou *Skréfinnar*, c'est-à-dire *Finois · glisseurs*; l'origine du mot lapp est aussi obscure que celle

du peuple qu'il désigne, et qui le regarde comme une injure. Dans la langue laponne, le mot lapp signifie *exilé*, *proscrit*, *banni*; dans la langue finoise, le mot lappi désigne un sorcier ou magicien. On sait que les Lapons passaient autrefois pour de très-grands sorciers, et qu'ils étaient en possession de vendre du *vent* aux voyageurs; ils en avaient toujours un magasin dans des espèces de tambourins qu'ils nommaient quobdas ou kannus : tambourins qu'ils frappaient avec un marteau de corne de renne, afin d'en faire sortir le vent que désirait l'acheteur. Ce commerce est bien tombé à présent, car il n'y a presque plus de sorciers en Laponie, et certes c'est dommage.

Selon Sturleson, et après lui Petrus Claudi, les Lapons, *Finnor*, du temps d'Erick Segersall (le victorieux), de Harald Harfager (à la belle chevelure), et avant ce temps, étaient indépendans de leurs voisins, et gouvernés par des rois de leur nation. Celui qui régnait alors et le seul dont le nom soit connu, s'appelait *Mottle*.

Une jeune fille, nommée *Gunilde*, fut envoyée par son père Odzor-Huide chez ce prince, pour s'instruire dans l'art de la magie.

Le premier roi de Suède, qui voulut subjuguer les Lapons, fut Magnus Ladulus; ce surnom, qui signifie le *loquet des portes*, fut donné à Magnus,

parce que sous le règne de ce prince, l'ordre qu'il avait établi et l'activité de son gouvernement, était cause que la plus grande sûreté régnait en Suède, et que l'on pouvait se passer de serrures et des *loquets des portes*. N'y aurait-il pas quelque rapport entre le mot *ladulos* et le vieux mot *cadaulo*, dont on se sert encore dans quelques provinces méridionales de la France pour désigner un *loquet*.

Un peuple nomade, dispersé dans un vaste pays inculte, et d'un accès très-difficile, n'était pas aisé à dompter par la force des armes. Magnus, pour ne pas exposer son armée à périr dans les déserts, abandonna cette entreprise aux Birkarles, peuplade de la Vestrobothnie, qui se chargèrent d'assujettir les Lapons, à condition de rester maîtres de leur pays, et de payer un tribut de peaux de petits gris en forme d'hommage à la couronne de Suède. Les Birkarles soumirent donc les Lapons à leur joug, et opprimèrent cruellement ce malheureux peuple pendant trois siècles, jusqu'au règne de Gustave Wasa. Ce héros, après avoir délivré sa patrie, y rétablit l'ordre, et abolit toute sorte d'oppression ; les malheureux Lapons ayant fait parvenir leurs plaintes jusqu'à lui, il les trouva fondées, et fit emprisonner à Tornéa, le chef des Birkarles, Henric Larsson, qui fut condamné à payer de grosses amendes.

Depuis ce moment les Lapons paient leurs tributs immédiatement à la couronne de Suède, et obtiennent entière liberté de commerce.

Depuis les premiers temps où les Lapons avaient été soumis aux Suédois, on n'avait cessé de faire des efforts pour les convertir à la religion chrétienne.

Vers l'année 1400, Eric de Poméranie avait ordonné au chapitre d'Upsal, de leur donner des prêtres, et l'on trouve encore chez eux quelques cérémonies qui appartiennent à la religion catholique. Mais leur vie ambulante rendit longtemps tous ces soins inutiles, et le paganisme fut la religion dominante jusqu'au règne de *Gustave I.*[er] Les dieux qu'adoraient les Lapons étaient : *Thiermes*, qui répond au *Thor* des anciens Scandinaves et au Jupiter des Grecs : c'était le dieu du tonnerre ; après lui venait *Stor Junkare* qui présidait à la chasse et à la pêche. On jugera par là que les Lapons ne négligeaient pas son culte.

Le troisième dieu était *Baive* ou le soleil ; ils le nommaient la cause de l'existence des êtres vivans, et lui rendaient de grands honneurs. Nous n'entrerons pas dans le détail du culte et des superstitions de ces peuples : ces choses ont été décrites par un grand nombre d'auteurs que l'on peut consulter.

Vers le milieu du seizième siècle, une grande partie de la nation adorait encore en secret les idoles, quoique faisant publiquement profession de la religion chrétienne. Maintenant le paganisme est presque entièrement détruit, plutôt par la persuasion que par la violence. Toute la Laponie est divisée en paroisses d'une étendue convenable, et dont chacune a des prêtres et des églises (1).

---

(1) Voyez sur les Lapons, *Mentelle*, tom. 2. Le voyage de Skjoldebrand et celui de son compagnon Joseph Acerbi; ce dernier voyage a été écrit en anglais traduit en français par Joseph Lavallée; 3 vol. in-8°. avec gravures, Paris, 1804. Voyage en Laponie par Canut Leems; ce voyage a été traduit en latin à Copahengue, en 1767. Voyage de deux Français dans le nord de l'Europe, Paris, 1796, 5 vol. in-8°.; le deuxième volume traite de la Suède; les auteurs sont MM. Fortia et Beaujolin; Travels into Poland, Russia, Sweden and Danmarck, by W. Coxe. London, 5 vol. in-8°. Reise durch einige schwedische Provinzen bis zu den Wohnplazet der Lappen : mit malexischen Ausichten, von J. W. Schemidt, Hambourg, in-8°. 1801.

Regnard, Maupertuis, Tornæus, Schefferus, Hogstrom, Lindheim, Jhre, Linnée, l'Evêque, Georgio; Butzen de la Martinière, Blefkenius, Outhier, Kingsted, Rudbeck et le professeur Porthan, dans ses recherches insérées dans les actes de l'Académie de Stockholm, quatrième partie.

# DE LA LITTÉRATURE

## ET DES ARTS EN SUÈDE.

Nous avons eu l'occasion, en parlant des poëtes scaldes et du législateur Odin, de remarquer que, dans un temps où la plus grande partie de l'Europe était encore plongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, le Nord en général, et la Suède en particulier, cultivaient déjà la poésie, les lettres et les arts.

La mémoire des événemens les plus intéressans de ces temps reculés a été conservée dans les poëmes historiques des Scaldes et dans leurs écrits appelés *sagor*, monumens authentiques qui attestent tout à la fois et le génie de leurs auteurs et les exploits des anciens Scandinaves.

L'étude des antiquités du Nord serait une source inépuisable de vérités historiques qui dissiperaient les ténèbres dont se trouve enveloppé le berceau de l'histoire européenne. Aux témoignages des Grecs et des Romains, nos seuls guides jusqu'à ce jour, viendrait se joindre celui

des Scandinaves, et plus d'une question indécise pourrait être résolue à l'aide du témoignage des écrivains septentrionaux dont les ouvrages sont inconnus à la plupart des savans modernes.

La même cause qui priva le monde de l'héritage des lumières de l'antiquité, *le fanatisme*, qui anéantit l'immense dépôt des connaissances humaines accumulé dans la bibliothèque d'Alexandrie, nous a privé également des monumens historiques et des documens sur l'état des sciences et des arts dans le Nord, dans les temps reculés. Les écrits des Scaldes étaient, comme on le sait, en caractères runiques, espèces d'hiéroglyphes ou signes stéganographiques qui ont précédé l'invention des lettres grecques, et dont on fait remonter l'origine aux premiers âges du monde. Ces caractères cessèrent d'être en usage vers l'an 1000 de notre ère. Eric Schroder rapporte, dans la préface de son Lexique latino-scandinave publié en 1637, ce passage, tiré d'un ancien manuscrit : « Olaüs, roi de Suède, attribuant aux caractères runiques la difficulté qu'éprouvait la religion chrétienne pour s'introduire dans son royaume, assembla, en l'an 1001, tous les grands de son pays : on convint unanimement de leur substituer les lettres romaines, et le roi fit brûler tous les livres relatifs à l'idolâtrie. Malheureusement la majeure partie de

ceux qui contenaient l'histoire et les antiquités de la nation, fut comprise dans la proscription générale. »

Il est probable que ce fut à cette époque que périrent les ouvrages d'une foule de savans et de Scaldes dont les noms seuls sont parvenus jusqu'à nous ; les caractères runiques tombèrent dans un oubli absolu jusqu'en 1598 que le célèbre antiquaire suédois, Jean Buræus, les retrouva sur différens monumens d'astronomie et d'architecture, tels que des tombeaux et cippes. Sans les travaux de ce savant, les caractères runiques ne seraient encore qu'une stéganographie obscure et mystérieuse, telle que les hiéroglyphes des antiques habitans de l'Egypte.

D'autres savans complétèrent les connaissances sur les runiques, et donnèrent la clef d'une langue sans laquelle il est impossible d'étudier avec succès l'histoire des antiquités du Nord. La connaissance de cette langue s'est jusqu'à ce jour concentrée presque exclusivement dans les académies ou les universités du Danemarck et de la Suède. Le roi Charles-XIV-Jean, qui n'oublie rien de ce qui peut contribuer à l'illustration de la Suède et à la propagation des lumières en Europe, a fait rassembler sur les antiquités scandinaves et sur les monumens *runiques* des renseignemens précieux. M. *Jzarn*, inspecteur de

l'université de France, qui voyage pour rassembler des documens utiles aux sciences et aux lettres, en pourra profiter avec d'autant plus d'avantage, qu'il se trouve dans ce moment à Stockholm, et que le roi l'honore de ses bontés. La bibliothèque du Roi, très-riche en manuscrits scandinaves, possède tous les *sagor*, les chroniques et les diplômes antérieurs au règne de Gustave Wasa, ainsi que plusieurs beaux manuscrits d'auteurs anciens, et quelques-uns du moyen âge. Parmi ces derniers, le plus remarquable est un *évangéliaire* grand in-folio, avec des lettres initiales en or, appelé de là le *Codex aureus* (1). Ce manuscrit a été acheté à Madrid, en 1690. Un autre livre très-remarquable de la bibliothèque du Roi est le *Codex giganteus*, ainsi nommé à raison de son énorme grandeur; il a été pris à Prague pendant la guerre de trente ans, par le feld-maréchal comte de Konigsmarck; il a deux aunes de long et une largeur proportionnée. C'est une espèce de bibliothèque : il contient, outre la Bible latine, les antiquités judaïques de Josèphe, Isidore, etc., et encore le *Cosmæ Pragensis chronicon Bohemæ*. Ce livre est terminé par un traité de magie, orné de la figure

(1) Il ne faut pas confondre ce manuscrit avec le *Codex argenteus* dont nous avons parlé, page 63.

du diable, enluminée. C'est de cette figure que l'on a donné à ce livre gigantesque le nom de *Bible du diable.* Nous ferons observer, à l'occasion de ce livre qui est un des trophées des victoires des Suédois en Allemagne, ainsi que beaucoup de statues et de tableaux qui décorent les Muséum et les palais du roi de Suède, que les Français ne sont pas les seuls, parmi les peuples guerriers, qui aient fait tourner le résultat du succès de leurs armes au profit des établissemens littéraires et de ceux des beaux-arts. Les progrès des sciences et des lettres semblent avoir constamment été l'objet de la sollicitude des souverains de la Suède depuis le règne du grand Gustave.

Gustave Wasa donna une nouvelle forme au gouvernement, à l'état et à l'église ; la liberté de penser, qui en résulta, contribua à allumer le flambeau des lumières et de la philosophie ; mais il ne pouvait encore jeter que de bien faibles étincelles dans un siècle absorbé presque tout entier par les disputes de la scholastique et de la controverse. Gustave-Adolphe donna un plein essor à l'esprit national, et le mit à même de se développer et de s'exercer dans les matières utiles et agréables.

Christine, princesse très-savante, et beaucoup plus savante qu'il ne le faut pour une souveraine, avait attiré à sa cour les savans les plus distingués

de l'Europe ; au nombre de ceux qu'elle honorait le plus particulièrement de ses bontés, on cite Descartes, Meinbomius et Bartholinus. Christine récompensa ceux de ses sujets qui se rendirent habiles dans les sciences, les lettres, et les arts. Elle combla de ses bienfaits le fameux *Stiernhielm*, poëte suédois, homme universel pour la science, que l'on peut, à juste titre, surnommer le Voltaire de son siècle.

Les lettres ne firent pas de grands progrès pendant les guerres des trois Charles X, XI et XII. Cependant, sous la protection spéciale de Charles XI, les antiquités du Nord et l'histoire nationale devinrent l'étude favorite des savans. C'est sous son règne que l'Allemand Samuel Puffendorf, dont la réputation s'étendit dans tout le Nord, vint se fixer en Suède où il écrivit l'histoire de la Scandinavie, principal objet de ses méditations. Sous Frédéric I^er^., une longue paix permit à l'esprit suédois de se diriger vers plusieurs autres parties des connaissances humaines : le goût dominant fut pour l'histoire naturelle, la minéralogie et l'économie politique. Mais il était réservé à Adolphe-Frédéric, ou plutôt à son épouse la reine Louise-Ulrique, de protéger, d'encourager, de rassembler autour du trône les savans et les artistes en tous genres ; jamais la Suède n'en produisit autant du premier ordre

que sous le règne de cette princesse, l'une des plus éclairées qui aient tenu le sceptre. Le nom Linnée est devenu, comme sa gloire, la propriété de l'Europe savante. Parmi ses élèves ou ses admirateurs, on remarque les voyageurs Thumberg, Sparmann et Solander; la Suède compte encore parmi ses savans distingués Vallerius, Bergman, Scheele, Vilke, Polhem, Jhre, Klingstierna, Strœmer, Celsius, Vargentin, Foderus, etc. La plupart d'entre eux vivaient encore sous Gustave III, et pendant son règne il s'y est joint quelques poëtes dramatiques et plusieurs artistes; Gustave III hérita de la reine Louise-Ulrique le goût des lettres et des arts (1); il les protégea d'une manière vraiment royale. On peut dire que le siècle de Gustave III a été pour la Suède ce qu'a été pour Rome le

(1) Gustave III cultivait les arts avec assez de succès; on montre, dans les différens palais et résidences royales, des tableaux peints ou copiés par lui; il avait du goût pour la musique, et il a composé plusieurs pièces de théâtre qui ont été jouées sur le théâtre de Stockholm. On se doute bien que pour les courtisans les tableaux du roi étaient des chefs-d'œuvre, et que ses ouvrages dramatiques étaient toujours applaudis. Le fait est qu'ils n'étaient pas sans mérite. La manie de vouloir être peintre et poëte était un petit ridicule dans un roi; mais Louis XIV n'avait-il pas dansé sur le théâtre de l'Opéra ?

siècle d'Auguste, et pour la France celui de Louis XIV.

Les sciences les plus cultivées à présent sont l'histoire du royaume et de ses diverses provinces sous tous les rapports géographiques, politiques et économiques, l'histoire naturelle, particulièrement la minéralogie, la botanique, la chimie, l'astronomie, l'économie rurale, la médecine.

Parmi le petit nombre de poëtes qui ont paru dans le Nord, on cite *Dalin*, auteur d'un poëme intitulé *la Liberté suédoise*, dont le sujet est le changement de la constitution après la mort de Charles XII. Le comte de Crentz, le comte de Gyllenborg et le comte Oxenstiern, héritier d'un des plus beaux noms de la Suède, tiennent un rang distingué sur le Parnasse suédois. Lidner, Klewberg, Léopold, Sjoberg, madame Nordenflycht, Adlercrantz, Thorilo, Velander, Kellgren et Gustave III, ont composé des poëmes épiques, des pastorales, des satires, des pièces anacréontiques, ainsi que des opéras, des drames, etc. Le mérite de ces pièces est à présent apprécié seulement en Suède; leur réputation n'a pas franchi la mer qui sépare ce pays du reste de l'Europe. Peut-être un jour la langue suédoise sera-t-elle plus généralement étudiée : alors les autres nations pourront

apprécier les ouvrages originaux écrits dans cette langue; en attendant, les objets relatifs à la science se traitent en latin ou en français.

La Suède renferme un grand nombre d'établissemens littéraires. On y remarque des universités, des académies et des sociétés savantes, des bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, de médailles et d'antiquités, et d'autres institutions utiles.

Le prince Oscar, chancelier actuel de l'université d'Upsal, seconde avec zèle et avec un succès qui s'accroît de jour en jour, la protection éclairée que le roi accorde à toutes les branches de l'instruction publique et à tout ce qui peut contribuer à augmenter la masse des lumières et de la prospérité de la nation. Les classes inférieures de la société sont beaucoup plus éclairées en Suède que dans la plupart des autres pays de l'Europe; parmi les paysans et les classes les moins fortunées, les individus savent lire, écrire et compter. La méthode d'enseignement mutuel introduite dans les écoles, est généralement, adoptée.

Le comte de Tessin fut, en 1733, le fondateur d'une académie de peinture et sculpture, à Stockholm; elle envoie en Italie, aux frais de l'état, les jeunes artistes qui annoncent des dispositions.

Sous Charles XI, deux peintres étrangers, Lensk et Erenstrahl, se fixèrent en Suède, et peignirent, pour les maisons royales, des tableaux estimés; Hall, Wesmuller, Rosslyn, Lunbder, Mastrelier, Desprez, Elie Martin et Louis Bellanger, peintres suédois, ou fixés en Suède, ont joui d'une réputation justement méritée. On peut encore citer Tempelmann et Péper, architectes; Martin, graveur; Gilbery, médailliste, M. le colonel Skjoldebrand pour les dessins de paysage de son magnifique voyage pittoresque au cap Nord; M. le baron d'Hermelin pour son excellente carte de Suède, monument vraiment national.

Mais au nombre des artistes distingués, il en est un qui doit être placé au premier rang, non seulement en Suède, mais encore en Europe: c'est le statuaire John-Moïse Sergell, l'ami, le compagnon et le digne rival de Canova. On saura gré d'indiquer ici les principaux ouvrages de cet artiste célèbre que l'on peut appeler le Pygmalion suédois.

Cupidon et Psyché, groupe en marbre de Carrare, dans un temple des bosquets du palais de Haga.

Un Apollon de grandeur naturelle en marbre de Carrare.

Une Vénus callypige en marbre de Carrare; la

tête de cette Vénus a été modelée sur celle de la comtesse Hœpkens.

Six bustes, savoir: la reine Sophie-Madeleine; le duc de Sudermanie, depuis Charles XIII; Frédéric, duc d'Ostrogothie; la duchesse de Sudermanie; Gustave IV, encore enfant; la princesse Sophie-Albertine, sœur de Gustave III; une statue de Gustave-IV-Adolphe posant une couronne de laurier sur la tête de Gustave-Adolphe; une copie de la Vénus de Médicis; le buste de la reine Ulrique-Eléonore; le modèle du monument en l'honneur de Descartes; la statue pédestre en bronze de Gustave III (1).

Dire que le statuaire Jean-Nicolas Byrstrom est élève de Sergell et qu'il marche sur les traces de son maître, c'est faire l'éloge de cet artiste.

---

(1) Le roi Charles-XIV-Jean, pour décorer sa galerie, vient de commander une copie du beau tableau de M. Hersent, exposé cette année au salon du Louvre; il représente Gustave Wasa remettant le pouvoir à son fils Eric.

# RÉVOLUTION DE 1809.

Il serait peut-être nécessaire de remonter à la révolution de 1772 pour y trouver les causes de celle qui, en 1809, s'est terminée par la déposition de Gustave-IV-Adolphe, et par l'avénement au trône de son oncle le duc de Sudermanie, qui prit le nom de Charles XIII. J'ai déjà dit que Gustave III avait usurpé le pouvoir absolu. Pourquoi retracer sa vie dissolue, au milieu de ses mignons ? pourquoi soulever le voile qui couvre la naissance du prince qui lui succéda *comme son fils?* pourquoi, en parlant de la mort de ce roi, renouveler la question de savoir si, en le frappant, Ankarstrom voulut venger son injure personnelle ou servir la cause d'une faction ? Assez d'ouvrages ont été publiés sur ces matières; la postérité existe déjà pour Gustave III, elle a entendu les plaidoyers pour et contre lui: le jugement est prononcé (1).

(1) Voyez, *Caractères et anecdotes de la cour de Suède ;* Paris, Buisson, 1792. *Histoire de l'assassinat de Gus-*

Quant au roi Gustave-IV-Adolphe, fils ou non de Gustave III, sa puissance était illégitime puisqu'elle était contraire aux constitutions de l'état. On avait inculqué de bonne heure dans la tête de ce jeune prince des principes de tyrannie et d'intolérance politique et religieuse; on avait exalté ses facultés intellectuelles au point que l'on était parvenu à en faire un *fou* véritable. Cette folie, qu'il manifestait déjà pendant la régence, n'eut plus de bornes quand le duc de Sudermanie, qui par une sage administration avait cherché à cicatriser les plaies de la Suède, fut contraint, à la majorité de Gustave-IV-Adolphe, de remettre les rênes de l'état entre ses mains. Dans la guerre de 1806 et 1807, le roi de Suède s'était allié contre les Français à l'empereur de Russie. La diversion qu'il parut vouloir opérer du côté de la Poméranie, tandis que

---

*tave III, roi de Suède*, par un officier polonais, témoin oculaire. Paris, Forget, 1797.

*Mémoires sur les Cours du Nord, et sur les Souverains de Suède et de Danemarck*, par John Brown. Cet ouvrage, publié en anglais, à Londres, est d'autant plus intéressant que l'auteur a pris part aux négociations qui ont précédé la déposition de Gustave IV; on en fait dans ce moment une traduction française qui doit paraître sous peu à Paris, chez Arthus-Bertrand.

Napoléon entamait les frontières de la Russie, n'eut aucun succès, et ce qui est pis encore, n'annonça aucune vue dans le prince qui voulait affecter le rôle de Charles XII.

Lorsqu'après la perte de la bataille de Friedland, la Russie se fut déterminée à signer, le 8 juillet 1807, la paix à Tilsitt, le roi de Suède qui n'avait point agi, et qui avait même conclu un armistice tandis que son allié se battait, voulut continuer la guerre quand il fut resté seul sur le champ de bataille. Au lieu de profiter de l'invitation de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, qui offraient de négocier, pour la Suède, un traité avec Bonaparte, Gustave renouvela, le 23 juin, son alliance avec l'Angleterre, et les hostilités commencèrent en conséquence d'une manière très-vive. A la pointe du jour, le 13 juillet, le général Molitor passa la Penne de vive force, et s'empara de Damgarden. Un officier de son état-major, le chef d'escadron Coupé de Saint-Donat, poussa un parti de cavalerie sur Barth, dont il s'empara; il y fit quelques prisonniers. Quoique cet événement dût être prévu, il jeta Gustave dans un embarras et dans une confusion extrême. Il donnait tour-à-tour les ordres les plus absurdes et les plus contradictoires. Dans le court espace de vingt-quatre heures, il changea trois fois de chef d'état-major;

il ordonna de reprendre l'offensive contre des troupes victorieuses et plus nombreuses que les siennes. Les Suédois attaquèrent leurs anciennes positions avec la valeur qui les caractérise ; mais que peut la valeur mal dirigée contre des dispositions calculées avec génie et soutenues par des forces supérieures ? Les Suédois étonnèrent les Français par l'impétuosité de leur attaque : mais ils furent repoussés ; ils parvinrent cependant à gagner Stralsund, où le roi arriva le premier, devançant le reste des fuyards. Pendant qu'il se retirait ainsi en désordre, le monarque effrayé proposa au maréchal Brune un armistice. « Quoi ! « dit le maréchal, est-ce bien un descendant de « Charles XII qui demande une trève trente-« six heures après le commencement de la « guerre ? »

Stralsund fut investi, et les travaux du siége se poussèrent avec une telle activité, que la tranchée ayant été ouverte dans la nuit du 15 au 16 août, on était déjà parvenu le 21 au couronnement du chemin couvert ; toutes les batteries étaient prêtes à tirer quand on apprit, avec une grande surprise, que le roi de Suède qui, la veille encore, annonçait le dessein de s'ensevelir sous les ruines de la forteresse, avait évacué la place et s'était retiré avec la garnison dans l'île de Rugen. Il laissait ainsi la ville à la merci du vainqueur, ayant

même négligé d'assurer, par une capitulation, les intérêts de ses sujets. Le maréchal Brune entra dans la place le même jour ; par son humanité et sa philantropie, il préserva les habitans de Stralsund des horreurs qui suivent ordinairement une prise de possession sans traité préalable; sa sagesse empêcha les maux que la folie du roi semblait avoir préparés à cette cité opulente. Brune avait cela de commun avec Bernadotte son ami, qu'il répétait souvent à ses officiers : Mes amis, protégeons le faible, épargnons l'ennemi désarmé; la plus grande gloire d'un soldat n'est pas de répandre, mais d'épargner le sang des hommes (1).

Après la prise de Stralsund, Gustave IV mit la Baltique entre les Français et lui, et voulut s'en prendre à la Russie, par laquelle il prétendait être trahi.

Dans la guerre qu'il déclara à cette puissance, et dont la Finlande fut le malheureux théâtre, les Suédois se montrèrent, en plusieurs rencontres, dignes de la gloire de leurs ancêtres. Mais mal conduits, mécontens du gouvernement, voyant la Finlande envahie et le cœur

---

(1) Le maréchal Brune a été assassiné par les royalistes à Avignon, le 2 août 1815.

du royaume menacé, ils n'eurent bientôt plus d'autre moyen de sauver l'état que d'en retirer les rênes des mains imprudentes et mal habiles qui l'avaient conduit au bord du précipice.

En conséquence, les grands prirent des mesures pour assurer cette révolution, en évitant la guerre civile. M. John Brown fut accrédité par le parti constitutionnel de Suède, auprès des ministres anglais. On offrait la couronne au duc de Glocester. Vers le même temps, le même parti négociait aussi avec Bonaparte pour s'assurer si, dans le cas où Gustave serait déposé, il permettrait au peuple de Suède de former un état indépendant. Bonaparte répondit que sa parole était déjà donnée au prince-royal de Danemarck et à l'empereur de Russie.

Dans les premiers jours du mois de mars 1809, l'armée de Norwège se déclara. Le lieutenant-colonel Adeslesparre, à la tête de trois mille hommes, se mit en mouvement, et marcha sur Stockholm; le reste de l'armée occupa Gothembourg et les points maritimes de l'ouest. Le roi, informé de cette révolte et de la fermentation qui existait à Stockholm, quitta, le 12 mars, le palais de Haga, et vint s'enfermer dans son palais de Stockholm, dont il fit garder toutes les avenues par ses gardes, et manifesta le désir de s'y défendre. On fit annoncer à tous les bureaux

du gouvernement l'approche de l'armée de Norwège.

La nuit se passa à expédier les ordres les plus contradictoires. Tous les grands-officiers de l'état reçurent celui de se rendre à Nikioeping. Les militaires devaient quitter Stockholm, où il devait rester un seul régiment allemand avec quelques pièces d'artillerie. Le roi fit appeler, au milieu de la nuit, le baron de Rosenbald, et le chargea de se procurer de suite autant d'argent qu'il serait possible, en négociant des traites sur l'Angleterre. Vainement le baron observa-t-il qu'il fallait attendre le jour pour se procurer cet argent, le roi voulait être obéi à l'instant même; il voulait aussi que l'on rassemblât tous les chevaux que l'on pourrait trouver. Enfin il faisait ses préparatifs pour quitter Stockholm. Le comité insurrecteur sentit que, si le roi quittait sa capitale, les plus graves inconvéniens pourraient en résulter, et qu'il importait surtout d'éviter la guerre civile. Le baron d'Adlercrantz jouissait de l'estime générale, par suite de la réputation qu'il s'était acquise dans la campagne de Finlande; on le supplia de se mettre en avant dans une circonstance difficile, mais de laquelle dépendait le salut de la patrie. Il accepta le poste du danger; conféra pendant la nuit avec quelques officiers, à qui il assigna différens postes,

et leur donna rendez-vous au palais, où lui-même avait ordre de se rendre; le général comte de Klingspor, et le colonel Silfversparre, qui étaient du secret, avaient reçu le même ordre; ils se trouvèrent donc, le 15 mars, à huit heures du matin, dans les appartemens du roi, entourés de leurs principaux affidés.

Cependant la plus grande agitation régnait dans la capitale. Le baron de Rosenbald demandait aux gouverneurs de la banque que les fonds qui y étaient déposés lui fussent remis, et montrait à cet égard un ordre impératif du roi. Les gouverneurs répondirent avec fermeté que le trésor leur avait été confié par les états du royaume, et que, sans une loi de ces mêmes états, ils ne se croyaient pas le droit de disposer de la plus petite partie de l'argent de la banque.

Gustave ayant fait fermer, dès la veille, les portes du palais, les personnes appelées seules pouvaient entrer, mais personne ne pouvait sortir; il se trouvait donc un grand nombre d'officiers et de gentilshommes dans la pièce attenante aux appartemens du roi. Le comte d'Ugglas qui, loin d'être du complot, était un de ceux qui pressaient avec ardeur l'exécution des desseins imprudens du monarque, fut le premier que Gustave fit appeler. Peu d'instans après, le duc de Sudermanie se présenta; il entra

dans l'appartement du roi, comme le comte d'Ugglas en sortait. Le baron d'Adlercrantz pria le comte de rester; celui-ci répondit qu'il devait exécuter *sur-le-champ les ordres du roi*. Favoriser le départ du roi, dit le baron, c'est trahir sa patrie; au surplus on fera à sa Majesté des remontrances qui seront efficaces.

Le duc de Sudermanie sortit de chez le roi; le comte de Klingspor fut appelé; il représenta avec feu au monarque combien il serait imprudent de sa part de quitter sa capitale. Comme la conversation était très-animée, le baron d'Adlercrantz vit que le moment décisif était arrivé; il donna donc quelques ordres de détail; rassembla autour de lui un certain nombre d'officiers, et ouvrant lui-même la porte de l'appartement du roi, parut à l'improviste aux regards du monarque. « Sire, dit-il d'un ton ferme et respec-
« tueux, les grands fonctionnaires de l'état,
« les principaux officiers de l'armée, les citoyens
« les plus recommandables de cette capitale,
« m'ont engagé de faire à votre Majesté des re-
« présentations à l'occasion du départ qu'elle
« médite; il est devenu impossible, Sire : le seul
« projet annoncé cause déjà la plus vive agita-
« tion dans les esprits. » Ici Gustave interrompit le baron, et s'écria : Trahison ! trahison ! vous serez tous punis !

« Nous ne sommes point des traîtres, Sire, dit le baron avec le plus grand calme ; nous sommes tous de bons Suédois ; nous voulons le bonheur de notre patrie et celui de votre Majesté. » Le roi tira son épée et se précipita sur le baron ; mais celui-ci évita le coup, et saisit Gustave par le milieu du corps. Alors le colonel Silfversparre s'empara de l'épée du roi. Au secours, au secours : ils vont m'assassiner ! s'écriait Gustave. On s'efforça de le rassurer, mais on refusa de lui rendre son épée qu'il exigeait impérieusement. Aux cris du roi, quelques gardes-du-corps accoururent ; et ne pouvant pénétrer dans l'appartement, ils en brisaient la porte ; alors le baron d'Adlercrantz fit ouvrir, et se jetant au milieu de la foule, il saisit le sabre d'un hussard et le bâton de commandement de l'adjudant-général ; tenant ce bâton élevé, il s'écria d'une voix forte et d'un air menaçant : « C'est moi qui suis maintenant adjudant-général ; en cette qualité, gardes, j'ordonne qu'on se retire. » On obéit ; mais tandis que le baron d'Adlercrantz prenait des mesures pour assurer la tranquillité, Gustave, profitant du tulmulte, s'était échappé par l'escalier tournant et à jour qui communique à l'étage inférieur ; il s'était emparé en fuyant de l'épée du comte de Stromfeld.

Le roi était déjà dans la cour intérieure, et se

dirigeait, l'épée à la main, vers un corps-de-garde qu'il aurait pu faire soulever en sa faveur, quand le chemin lui fut barré par un forestier nommé Grieff qui, en exposant sa vie, sauva la Suède des horreurs d'une guerre civile. Il arrêta le roi ; celui-ci lui porta un coup d'épée, mais ne lui fit qu'une légère blessure au bras. Plusieurs personnes arrivèrent ; Gustave fut désarmé de nouveau et porté dans la chambre blanche, où on lui donna des gardes. Tout cela ce passait au palais à neuf heures du matin, et personne ne se doutait, dans Stockholm, du grand coup qui venait d'être porté. Toute l'attention était dirigée sur le résultat de la lutte qui existait encore entre le baron de Rosemblad et les gouverneurs de la banque.

Par suite de l'arrestation du roi, le prince Charles, duc de Sudermanie, pour éviter à l'état de plus grands maux, prit, quoique avec regret, les rênes du gouvernement; il fut à l'instant proclamé Administrateur. Le plus grand calme régna dans la ville, et les spectacles furent ouverts comme à l'ordinaire. Cette grande révolution ne coûta pas une seule goutte de sang à la Suède.

Le 14 mars, à deux heures du matin, le roi fut conduit au château de Drottingholm ; il y resta plusieurs jours, après quoi il fut transféré au palais de Gripsholm ; la reine et les princes restèrent

au château de Haga. Le 28 mars, la reine-mère Sophie-Madeleine; eut une entrevue avec son fils. Il est probable que dans cette circonstance le roi apprit un secret de famille qu'il avait ignoré jusqu'alors, et que, pour sauver à sa mère la douleur et la honte d'une enquête publique, il se résolut à signer volontairement son acte d'abdication.

Le 6 mai, les états du royaume étant assemblés, les membres ayant remis les pouvoirs qu'ils avaient reçus de leurs commettans, et la diète étant duement constituée, les états se rendirent en corps auprès de S. A. R. le régent, pour lui présenter leurs hommages respectueux, et pour exprimer leur reconnaissance du zèle, de l'activité et du patriotisme dont elle venait de donner une preuve en renonçant aux douceurs et à la tranquillité de la vie privée, et en convoquant la grande assemblée constitutionnelle de la nation, seul moyen de sauver le pays de la destruction dont il est menacé.

La diète vote ensuite des remerciemens à S. Exc. le comte de Klingspor, au général-major Adlercrantz et au lieutenant-colonel Adlesparre, ainsi qu'aux officiers sous leurs ordres, pour leur conduite brave et patriotique dans un moment périlleux et difficile. Le maréchal de la noblesse fut invité à communiquer les résolu-

tions à la Chambre des nobles, ce qu'il exécuta en présence des députations de tous les ordres de l'état.

Le mardi 9, S. A. R. le régent ouvrit la diète par un discours qu'elle adressa aux états, puis le chancelier lut à haute voix un rapport détaillé des événemens qui avaient rendu la convocation des états d'une nécessité indispensable au salut du pays. Le maréchal de la diète et les orateurs représentans du clergé, des bourgeois et des paysans, adressèrent à S. A. R. des discours convenables à la circonstance.

Le lendemain, tous les membres des états se réunirent dans un *plenum plenorum ;* et cette assemblée sera à jamais célèbre dans les annales de la Suède. S. A. R. ordonna au chancelier de lire à haute voix l'acte d'abdication volontaire du 29 mars ; il était de la teneur suivante :

AU NOM DE DIEU.

Nous, GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède, des Goths et des Vandales, duc de Sleswyck, de Holstein, etc., etc., etc., etc., savoir faisons : qu'ayant été proclamé roi, il y a aujourd'hui dix-sept ans, nous avons monté avec une douleur profonde au trône souillé du sang d'un père chéri et respecté. Nous déplorons l'impos-

sibilité où nous sommes trouvé d'assurer le bonheur de ce royaume, inséparable du bonheur d'un peuple libre et indépendant. Convaincu d'ailleurs que nous ne pouvons pas continuer plus long-temps nos fonctions royales et conserver la tranquillité et le bon ordre dans le royaume: A CES CAUSES, nous regardons comme un devoir sacré d'abdiquer notre dignité et notre couronne royale : ce que nous faisons par ces présentes, librement et sans y être forcé, notre désir étant de passer le reste de nos jours dans la crainte et dans l'adoration de Dieu. Nous formons des vœux pour que nos sujets et leurs descendans puissent jouir à l'avenir d'une prospérité et d'un bonheur plus grand par la miséricorde et la bénédiction de Dieu, et pour qu'ils révèrent le roi en témoignage et en confirmation de quoi nous avons écrit et signé les présentes de notre propre main, et y avons apposé notre sceau royal.

Fait au château de Gripsholm, le 29 mars, de l'an de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, 1809.

*Signé* GUSTAVE-ADOLPHE.

Après la lecture de cette pièce, le baron de Malmerhjelm se leva, et dans un discours très-

étendu, après avoir peint, des couleurs les plus vives, les malheurs où la conduite du roi avait entraîné la Suède, il renonça à toute allégeance et obéissance à la personne et à l'autorité de Gustave IV, et le déclara, *lui et ses descendans*, maintenant et à jamais déchus de la couronne de Suède. Le baron demanda ensuite si cette déclaration solennelle avait l'assentiment de tous les membres de la diète; alors s'éleva une acclamation universelle et les cris de *oui ! oui ! tous ! tous !* La proposition du baron fut adoptée, et les représentans constitutionnels du peuple de Suède proclamèrent la déchéance de Gustave IV et de sa race, les déclara à jamais incapables d'occuper le trône, sans qu'une seule voix s'élevât pour s'y opposer. Cet acte fut signé par les états, et envoyé par eux au roi déposé, à Gripsholm (1).

---

(1) On voit que Gustave a été rejeté par la nation. Sa déposition a été motivée sur deux raisons : l'une a été rendue *publique*, l'autre est demeurée *secrète*. Le motif public est son incapacité : les preuves en étaient trop évidentes ; le second motif, que l'on a couvert d'un voile, est l'*illégitimité* de la naissance de ce prince. Cette illégitimité, qui peut être prouvée par des témoignages légaux, a décidé les états à prononcer l'exclusion des enfans de Gustave IV. Il y aurait eu injustice évidente à prononcer cette exclusion sans

Le 5 juin, la couronne fut conférée au duc de Sudermanie ( Charles XIII ) ; ce prince, né le 7 octobre 1748, était le second fils d'Adolphe-Frédéric, qui monta sur le trône de Suède en 1751, et de Ulrique-Eléonore, sœur de Frédéric-le-Grand. Il reçut en naissant le titre de grand-amiral, selon l'intention des états; son

---

*un motif;* d'ailleurs Charles XIII n'ayant pas d'enfans, n'avait aucun intérêt à écarter ses petits-neveux d'un trône où les aurait appelés le droit de leur naissance.

Charles XIII, élevé sur le trône, supplia les états d'accorder un revenu honorable au prince déchu; les états, après avoir pris connaissance du revenu des propriétés personnelles de Gustave, revenu qui s'est trouvé être de 9,000 liv. sterlings, ont jugé qu'une somme de 15,000 livres sterlings était nécessaire pour l'entretien de l'ex-roi et de sa famille ; ils ont en conséquence porté au budget une somme annuelle de 6,000 livres sterlings ; cette somme fut divisée en trois parts, dont une fut assignée au roi, une seconde à la reine, et la dernière aux princes, leurs enfans, pour en jouir leur vie durant.

Il n'entre pas dans notre plan de rapporter les différentes aventures arrivées à Gustave IV depuis sa déposition; un de ses projets les plus singuliers a été celui de son voyage à Jérusalem avec sa troupe de *chevaliers noirs ;* des raisons de finances empêchèrent l'exécution de ce bizarre pélerinage En 1810 la reine intenta, contre le roi, une action légale, et fit prononcer son divorce.

éducation fut confiée à des hommes d'un mérite distingué. La marine devint de bonne heure l'objet principal des études du jeune prince, qui s'appliqua particulièrement à connaître la construction, la manœuvre, et toutes les parties du commandement. Bientôt une croisière, qu'il fit avec une escadre sur la mer Baltique et le Categat, lui donna occasion de joindre la pratique aux préceptes de la théorie. Il devint en 1765 président honoraire de la Société des sciences d'Upsal. Il fit en 1770 un voyage dans les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Prusse, où il reçut des mains du héros dont il était neveu la décoration de l'Aigle noire. La mort d'Adolphe-Frédéric, arrivée à-peu-près dans le même temps, ayant mis Gustave III en possession du trône, le prince Charles, de retour en Suède, hâta les progrès de la révolution et en donna lui-même le premier signal en Scanie, par le mouvement qu'il fit faire aux troupes qu'il commandait dans cette province. Le roi son frère lui confia ensuite la place de grand gouverneur de Stockholm, place très-importante dans cette circonstance, et que le prince garda jusqu'en 1773. Déclaré duc de Sudermanie en 1772, il épousa en 1774 Hedvige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Gottorp. La guerre ayant éclaté en 1788 entre la Suède et la Russie, le duc de Sudermanie reçut le commandement de

la flotte, battit les ennemis dans le golfe de Finlande près de Hogland, et mérita des éloges pour avoir ramené, dans la saison la plus rigoureuse, sa flotte de Sveaborg dans le port de Carlscrone, sans qu'elle eût essuyé aucune perte. Gustave III lui donna alors une nouvelle preuve de sa confiance en le chargeant; pendant son séjour en Suède, de maintenir l'ordre dans l'armée de Finlande. Pour récompenser les services que le duc rendit à cette époque, les états lui firent un don considérable; et le roi lui accorda la prérogative d'avoir parmi ses gardes un corps de trabans. Un autre événement ouvrit bientôt au duc de Sudermanie une sphère d'activité encore plus étendue. Gustave III ayant été assassiné par Ankarstrom, ainsi que nous l'avons dit (1), au moment où il allait se mettre à la tête des armées destinées à combattre la France, le prince royal n'ayant pas atteint sa majorité, le duc de Sudermanie fut désigné pour être régent du royaume; il prit les rênes du gouvernement en 1792; il fit adopter à la Suède un système pacifique qui favorisa le commerce et l'industrie. Le pavillon suédois se joignit à celui du Danemarck pour maintenir la sûreté de la navigation dans

(1) Voyez les ouvrages cités dans la note, page 100.

les mers du Nord; et des convois nombreux sortirent des ports de Gothembourg, de Stockholm, de Norkiœping. Ce fut le duc de Sudermanie qui forma le musée de Stockholm, en faisant rassembler les monumens antiques et les tableaux de prix, épars dans les palais et ailleurs; il conçut aussi et exécuta le plan d'une académie militaire, où deux cents jeunes gens sont instruits dans les mathématiques, la tactique, la navigation, l'histoire et la géographie.

Lorsque le successeur de Gustave III eut atteint l'âge de majorité en 1796, le duc de Sudermanie quitta la régence et alla se renfermer dans son château de *Rosersberg*; il ne sortit de sa retraite qu'au moment de la révolution que nous venons de décrire. Après avoir gouverné quelques mois la Suède sous le nom d'Administrateur du royaume, et avoir été élu le 5 juin, roi de Suede, des Vandales et des Goths, il fut couronné avec son épouse le 29 juin 1809 dans la cathédrale de Stockholm. Mais comme ce prince n'avait pas eu d'enfans de son mariage, les états du royaume, pour prévenir les dangers qui pouvaient résulter de l'incertitude de la succession, déférent le titre de prince royal au prince Christiern-Auguste, fils du duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. Bientôt après, la Suède fit la paix avec la Russie, ainsi qu'avec

la France; mais elle paya de la perte de la Finlande les erreurs de Gustave-IV-Adolphe.

Le 28 mai 1810, la mort imprévue du prince d'Augustenbourg appela les états à disposer de nouveau de l'hérédité au trône de Suède (1). La France était alors au plus haut degré de puissance; les états, rassemblés à Oërébro, jugèrent convenable de confier les destinées de la Suède à un prince français; ils appelèrent le maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, à succéder à Charles XIII.

Sur la proposition que le roi en fit à la diète, ce prince fut régulièrement élu, le 18 août, prince royal héréditaire de Suède; l'acte d'élection est du 21 août, et l'avis lui en fut de suite expédié à Paris. — Napoléon, loin d'approuver cette élection, en parut d'abord très-mécontent; mais venant ensuite à réfléchir qu'en consentant à l'élévation de Bernadotte, il éloignait un rival dont la popularité lui était suspecte. *Hé bien!* dit-il, *que la destinée s'accomplisse.* Dans l'au-

(1) Ce prince, frappé d'un étourdissement subit, se laissa tomber de cheval dans la bruyère de Quindinge, et mourut presque aussitôt. On répandit le bruit qu'il avait été empoissonné. Le comte de Fersen, connu par son attachement pour Gustave IV, fut soupçonné et massacré par la populace; le médecin Rossi fut traduit devant les tribunaux, et banni du royaume.

dience de congé qu'il donna publiquement au prince royal, l'Empereur le délia de tous ses sermens de fidélité et de ses obligations envers la France. Vous avez cessé d'être Français, lui dit-il; soyez désormais Suédois, et servez votre nouvelle patrie comme vous avez servi l'ancienne.

Le prince de Ponte-Corvo étant arrivé à Stockholm le 1^er^. novembre 1810, prêta sermens de fidélité au roi ainsi qu'aux lois de la nation. Charles XIII l'ayant adopté pour son fils, il ajouta à ses prénoms celui de Charles : nom cher, à plus d'un titre, aux Suédois, et illustré par plusieurs monarques qui l'ont porté.

C'est ainsi qu'un guerrier, sorti des rangs des armées françaises, est venu se placer, par la seule impulsion de son mérite, sur les marches du trône des Wasa, trône sur lequel, depuis la mort de Charles XIII, il siége avec gloire.

L'élection constitutionnelle et le vœu de la nation suédoise ont conféré à ce prince la première de toutes les légitimités. L'adoption de Charles XIII en ajoute une seconde, utilite, mais non nécessaire ; car ce n'est pas seulement comme fils adoptif de Charles XIII que Charles-XIV-Jean a reçu la couronne, c'est comme ROI ÉLU : c'est là le premier et le plus beau de ses titres.

# BERNADOTTE.

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

L'HISTOIRE a ses hyperboles comme le roman a ses fictions. Le biographe se plaît à relever les qualités et à faire éclater dans un plus grand jour les vertus de son héros. Les auteurs mêmes qui travaillent à l'histoire générale ne sont pas toujours exempts de ce défaut; ils aiment à embellir leurs ouvrages aux dépens de la vérité. Nous nous sommes efforcés de nous garantir d'une telle illusion. La vie d'un personnage illustre, d'un chef de nation, doit être écrite sans enthousiasme, sans faste, sans adulation, et surtout d'un style simple, sans aucune affectation d'ornemens; la vérité les dédaigne, et n'en a pas besoin pour celui dont nous allons tracer la conduite et les actions.

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), qui a pris aujourd'hui les noms de Charles-XIV-Jean en montant sur le trône de Suède, naquit à Pau en Béarn, le 26 janvier 1764, d'une famille de robe; il quitta le collége où il avait fait ses premières études, pour s'engager dans le

régiment de Royal-Marine (1). C'est dans ce régiment qu'il fit ses premières armes ; Bernadotte était dans l'Inde à l'époque de la prise de Pondichéry. De retour en Europe, il suivit ses drapeaux en Corse. Partout il se fit distinguer ; mais la paix n'offrant alors rien à l'émulation d'un jeune homme qui semblait né pour la guerre, il avait pris la résolution de quitter le service pour le barreau. Un de ces instincts impérieux qui a conduit si rapidement tant d'hommes supérieurs à la gloire, le retint sous les armes. L'amour de ses devoirs, sa conduite et ses heureuses qualités, le firent distinguer de son colonel, qui l'éleva au grade de sergent (2). Ayant embrassé la cause de

---

(1) Un compatriote, et ancien camarade de Bernadotte, raconte qu'allant en sémestre à Pau, il rencontra ce dernier qui venait joindre le régiment ; qu'ils échangèrent leurs habits, et qu'il dit, en passant l'uniforme à son nouveau compagnon d'armes : Va, je te fais maréchal de France. Ce compatriote était loin de se croire prophète, et surtout d'imaginer qu'il y eût sous cet habit un roi de Suède.

(2) Nous ne devons pas passer sous silence un trait de Bernadotte qui honore à-la-fois son cœur et son courage. Lorsque la révolution éclata à Marseille, ce même colonel fut vivement insulté par la populace, qui voulait l'attacher à un réverbère. Bernadotte perce aussitôt la foule, l'arrache à la multitude, et le conduit à l'hôtel-de-ville : ce qui n'empêcha pas les plus séditieux d'y suivre le colonel, en demandant sa tête à grands cris. Bernadotte, que n'in-

la révolution, son activité et sa valeur, secondées par les circonstances, lui firent obtenir un avancement rapide. Il fut nommé colonel au commencement de la guerre, et envoyé à l'armée du Custine en 1792, où il se signala aux combats de Spire et de Mayence; et pendant la retraite de ce général, sauva deux bataillons de grenadiers séparés de l'armée.

Envoyé à l'armée du Nord, son premier soin fut d'établir dans son régiment une discipline à la fois sévère et paternelle. Commandant dans le poste de Premont une avant-garde composée de son corps et du 5.e régiment de cavalerie, il fut attaqué avec impétuosité par douze bataillons autrichiens et anglais, précédés de dix escadrons de cavalerie et d'une artillerie formidable. Leur choc fut reçu avec le sang-froid qui caractérise des soldats d'un courage éprouvé. Environné de toutes parts, Bernadotte sut, par ses brillantes manœuvres, disputer le terrain pied à pied depuis midi jusqu'à la nuit.

---

timidaient point les vociférations de ces séditieux et calme au milieu de la tempête, déclara, avec cette fermeté courageuse dont il a, par la suite, donné des preuves si éclatantes, qu'on ne pénétrerait dans l'enceinte qu'après avoir marché sur son corps et sur ceux des soldats rangés autour de lui. Le peuple, que rebute presque toujours la moindre résistance, respecta ce courage, et le colonel fut sauvé.

Cette armée ayant marché pour faire lever le siége de Landrecies par les Autrichiens, l'attaque ne réussit ni à la droite ni au centre; Bernadotte, malgré quelque succès, fut obligé de protéger la retraite des colonnes.

On sait qu'à cette époque l'insubordination se manifestait souvent dans nos armées. Bernadotte apprend, en rentrant au camp, que des soldats, après avoir assassiné un de leurs généraux, se vantaient de leur crime; son indignation est à son comble, mais elle n'est point partagée par les troupes qu'il ramenait du combat, ni par les soldats du camp qui osèrent applaudir à ce meurtre. Alors il les fait tous ranger en bataille; et avec cette éloquence militaire qui lui est si naturelle, il peint l'horreur du crime qu'on a commis, et les suites funestes qui en pouvaient résulter pour l'armée. La fureur qu'il excite contre les coupables est telle, qu'un même cri se fait entendre pour demander leur punition; la troupe demande même de marcher contre les soldats égarés, et d'en faire un exemple. Ce ne sera pas le seul trait que nous aurons à citer de l'ascendant irrésistible que Bernadotte avait pris sur le soldat.

Dans un des combats livrés entre Landrecies et Réunion-sur-Oise, sa demi-brigade, après une mêlée sanglante, se laisse enfoncer. Vainement

voulait-il la rallier, sa voix n'est point entendue ; alors courant aux premiers qui se retirent, et jetant ses épaulettes au milieu des rangs désunis, il leur déclare qu'il n'est plus leur chef, s'ils se laissent déshonorer. Soudain les soldats, électrisés par ces expressions animées, reprennent leur ordre de bataille, marchent à l'ennemi, et parviennent à dégager un régiment.

A l'armée des Ardennes et sur la Sambre, les combats qu'il livra justifièrent l'opinion qui l'y avait devancé ; et bientôt il déploya l'espèce d'autorité que sa bravoure lui donnait sur l'esprit du soldat.

Quelques grenadiers d'un régiment que commandait le général Marceau, s'étant livrés à l'insubordination, leur chef voulut les faire arrêter. L'ordre fut le signal d'une révolte ; ces furieux se jetèrent sur Marceau, qu'ils entraînèrent avec eux. Bernadotte sortait de son camp ; tirer son sabre et fondre sur cette troupe en lui reprochant sa lâcheté, ne furent qu'un. Kléber lui-même accourut au secours de Marceau. Quand il vit Bernadotte au milieu de la mêlée, il rentra dans sa tente en disant : *Laissons le faire, j'irais peut-être tout gâter.* L'indignation que celui-ci manifesta, et surtout l'action courageuse qui la suivit, frappèrent d'une espèce de terreur les grenadiers ; les uns prirent la fuite, les autres

intimidés demandèrent leur pardon et la punition des chefs de la révolte.

En 1793, Bernadotte commandait une demi-brigade, lorsque Kléber le distingua ; et après l'avoir employé dans diverses expéditions, il lui confia le commandement d'une brigade de l'armée de Sambre-et-Meuse, à la tête de laquelle il se trouva à la bataille de Fleurus en 1794, bataille l'une des plus mémorables de la révolution. Bernadotte, avec six bataillons, après s'être emparé du terrain qu'avait perdu une des divisions de la gauche, emporta de vive force les hauteurs et les bois de Souvrai, les villages de Lerou et de Willebourou, et poursuivit l'ennemi jusqu'à son camp de la chapelle d'Erlemont, après lui avoir fait un grand nombre de prisonniers.

Le général Kléber, qui avait été témoin de la valeureuse conduite, du sang-froid et de la bravoure de Bernadotte, le pria d'accepter le grade de général de brigade, en lui déclarant que s'il éprouvait un refus, Bernadotte n'était plus son ami. Il fut promu à ce grade *pour actions d'éclat et traits de bravoure :* récompense d'autant plus flatteuse, qu'elle avait été accordée sur le champ de bataille.

Après le gain de la bataille de Fleurus, Bernadotte fut envoyé avec une avant-garde de dix

mille hommes sur les bords de la Meuse, où il force le général Kray dans ses positions devant Maëstricht, lui enlève toutes ses redoutes, et l'oblige à se mettre sous la protection du feu de la forteresse. Le lendemain il s'empare d'un convoi de bateaux destiné pour l'approvisionnement de cette ville. Après avoir passé la Meuse, il investit Maëstricht par la rive droite, et marcha par la Roër. A la bataille de Juliers, livrée le 11 vendémiaire an 3, Bernadotte combattit depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Suivi de douze cents hommes, il force le passage de la rivière défendu par vingt-cinq mille combattans et une nombreuse artillerie. Les efforts que fit Bernadotte dans cettte brillante journée lui attirèrent de nouveau les éloges de Kléber, qui s'exprima ainsi dans une lettre au sujet de ce général :

« Je ne puis trop me louer du général Berna-
« dotte; toujours sous le feu le plus vif, il diri-
« geait ses dispositions avec un sang-froid hé-
« roïque; son courage infatigable et son intrépi-
« dité ont décidé le sort de cette bataille. »

Des caissons, l'artillerie et presque tous les équipages de l'armée ennemie, tombèrent au pouvoir des Français.

Au siége de Maëstricht que dirigeait Kléber, Bernadotte se signala par l'attaque et la prise du

fort de Wick, et une partie des travaux de la tranchée fut conduite par lui. Après dix-huit jours de tranchée ouverte, la garnison de Maëstricht capitula : peu après, Bernadotte fut nommé général de division.

L'armée de Sambre-et-Meuse, après une suite non imterrompue de succès, éprouva, pour la première fois, les revers de la fortune, lorsque, tournée sur la Nidda, sur sa gauche en occupant la position du Mein, et couvrant le blocus de Mayence, elle fut obligée d'effectuer sa retraite et de lever ce blocus et celui d'Erenbrenstein. Bernadotte se distingua dans le commandement de l'arrière-garde. L'armée était à la veille de repasser le Rhin sur les ponts de Weissenthurn, quand, par suite d'une imprudence inouie, des bateaux, auxquels on avait mis le feu, tombèrent tout-à-coup sur les ponts, les embrasèrent et ôtèrent tout espoir de retraite. Dans cette extrémité Bernadotte ne balance pas; à la pointe du jour il attaque l'ennemi à l'improviste, combat jusqu'à la nuit, et l'oblige de repasser la Lahn.

Ayant instruit les généraux Kléber, Championnet et Marceau, de ses succès de la veille et des mesures qu'il avait prises, et leur ayant assuré que l'ennemi, de tout le jour, n'oserait rien entreprendre, il proposa d'employer ce temps à

réunir les débris des deux ponts détruits par l'incendie, et sur lesquels l'armée devait passer. Kléber approuva son dessein, et le pria de voir les troupes pour relever leur courage. La vue de ce général et des prisonniers qu'il avait faits, en dissipant leurs craintes, commença à les rassurer.

« Seul hier, leur dit-il, j'ai vaincu les troupes « qui sont devant vous. Que ne vaincrons-nous « pas aujourd'hui que Kléber nous commande? « Vous ne serez pas assez heureux pour que l'en- « nemi vous attaque; c'est une victoire qu'il « vous dérobera. »

En effet l'ennemi refusa le combat. L'armée repassa le Rhin et se porta dans le Hundsruck, où l'ennemi, qui avait débouché de Mayence, occupait déjà la position de la Nahe, et menaçait les places de la Sarre. Toujours infatigable, et croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait à faire :

*Nil actum reputans, si quid superesset agendum.*

Bernadotte demande au général en chef la permission d'attaquer avec sa division le front de l'armée ennemie, commandée par Clairfait, et dont l'avant-garde occupait Creutznach. L'affaire s'engage à la vue des deux armées. Les Autrichiens, rejetés dans Creutznach, sont chassés de la ville; ils reviennent avec des troupes fraîches, et chassent à leur tour les Français. Bernadotte accourt aussitôt pour rallier ses troupes effrayées;

voyant qu'elles hésitent à retourner au combat, il se retourne vers un de ses aides-de-camp, et lui dit : « Faites venir la 71.e demi-brigade, elle ré- « parera la honte dont celle-ci vient de se cou- « vrir. » A ces mots les soldats crient : *en avant.* A l'instant ils rentrent dans Creutznach, renversant tout ce qui s'oppose à leur passage, et la ville reste aux Français.

Bernadotte, poursuivant ses succès, se signala encore en l'an 4, contre les Autrichiens commandés par le prince Charles. Il passe le Rhin à Niderverth, et s'empare du village de Bendorff; les ennemis, revenus de leur première frayeur, marchent pour attaquer et reprendre ce village. Quelques grenadiers français, effrayés de leur nombre, avaient mis bas les armes; Bernadotte lui-même, pressé de toutes parts, eût été infailliblement fait prisonnier, si, à la vue du massacre d'autres soldats dans une rue de Bendorff, il n'eût reproché à sa troupe son découragement et l'oubli de ses devoirs; puis leur faisant jeter les yeux sur leurs compagnons d'armes indignement sabrés : « Vous voyez, leur dit-il, que vous n'é- « chappez pas à la mort en jetant lâchement vos « armes; reprenez-les, et sachez mourir comme « de braves gens, en défendant vos vies et votre « général. »

Ce peu de mots prononcés avec feu et indigna-

tion raniment les soldats, qui parviennent à disperser l'ennemi. Celui-ci envoie de nouveaux renforts ; Bernadotte résiste à l'attaque, et (prodige inouï dans les fastes militaires !) huit cents Français combattirent pendant quatre heures contre huit mille Autrichiens, et les forcèrent à la retraite.

Si nous décrivions toutes les actions partielles où Bernadotte se signala à l'armée de Sambre-et-Meuse, et ses efforts presque incroyables pour protéger la retraite de cette armée, un volume entier ne suffirait pas.

Ce général ayant été accusé, d'avoir permis pendant vingt-quatre heures le pillage de Nuremberg, et d'avoir levé des contributions dans cette ville, lors de la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse ; se plaignit de cette calomnie, dans une lettre au Directoire, ainsi conçue :

« Je ne vous parlerai point, citoyens Direc-
« teurs, de l'indignation qu'ont manifestée les
« militaires qui me connaissent, au récit de cette
« assertion mensongère ; je me tairai sur tout ce
« qu'ont ressenti les troupes servant sous mes
« ordres ; mais je dois réclamer auprès de vous
« la réparation qui m'est due : un fait aussi in-
« fâme ne peut rester impuni ; et j'ai lieu d'es-
« pérer que le gouvernement en fera connaître
« toute la noirceur. »

Celui-ci, par sa réponse, le vengea d'un bruit outrageant, qui ne pouvait avoir été semé que par des jaloux envieux de sa gloire et de son mérite.

Nous allons suivre Bernadotte sur un nouveau théâtre, où l'on reconnaîtra toujours un des héros de l'armée de Sambre-et-Meuse.

En 1797, le Directoire ordonna le départ de vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse pour celle d'Italie, à la tête desquels il mit Bernadotte. Ce général, après avoir rassemblé les troupes à Metz, fit un réglement de discipline, et se mit en marche. Depuis Metz jusqu'à Dijon, l'ordre fut parfait : près de cette dernière ville, il s'éleva une rixe entre trois soldats et des paysans ; un de ces derniers fut atteint d'un coup de feu ; une patrouille qui survint arrêta les soldats, qui furent aussitôt jugés et punis par un conseil de guerre (1). Ayant ensuite rassemblé ses troupes sur la place d'armes de Dijon, il les harangua pour leur rappeler leurs obligations envers les citoyens.

---

(1) Bernadotte, à cette époque, était peu fortuné : cependant il donna 800 francs à la famille du paysan qui avait perdu la vie, et lui fit remettre encore 1200 fr. par le payeur de l'armée, sur sa responsabilité ; il fit plus, il ouvrit une souscription parmi les officiers, qui s'éleva à près de 3,000 f.

« Soldats, leur dit-il, votre marche rapide, « votre discipline, vous avaient mérité les suf- « frages des magistrats des villes. Trois soldats, « indignes de vivre parmi vous, ont attenté à la « vie d'un citoyen ; le conseil de guerre en a « fait une prompte justice. Soyez toujours di- « gnes de l'armée de Sambre-et-Meuse : vous « la représentez ; mêlez, sans les flétrir, vos lau- « riers aux lauriers de l'armée d'Italie. »

Bernadotte se remit ensuite en marche ; il passe le mont Cénis et arrive à Milan. Bonaparte n'attendait que ses troupes pour ouvrir la campagne. L'ordre du départ est donné. L'armée n'était pas payée ; un régiment, refusant de marcher, excite la sédition d'un corps de la division de Bernadotte ; le colonel, ne pouvant se faire obéir, ordonne aux officiers et sous-officiers de partir avec leurs drapeaux ; mais les soldats avertis restèrent. Bernadotte, instruit de cet événement, court à eux ; il commande *en avant*, le régiment obéit : après avoir fait quelques pas, le régiment s'arrête tout-à-coup. Ce général vole à la compagnie des grenadiers, tire son sabre ; et saisissant l'homme de droite du premier rang : « Marche, lui dit-il, ou je te tue. » Se tournant vers le reste du régiment : « Malheureux, je ne « vous aurais pas amenés de si loin pour être le « témoin de votre déshonneur ; il faut ici m'o-

« béir ou m'assassiner ; mais vous ne frapperez « point le général à qui vos vies appartiennent. « Avez-vous oublié que sans lui vous auriez « cessé d'être, ou qu'esclaves d'un roi notre en- « nemi, vos mains victorieuses dessécheraient « les marais de la Hongrie ? Vous-mêmes, li- « vrez-moi les chefs de la sédition, ou je vous « fais décimer. »

Cette courte harangue, aussi imprévue que sublime, produisit la plus vive impression. Chacun garda le silence, mais le repentir se faisait lire sur tous les visages. On rejoint les drapeaux : *En avant !* crie le général, et tout le régiment obéit sans murmurer (1).

La division arrive sur les bords de la Piave ; cette rivière, qui n'avait pas de pont, était alors débordée. La rapidité du courant arrête le soldat ; Bernadotte descend de cheval, et traverse la Piave, ayant de l'eau jusqu'aux épaules : les troupes suivent cet exemple (2).

---

(1) Les coupables de la sédition, désignés par les capitaines, furent forcés de sortir des rangs, et on les livra à une garde composée de leurs camarades. Parmi les généraux français, il n'en est pas un seul qui eût pris, sur l'esprit du soldat, un ascendant aussi impérieux que Bernadotte.

(2) Les Allemands ne sont pas vifs ; ils donnèrent un exem-

Bonaparte ayant résolu de passer le Tagliamento, l'armée s'avança sur l'ennemi; Bernadotte ne dit que ces mots à ses soldats: « Mes « amis, n'oubliez pas que vous sortez de l'armée « de Sambre-et-Meuse, et que celle d'Italie « vous regarde. » Après avoir secondé le passage du Tagliamento, Bernadotte, à l'avant-garde de l'armée française, entre dans la place de Palma-Nova, et se porte de suite devant la forteresse de Gradisca, défendue par quatre mille hommes qu'il force de se rendre; dix-sept canons et huit drapeaux tombèrent en son pouvoir. Ce fut au sujet de la reddition de Gradisca, que le Directoire écrivit à ce général :

« Vous avez prouvé, général, que vous vous « êtes déjà rendu familier ce nouveau théâtre de « la guerre. Le prince Charles a dû reconnaître « à Gradisca celui dont il a si souvent redouté « l'audace et l'habileté en Allemagne. »

---

ple de leur lenteur presque incroyable. Le prince Charles, avec 20,000 hommes, avait quitté les bords du Rhin pour passer en Italie, le même jour que Bernadotte partait de Coblentz. Le général autrichien avait un chemin plus court de cent lieues. Le général français arriva avec ses troupes huit jours avant lui. Il est à remarquer que ces 20,000 Autrichiens, n'ayant pu être employés à la bataille du Tagliamento, furent séparés de leur armée, et pris en détail dans les montagnes de la Carinthie et de la Carniole.

Bernadotte ayant reçu l'ordre du général en chef Bonaparte de faire une invasion dans la Carniole, arrive à Leybach, et se rend maître des mines d'Idria (1). Après avoir tout réglé dans ce pays, il traversa le mont Lëoben avec ses troupes et son artillerie, et joignit le général en chef à Lëoben, au moment où il allait livrer bataille. Quatre jours après, les préliminaires de la paix furent signés; ils furent bientôt suivis du traité de Campio-Formio. L'armée rentra en Italie; trois divisions seulement restèrent sur les frontières d'Allemagne: Bonaparte en donna le commandement à Bernadotte, qui administra le Frioul jusqu'à la ratification du traité de paix. La sagesse de son administration lui concilia les vœux et les hommages de tous ses habitans; avant son départ il écrivit en ces termes au gouvernement de Frioul:

« D'Udine, an 5 de la République.

« Le Directoire m'appelle à l'armée destinée « contre l'Angleterre; je remets le commande- « ment du Frioul au général Baraguay-d'Hil- « liers, militaire sage et expérimenté. Ce géné-

(1) On y trouva pour cinq millions de métal encaissé et prêt à être enlevé. Le général en chef en ordonna la vente au profit de l'armée.

« ral protégera vos personnes, et vous assurera « la libre possession de vos biens ; mais il faut « que vous veilliez à ce que ses troupes n'éprou- « vent aucun retard dans la distribution des sub- « sistances. Ne souffrez pas que personne soit per- « sécuté pour les opinions qu'il aurait manifes- « tées : c'est une faculté qui nous vient de la na- « ture. »

Les états de Frioul lui firent la réponse suivante, réponse qui est le plus grand éloge de la sage conduite de Bernadotte.

« Général,

« La nouvelle carrière de gloire qui vous est « offerte ne diminue guère en nous le regret « de vous perdre. Que le génie de la France vous « accompagne et vous garde ! Nous apprendrons « vos exploits avec cette espèce d'orgueil que « nous doit inspirer l'honneur d'avoir été con- « fiés à vous pendant si long-temps. C'est parmi « nous, c'est en déployant sur notre pays les « soins les plus bienfaisans, que vous avez « acquis une gloire d'autant plus précieuse « qu'elle est à vous seul, et que vos soldats, vos « officiers, ne peuvent pas aspirer à la partager « comme celle des armes. La reconnaissance en « a gravé dans nos âmes le souvenir éternel. »

Nous ne devons pas omettre qu'à l'époque qui précéda le 18 fructidor (4 septembre 1797), Bernadotte signa une adresse, au nom de sa division, contre le parti qui succomba à cette époque. On se rappelle que Pichegru était un des chefs de ce parti, qui tendait à renverser le système révolutionnaire et à rétablir les Bourbons. Peu de temps auparavant, il avait fait arrêter à Trieste M. d'Entraigues, attaché à la légation russe de Venise, et dans la correspondance duquel on avait trouvé des pièces qui compromettaient gravement Pichegru, et qui servirent de prétexte aux mesures prises contre la majorité des conseils. Mais ce général fut entraîné dans ces fausses démarches par Bonaparte; car il était pénétré du principe qu'un corps d'armée, voué à la subordination, ne peut jamais être un corps délibérant, et influer d'une manière quelconque sur les actes d'un gouvernement.

Quoi qu'il en soit, Bonaparte envoya Bernadotte à Paris, pour présenter au Directoire les drapeaux pris à Peschiera, après la bataille de Rivoli. Il lui écrivit en même temps la lettre suivante :

« Je vous ai annoncé, après la bataille de « Rivoli, vingt-un drapeaux; je vous envoie les « derniers par le général Bernadotte.

« Cet excellent général, qui a fait sa réputation « sur la rive du Rhin, est aujourd'hui un des « officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée « d'Italie. Je vous prie de vouloir bien le ren- « voyer à cette armée le plus tôt possible.

« Vous voyez dans le général Bernadotte un « des amis les plus solides de la République ; in- « capable par principe, comme par caractère, « de capituler avec les ennemis de la liberté, pas « plus qu'avec l'honneur. »

Le 18 juin 1798, Bernadotte fut nommé ambassadeur à la cour de Vienne. Les habitans de cette capitale ayant voulu célébrer une fête en réjouissance de l'armement de leurs volontaires, destinés à combattre les Français qui avaient menacé Vienne l'année précédente, Bernadotte, qui crut voir dans cet anniversaire quelque chose d'offensant pour la République française, donna le même jour, dans son hôtel, une fête en l'honneur des victoires de la France, et il fit arborer extérieurement le drapeau tricolore. La populace de Vienne s'attroupa, et voulut faire retirer ce drapeau ; le palais fut forcé, et quelques coups de fusil tirés. Cet ambassadeur quitta aussitôt Vienne.

Dans le rapport qu'il fit au Directoire sur cet événement, il parla avec égard de l'Empereur,

et rejeta le tort sur le baron de Thugut. On voulut faire retomber tous les torts sur lui, mais sa conduite prouvait que c'était l'honneur français qu'il avait voulu défendre à Vienne; l'esprit de parti ne raisonne jamais, et les ennemis du gouvernement français voulaient, pour mortifier un brave militaire, donner gain de cause à une populace sans frein, qu'on fait agir avec quelque argent.

Arrivé à Paris, il refusa le commandement de la cinquième division militaire, et donna sa démission de l'ambassade de La Haye qu'on lui avait conférée. Il insista long-temps pour obtenir une réparation de l'insulte qu'il avait reçue à Vienne, et une approbation solennelle de sa conduite. L'une et l'autre lui furent refusées.

Peu de temps après, il épousa la fille d'un négociant d'Avignon, nommé Clary, établi à Marseille. Cette jeune personne, belle-sœur de Joseph Bonaparte, avait été destinée au général Duphot, massacré à Rome dans une émeute populaire.

Le Directoire, qui craignait toujours le renouvellement des hostilités, avait formé trois armées; il donna le commandement de celle d'observation à Bernadotte. On lui promit de la porter à 48,000 hommes. Cette armée devait continuer les siéges d'Ehrenbrenstein, de Philisbourg, envahir le pays

en avant d'Ulm, et manœuvrer sur les deux rives du Danube.

Quelques jours après, ayant été nommé général en chef des armées d'Italie et de Naples, Bernadotte, après avoir porté son attention sur ces deux armées, qui n'en valaient pas une bonne, jugea qu'il n'aurait pas assez de forces pour préserver ce vaste territoire, et attaquer les Autrichiens sur l'Adige; en conséquence il pria le Directoire de lui donner 70,000 combattans. « Quoique l'ennemi ait 100,000 hommes, lui dit-« il, je crois qu'avec 70,000 Français ou auxiliaires, « je le forcerai dans ses positions. Alors j'arme-« rai les Vénitiens, j'arriverai sur l'Isonzo, et je « poursuivrai ma marche sur Vienne. »

Le Directoire, s'obstinant à ne vouloir lui accorder que 50,000 hommes, le général répliqua: « Turenne et le général Bonaparte même, se-« raient battus avec une telle armée; car les pla-« ces fortes dont nous disposions, il y a deux « ans, sont aujourd'hui contre nous. » En dernier résultat, en refusant le commandement de cette armée, il prédit hautement ses revers; ses prédictions s'accomplirent malheureusement.

Il partit pour l'armée d'observation, répara les places du Rhin, et s'empara de Manheim. En

six semaines il mit cette place en état de soutenir un siége.

Après la révolution du 30 prairial an VII (19 juin 1799), qui expulsa Merlin, Treilhard et Laréveillière-Lepaux du Directoire, il fut nommé ministre de la guerre.

Nous avons suivi Bernadotte à la tête des armées et dans les camps; nous allons essayer maintenant de le montrer comme administrateur. A son entrée au ministère, il trouva tout dans la confusion; il avait à lutter contre tous les obstacles, au milieu des désastres de nos armées, des déprédations et des embarras d'un gouvernement désorganisé. L'armée d'Italie avait été forcée d'abandonner le Mantouan, la Cisalpine et le Piémont; l'artillerie était perdue ou prise; les places fortes étaient tombées au pouvoir de l'ennemi. L'armée qui menaçait Vienne deux ans auparavant, retranchée sur les Apennins liguriens, était sans munitions et sans vivres. La chaîne des Alpes était occupée par l'ennemi; une partie des départemens des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc était insultée; l'Helvétie, jusqu'à Zurich, était aux Autrichiens; le Bas-Rhin était dégarni de troupes; l'armée en Hollande était réduite à 15,000 hommes. Ajoutez la Belgique sans défense; les places fortes du nord mal approvisionnées, les côtes de la France dépourvues de soldats, la Ven-

dée recommençant à s'agiter, et la discorde dans le midi: tel était le tableau que présentait alors la République.

Quant aux finances, elles offraient une situation non moins alarmante. La paie des troupes suspendue depuis six mois; l'entier dénuement d'armes, d'habits et d'équipemens; les hôpitaux remplis de soldats nus et affamés; la famine dans les camps, enfin l'épuisement du trésor public.

A de si grands maux quels remèdes à opposer? Il y avait de quoi rebuter la volonté la plus ferme et le courage le plus éprouvé; et cependant Bernadotte ne désespéra point de la République. Le premier jour de son ministère, il dit à plusieurs membres du Corps législatif ces paroles remarquables: « Nous aurons encore deux mois de re-« vers; dans quatre mois nous serons au cœur « de l'Allemagne. »

Comme le Directoire était avili, il fallait un nom honoré entre les généraux, pour faire cesser le désordre et diriger l'administration de la guerre. Bernadotte apportait une âme trempée dans les périls des batailles, et cet esprit ferme et incapable de ployer que développent les grands événemens.

Dans un écrit où il rend compte au gouvernement de son administration, on remarque ces phrases: « J'avais eu le bonheur de coopérer à

« quelques résultats que nos ennemis appelaient « des miracles, et dont nous n'étions pas éton- « nés. Plein de ce souvenir, vivant dans la pen- « sée de mes frères d'armes, j'espérai, je crus « qu'on pourrait aussi, dans l'administration « de la guerre, porter quelques réformes salu- « taires. »

Dans une espèce de proclamation qu'il adresse à l'armée, il dit : « Je jure de ne point avoir de « repos que je ne vous aie donné du pain, des ha- « bits et des armes. » Ces paroles du nouveau ministre furent entendues de l'armée, qui sembla se tourner vers lui comme vers son sauveur.

Voici ce que Bernadotte écrivait comme ministre de la guerre le 21 fructidor an 7, à son ami le général Brune qui alors, à la tête des armées française et batave, préludait en Nord-Hollande à cette brillante campagne qui a humilié l'orgueil des Anglais et des Russes, et marqué le retour de la victoire sous les drapeaux de la France :

Général,

La victoire, quelque temps infidèle, a pu tarder encore à revenir sous les drapeaux de la République. Le Directoire connaît les causes de ce fatal ajournement ; il sait, citoyen général,

quels prodigieux efforts vous avez excités et partagés.

La France entière connaît les droits de ses généreux défenseurs à la reconnaissance nationale. Ils ont lutté contre l'âpreté du climat, contre l'horreur du besoin, contre la trahison, contre tous les fléaux conjurés, contre toutes les calamités lancées sur notre patrie par le génie de la contre-révolution.

J'ai vivement senti votre situation, je l'ai peinte de même : j'ai dit comme la subsistance du soldat était enlevée et dilapidée ; comme, au lieu de vêtement, on lui donnait des haillons hideux ; j'ai dit combien la solde était arriérée, combien la cavalerie négligée, combien les hôpitaux délaissés, combien l'artillerie abandonnée, combien toutes les parties du service livrées à la désorganisation.

Que l'armée se confie à la justice de ses magistrats ! ils se portent sans cesse les organes de vos justes plaintes. Annoncez de prompts résultats, citoyen général ; vos promesses ne seront point déçues.

La solde sera alignée,

Les subsistances assurées ;

La cavalerie sera remontée ;

L'artillerie sera remontée et mise en mouvement ;

Des fonds suffisans alimenteront enfin la guerre jusqu'à ce qu'elle puisse s'alimenter elle-même;

Des lois vigoureuses retiendront les déserteurs, et frapperont les embaucheurs.

Dites à l'armée qu'elle ne sera plus la proie de la faim et de la nudité; les détenteurs des deniers publics ne seront plus impunis, quoi qu'on en dise; le jour de leur supplice s'avance.

Ne vous plaignez pas d'avoir éprouvé l'adversité; elle retrempe les âmes républicaines: vous n'avez que vos peines à souffrir; moi, j'éprouve à-la-fois celles de toutes les armées. Et ne croyez pas que les peines attachées à la guerre soient les seules; il en est de plus cruelles dans les cités, il est des chagrins plus dévorans. Que ne suis-je encore au milieu des braves que vous commandez!

Généraux et soldats, vous avez épuisé le malheur, vous n'avez point épuisé le courage. Le moment de recueillir est arrivé; encore quelques efforts, vous allez rendre la paix au monde: si vos destinées sont les plus illustres, ne sont-elles pas aussi les plus douces?

Salut et fraternité.

*Signé* J. BERNADOTTE.

Bientôt la discipline fut rétablie dans l'armée.

La France alors n'avait que deux cent mille combattans sur une ligne de cinq cents lieues. Les troubles de la Vendée, et une agitation sourde dans l'intérieur, ne permettaient pas de renforcer l'armée avec les troupes qui gardaient les villes, sans les remplacer par d'autres; il fallait, avant tout, dissiper une armée de mécontens, qui menaçait d'envahir tous les départemens du Midi. Cette armée fut vaincue et détruite.

Voulant opérer une diversion sur le Bas-Rhin, pour obliger les ennemis à se diviser, et à retirer une partie de leurs forces de la Suisse, il chargea Muller, général de l'armée du Rhin, de passer le fleuve, d'investir Philisbourg, de menacer Ulm, et d'attirer à lui une partie de l'armée autrichienne opposée au général Masséna. Ce projet, aussi bien conçu que bien exécuté, donna les moyens de surveiller un corps russe qui s'avançait par la Bavière; empêcha les princes de la rive gauche du Danube de fournir des secours à l'armée autrichienne, et détermina la marche du prince Charles sur le Bas-Rhin.

Ce prince supposant l'armée française sur le Bas-Rhin beaucoup plus forte qu'elle ne l'était, et craignant d'avoir sa droite débordée par cette armée, partit de la Suisse, emmenant vingt-cinq mille hommes qu'il porta sur le Bas-Rhin. Alors Masséna fondit sur les lieutenans que le

prince Charles avait laissés en ce pays, et les mit en déroute ; ces succès furent suivis des événemens les plus heureux pour la France. L'invincible Suwarow, battu avec ses Russes, fut forcé de se retirer dans la Bohême.

A l'égard de la Hollande, la promptitude des secours, et les officiers aguerris que le ministre envoya au général en chef Brune, au moment de la descente des Anglais et des Russes, décidèrent les succès des armées françaises.

Le ministre qui succéda à Bernadotte au ministère de la guerre, présentant au Directoire les drapeaux enlevés à l'ennemi, dit : « Je ne puis « m'attribuer aucune part dans ces victoires et « dans celles qui les ont suivies ; elles ont été « préparées par mon prédécesseur. »

Au moment où s'opéraient les sages conceptions du ministre, le Directoire, dit-on, alarmé par les liaisons de Bernadotte avec le parti démocratique, ou plutôt dirigé par cette inconstance qui annonçait sa faiblesse, éloigna ce général du ministère, à l'époque où la France commençait à ressentir les prémices du bien qu'il avait fait ; il fut remplacé par Millet-Mureau. Cependant ce fut en vain que le parti démocratique le sollicita alors de se déclarer, et de faire échouer les projets attribués à Syeyes.

Bernadotte, en sortant du ministère, fit im-

primer le compte de son administration ; ce compte, monument durable de sa gestion, atteste son désintéressement, les grandes choses qu'il exécuta, et les ressources qu'il sut créer pour rendre la vie à une administration délabrée. Dans ce même écrit, il se défend, avec la modestie qui sied si bien aux talens et au mérite, de la part que l'opinion lui décernait dans les événemens glorieux qui ramenèrent la victoire sous les drapeaux de la France.

« Les ministres, dit-il, n'ont fait que leur de-
« voir, quand ils sont parvenus à nourrir, à ha-
« biller, à équiper les armées, à diriger quel-
« ques combinaisons pour que tout marche
« vers le même but, le salut de la patrie et la
« paix des nations. Mais j'aime à le proclamer :
« avant que la gloire des batailles revienne aux
« ministres, cette gloire appartient aux soldats
« qui meurent pour leur pays, et aux généraux
« qui savent les animer et conduire leur cou-
« rage. »

Après la révolution du 18 brumaire, Bernadotte fut nommé conseiller-d'état, puis général en chef de l'armée de l'Ouest, lorsqu'à peine la guerre civile venait de cesser dans ce malheureux pays. Plusieurs chefs de la Vendée se rassemblèrent, et étaient prêts avec leurs troupes à recommencer les hostilités ; une flotte an-

glaise, portant dix-huit mille hommes de débarquement, cherchait à incendier Brest et à s'emparer de Belle-Isle.

Quoique son armée ne fût pas nombreuse, il sut en tirer le plus grand parti par des dispositions aussi sages qu'éclairées, et surtout par l'activité, qui quelquefois supplée à tout. Le 6 mai 1800, les Anglais ayant essayé de débarquer à Quiberon, furent repoussés, et Belle-Isle fut préservée par la bonne contenance de nos troupes. Il remit, l'année suivante, le commandement au général La Borde; sa santé s'affaiblit alors d'une manière alarmante, et une espèce de marasme parut le consumer; le bruit se répandit qu'il était tombé dans la disgrâce du premier Consul, à la suite de la découverte d'un projet de conspiration formé par des officiers de son état-major, ou qui faisaient partie des troupes de son commandement. Mais Joseph Bonaparte ménagea sa réconciliation avec le premier Consul.

Bernadotte devint maréchal d'empire en 1804, lorsque Bonaparte monta sur le trône de France; sa santé parut alors se rétablir. Peu de temps après il obtint le commandement de l'armée d'Hanovre, et fut nommé chef de la huitième cohorte de la Légion d'Honneur. En mars 1805, il fut choisi, quoique absent, pour présider le

collége électoral de Vaucluse, et fut élu peu de temps après candidat au Sénat conservateur, par le département des Hautes-Pyrénées. Le roi de Prusse lui conféra, à la même époque, le titre de chevalier des ordres de l'Aigle noire et de l'Aigle rouge. Cet exemple fut imité par l'électeur de Bavière, qui lui envoya le grand cordon de l'ordre de St.-Hubert.

La discipline qu'il sut maintenir à l'armée d'Hanovre, les ressources du pays qu'il ménagea avec soin, enfin sa sollicitude constante à pourvoir aux besoins de tous, le mirent à même de présenter à l'ennemi un corps superbe, parfaitement exercé et équipé.

A l'instant où Bonaparte quittait les côtes de Boulogne, Bernadotte recevait l'ordre de partir de Hanovre; il se mit en marche avec la plus grande partie de son armée, vers la fin de septembre 1805. Après avoir traversé la Hesse et le pays d'Anspach, par une marche savante et rapide, il arrive à Würtzbourg, où s'était retiré l'électeur de Bavière; rassemble à la hâte les troupes bavaroises, dispersées par l'invasion de l'armée autrichienne, les réunit à ses divisions françaises, marche sur Munich, en chasse l'ennemi, et rend ainsi cette capitale à son légitime souverain.

Le lendemain il pousse son avant-garde sur

l'Inn, tient en échec l'armée russe qui arrive au secours des Autrichiens, et contribue, par cette habile manœuvre, à la chûte d'Ulm.

Après avoir fait la conquête de l'électorat de Salsbourg, il entre en Bohême et en Moravie, tandis que l'Empereur marche sur Vienne. La bataille d'Austerlitz va se donner. Bernadotte, que Napoléon avait rappelé, arrive avec ses braves, formant le premier corps de l'armée, et il enfonce le centre de l'armée russe. A la suite de cette campagne, en 1806, l'empereur confère au maréchal Bernadotte la souveneté et le titre de prince et duc de Ponte-Corvo.

Au mois d'octobre de la même année, lors de la guerre contre la Prusse, le nouveau prince s'étant porté sur Schleitz, y attaque un corps de 10,000 hommes qu'il culbute; il gagne ensuite le combat de Saalfeld; ce fut dans ce combat que périt le jeune prince Louis de Prusse.

Après la bataille d'Jéna, il fait une marche de nuit, se présente à l'improviste devant Hall, où était la réserve prussienne, la met en déroute et s'empare de cette ville.

Le général Blücher s'étant séparé de la ligne d'opérations avec les différens corps qu'il était parvenu à rallier, le prince de Ponte-Corvo fut chargé de le poursuivre avec son corps et ceux de

Murat et de Soult. Il l'atteignit plusieurs fois; mais le général prussien battit en retraite jusqu'à Lubeck, où il s'enferma. Bernadotte y arrive sur ses pas le 6 novembre, l'y attaque, emporte d'assaut le Burgthor, défendu par une artillerie formidable; chasse l'ennemi de rue en rue, et le poursuit jusqu'au village de Radkan; malgré ses efforts pour l'empêcher, la ville de Lubeck fut mise au pillage.

Le lendemain, le général Blücher capitula dans le village de Radkan. Le prince de Porte-Corvo envoya à l'Empereur soixante-quatre drapeaux ou étendards tombés en son pouvoir.

Après cette glorieuse expédition, il rejoint en Pologne, livre aux Russes un brillant combat près de Morungen, forme ensuite l'aile gauche de l'armée française en avant de Thorn, et contribue beaucoup par sa vigilance à la sauver des dangers auxquels l'imprudence de Napoléon l'avait exposée.

Le 5 juin 1807, les Russes ayant essayé de déboucher par le pont de Spanden, défendu par le prince de Ponte-Corvo, ils attaquèrent ce poste avec une forte colonne soutenue d'une nombreuse artillerie; mais ils furent repoussés avec une perte considérable. Le prince y fut blessé d'un coup de feu à la tête; néanmoins il continua à commander. Mais bientôt la fièvre

survint et lui en ôta la faculté ; il quitta alors son corps d'armée, regretté, comme un père, de sa nombreuse famille.

Après la paix de Tilsitt, l'Empereur lui confia le gouvernement des villes anséatiques, en 1808 ; il commandait l'armée alliée française, espagnole, hollandaise, rassemblée à Hambourg et dans ses environs, et il passa avec elle dans la Jutland et dans la Fionie. Sa conduite fut telle, dans cette circonstance, que non seulement il mérita l'estime des Hambourgeois, mais que tous les peuples du Nord conçurent de lui la plus haute idée : on a vu plus tard à quels honneurs le conduisit une modération qui ne fut tant remarquée que parce qu'elle était alors bien rare parmi les autres maréchaux de France.

En 1809, le prince de Ponte-Corvo se rendit à Dresde, et y organisa les troupes saxonnes qui, réunies à quelques régimens français, formèrent le neuvième corps de l'armée, dont il eut le commandement. Il mena ce corps rejoindre la ligne d'opérations de la grande armée française, menaçant continuellement dans sa marche la Bohême, et forçant l'ennemi à y laisser une partie de ses forces. Après avoir passé le Danube à Straubing, il arriva, le 17 mai, à Lintz ; Vandamme, qui commandait les Wurtembourgeois, allait être contraint d'abandonner la tête

du pont. Bernadotte change la défense en offensive; il attaque et bat l'armée autrichienne à Urfar; et après avoir fait retrancher le poste important du Pestlingberg, il rejoint la grande armée au champ de Wagram, où, placé à l'avant-garde, il eut une grande part à la victoire.

La veille du jour où se donna la bataille de Wagram, l'Empereur mit à l'ordre de l'armée la défense de quitter les rangs pendant l'affaire, pour transporter ou conduire les blessés à l'ambulance, des mesures étant prises, disait l'ordre, pour porter des secours sur le champ de bataille. Le prince de Ponte-Corvo, qui commandait les Saxons, ne mit pas cette défense à l'ordre de son corps; et comme il arriva que, pendant la bataille, on lui enleva, sans lui en donner avis, la division française de Dupas qu'il avait placée à sa réserve, et qu'un corps voisin disposa des chevaux des ambulances saxonnes pour renforcer ses attelages d'artillerie, le corps saxon souffrit plus qu'aucun autre; un grand nombre de blessés de ce corps, étaient gisans dans la plaine. Bernadotte ordonne de dételler quelques pièces de canon pour aller prendre les voitures d'ambulances; et comme on lui observa que cela pouvait exposer cette artillerie à être prise : Qu'importe, dit le guerrier philantrope ? ce n'est que du bronze : le sang du soldat est bien plus précieux.

L'ordre du jour de l'Empereur avait cependant été exécuté dans toute l'armée avec la plus grande sévérité, au point qu'un maréchal de France voyant des grenadiers porter leur colonel dont un boulet avait emporté la cuisse, il le leur fit déposer sur le bord du chemin, et les renvoya au feu en les réprimendant. Monsieur, dit-il au colonel mourant, il faut qu'un soldat sache mourir à l'endroit même où il est frappé. Un jeune officier, le colonel Lebrun, fils du duc de Plaisance, était alors auprès de ce maréchal; il fit un mouvement d'horreur. Notre métier ne se fait pas à l'eau de rose, dit le féroce guerrier. Ce n'est pas un jour de bataille qu'il faut parler de philantropie.

Napoléon, qui n'aimait pas qu'un homme réunît à-la-fois une opinion et un sabre, reçut fort mal quelques observations dictées par la franchise du prince; il le renvoya en France. Bernadotte se trouvait à Paris dans une disgrâce complète, lors de l'invasion des Anglais dans l'île de Walchéren. Les ministres qui, à ce que l'on prétend, n'étaient pas instruits de sa disgrâce, le prièrent d'aller prendre le commandement des troupes destinées à repousser l'ennemi; il accepta sans hésiter.

Arrivé à Anvers, sa présence calma toutes les alarmes. Doué d'une activité infatigable, il

réunit et disposa, comme par enchantement, tous les moyens de défense ; mais il fit plus encore : il électrisa toutes les âmes. Des milliers de soldats se levèrent à sa voix, et déjouèrent les projets d'un ennemi téméraire. L'Anglais renonça à son entreprise (1); et le prince se disposa à rejoindre l'armée d'Allemagne. Il allait y reprendre un commandement, lorsque la paix fut signée ; il revint alors à Paris, et y reçut la grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe.

Nous venons de suivre Bernadotte dans toutes les périodes de sa carrière militaire ; nous l'avons vu s'élever par tous les grades au rang de maréchal d'empire ; mais il lui était réservé d'offrir en sa personne un exemple encore plus frappant de ce que peut la fortune pour un de ses favoris, lorsqu'elle trouve en lui assez de mérite pour justifier toutes ses faveurs.

Les Suédois avaient conservé de très-bons souvenirs de tous les rapports qu'ils avaient eus avec Bernadotte. A Hambourg et à Lubeck, leurs sol-

(1) L'expédition anglaise de l'Escaut ayant complétement échoué devint le sujet de grandes discussions au parlement d'Angleterre. Il fut ordonné une enquête pour connaître par quelles causes une réunion de forces de terre si considérables avait produit si peu d'effet. Le général anglais, lord Chatam, fut disgracié, et obligé de se démettre de ses emplois.

dats et leurs officiers n'avaient eu qu'à se féliciter de ses procédés. La révolution éclate en Suède ; Gustave-Adolphe est précipité du trône, ainsi que nous l'avons dit.

Charles XIII, après la mort du prince d'Augustenbourg, convoqua une diète général des états du royaume à Oërébro, pour élire un successeur au trône. Bernadotte est élu.

A cette époque, l'armée française était placée par la renommée au-dessus de toutes les autres, et Bernadotte était un des chefs les plus distingués de cette armée. Les Suédois avaient à se louer de lui en particulier ; et nous devons dire, sans blesser la vérité, qu'il est un des généraux français dont la conduite a été la plus noble envers les étrangers.

Tels furent les véritables motifs qui décidèrent les états de Suède à le proclamer prince royal.

Quelques publicistes ont cru que Napoléon avait puissamment influé sur l'élévation de Bernadotte au trône de Suède. A cet égard ils ont été dans l'erreur. Non seulement l'Empereur fut étranger à cette étonnante nomination, il est même certain qu'elle ne lui fut point agréable(1).

---

(1) Voyez à ce sujet un ouvrage intitulé : *Mémoires sur un homme célèbre* ; 2 vol. in-8° ; Paris, Plancher, libraire,

Mais il ne voulut point faire d'éclat, et peut-être fut-il satisfait de voir s'éloigner un homme qui n'avait jamais été dans son parti, et dont la franchise en plusieurs circonstances lui avait souverainement déplu.

C'est à l'aide des pièces officielles que nous avons recueillies dans les différentes chancelleries, et que nous avons traduites avec la plus scrupuleuse exactitude, que nous allons essayer de suivre dans sa nouvelle carrière un prince sur les actes duquel toute l'Europe a les yeux ouverts.

*Proposition du roi de Suède aux états-généraux, pour l'élection d'un successeur au trône, faite à Oërébro, le 18 août 1810.*

A l'époque où les états du royaume se séparèrent, il y a trois mois, après une longue diète, tout semblait promettre un avenir tranquille et fortuné; à la suite de grands malheurs, après de violentes secousses, l'état semblait avoir ob-

---

rue Poupée; et l'on sera convaincu que Napoléon fut sur le point de faire arrêter Bernadotte, qui se préparait à quitter la France pour se rendre en Suède.

tenu un calme long-temps désiré. Trois traités de paix avait assuré ses frontières, resserrées par une guerre malheureuse. A côté du trône un prince généreux offrait un nouvel appui au pacte social, que le roi avait établi de concert avec les états. A l'effervescence qu'un changement politique laisse toujours dans les esprits, avait succédé une émulation mutuelle de concourir au bien de la patrie. On reconnaissait la nécessité des grands sacrifices qu'imposaient les désastres essuyés, et l'on s'y soumettait avec un dévouement unanime.

Le roi partageait cet espoir et son cœur s'y livrait avec confiance, lorsqu'un de ces coups de la Providence, qui trop souvent détruisent les calculs humains, vint mettre le comble aux malheurs de la Suède. Le prince royal, Charles-Auguste, n'existe plus, et avec lui semblait s'évanouir jusqu'à l'illusion d'un avenir heureux.

Navré de douleur, le roi fixa ses regards sur la situation de son royaume et sur l'étendue de la perte qu'il venait de faire; Sa Majesté n'hésita pas sur les devoirs qu'elle avait à remplir. Fidèle aux principes de gouvernement qu'elle avait adopté à son avénement au trône, elle vit dans le bonheur de son pays et de son peuple, la loi suprême de la conduite qu'elle devait tenir

pour assurer la tranquillité présente, et garantir celle de l'avenir.

Guidé par ces principes et par le souvenir de l'antique indépendance de son pays ; éclairé par les leçons qu'offre l'histoire ; n'ayant d'autre ambition que de consacrer tous ses moyens au bonheur de sa patrie, pour laquelle Sa Majesté avait exposé sa vie au milieu des combats, le roi partagea la conviction générale sur la nécessité de fixer incessamment la succession au trône, et de rendre aux lois et à la sûreté personnelle une garantie inviolable.

Animée de ces sentimens, et fermement résolue d'accélérer l'élection d'un successeur au trône, Sa Majesté prêta une oreille favorable à la voix de la nation, qui se déclarait hautement pour le prince de Ponte-Corvo. De brillans exploits militaires, et des qualités distinguées comme homme d'état, avaient illustré son nom, qui occupera une place éminente dans l'histoire. Sa douceur et sa loyauté l'avaient fait chérir et respecter même par des nations ennemies ; et les rapports que des guerriers suédois avaient eu avec lui, par suite des malheurs de la guerre, leur avaient fait connaître l'attachement de ce prince pour un peuple qu'il ne combattait qu'à regret. Toutes ces circonstances ne pouvaient

manquer de fixer l'attention de Sa Majesté ; elles devaient influer sur son opinion, quant à la succession au trône.

Sa Majesté a consulté, dans cette question importante, l'opinion du comité secret et du conseil d'état. La grande majorité, dans le premier, et l'unanimité des suffrages dans le second, ont fortifié le sentiment de Sa Majesté ; elle a cru qu'en confiant les destinées futures de la Suède au prince de Ponte-Corvo, la gloire militaire qu'il a déjà acquise assurerait, d'une part, l'indépendance du royaume, et de l'autre, lui ferait considérer de nouvelles guerres comme inutiles pour l'intérêt de sa renommée ; que sa mûre expérience et son caractère énergique maintiendraient l'ordre dans l'intérieur, et assureraient les bienfaits de la paix ; que l'amour de la justice et de l'humanité qu'il a manifesté dans les pays ennemis comme dans sa patrie, s'exercerait en faveur du bien-être et des lois de sa patrie adoptive ; et enfin que son fils ferait disparaître l'incertitude de l'avenir, objet auquel l'exemple du passé donne une importance majeure.

A CES CAUSES, Sa Majesté propose aux états du royaume S. A. S. Jean-Baptiste-Jules BERNADOTTE, prince de Ponte-Corvo, comme prince

royal, et successeur de Sa Majesté au trône de Suède.

Sa Majesté croit devoir ajouter, comme une condition indispensable, prescrite par les lois fondamentales du royaume, qu'il faut que le susdit prince, en cas qu'il soit élu, par les états, à la succession au trône, ait, avant son arrivée sur le territoire suédois, déclaré faire profession de la doctrine évangélique luthérienne, et qu'il signe ensuite un acte de garantie semblable à celui qui fut dressé par les états, pour feu S. A. R. le prince Charles-Auguste.

Sa Majesté a rempli le devoir que lui impose sa dignité royale; elle attendra avec une conscience calme la décision des états. Dans l'état actuel des choses, la conviction seule doit guider les suffrages de tout bon Suédois. Puisse une élection prompte et unanime resserrer les liens qui unissent S. M. à ses sujets, et leur acquérir un nouveau titre à l'estime des puissances étrangères! puisse ce royaume, souvent exposé à des périls imminens, et toujours habitué à les vaincre, après une longue alternative de revers et de prospérités, voir régner dans son sein l'union, le calme et le bonheur! puisse la gloire des armes suédoises rivaliser avec les arts de la paix! Et si la défense de la patrie exige un jour leur emploi, puissent-elles ajouter de nou-

veaux témoignages à ceux que les fastes de l'histoire conservent !

S. M. n'a, dans l'élection présente des états, d'autre intérêt que celui que lui inspire le zèle, dont de cœur de S. M. est animé pour l'indépendance et la gloire de la Suède. Le roi conservera ces sentimens jusqu'à la fin de ses jours, et ses derniers vœux seront pour sa patrie.

*Signé* CHARLES.

*Et plus bas*, G. DE WETTERSTEDT.

# ACTE D'ÉLECTION.

Nous soussignés, les états-généraux du royaume de Suède, comtes, barons, évêques, représentans de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans assemblés actuellement en diète extraordinaire dans la ville d'Oërébro, savoir faisons : que S. A. R. le prince Charles-Auguste de Schlweig-Holtstein-Sonderbourg-Augustenbourg, élu prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, étant décédé sans héritiers mâles, et que, jugeant qu'il est de notre devoir de prévenir et détourner le péril, pour l'indépendance et la tranquillité du royaume, ainsi que pour les droits et priviléges de ses habitans, statués par les lois fondamentales, qui pourrait résulter d'une vacance du trône et de l'élection qui s'en suivrait; exerçant en même temps le droit qui nous est réservé dans le 94e article de la constitution du 6 juin 1809, d'élire en pareil cas une nouvelle dynastie;

A CES CAUSES, et considérant que le haut et puissant prince et seigneur Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, est doué des vertus et qualités qui nous donnent le

juste espoir de jouir, sous le règne de ce prince, d'une bonne administration et de la prospérité, fruits d'un gouvernement légal, énergique et bienfaisant : Nous, les états-généraux de Suède, sur la proposition de notre auguste roi, actuellement régnant, et sous condition que le susdit prince de Ponte-Corvo ait, avant son arrivée sur le territoire suédois, embrassé la religion évangélique luthérienne (1), et signé les réversales dressées par nous, avons élu volontairement, par suffrages légaux et unanimes, pour nous et nos descendans, le haut et puissant seigneur Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, à la dignité de prince royal de Suède, pour, après le décès de notre auguste souverain actuel (dont le Tout-Puissant veuille protéger les jours), régner sur la Suède et les pays qui en dépendent; être couronné roi de Suède et

(1) Henri VI fut obligé d'abjurer sa religion afin d'occuper le trône de France. Plus heureux que ce prince, le Béarnais qui règne aujourd'hui en Suède n'a pas eu besoin d'abjurer sa croyance; il a seulement fait la déclaration publique que la religion qu'il professait, et dans laquelle il avait été instruit dès son enfance, était la religion évangélique. *Voyez* ci-après, page 172.

Quoique toutes les sectes chrétiennes soient tolérées en Suède, les catholiques sont l'objet d'une surveillance spéciale; les Suédois regardent comme contraire aux principes fondamentaux de leur constitution, le dogme prêché par les

recevoir le serment de fidélité; enfin gouverner le royaume suivant le but littéral de la constitution du 6 juin 1809, ainsi que suivant les autres lois en vigueur, tant fondamentales que générales et spéciales; le tout conformément aux réversales que S. A. R. donnera présentement, et dans la suite à son avénement au trône.

Nous conférons également aux descendans mâles, légitimes de S. A. R., le droit d'occuper le trône de Suède, dans l'ordre et de la manière qui sont statués littéralement dans la loi de succession que nous avons établie.

Nous, les états-généraux de Suède, ayant arrêté ce qui précède, avons en conséquence confirmé le présent acte d'élection par la signature de nos noms, en l'apposition de nos sceaux.

Fait à Oërébro, le 21^e^. jour du mois d'août de l'an 1810, après la naissance de notre Seigneur. (*Suivent les signatures.*)

---

prêtres de cette communion, qui soutiennent : *que les rois ne tiennent leur couronne que de Dieu, ne sont responsables de leurs actions qu'à Dieu seul et prescrivent en conséquence aux sujets une obéissance aveugle envers les princes qui obéissent à Dieu, c'est-à-dire, aux prêtres.* Ce dogme, dont un clergé turbulent a souvent abusé avant le temps de la réforme, passe en Suède pour une hérésie bien plus condamnable encore que l'idolatrie et les superstitions romaines.

# CORRESPONDANCE.

## RÉPONSE

*Du prince de Ponte-Corvo, à la dépêche du maréchal comte de Klingspor, écrite immédiatement après la révolution de* 1809.

Dresde, le 30 mars 1809.

J'AI reçu, monsieur le comte, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser pour me proposer, au nom de S. A. R. le duc de Sudermanie, régent du royaume, un armistice avec les armées de S. M. l'empereur et roi. J'ai été charmé que Votre Excellence ait choisi, pour me faire cette communication, le major de La Grange, pour lequel je conçus une estime particulière, lorsque je fis sa connaissance à Lubeck il y a deux ans.

J'ai cru utile au succès de la mission dont il est chargé, que le major de La Grange se rendît lui-même auprès de S. M. l'Empereur et Roi; j'ai ordonné à un de mes aides-de-camp de l'y accompagner. Je ne doute pas qu'il ne rapporte bientôt les passeports que S. A. R. pourrait désirer pour un négociateur.

S. M. l'empereur et roi a déjà témoigné dans plus d'une circonstance ses bonnes dispositions pour la nation suédoise, et je crois pouvoir assurer que S. A. R. n'aura qu'à se louer des résultats de l'initiative qu'elle a prise aujourd'hui.

En attendant la décision de Sa Majesté, j'ai ordonné provisoirement au lieutenant-général Gratien, qui commande sous mes ordres dans les villes hanséatiques et sur les bords de la Baltique, de suspendre toute hostilité contre la nation suédoise, et d'accueillir même les bâtimens suédois que les circonstances pourraient amener dans l'étendue de son commandement.

Je me félicite vivement, monsieur le maréchal, de mes relations avec Votre Excellence : leur objet contribue surtout à me les rendre infiniment agréables, et il m'est doux de penser qu'une parfaite intelligence pourra être bientôt rétablie entre la France et une nation aussi brave que généreuse.

## RÉPONSE

*Du prince de Ponte-Corvo, à la lettre de S. M. le roi de Suède, qui l'informait de son élection par les états-généraux du royaume.*

Paris, le 7 septembre 1810.

Sire, je ne chercherai point à peindre à Votre Majesté les sentimens dont j'ai été pénétré, en apprenant qu'une nation illustre dans les fastes du monde avait daigné fixer ses regards sur un soldat qui doit son mérite à son amour pour sa patrie. Il me serait également difficile d'exprimer toute ma reconnaissance et mon admiration pour cette étonnante magnanimité avec laquelle Votre Majesté a bien voulu présenter elle-même pour son successeur un homme auquel rien ne l'attachait. Plus Votre Majesté a cru faire en cela pour le peuple suédois, plus cette idée, infiniment trop flatteuse pour moi, m'impose d'obligation. Je ne me dissimule point leur étendue ni leur difficulté ; mais si j'en crois mon cœur, je les remplirai, car jamais il n'exista pour l'âme d'un mortel un plus puissant mobile ; jamais il

ne se présenta une plus belle occasion de consacrer sa vie au bonheur d'un peuple entier.

Aussitôt que la lettre de Votre Majesté m'a été remise par le comte de Morner, je me suis empressé de le communiquer à Sa Majesté l'empereur et roi; elle a daigné mettre le comble à ses bontés pour moi, en m'autorisant à devenir le fils adoptif de Votre Majesté.

D'après ce qu'elle daigne me dire, je vais accélérer mon départ. Il me tarde de mettre aux pieds de Votre Majesté l'hommage dû à ses vertus, il me tarde aussi de la rendre dépositaire de mes sermens.

Jusqu'à ce jour j'ai mis toute ma gloire, tout mon bonheur à servir mon pays; mais la France, j'ose m'en flatter, daignera encore applaudir à mes efforts pour ma nouvelle patrie. Elle ne pourra voir sans intérêt un de ses enfans appelé par les destinées du monde à défendre un peuple généreux, qu'elle compte depuis long-temps parmi ses plus dignes alliés.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à la lettre du roi de Suède, en recevant les décorations de ses ordres.*

---

Cassel, le 9 octobre 1810.

Sire, du premier endroit où je me suis arrêté en quittant la France, je m'empresse de faire passer à Votre Majesté les réversales que j'ai signées, conformément à ce qui a été statué par les états du royaume.

Je prie Votre Majesté d'agréer l'expression de ma profonde reconnaissance pour l'honneur qu'elle a daigné me faire en m'envoyant les décorations de ses ordres, notamment la grande-croix de l'ordre de l'Epée. Ainsi Votre Majesté m'associe déjà à la gloire de ma nouvelle patrie, moi qui n'ai encore rien fait pour elle. L'avenir seul pourra m'offrir les occasions de mériter une telle faveur ; mais mon cœur ne le désire pas, et tous mes vœux sont pour la paix ; si pourtant l'état avait un jour besoin de mon épée, les Suédois la verront au champ d'honneur, telle qu'elle doit être portée par l'héritier du trône de Votre Majesté.

# DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé à l'archevêque de Suède, après avoir fait, devant ce prélat, la profession de foi sur la religion luthérienne, à Elseneur, le* 19 *octobre* 1810.

---

Monsieur l'archevêque, j'ai été dès mon enfance instruit dans la religion réformée. Les événemens qui se sont passés en Europe pendant les vingt dernières années, ayant amené les armées françaises en Allemagne, j'ai eu occasion de connaître les ministres protestans de ce pays, et de me convaincre, en conversant avec eux, que la confession d'Augsbourg, telle qu'elle a été remise par les princes et états protestans d'Allemagne à l'empereur Charles V, contient véritablement la parole de Dieu et la doctrine de Jésus-Christ. Toutes les recherches que j'ai faites depuis m'ont affermi dans l'opinion que cette profession est la véritable. C'est donc par persuasion, autant que par le désir d'établir entre le peuple suédois et moi des rapports plus intimes, que je déclare aujourd'hui publiquement professer la confession luthérienne, à laquelle j'étais depuis long-temps attaché de cœur.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux cavaliers qui le reçurent sur le quai à Helsingbourg, le* 20 *octobre* 1810.

Messieurs, le roi et la nation suédoise m'ont donné une grande preuve d'estime et de confiance. J'ai tout sacrifié pour y répondre J'ai quitté la France, pour laquelle j'avais vécu jusqu'à ce jour. Je me suis séparé de l'empereur Napoléon, auquel la plus vive reconnaissance et une infinité d'autres liens m'attachaient. Ce n'est pas l'espoir d'une couronne qui peut dédommager mon cœur de sacrifices si sensibles; non, Messieurs, je ne trouverai de véritable dédommagement que dans le bonheur de ma nouvelle patrie. Je viens donc au milieu de vous avec l'abandon le plus absolu et avec le désir le plus ardent de tout faire pour contribuer à ce bonheur. J'apporte au roi, que vous chérissez à si juste titre, un dévouement sans bornes. Unissons-nous à l'envi, Messieurs, pour remplir ses vues paternelles, et ne souffrons jamais que la patrie perde rien de cet illustre rang qu'elle doit à la valeur et aux vertus de ses ancêtres.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à la lettre de S. M. le roi de Suède, après avoir reçu le brevet de généralissime de terre et de mer.*

---

Helsingbourg, le 21 octobre 1810.

Sire, j'ai reçu le brevet de généralissime de terre et de mer que Votre Majesté a daigné m'envoyer. Je ne chercherai point à peindre combien je suis sensible à cette nouvelle marque de sa confiance. Ce n'est plus par des paroles que je puis exprimer ma reconnaissance. Ma vie entière suffira à peine pour mériter tant de bontés; le seul emploi que je désire faire de l'éminente dignité dont il vous a plu de me revêtir, Sire, est d'augmenter encore, s'il est possible, par mon exemple, le tendre et respectueux attachement que toute l'armée suédoise porte à son roi. Sous ce rapport, je me glorifierai encore plus d'être le chef de tant de braves.

Je suis enfin arrivé au milieu de cette nation, à laquelle je porte déjà une si vive affection; mais il manque encore à mon bonheur de présenter mon hommage au prince que tous les Suédois chérissent comme leur père.

## EXTRAIT

*D'une dépêche au roi de M. le baron de Lagerbjelke, ministre de Suède à Paris, le 26 octobre 1810.*

---

Malgré toutes les prévenances personnelles dont je venais d'être l'objet, il m'avait été facile de me préparer à une scène peu agréable. La nature de mes conférences avec le duc de Cadore; le départ précipité de M. Czernicheff; la catastrophe dont la Suisse s'était vue menacée pour affaires de commerce; les avantages remportés dans le Portugal, dont on voudrait sans doute profiter pour accabler les Anglais sur tous les points à la fois: toutes ces circonstances réunies m'avaient assez fait juger quel serait l'objet de l'audience; mais j'avoue que je ne m'attendais pas à une explosion aussi violente: jamais je n'avais vu l'Empereur en colère; et cette fois-ci, il l'était à un point qui surpasse toute imagination.

Je fus introduit un peu après neuf heures du matin. Je trouvai le duc de Cadore avec l'empereur; et la présence de ce tiers me fit d'abord juger que j'étais appelé pour entendre une déclaration officielle, mais que la discussion ne me serait point permise. Je n'en résolus pas moins de répondre à chaque occasion où je pourrais placer un mot.

Il m'est impossible de rendre compte à Votre Majesté de tout ce que l'empereur a dit pendant cinq quarts-d'heure au moins, parce que son agitation était si forte, son discours si coupé, ses répétitions si fréquentes, qu'il était trop difficile de tout classer dans la mémoire. Je débutai par la présentation de la lettre de Votre Majesté. « Savez-vous, dit l'empereur, quel est le sujet de cette lettre? » Je l'exprimai, en ajoutant un compliment. Sans y répondre, l'empereur continua (chaque reprise du discours de l'empereur fera suffisamment connaître à Votre Majesté le genre des courtes réponses que je tâchai de placer dans les intervalles) : Ah ça, M. le baron, cessera-t-on enfin de croire en Suède que je ne suis qu'une dupe? pense-t-on que je puisse m'accommoder de cet état mixte ou métis? — Oh! point de sentimens! c'est par les effets qu'on fait ses preuves en politique. Voyons ces effets : Vous signâtes la paix avec moi au commencement de l'année; vous vous engageâtes à rompre toute communication avec l'Angleterre; vous gardâtes un ministre à Londres, un agent anglais en Suède, jusque fort avant dans l'été; vous n'interrompîtes la communication ostensible par Gothembourg que plus tard encore : et qu'en résulta-t-il? Que la correspondance est restée la même, ni plus ni moins active. — Bah! il n'est pas question d'une communication par-ci, par-là; elle est régulière, elle est très-considérable; vous avez des bâtimens dans tous

les ports de l'Angleterre.—Vraiment, du sel ! prend-on du sel dans la Tamise ? Des bâtimens de commerce anglais assiégent Gothembourg. — La belle preuve qu'ils n'y entrent pas ! On échange les marchandises en pleine mer ou près des côtes. Vos petites îles serviront de magasins pendant l'hiver. Vos bâtimens transportent ouvertement des denrées coloniales en Allemagne; j'en ai fait saisir une dixaine à Rostok. Est-il possible que l'on puisse affecter ainsi de se méprendre sur le premier principe du système continental ? — A la bonne heure ! vous n'approuvez point cela dans votre note ; ce n'est point d'elle que je me plains, c'est du fait. Je n'ai pas dormi une seule heure de la nuit, à cause de vos affaires : on pourra me laisser reposer en paix ; j'en ai besoin. — Encore, est-elle convenable cette restitution des prisonniers anglais qui avaient si imprudemment attenté à la dignité du roi, et violé son territoire ? Rendus sans aucune satisfaction ! N'est-ce pas, M. de Cadore ? (Le ministre, tout tremblant, ne manqua pas de répondre affirmativement, comme à quelques autres questions semblables). Autre violation du droit territorial, la capture d'un corsaire français dans l'intérieur du port de Stralsund; mais on ne m'a rien rendu, à moi (1) : ce n'est que pour ses amis qu'on a

(1) Le commerce de Stralsund paya, par ordre du roi, la valeur de ce corsaire, qui ne fut pris que par une suite de sa propre imprudence (*Note du ministre*).

ces petites attentions-là. Eh bien ! restez avec les Anglais ! S'il faut en juger par le mal que vous m'avez fait cette année-ci, jamais vous ne fûtes plus amis des Anglais que dans ce moment. — Oh, oh, c'est vous qui le dites ! c'est vous qui m'assurez que la Suède aime mieux rester avec moi ! mais des preuves, vous dis-je, des preuves ! — A la bonne heure ! votre état, à la suite d'une guerre malheureuse, réclamait des ménagemens. Eh bien ! j'en ai eu à mes dépens, comme une dupe. Vous m'avez enjôlé, vous-même ; vous avez eu l'adresse de gagner la mauvaise saison ; vous avez eu le temps de débrouiller vos intérêts avec l'Angleterre. Est-il juste, s'il en existe encore contre la foi des engagemens, que j'en supporte la peine ? Vous avez eu le loisir de vous mettre en état de défense ; vous avez encore l'hiver devant vous; que risquez-vous donc ? — Oui, le commerce d'exportation ; c'est le cheval de bataille ; où est-il donc ce pavillon neutre ? Il n'y a plus de neutres : l'Angleterre n'en reconnaît point ; je ne veux pas plus en reconnaître. — Le sel ! oui, le sel ! on trouve moyen d'avoir ce qui est nécessaire. Que fîtes-vous, lorsque, en 1801, vous étiez en brouillerie ouverte avec l'Angleterre ? — Souffrir ! croyez-vous que je ne souffre pas, moi ? que la France, que Bordeaux, que la Hollande, que l'Allemagne ne souffrent pas ? Mais voilà précisément pourquoi il faut en finir. La paix maritime à tout

prix ! ( *Ici l'empereur s'anima terriblement.* ) Oui, la Suède est la seule cause de la crise que j'éprouve. La Suède m'a fait plus de mal que les cinq coalitions ensemble. Mais aujourd'hui, rendue à ses communications avec le reste de l'Europe, elle en profite pour faire le commerce de l'Angleterre. — Ah ! Monsieur, du temps, toujours du temps ! J'en ai trop perdu. Il vous en fallait, dites-vous, pour entrer, sans trop de sacrifices, dans le nouveau système; il m'en fallait aussi, ajoutez-vous, pour faire du bien à la Suède. Eh bien ! n'ai-je rien fait ? Ecoutez : Lorsque vous fîtes choix du prince de *Ponte-Corvo*, ne risquai-je rien en lui permettant d'accepter ? N'ai-je pas été sur le point de me brouiller avec la Russie ? N'y a-t-on pas cru, n'y croit-on pas peut-être encore, que vous de votre côté, les Saxons et les Polonais de l'autre, soutenus par moi, s'armeraient pour reconquérir leurs provinces perdues ? Les têtes ne sont-elles pas, dans ce moment même, fort électrisées en Pologne ? Qu'ai-je fait, alors ? J'ai laissé dire; j'ai laissé circuler des bruits qui pouvaient détacher la Russie de mon système; ce n'est que maintenant que, plus en plus détrompé sur la politique suédoise, j'ai dû prendre un parti. Je ne vous le cacherai point, je viens de renvoyer M. de Czernicheff en Russie; je l'ai instruit de la déclaration que je vous fais aujourd'hui; j'engage fortement l'empereur Alexandre de faire la même démarche de son

côté. Choisissez : des coups de canon aux Anglais qui s'approchent de vos côtes, et la confiscation de leurs marchandises en Suède, ou la guerre avec la France ! Je ne puis vous faire grand mal : j'occupe la Poméranie, et vous ne vous en souciez pas trop ; mais je puis vous faire attaquer par les Russes, par les Danois ; je puis confisquer tous vos bâtimens sur le continent ; et je le ferai, si dans quinze jours vous n'êtes pas en état de guerre avec l'Angleterre. — Oui, vous avez raison ; il faut compter l'allée et le retour du courrier, et quelque chose de plus. Eh bien ! je vous ordonne, M. de Cadore, d'expédier un courrier sur-le-champ. Je vous engage, M. le baron, d'en faire autant. Si, cinq jours après la démarche officielle de M. Alquier, le roi ne s'est point décidé pour l'état de guerre avec l'Angleterre, M. Alquier partira sur-le-champ, et la Suède aura la guerre avec la France et tous ses alliés. — Oui, c'est juste, je n'ai point positivement demandé l'état de guerre avant ce moment ; mais j'y suis maintenant forcé par tous les motifs imaginables. D'abord, la Suède a prouvé qu'elle ne peut rester dans un état mixte avec l'Angleterre, sans faire le plus grand tort au continent ; ensuite les choses ont pris un développement général, qui exige une parfaite égalité de mesures, ou bien un état ouvert d'hostilités. Voyez ce que toutes les autres puissances ont cru devoir faire. La Russie, plus forte que les autres, n'a obtenu la paix

avec moi qu'à condition de déclarer sur-le-champ la guerre à l'Angleterre. L'Autriche, puissance du premier ordre, si la France n'existait point, a franchement pris son parti. J'ai assez long-temps été la dupe de la Prusse, comme la vôtre. Elle vient enfin de reconnaître, par la catastrophe de la Hollande, qu'il fallait se déterminer ; elle a franchement adopté l'état de guerre. Le Danemarck l'a fait depuis long-temps ; mais à quel titre puis-je exiger de ce pays ce que je ne puis obtenir de la Suède ? Eh ! me dis-je souvent, qui sait si je serai toujours bien avec la Russie ? qui peut connaître le chapitre des événemens ? ne sera-t-il pas un jour du plus grand intérêt pour moi d'avoir dans le Nord une puissance amie, forte de ses propres moyens ainsi que de mon alliance ? Mais croit-on maintenant en Suède que je pourrais, en faveur du nouveau prince royal, relâcher quelque chose de mes principes invariables ? Au contraire, la crise politique dans laquelle je me suis mis en faveur d'elle, me fournit un titre de plus. — Cependant la Suède a une grande obligation à la personne du prince royal, car sans ce choix (nullement influencé par moi) j'aurais, il y a deux mois, fait la démarche à laquelle je me vois aujourd'hui forcé. Je me repens maintenant de ce délai, qui, vu la saison, vous a été si profitable, non parce que je regrette ce qui peut vous arriver de bien, mais parce que vous m'avez trop maltraité. Depuis long-temps

l'office qui devait vous être adressé, se trouve préparé dans les bureaux de M. de Cadore (*révérence affirmative du ministre*); mais je voulais attendre l'arrivée du prince royal, qui est instruit de ma façon de penser. Je ne l'ai pas pu. Je vous l'ai dit, j'étais sur le point de me brouiller avec la Russie; je donnais à toute l'Europe la pensée que, dans ce moment décisif, mon système pouvait être susceptible de modifications. D'ailleurs, de nouvelles plaintes sur la Suède m'arrivaient de toutes parts. — Ah! je sais ce que vous avez à me dire; j'ai lu tout ce que vous avez écrit. Eh bien, soit; il peut y avoir eu des exagérations dans les plaintes, mais assez de vérité du reste. J'aurais désiré que vous eussiez eu une meilleure cause à défendre. — Eh non! la position du prince royal ne deviendra pas si difficile; tout vient d'ici: il n'a point l'embarras de l'initiative. Mais encore, a-t-on cru en Suède pouvoir, sans ressentiment, de mon côté, servir la cause de l'Angleterre, parce que j'aime et que j'estime le prince royal? J'aime et j'estime aussi le roi de Hollande; il est mon frère, je suis cependant encore brouillé avec lui; j'ai fait taire la voix du sang pour écouter celle de l'intérêt général. Si vous étiez sur mes frontières, je serais à regret forcé d'en agir comme je viens de le faire avec la Suisse. J'ai fait marcher des troupes; le gouvernement a confisqué les marchandises anglaises: enfin résumons-nous. Que la Suède fasse les choses comme

elle l'entend, je sais que je suis hors d'état de la forcer. Qu'elle se mette franchement du côté de l'Angleterre, contre moi et mes alliés, si c'est là son intérêt, ou qu'elle se réunisse avec moi contre l'Angleterre. Mais le temps du doute est passé : les cinq jours expirés, M. Alquier part, et je vous donne vos passeports. Vous n'avez fait que dire ce que vous deviez dire; mais je ne puis alors que vous renvoyer. Guerre ouverte ou amitié constante, voilà mon dernier mot, ma déclaration ultimate. Adieu. Puissé-je vous revoir sous de meilleurs auspices !

L'empereur me quitta sans vouloir plus m'entendre. En sortant de chez l'empereur je ne vis plus personne dans l'autre pièce, pas même les officiers du service. Je ne sais ce qui avait donné lieu à cette circonstance extraordinaire, si c'était un ordre ou bien la discrétion spontanée des fonctionnaires, parce que l'empereur avait souvent élevé la voix d'une telle force, qu'il était impossible de ne point l'entendre dans la pièce voisine.

J'eus ensuite une conférence avec le duc de Cadore, au sortir de laquelle je partis pour Paris. Cet entretien ne fut qu'une répétition de ce qui s'était passé chez l'empereur, pour que ma dépêche à Votre Majesté et celle du ministre au baron Alquier s'accordassent autant que possible. Tout étant dit sur le fond, je témoignai au duc de Cadore combien j'étais sensible à la forme dure et violente que l'em-

pereur avait mise dans ses demandes. Le ministre fit valoir de son mieux la satisfaction que j'avais eue (me disait-il) d'adoucir la vivacité de l'empereur, surtout vers la fin, et fit beaucoup ressortir les passages qui exprimaient quelque intérêt ou qui donnaient quelques espérances pour l'avenir. Il me donna un passeport de courrier tout préparé d'avance. Il me promit de n'envoyer son courrier de Fontainebleau que vers le même temps où j'expédierais le mien de Paris, c'est-à-dire dans la soirée d'aujourd'hui, pour que celui-ci pût prendre un peu l'avance. Il m'assura que M. Alquier aurait deux jours pour préparer son office, outre les cinq qui formaient le terme de prescription. Il s'attacha beaucoup au fait qu'il me pria de bien faire valoir, que l'élection de monseigneur le prince royal, loin d'avoir provoqué la démarche de l'empereur, l'avait retardée de quelques mois, et avait par là préparé à la Suède un délai doublement important à cause de la saison. Il ajouta même que la résolution de l'empereur, de faire sa démarche, pendant que le prince était censé en voyage, avait en partie pour but l'attention de ne point le dépopulariser innocemment.

## DISCOURS

*Du prince royal, adressé à une nombreuse députation des états du royaume, qui lui présenta, le 31 octobre 1810, à Drottningholm, l'acte d'élection, et qui reçut la signature de Son Altesse royale, pour l'acte de garantie que les états avaient dressé.*

---

Bons seigneurs et citoyens Suédois, une mort prématurée a détruit les espérances que la Suède avait attachées à la personne du prince Charles-Auguste. Il voulait le bien de son pays. Les pleurs qui coulent sur sa tombe prouvent la reconnaissance de la nation. Heureux les princes qui laissent de tels regrets! Après avoir, dès ma jeunesse, servi le pays qui m'a vu naître, je désirais terminer mes jours dans le repos, lorsque la Suède m'offrit la succession héréditaire au trône de ses rois.

Dans le consentement d'un roi justement vénéré, dans le choix libre et unanime d'une nation célèbre, j'ai cru voir une décision de la Providence ; j'ai dû m'y soumettre ; mon âme s'est élevée au niveau de ma nouvelle destinée. En mettant le pied sur le territoire

de la Suède, j'étais déjà entièrement Suédois; je l'étais dès le moment où j'eus tout sacrifié pour répondre à votre confiance, dès le moment où j'eus, pour ainsi dire, commencé une nouvelle vie que je vous dois consacrer. Je ne me cache point les difficultés inséparables de la haute dignité à laquelle j'ai été appelé; mais je me croirai assez récompensé, si je puis contribuer à la prospérité de notre pays. Ce grand but ne saurait être atteint, à moins que je ne sois appuyé par tous les Suédois. Le ciel nous a donné le meilleur des rois; remplissons tous envers lui les devoirs de l'amour, du respect et de l'obéissance. Que tout intérêt particulier disparaisse devant le grand intérêt du bien public; que la plus grande union règne parmi tous les ordres de l'état! Messieurs, vous allez bientôt retourner dans vos foyers; rapportez-y, entretenez-y la concorde et le calme: ces dispositions peuvent seules consolider la prospérité et l'indépendance de notre commune patrie. Je reçois avec reconnaissance l'expression de vos sentimens pour ma personne; je les mérite par l'attachement et l'amitié sincère que je voue à chacun de vous.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, aux députés de la capitale, qui reçurent Son Altesse royale à la barrière, le 2 novembre* 1810.

(*Au Grand-Gouverneur.*)

Ces acclamations réitérées, ces réunions majestueuses me tracent déjà la règle de mes devoirs. Les obligations que j'ai contractées envers la Suède seront remplies religieusement, car le premier besoin de mon cœur sera toujours la tendresse de mon roi et l'appui de la nation. Sur ce sol scandinave, au milieu des Suédois, je ne regrette rien. Je n'échangerais point votre amour pour le premier trône de l'univers. Il m'est agréable, en entrant dans la capitale, de recevoir son premier hommage par l'organe d'un homme que je connais déjà par ses écrits, et qui me présente en ce moment la pureté du caractère national.

(*Aux Magistrats.*)

C'est avec attendrissement que je me trouve au milieu des magistrats de la capitale du royaume. Je sais que leur bonne conduite, dans toutes les cir-

constances, a été appréciée par le roi. Leur exemple est bien utile au milieu d'une population aussi nombreuse. Ce n'est qu'en éclairant les citoyens sur les devoirs qu'ils ont à remplir, que les magistrats méritent bien de la patrie. Continuez, Messieurs, à remplir cette tâche honorable, et rappelez à tous qu'il n'existe point de bonheur dans la société, sans l'amour de l'ordre et de la justice, et sans le respect pour les lois.

( *Aux Anciens de la capitale.* )

Si, dans la tâche honorable et difficile que j'ai à remplir, je rencontre des obstacles et des peines, mon courage ne m'abandonnera jamais, lorsque je me souviendrai que j'ai été salué aujourd'hui par les anciens de la ville, et que leurs vœux secondent mes efforts.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé au roi et aux états-généraux du royaume, le* 5 *novembre* 1810.

Sire, en paraissant aujourd'hui devant le trône de Votre Majesté, entourée des états-généraux du royaume, mon premier devoir, comme le premier besoin de mon cœur, est de déposer à ses pieds l'hommage public des sentimens sacrés et inviolables qui m'attachent à elle pour la vie.

Je rends cet hommage à mon roi, Sire; mais je le rends encore à la personne d'un prince qui, longtemps avant de monter sur le trône, avait acquis par ses vertus la confiance et l'amour de la nation. Dans les circonstances difficiles, l'état a toujours eu recours à Votre Majesté. Deux fois le trône s'est trouvé vacant, et deux fois Votre Majesté a rempli les pénibles devoirs de la royauté, sans autre intérêt que celui du bien public .... Mais tout-à-coup a éclaté une de ces révolutions que le ciel semble permettre quelquefois pour la leçon des princes, et la nation a

conjuré Votre Majesté de s'asseoir sur ce même trône qu'elle avait si long-temps défendu.

Aurais-je jamais pu prévoir que je serais un jour associé à de si glorieuses destinées, et que Votre Majesté, après avoir daigné fixer sur moi les suffrages de son peuple, mettrait le comble à tant de bontés, en m'adoptant pour son fils ? Un titre si cher remplit mon âme de la plus noble ambition. Que n'ai-je pas à faire pour mériter, pour soutenir cet illustre nom que Votre Majesté me transmet aujourd'hui ? Ce n'est pas sans une grande méfiance dans mes propres forces que j'ai accepté une tâche à la fois si honorable et si difficile. Si j'ai cru pouvoir m'y résoudre, ce n'a été qu'en pensant que je suivrais en tout les conseils de Votre Majesté, et que je m'instruirais auprès d'elle dans le grand art de régner.... Dieu veuille, Sire, que je puisse jouir long-temps de vos leçons ! Dieu veuille, que l'âme encore neuve de mon fils puisse se modeler sur la vôtre, et se pénétrer des grands exemples que Votre Majesté offre à ses descendans !

Messieurs les députés de la noblesse ! appelé à être le premier défenseur du trône et de l'état, j'espère que vous me seconderez dans ce noble emploi. Vous le savez, Messieurs, la noblesse primitive a été le prix des grands services rendus à la patrie..... Et quelles obligations n'ont pas, envers l'état, ceux qui jouissent, en naissant, des récompenses méritées par

leurs ancêtres ! Le sacrifice de leur vie, en toute occasion, est le moindre de leurs devoirs; ce n'est qu'en donnant l'exemple d'un parfait désintéressement, d'une entière soumission au roi et aux lois; ce n'est enfin qu'en vivant sans reproche, que l'on conserve réellement la noblesse de ses aïeux.

Messieurs les membres du clergé, la morale sublime de l'évangile que vous êtes chargés de prêcher, doit servir de guide à tous les hommes; elle renferme la leçon des rois et des peuples; je m'entourerai avec plaisir de vos lumières, et mon cœur vous tiendra compte du bien que vous ferez en répandant, comme de bons pasteurs, les préceptes et les secours de la religion de Jésus-Christ.

Messieurs les membres de la bourgeoisie, l'industrie, les arts et le commerce assurent la prospérité de l'état, comme ils augmentent le bien-être des familles chez une nation libre et sous un gouvernement juste; le génie et le talent conduisent à tout, et ceux qui se distinguent dans votre ordre ont de grands droits à l'estime du souverain.

Et vous, braves paysans suédois, j'ai entendu vanter partout les qualités qui vous distinguent; je vois avec attendrissement la considération particulière que la patrie vous accorde. Eh! ne sont-ils pas bien dignes de ces regards ceux dont les bras, tour-à-tour, la nourrissent et la défendent ? Continuez à honorer, par votre travail et vos vertus, l'ordre utile et res-

pectable que vous composez dans l'état. Votre roi veille comme un père sur vos plus chers intérêts; Sa Majesté me permettra de partager sa tendre sollicitude.

C'est maintenant à vous tous que je m'adresse, fidèles représentans de la nation suédoise. Le roi a daigné me proposer pour successeur au trône; vous avez confirmé ce choix par une élection libre et unanime, et Sa Majesté resserre aujourd'hui, par un nœud indissoluble, les liens qui déjà m'attachaient à vous; tant de bontés, d'estime et de confiance m'imposent les plus grandes obligations; je les sens vivement, et j'ai la ferme volonté de les remplir..... Elevé dans les camps, je vous apporte une âme franche et loyale, un dévouement absolu au roi, mon auguste père, un ardent désir de tout faire pour le bonheur de ma nouvelle patrie : avec de telles intentions, j'ai l'espérance de faire le bien.

La saine politique, la seule que les lois de Dieu autorisent, doit avoir pour base la justice et la vérité : tels sont les principes du roi, ils seront aussi les miens. J'ai vu la guerre de près, j'en connais tous les fléaux; il n'est point de conquête qui puisse consoler la patrie du sang de ses enfans, versé sur une terre étrangère. J'ai vu le grand empereur des Français, tant de fois couronné des lauriers de la victoire, entouré de ses armées invincibles, soupirer après l'olivier de la paix. Oui, Messieurs, la paix est

le seul but glorieux d'un gouvernement sage et éclairé; ce n'est point l'étendue d'un état qui en constitue la force et l'indépendance : ce sont ses lois, son commerce, son industrie, et par-dessus tout son esprit national. La Suède, il est vrai, a éprouvé de grandes pertes, mais l'honneur du nom suédois n'en a pas souffert la moindre atteinte; conformons-nous aux décrets de la Providence, et songeons, Messieurs, qu'elle nous a laissé un sol qui suffit à nos besoins, et du fer pour nous défendre.

# LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 11 novembre 1810.

Sire, dans ma première entrevue avec M. le baron Alquier, il m'a été facile de voir que ce ministre avait reçu des instructions très-sévères, relativement au commerce anglais, et qu'elles avaient été motivées sur des plaintes portées à Votre Majesté, contre la faveur que la Suède semblerait accorder à ce commerce.

J'ai voulu connaître la vérité. J'ai envoyé de suite une personne sûre à Gothembourg, pour y prendre des informations. Le commerce anglais n'y est point toléré, comme on a pu le dire à Votre Majesté. Il est vrai qu'il y a eu, comme partout, des contrebandiers; et ce sont pour la plupart des juifs qui s'entendent avec d'autres juifs, établis dans les pays voisins; mais le gouvernement prend toutes les mesures pour faire cesser ce commerce illicite. Je prie seulement Votre Majesté de ne point ajouter foi à des

rapports exagérés, qui ne peuvent être dictés que par l'intérêt personnel de ceux qui se plaisent à les faire, et par un esprit de haine que les ennemis de la Suède se plaisent à propager.

Je prie aussi Votre Majesté de vouloir bien remarquer que l'autorité royale en Suède est très-limitée, et qu'il est des usages et des prérogatives que la constitution ne lui permet pas de froisser (1). Ce dont je puis assurer Votre Majesté, c'est que tout ce qui est possible sera fait, pour seconder le système continental.

---

(1) Napoléon, accoutumé à voir tout fléchir sous sa volonté, s'était imaginé qu'un roi de Suède, pour être obéi n'avait qu'à dire : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.* Le prince royal lui rappelle ici avec dignité le respect que les princes doivent aux usages et aux prérogades peuples.

# DISCOURS

*Du prince royal de Suède, à la clôture de la diète, adressé aux députés des états-généraux, le 12 novembre* 1810.

---

Messieurs les députés de la noblesse,

J'agrée avec plaisir et reconnaissance les sentimens que vous m'exprimez. Je compte sur votre affection comme vous pouvez compter sur la mienne. La diète, qui vient de terminer ses travaux, sera célèbre dans les annales de la Suède, par l'esprit d'union qui a présidé à ses délibérations. Dépositaire suprême des lois que vous avez adoptées, le roi les maintiendra, et les fera respecter de tous sans distinction de rang ni de personne. Vous me trouverez toujours prêt à défendre avec vous la cause de la patrie ; et quand son honneur et sa gloire l'exigeront, je sentirai avec délices tout mon sang couler pour elle.

Messieurs les députés du clergé,

Le premier Suédois que j'ai connu en arrivant dans ma nouvelle patrie, a été le digne chef de votre ordre. J'ai conçu, d'après lui, une haute idée

du clergé suédois ; et ceux d'entre vous que j'ai connus depuis, ont confirmé mon opinion. Ministre de paix et d'union, vous en avez donné l'exemple dans la diète, qui vient de terminer ses travaux. Je recommande à vos prières le roi et la patrie.

Messieurs les députés de l'ordre des bourgeois,

Je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer; vous pouvez également compter sur ma sollicitude pour tout ce qui intéresse votre bien-être. La constitution garantit la liberté individuelle et les droits des citoyens. Jouissez de ce bien précieux, jouissez du bonheur d'être gouvernés par un roi qui est le père de ses sujets, et que chacun paie sa dette à la patrie dans la carrière qu'il a embrassée! Plus j'apprends à vous connaître, Messieurs, et plus je me trouve heureux et honoré d'être Suédois.

Bons et honorables députés de l'ordre des paysans,

Je suis fort aise de vous avoir vus réunis à Stockholm; mais bientôt le roi me permettra de visiter ses provinces, et je me réjouis d'avance de vous revoir au sein de vos familles. Le gouvernement continuera de faire ses efforts pour maintenir la paix; mais si un jour la patrie appelait vos fils aux combats, dites-leur qu'en votre absence, c'est moi qui leur servirai de père.

# NOTE

*Du ministre de France, le baron Alquier, au ministre d'état baron d'Engestrom.*

Stockholm, le 13 novembre 1810.

Monsieur le baron, j'ai plusieurs fois prédit à Votre Excellence que l'interprétation évidemment fausse donnée par la Suède à ses engagemens avec la France produirait quelque événement grave et important. Je ne perdrai point, M. le baron, à rappeler des explications désormais inutiles, le peu de temps qui m'est laissé pour exposer les demandes que je suis chargé de faire à votre cour.

Sa Majesté l'empereur et roi est informé qu'en contravention au traité de Paris, le commerce le plus actif continue entre la Suède et l'Angleterre; qu'il existe une correspondance régulière entre les deux pays; que des paquebots vont et viennent régulièrement d'Angleterre et d'Ecosse à Gothembourg; qu'il part des ports suédois, non pas quelques navires avec une destination simulée, mais d'immenses

convois, dirigés ouvertement vers l'Angleterre. Des renseignemens incontestables ont prouvé que, du 20 au 22 septembre, plus de 1500 bâtimens, avec des cargaisons anglaises destinées pour la Baltique et la mer du Nord, se trouvaient en rade de Gothembourg, et que le ministre suédois, ne se bornant pas à fermer les yeux sur cet état de choses, donnait des permissions de commercer directement avec l'Angleterre. Sa Majesté l'empereur et roi ne se croit pas seulement blessé par une violation si manifeste du traité de Paris; mais elle y voit, avec un ressentiment profond et légitime, une des causes qui, en empêchant la conclusion de la paix avec l'Angleterre, aggrave et prolonge les malheurs de l'Europe. Si le gouvernement britannique ne se reposait pas avec sécurité sur la funeste condescendance de la Suède, les bâtimens anglais, qui ont pénétré en si grand nombre cette année dans la Baltique, n'y seraient pas entrés, parce qu'aucun asile ne leur eût été offert; mais ils étaient sûrs de recevoir, sur le littoral suédois, un accueil amical. Là, on leur fournissait de l'eau, des vivres, du bois; là, ils pouvaient attendre et saisir à propos le moment d'introduire leurs denrées sur le continent, et partout cette importation était favorisée. Sa Majesté l'empereur doit à sa dignité de ne pas souffrir plus long-temps une infraction si éclatante d'un traité, dans lequel, n'écoutant que ses sentimens d'estime et d'affection pour

le roi, elle s'est montrée si généreuse envers la nation suédoise.

Il est constant, Monsieur, que la Suède, par ses relations commerciales avec les Anglais, rend inutiles les sacrifices et les efforts du continent; que dans sa prétendue neutralité elle est l'alliée la plus utile qu'ait jamais eu le gouvernement britannique, et qu'elle se constitue ainsi l'ennemie des puissances continentales, après avoir adhéré à leurs principes. Mais lorsque la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse et toutes les autres contrées de l'Allemagne, souffrent et s'imposent des privations pénibles pour acheter la paix, on ne doit pas s'attendre que la Suède puisse trouver plus long-temps, dans la violation de ses promesses, le moyen d'assurer paisiblement sa prospérité et de se procurer d'immenses richesses. Sa Majesté l'empereur et roi mon maître, désirant changer un ordre de choses aussi opposé au système adopté par la presque totalité de l'Europe, m'a formellement chargé de presser, par les plus vives instances, Sa Majesté suédoise de déclarer la guerre à l'Angleterre, d'ordonner en même temps la saisie des bâtimens anglais dans tous les ports, ainsi que la confiscation des denrées et marchandises anglaises ou coloniales, partout où elles se trouveront, et sous quelque pavillon qu'elles aient été importées, contre la teneur des traités, et postérieurement à la déclaration du roi, qui interdisait ses

états au commerce britanique. Je dois de plus déclarer à Votre Excellence que Sa Majesté impériale attache une telle importance aux propositions que je viens d'énoncer en son nom, qu'elle m'ordonne expressément, dans le cas où le roi ne jugerait pas à propos d'y consentir pleinement et sans restriction, de me retirer, sans prendre congé, cinq jours après la date de la dépêche que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence.

Je vous prie, etc.

ALQUIER.

# RÉPONSE

*Du ministre d'état au baron Alquier.*

Stockholm, le 18 novembre 1810.

J'ai mis sous les yeux du roi la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 15 de ce mois, et c'est par ordre exprès de Sa Majesté que j'ai l'honneur de vous faire la réponse suivante :

Le roi, accoutumé à remplir avec exactitude toutes les obligations qu'il a contractées, a agi envers la France avec sa loyauté ordinaire. Il ne s'est pas permis d'expliquer le traité de Paris. Il a voulu qu'il fût observé par ses sujets selon sa teneur littérale. Le traité a été publié pour leur servir de règle. Aucune permission spéciale n'a été donnée, comme vous paraissez le croire.

Le gouvernement suédois a fait cesser toute communication avec l'Angleterre. Les comptoirs de poste de la Suède ne reçoivent aucune lettre venue de ce pays, et n'y font aucune expédition.

Aucun paquebot anglais n'entre dans un port de la Suède, qui se trouve sous surveillance. Il est pour-

tant très-possible que des communications puissent avoir lieu par fraude et par conséquent à l'insu du gouvernement. Les côtes de la Suède sont d'une si grande étendue, qu'il est impossible de les garder. Il faut croire que d'autres pays se trouvent dans le même cas, car nous voyons tous les jours dans les gazettes des nouvelles d'Angleterre arrivées par la France; et déjà avant la paix de Paris des lettres anglaises sont venues en Suède par l'Allemagne.

D'immenses convois ne sont assurément pas sortis des ports de la Suède pour l'Angleterre. Ce que vous appelez la *rade de Gothembourg* est apparemment *Vinga-Sand*, éloigné de Gothembourg de huit lieues de France, et de six du continent de la Suède, et par conséquent très-fort hors la portée du canon. Les convois s'y assemblent, parce qu'ils ne peuvent pas y être troublés. Les 1500 bâtimens et au-delà qui doivent s'être trouvés à *Vinga*, où sont-ils allés ? Assurément pas dans les ports de la Suède. S'ils ne sont pas confisqués chez nos voisins, il faut croire à la vérité des rapports qui annoncent des fraudes immenses commises même chez ceux qui en mettent sur notre compte, dans l'intention de nous nuire.

On n'a qu'à jeter les yeux sur la carte de Suède pour se persuader de l'impossibilité de garder sur tous les points des côtes aussi vastes, remplies de ports, et garnies d'une immense quantité d'îles, toutes

propres au débarquement. Si l'on parvient à mettre une d'elles en état de défense, les Anglais s'emparent d'une autre, et tout ce qu'on peut faire est en pure perte. L'année passée, toute la puissance de l'empire russe n'était pas en état d'éloigner les Anglais de *Nargon*, île située à l'entrée du port de Reval, devant laquelle une partie de la flotte anglaise était stationnée. Il n'y a pas eu de condescendance de la part du gouvernement suédois ; il a dû souffrir ce qu'il n'a pas été en état d'empêcher, n'ayant pas les moyens pécuniaires nécessaires, ni les forces navales suffisantes pour éloigner les Anglais. Ils étaient maîtres de la mer. *Si de là ils attendaient et saisissaient le moment d'introduire leurs denrées sur le continent*, la Suède ne pouvait pas l'empêcher ; et *si cette importation était partout favorisée*, n'est pas à la Suède, mais bien aux puissances continentales, qu'il faut s'en prendre.

Vous me parlez, Monsieur, d'immenses richesses accumulées en Suède par le commerce, et vous ne pouvez pas ignorer que l'argent de la Suède perd 80 pour 100 contre celui de Hambourg, et encore plus contre celui de France ; et le cours du change étant l'unique échelle d'après laquelle on puisse juger du gain que fait le commerce d'un pays, je vous laisse à vous-même à déterminer, Monsieur, les avantages que la Suède a retirés du sien.

Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie ayant maintenant cru devoir faire de nouvelles demandes, qui donnent une plus grande extension aux traités subsistans entre la Suede et la France, et le roi, mon auguste maître, n'écoutant en cette occasion que ses sentimens invariables d'estime et d'amitié envers Sa Majesté impériale et royale, s'est décidé à donner une nouvelle garantie de ses intentions et des principes qui le guident.

Sa Majesté m'a en conséquence ordonné de vous annoncer, Monsieur, qu'elle déclare la guerre à l'Angleterre; qu'elle ordonne la saisie des bâtimens anglais qui se trouveraient, contre toute attente, dans les ports de Suède; que, pour ne donner lieu à aucune imputation ultérieure par rapport à une connivence secrète avec la Grande-Bretagne, ou à une introduction suivie et frauduleuse de denrées coloniales sur le continent, le roi fera renouveler, de la manière la plus sévère, la prohibition déjà existante, contre l'introduction en Suède de denrées ou de marchandises anglaises ou coloniales; défendra sans restriction toute importation de ces denrées ou marchandises, quelle que soit leur origine ou le pavillon sous lequel elles soient apportées, et ne permettra plus dès à présent, et sans la moindre restriction, aucune exportation de Suède sur le continent, desdites marchandises ou denrées. De plus, Sa Majesté donnera des ordres nécessaires pour que, par des

recherches, la totalité des denrées ou marchandises anglaises ou coloniales, importées en Suède, sous quelque pavillon que se soit, postérieurement au 24 avril de la présente année, soit constatée et mise à la dispositon légale du roi.

En se portant à ces sacrifices, dont l'expérience prouvera la grandeur, le roi a principalement eu en vue, et son amitié constante pour Sa Majesté l'empereur des Français, et son désir de contribuer aussi de son côté au succès du grand principe qui vient d'être allégué contre la Suède, par rapport à la paix maritime. Ce n'est qu'en réunissant ses efforts à ceux du continent, pour accélérer cette époque si bienfaisante pour l'humanité, que Sa Majesté pourra justifier, en partie, aux yeux de ses sujets, les pertes immenses auxquelles les circonstances vont les assujettir, et prouver à l'Europe qu'il n'a point dépendu d'elle de voir en ce moment la paix régner sur les mers, et le commerce rendu à son indépendance primitive.

C'est avec ces sentimens, etc.

Le baron d'Engéstrom.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, prononcé dans l'Académie des Sciences militaires le* 14 *novembre* 1810.

Messieurs, je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer, et c'est avec une véritable satisfaction que je me trouve au milieu de vous.

Après avoir parcouru moi-même pendant trente années la carrière des armes, je ne puis que m'intéresser vivement à tout ce qui concerne l'art militaire; d'ailleurs, les travaux dont vous vous occupez méritent l'attention du gouvernement, puisqu'en recueillant les exemples et les leçons des grands capitaines, vous contribuez à former un esprit militaire, qui peut influer sur les destinées de la patrie. — Tout bon citoyen doit être bon soldat; c'est une disposition presque naturelle chez la nation suédoise; mais la bravoure ne suffit pas. Le sublime de notre état consiste dans le respect pour la discipline, dans le dévouement religieux à ses devoirs, enfin dans l'ab-

négation volontaire de toutes les jouissances de la vie, pour servir le roi et l'état.

Je sens, Messieurs, les regrets que vous avez dû éprouver, en perdant le prince Charles-Auguste; tous mes efforts tendront à les adoucir; je ferai comme lui, et comme lui j'espère avoir votre estime.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 19 novembre 1810.

Sire, par ma lettre du 11 novembre j'ai eu l'honneur d'instruire Votre Majesté que le roi était prêt à faire tout ce que les lois constitutionnelles lui permettaient, pour arrêter l'introduction des marchandises. Le ministère s'occupait d'un réglement très-sévère à ce sujet, lorsqu'une dépêche de M. de Lagerbjelke est venue porter la douleur dans l'âme du roi, et déranger sa santé d'une manière bien sensible.—Cette dépêche nous prouvait à quel point Votre Majesté était prévenue contre nous, puisqu'en nous donnant

cinq jours pour répondre, elle nous traitait avec la même rigueur qu'une nation ennemie; et la note officielle remise par M. le baron Alquier n'a laissé à la Suède que l'affligeante alternative, ou de voir rompre les liens qui l'unissent à la France, ou de se livrer à la merci d'un ennemi formidable, en lui déclarant la guerre sans posséder aucun moyen pour le combattre.

En me décidant à accepter la succession au trône de Suède, j'avais toujours espéré, Sire, concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années, avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter. A peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son attachement à Votre Majesté et le sentiment de ses nouveaux devoirs.

Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi, et m'abstenir de prendre part aux délibérations du conseil d'état.

Le conseil ne s'est pas dissimulé,

1°. Qu'un état de guerre ouverte, provoqué par nous, causera infailliblement la capture de tous les bâtimens qui sont allés porter du fer en Amérique.

2°. Qu'à la suite d'une guerre malheureuse, nos magasins sont vides, nos arsenaux sans activité et dépourvus de tout, et que les fonds manquent pour parer à tous les besoins.

3°. Qu'il faut des sommes considérables pour mettre à couvert la flotte de Carlskrone et réparer les fortifications de cette place, sans qu'il y ait aucun fonds pour cet objet.

4°. Que la réunion de l'armée exige une dépense extraordinaire d'au moins sept à huit millions, et que la constitution ne permet pas au roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états-généraux.

5°. Enfin, que le sel est un objet de première et absolue nécessité en Suède, et que c'est l'Angleterre seule qui l'a fourni jusqu'ici.

Mais toutes ces considérations, Sire, ont disparu devant le désir de satisfaire Votre Majesté ; le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu, *uniquement par déférence pour Votre Majesté*, et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse, Sire, cette Suède si mal connue jusqu'à présent, si elle peut obtenir, en retour de son dévouement, quelques témoignages de bienveillance de la part de Votre Majesté !

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé à une députation de l'Académie d'Upsal, le* 26 *Novembre* 1810.

Messieurs, l'instruction publique est ce qui intéresse le plus une nation amie de la liberté. Le gouvernement ne saurait y porter trop de soins et de surveillance. Aussi mettrai-je au nombre de mes principaux devoirs ceux de la place que le roi me permet de remplir aujourd'hui parmi vous.

L'éducation achève le travail de la nature : c'est elle qui fait éclore les germes dont se forment les héros, les législateurs, les grands hommes d'état ; c'est elle qui dirige l'essor des jeunes âmes vers tout ce qui est juste et noble.

La religion, la morale et la culture des lettres, voilà les grands ressorts de la civilisation. La religion est le premier besoin de toute société, puisque c'est elle qui lie les hommes entre eux. Les lois les plus sages seraient insuffisantes, sans l'aide de la religion.

La morale est un soutien puissant pour marcher avec assurance dans les sentiers épineux de la vie,

et les lettres fortifient dans nos âmes les heureuses impressions de la jeunesse ; elles calment les passions, elles répriment les vices, elles excitent la pratique des vertus, par l'exemple des grands hommes qu'elles célèbrent.

C'est ainsi, Messieurs, que vous communiquerez à vos jeunes élèves l'envie de marcher sur les traces de ceux de leurs ancêtres qui ont illustré la patrie. Vous leur rappellerez que la Suède avait déjà son gouvernement et ses lois, lorsqu'une grande partie de l'Europe était encore plongée dans la barbarie, ou courbée sous un joug étranger : et par là vous leur inspirerez la noble ambition de maintenir son antique indépendance.

La célébrité dont jouit l'université d'Upsal, les lumières qui distinguent ses membres actuels, me rendent doublement précieuses les relations que je dois avoir désormais avec vous.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux membres de l'Académie des Sciences, le 29 novembre 1810.*

Messieurs les membres de l'Académie des Sciences, le roi, en me permettant d'accepter une place parmi vous, a pensé que l'héritier de son trône ne devait être étranger à aucune des sources de la prospérité de l'état.

L'Académie des Sciences de Stockholm, fondée par le zèle de quelques citoyens, a consacré tous ses travaux à propager ces lumières qui augmentent les ressources des nations, et qui les préservent de tomber dans l'avilissement et dans la servitude.

J'accepte avec plaisir le titre que vous m'offrez; je me glorifierai de le porter. Si les premiers devoirs que la Providence m'a appelé à remplir ne me laissent pas tout le temps de partager vos études, du moins je serai toujours au milieu de vous par la pensée, et vous trouverez en moi protection et amitié constante.

Surtout, Messieurs, que la découverte de la vérité soit le but et la récompense de tous vos travaux. Plus l'erreur a quelquefois de charmes, plus l'on doit s'en prémunir, pour rendre hommage à la vérité.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 8 décembre 1810.

Sire, par ma lettre du 19 novembre j'ai eu l'honneur de vous informer que le roi, fidèle aux sentimens qu'il a voués à Votre Majesté, a déclaré la guerre à l'Angleterre, malgré tout ce que la sûreté de ses états lui objectait contre cette démarche, et dans l'unique vue de plaire à Votre Majesté.

Le roi sera toujours fier d'avoir donné cette preuve de son dévouement à Votre Majesté; mais c'est à moi, qui suis chaque jour témoin de ses peines et de ses inquiétudes, c'est à moi d'en appeler à la magnanimité de Votre Majesté, dans une circonstance qui peut influer sur la santé du roi et sur le bonheur de

la Suède. Je me flatte que Votre Majesté accueillera avec bonté mes observations. En m'adressant à vous directement, Sire, j'use d'un ancien avantage que j'aimerai toujours à conserver, et qui fera renaître dans mon âme des souvenirs aussi agréables que glorieux.

La Suède, dans le triste état où le dernier règne l'a réduite, ne pouvait ni ne devait plus aspirer qu'à une longue paix. C'était l'unique moyen de réparer, par l'agriculture et le commerce, les pertes qu'elles a faites, de rétablir ainsi par degrés ses finances, et de recréer entièrement son système militaire et son administration. Loin de cela, c'est elle qui vient de déclarer la guerre; elle a hasardé cette démarche, sans avoir un seul bataillon prêt à marcher, sans que ses arsenaux ni ses magasins renfermassent le moindre approvisionnement, et, ce qui est pis encore, sans le premier sou pour fournir aux dépenses d'une si grande entreprise; en un mot, dans l'état où se trouve le gouvernement de ce pays, une telle démarche le ferait sans doute accuser de folie, si l'appui de Votre Majesté ne devait tout légitimer.

La Suède, il est vrai, possède en elle-même les principes d'une grande force; ses habitans sont naturellement guerriers; sa constitution permet de mettre 80,000 hommes sur pied, et sa population mâle est telle, que cette levée peut se faire très-aisément;

mais vous le savez, Sire, la guerre ne se nourrit que par la guerre, et un grand état militaire, purement défensif, est une charge que la Suède ne peut supporter sans un secours étranger.

Les lois constitutionnelles défendent au roi d'établir de nouvelles taxes sans le consentement des états-généraux ; et la guerre vient de détruire une des principales branches du revenu public, le produit des douanes, qui rapportait plus de six millions de francs par an. Il faut ajouter à cela que les contributions sont arriérées, et que les confiscations qui s'exercent portent sur les sujets suédois et non sur les étrangers, qui ont eu la précaution de s'assurer du paiement des marchandises importées.

Enfin, Sire, notre situation est des plus alarmantes, si la France ne vient à notre secours. Depuis la première alliance, conclue entre François Ier. et Gustave Wasa, la France a été non seulement l'amie constante de la Suède, mais encore elle l'a appuyée et secourue dans toutes ses guerres. La nature semble avoir destiné ces deux nations à vivre en harmonie ; et si elle a refusé aux Suédois les richesses, elle les a doués de la valeur et de toutes les qualités propres à l'exécution des plus vastes desseins. Il n'y a ici qu'un vœu, celui d'être sincèrement d'accord avec la France, et de participer à sa gloire, toutes les

fois que l'occasion s'en présentera. Mais l'argent nous manque.

En paix, le Suédois laborieux, content de ses champs et de ses mines, eût attendu patiemment du temps et de son économie un état plus heureux. Forcés par Votre Majesté à déclarer la guerre, nous nous tournons avec confiance vers elle. Nous lui offrons des bras et du fer, et nous lui demandons en retour les moyens que la nature nous a refusés.

Daignez, Sire, prendre en considération particulière l'état de ce pays, et veuillez agréer avec bonté l'expression des sentimens, etc.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 19 décembre 1810.

Sire, M. de Czernicheff m'a demandé si je le chargerais d'une lettre pour Votre Majesté. Je me suis empressé de le faire, espérant qu'il dira à Votre Majesté ce qu'il a vu en Suède. En effet, Sire, plein

de confiance en votre magnanimité et dans vos bontés particulières pour moi, je n'ai qu'une chose à désirer, c'est que la vérité vous soit connue.

M. Czernicheff dira à Votre Majesté que la Suède est sur le point d'être réduite à l'état le plus déplorable; qu'elle est sans aucun moyen pour soutenir la guerre qu'elle vient de déclarer; que cependant le gouvernement redouble d'efforts dans une crise aussi violente, mais qu'il n'est pas au pouvoir du roi d'étendre, comme ailleurs, le système des confiscations; que la constitution garantit ici les droits et les propriétés de chacun; et que, si le roi même adoptait une mesure contraire, aucun conseiller d'état ne pourrait y donner son assentiment.

J'ai le bonheur d'avoir pour moi l'opinion générale de la nation; mais bien certainement je perdrais cette force morale le jour où l'on me croirait l'intention de porter la moindre atteinte à la constitution.

Le roi offre à Votre Majesté tout ce qui est en son pouvoir. Aucun sacrifice ne lui coûtera pour prouver à Votre Majesté son dévouement à la France; mais, je vous en conjure, Sire, daignez calculer nos moyens et accordez-nous la confiance que nous méritons par notre attachement inaltérable.

## NOTE

*Du baron Alquier à S. Exc. M. le baron d'Engestrom.*

Stockholm, le 26 décembre 1810.

Monsieur le baron, je suis heureux d'obéir à l'ordre qui m'a été donné d'annoncer à Votre Excellence combien Sa Majesté l'empereur et roi a été satisfait en apprenant que Sa Majesté le roi de Suède, convaincu de la nécessité de forcer l'Angleterre à consentir enfin à la paix, avait déclaré la guerre à cette puissance. L'empereur n'attendait pas moins, M. le baron, de la longue expérience du roi, de l'attachement de ce monarque aux intérêts de la France, et de la sagesse d'un conseil dans lequel délibère un prince qui connaît les intentions pacifiques de Sa Majesté impériale, et qui a combattu si longtemps, et avec tant de gloire, pour la cause qui arme aujourd'hui la Suède. L'empereur mon maître, attachant beaucoup de prix à procurer à votre

commerce tous les avantages dont il pourra le faire jouir, a donné ses ordres, non seulement dans les ports de son empire, mais encore dans tous ceux qui sont au-delà de la Baltique, de recevoir tous les produits de leur sol que les Suédois voudraient y transporter, et leur permettre d'en retirer les approvisionnemens qui leur seront nécessaires. Sa Majesté impériale veut même expressément que, dans le cas où la Suède aurait besoin de blé, elle pût en exporter librement des ports français, en ne payant que le dixième des droits qui sont perçus sur les cargaisons destinées pour toutes les autres contrées de l'Europe. Sa Majesté ne met à cette faveur d'autre mesure que l'engagement qui sera imposé aux armateurs, de ne pas faire passer ces blés en Angleterre.

Le dernier entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence a dû vous convaincre, M. le baron, de l'intention dans laquelle est l'empereur mon maître, de rétablir dans toute leur étendue les liaisons qui existaient autrefois entre la France et la Suède. J'ai à me féliciter, et j'en informerai ma cour, des dispositions que Votre Excellence a manifestées à ce sujet, en m'observant que son adhésion personnelle était la conséquence d'un système qu'elle avait toujours regardé comme essentiellement utile à la gloire du roi et au bonheur de ses peuples. Sa Majesté l'empereur, accoutumé à compter sur

les intentions amicales du roi, en jugeant des dispositions de ce prince par celles dont il est pénétré lui-même pour les intérêts de Sa Majesté suédoise, m'a chargé, M. le baron, de demander comme un bon office auquel il attache infiniment de prix, et qui doit contribuer au succès de la cause commune, de mettre à sa solde le nombre de marins nécessaire pour compléter les équipages de quatre vaisseaux de la flotte de Brest. Il suffirait, pour répondre au désir de l'empereur, et pour satisfaire à la demande que j'ai l'honneur de vous adresser en son nom, que le nombre n'excédât pas, tant en officiers, maîtres d'équipages, soldats et matelots, celui de deux mille hommes. L'empereur se chargera de toutes les dépenses de leur voyage, et toutes les précautions seront prises pour que les soldats et les matelots soient convenablement entretenus, et que MM. les officiers soient pleinement satisfaits de leurs traitemens. Dans l'état de crise où se trouvent momentanément les finances de la Suède, il sera peut-être agréable au roi de diminuer les dépenses de sa marine, sans cependant laisser inactifs le talent et le courage de ses marins.

Le bon office que l'empereur demande à Sa Majesté le roi de Suède, ayant déjà été rendu avec empressement par le Danemarck, Sa Majesté impériale est convaincue qu'elle n'a pas trop présumé de l'amitié d'une puissance attachée depuis si long-

temps à la France par une réciprocité d'intérêt et de bienveillance qui n'a cessé d'exister.

Je prie Votre Excellence de recevoir les assurances de la haute considération, etc.

ALQUIER.

---

S. A. la princesse royale arriva le 17 décembre à Copenhague, avec le prince Oscar; le 28, à Gothembourg. Le 6 janvier, à neuf heures et quart du soir, LL. AA. RR. arrivèrent à Stockholm; leur entrée fut annoncée par deux cent cinquante-six coups de canon. Le roi ayant nommé le prince Oscar à la dignité de duc de Sudermanie, le jeune prince reçut, le 31 janvier, les félicitations des différens ordres de l'état. Nous ne jugeons pas convenable de grossir notre collection des discours prononcés dans cette circonstance, attendu qu'ils n'offrent aucuns nouveaux documens historiques.

Son Altesse le prince Oscar est né à Paris, le 14 juillet 1799, à l'époque où le général Bernadotte était ministre de la guerre. Il est assez singulier qu'un nom scandinave ait été imposé à cet enfant : ceux qui croient à la *prédestination* trouveront là un motif de plus pour persévérer dans leur système.

# RÉPONSE

*De S. Exc. M. le baron d'Engestrom à la note du Ministre de France, baron Alquier.*

Stockholm, le 31 décembre 1810.

Je me suis empressé de mettre sous les yeux du roi mon maître la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, en date du 26 de ce mois.

Lorsque Sa Majesté se détermina à déclarer la guerre à l'Angleterre et à donner au traité de Paris une extension ouvertement hostile, elle fut moins guidée dans cette résolution par les devoirs que lui imposaient ses engagemens, que par ceux de l'estime et de l'amitié invariable qu'elle a voués à l'empereur, votre auguste maître. Elle espérait d'avance que Sa Majesté impériale et royale apprécierait la grandeur des sacrifices que faisait la Suède. Votre lettre, Monsieur, vient d'en donner au roi une nouvelle assurance; et Sa Majesté m'a ordonné de vous té-

moigner combien elle s'estime heureuse d'avoir pu, à cette occasion, assujettir la politique de son royaume aux seuls penchans de son cœur.

Le roi a appris avec une reconnaissance bien sincère la résolution qu'a daigné prendre Sa Majesté impériale et royale, par rapport à l'exportation des blés du continent en Suède, ainsi qu'à l'admission des produits de son sol dans les ports de l'empire français et dans ceux situés au-delà de la Baltique. Tout en appréciant, comme il le doit, l'intention bienveillante de l'empereur, le roi ne croit pas devoir cacher à Sa Majesté que les progrès journaliers de l'agriculture en Suède mettent heureusement ce royaume à l'abri de la disette; que l'expérience des dernières années a prouvé qu'il pouvait même exporter du blé, et que dans le moment actuel le prix de cette production est au-dessous de toutes proportions avec celui d'autres denrées.

Quant à l'exportation des produits du sol de la Suède, l'état de guerre avec l'Angleterre vient de faire cesser la possibilité de continuer cette exportation. Au moins sera-t-elle assujettie à des chances trop incertaines, pour pouvoir influer d'une manière efficace sur les intérêts commerciaux de la Suède. Le roi espère cependant que l'empereur, par une suite de ses bonnes dispositions pour la Suède, voudra peut-être lui acheter son fer. Il s'en trouve une quantité si considérable accumulée dans les ma-

gasins du pays, qu'on pourrait en livrer de suite pour plus de vingt millions de francs. Un achat aussi considérable ranimerait cette branche principale de l'industrie nationale, et ferait oublier, à une classe nombreuse des habitans de la Suède, les pertes considérables que l'avenir lui prépare.

Les lois constitutionnelles de l'état empêchent le roi d'acquiescer de lui-même à la demande de l'empereur, par rapport aux deux mille matelots. Rivalisant avec le Danemarck dans le désir de contribuer *à l'accomplissement des grandes vues de Sa Majesté impériale et royale*, le roi ne croit cependant pas que l'exemple de ce pays, où la volonté du souverain est absolue, puisse être applicable à la Suède. A la suite des derniers événemens qui ont placé Sa Majesté sur le trône, il a été renouvelé entre le souverain et la nation un pacte constitutionnel qu'il n'est au pouvoir de personne d'enfreindre. Sa Majesté regrette par conséquent, d'une manière bien vive, que le premier bon office que l'empereur lui demande tombe précisément sur une chose qui ne dépend pas de sa seule volonté. Aucune nouvelle levée ne peut être faite, d'après la teneur de la constitution, qu'avec le consentement des états ; celle à laquelle ils ont déjà consenti présuppose expressément la défense de la patrie, et le nombre des matelots ordinaires se trouve, après la perte de la Finlande, tellement diminué, qu'il suffit à peine au

service de la marine, surtout dans les circonstances présentes.

Mais si le roi, comme il le désirerait, pouvait même réussir à écarter toutes les entraves que lui imposent les lois de l'état et les droits des citoyens, Sa Majesté craindrait cependant que les deux mille matelots suédois transférés à Brest n'y remplissent point entièrement la juste attente de Sa Majesté impériale et royale. Attaché à son sol agreste, à ses relations domestiques et à ses habitudes, le *soldat suédois ne résiste point à l'influence d'un ciel méridional.* Il sera prêt à tout sacrifier pour la défense de ses foyers; mais loin d'eux, et en combattant plus immédiatement pour eux, son cœur n'aspirera qu'après la patrie : il porterait par conséquent dans les rangs français cette inquiétude et ce découragement qui, plus que le fer des ennemis, détruisent les plus belles armées.

Quant aux officiers de la marine, aucun obstacle ne s'opposant à leur service en France, Sa Majesté permettra avec plaisir qu'ils profitent de l'offre généreuse de Sa Majesté impériale et royale. La marine suédoise compte encore, au nombre de ses officiers les plus distingués, ceux qui jadis ont suivi la carrière de l'honneur sous le pavillon français.

En vous communiquant, Monsieur, ces déterminations du roi mon maître, je crois de mon devoir de vous réitérer combien Sa Majesté éprouve de

regret de ne pas pouvoir se prêter entièrement à l'accomplissement des désirs de l'empereur ; Sa Majesté espère que les gages solennels qu'elle a donnés à cet auguste souverain, sur ses dispositions personnelles à son égard, lui serviront en ce moment de défense efficace auprès de Sa Majesté impériale et royale. Le roi n'a point hésité à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, sans égard aux pertes énormes auxquelles il exposait ses sujets, ni à celle de la branche la plus considérable de ses ressources financières. L'interêt bien prononcé de son royaume est fondé sur la paix ; c'est la guerre qui a détruit et démembré la Suède. Les habitans qui lui restent n'aspirent qu'après le repos : ils veulent tout sacrifier pour la défense de l'indépendance de la patrie ; mais ils exigent aussi de leur gouvernement de ne point provoquer pour eux de nouvelles charges ni de nouveaux dangers par une guerre offensive ; et cependant ce cas vient d'arriver, pour prouver à Sa Majesté l'empereur des Français tout le prix que le roi attache à son amitié. Sa Majesté n'aura jamais d'autre but, même lorsque des considérations insurmontables arrêteront sa bonne volonté.

C'est avec les sentimens, etc.

Le baron d'ENGESTROM.

## NOTE

*De Son Excellence le baron d'Engestrom au baron Alquier.*

Stockholm, le 6 janvier 1811.

J'ai rendu compte au roi mon maître de ce que vous m'avez marqué, Monsieur, sur le désir de Sa Majesté l'empereur des Français, de resserrer plus étroitement, par une alliance, les liens qui l'unissent à Sa Majesté; elle m'a autorisé de vous annoncer que ses sentimens pour Sa Majesté impériale et royale la porteront à écouter de tout temps avec intérêt les propositions qui lui seront faites, persuadée, comme elle l'est d'avance, que ces propositions s'accorderont toujours avec l'intérêt de ses peuples et la dignité de sa couronne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le baron d'ENGESTROM.

# LETTRE

*De Napoléon à Bernadotte, prince royal de Suède.*

Aux Tuileries, le 8 mars 1811.

Monsieur le prince royal de Suède, votre correspondance particulière m'est parvenue ; j'ai apprecié, comme la preuve des sentimens d'amitié que vous me portez, et comme une marque de la loyauté de votre caractère, les communications que vous me faites. Aucune raison politique ne m'empêche de vous répondre.

Vous appréciez, sans doute, les motifs de mon décret du 21 novembre 1806. Il ne prescrit point de lois à l'Europe, il trace seulement la marche à suivre pour arriver au même but ; les traités que j'ai signés font le reste. Le droit de blocus que s'est arrogé l'Angleterre nuit autant au commerce de Suède, est aussi contraire à l'honneur de son pavillon et à sa puissance maritime, qu'il nuit au commerce de l'empire français et à la dignité de sa puissance.

Les prétentions dominatrices de l'Angleterre sont plus offensives envers la Suède. Votre commerce est plus maritime que continental; la force réelle de la Suède est autant dans l'existence de sa marine que dans celle de son armée.

Le développement des forces de la France est tout continental. J'ai créé dans mes états un commerce intérieur qui donne l'impulsion à l'industrie agricole et manufacturière, par la rigoureuse prohibition des produits étrangers : cet état de choses est tel que je puis me passer du commerce extérieur.

Le maintien, l'observance ou l'adoption du décret de Berlin est donc, j'ose le dire, plus dans les intérêts de la Suède et de l'Europe que dans les intérêts de la France.

Telles sont les raisons que ma politique peut opposer à celle de l'Angleterre. L'Angleterre ne veut pas la paix, elle s'est refusée à toutes les ouvertures que je lui ai fait faire; la guerre ayant agrandi son commerce et sa domination, elle craint les restitutions; elle ne veut point consolider le système politique de l'Europe par un traité, parce qu'elle ne veut pas que la France soit puissante. Je veux la paix, mais je la veux durable, entière; je veux qu'elle assure les nouveaux intérêts créés par la conquête. Sur ce point, votre Altesse royale ne doit pas différer de sentiment avec moi.

J'ai des vaisseaux, je n'ai point de marins; je ne

puis lutter avec l'Angleterre, je ne puis la forcer à la paix qu'avec le *système continental*. Je n'éprouve en cela aucun obstacle de la Russie et de la Prusse; leur commerce n'a qu'à gagner par les prohibitions.

Votre cabinet se compose d'hommes éclairés. Il y a de la dignité et du patriotisme dans la nation suédoise; l'influence de votre Altesse royale dans le gouvernement est généralement approuvée; elle trouvera peu d'obstacles à soustraire ses peuples à la domination mercantile d'une nation étrangère. Ne vous laissez pas prendre aux appâts trompeurs que vous présentera l'Angleterre. L'avenir prouvera que, quels que soient les événemens, les souverains de l'Europe seront forcés d'en venir à des lois prohibitives qui les rendent maîtres chez eux.

L'article 3 du traité du 24 février 1810 corrige les stipulations incomplètes du traité de *Frédéricksham*. Il faut qu'il soit rigoureusement observé pour tout ce qui regarde les produits de l'Angleterre. Vous me dites que vous ne pouvez vous en passer, et qu'à défaut de leur introduction, les revenus de vos douanes diminuent. Je vous donnerai pour vingt millions de denrées coloniales que j'ai à Hambourg, vous me donnerez du fer en échange; vous n'aurez point d'argent à exporter de la Suède; cédez ces denrées à des marchands, ils paieront les droits d'entrée; vous vous débarrasserez de vos fers.

Que votre gouvernement soit fidèle au traité du 24

février ; chassez les contrebandiers anglais de la rade de Gothembourg; chassez-les de vos côtes, où ils trafiquent librement. Je vous donne ma parole que de mon côté je garderai scrupuleusement les conditions de ce traité. Je m'opposerai à ce que vos voisins s'approprient vos possessions continentales. Si vous manquez à vos engagemens, je me croirai dégagé des miens.

Je désire m'entendre toujours amicalement avec votre Altesse royale. Je verrai avec plaisir qu'elle communique cette réponse à Sa Majesté suédoise, dont j'ai toujours apprécié les bonnes intentions.

Mon ministre des affaires étrangères répondra officiellement à la dernière note que le comte d'Essen a fait mettre sous mes yeux.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, M. le prince royal de Suède, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

---

( *Le 17 mars* ).

Le roi étant tombé malade, remit par un acte de ce jour les rênes du gouvernement à Son Altesse royale pour diriger les affaires jusqu'à sa convalescence.

Le 8 avril, Son Altesse royale madame la prin-

cesse fit chanter, dans sa chapelle particulière, un *Te Deum* pour l'heureux accouchement de Sa Majesté l'impératrice des Français et la naissance du roi de Rome. Tous les Français qui se trouvaient à Stockholm, et les personnes professant la religion catholique, y ont assisté. Les Suédois de la vieille roche n'ont pas vu sans inquiétude l'établissement d'une chapelle catholique dans le palais des rois de Suède.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, adressé à une députation de Vermdon* (1), *qui était venue témoigner son profond repentir des désordres criminels qui y avaient eu lieu le* 26 *mai* 1811.

Le roi a appris avec peine les désordres criminels qui ont eu lieu à Vermdon. Si Sa Majesté n'avait écouté les sentimens de clémence qui la caractérisent,

(1) *Vermdon*, île proche Stockholm.

elle aurait pu, à l'instant, mettre votre île hors de la constitution, et frapper ses habitans du sceau de la réprobation générale.

Le roi n'a rien ordonné qui soit contraire aux lois. Sa Majesté a seulement fait exécuter une résolution des états du royaume, sanctionnée et approuvée par Sa Majesté. Le roi est par conséquent en droit d'attendre la plus stricte obéissance. Le temps du désordre est passé, il faut que le règne des lois commence.

Le roi, pouvant légalement lever cinquante mille hommes, d'après la résolution des états, pour le recrutement de son armée, n'en a cependant exigé que quinze mille, parce qu'il les croit suffisans pour la défense de la patrie.

Et vous avez pu méconnaître les intentions paternelles de Sa Majesté? Si vos pères avaient été aussi peu patriotes que vous, la Suède serait esclave maintenant sous un joug étranger. Je vous le demande : voulez-vous rester ce que vous êtes, Suédois libres et indépendans?

Je porte tous les bons Suédois dans mon cœur. J'ai été appelé dans ce pays par le vœu réuni et de la nation et du roi. Je suis venu avec confiance pour vous protéger et vous défendre; mais si l'on ose s'opposer à l'exécution des ordres donnés, le coupable sera frappé par l'autorité légale, aussi promptement que pourrait faire le feu du ciel.

Au reste, je me mets à votre place ; vous conservez encore un souvenir déchirant du traitement de l'ancien *landtvarn* (1) ; celui qui vit alors son fils périr d'une manière misérable, peut hésiter au moins avant de vouloir abandonner un autre enfant, pour lequel il redoute le même sort. Mais, je vous le répète : si l'intérêt de l'état exige que vos fils marchent, ce que je ne crois point encore, je marcherai avec eux, et ils seront traités comme mon fils.

Calmez donc ces alarmes puériles, et souvenez-vous que le seul moyen d'être maître chez soi est d'être préparé contre toute attaque hostile.

J'ai vu avec plaisir le repentir que vous manifestez. L'expérience m'a donné la faculté de lire sur les visages ; je vois que vos cœurs reconnaissent leurs torts. Je suis persuadé que vous n'êtes pas pervertis, que vous n'avez été que séduits un moment, par une influence étrangère.

Je prierai le roi de vous pardonner et de tout oublier en faveur de votre prompt repentir ; mais sachez prouver à l'avenir, par votre conduite, que vous étiez dignes de la grâce de Sa Majesté.

Je ne veux point savoir les noms des individus qui ont pris part au désordre ; mais je conserverai tou-

---

(1) *Landtvarn*, conscription.

jours le souvenir de ceux d'entre les habitans de Vermdon, qui se sont montrés bons Suédois, et heureusement leur nombre est le plus grand.

Pour vous prouver que je veux tirer le rideau sur le passé, j'irai, l'un de ces jours, vous voir dans votre île avec mon fils. Je serai sans garde; je ne veux en avoir d'autre que celle que je dois toujours trouver dans vos cœurs.

*Son Altesse Royale, accompagnée du duc de Sudermanie, de sa cour, et de la députation de Vermdon, se rendit ensuite chez Sa Majesté, où elle prononça le discours suivant :*

Sire, vos fidèles sujets de l'île de Vermdon viennent témoigner à Votre Majesté le profond repentir dont ils sont pénétrés. Des symptômes de désobéissance se sont manisfestés parmi eux, contre les ordres de Votre Majesté. Cependant c'est le plus petit nombre qui a pris part au désordre; ils viennent implorer la clémence qui est innée dans votre cœur, Sire, et ils attendent un mot de la bouche de Votre Majesté, pour retourner tranquilles et heureux dans leurs habitations. Que Votre Majesté me permette de me joindre à eux pour lui demander l'oubli de leurs erreurs, et pour lui promettre, au nom de tous les habitans de l'île, une conduite irréprochable à l'avenir.

Sire, les mesures prises pour le recrutement de l'armée sont fondées sur une résolution des états du royaume, sanctionnée par Votre Majesté. Elles sont fondées sur la justice. Quel est le paysan surtout qui ne doive en apprécier le bienfait, lorsque les terres jusqu'ici privilégiées ne sont point affranchies de la levée lorsque tout individu qui a l'âge requis en est passible sans distinction, lorsque enfin cette charge extraordinaire ne pèse pas plus sur une classe que sur une autre !

Tous les bons Suédois sentiront que l'intention de Votre Majesté est plutôt de convaincre nos ennemis que la Suède est en état de se défendre, que de faire marcher le renfort qu'elle demande à la nation, pour le tenir en réserve, afin d'être en mesure contre tout événement.

# RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à une députation de Roslagen* (1), *qui était venue témoigner le plus vif repentir d'une opposition criminelle, qui y avait eu lieu le* 15 *juin* 1811.

---

En faisant exécuter une loi du royaume, en diminuant provisoirement des deux tiers la levée, autorisée pour le recrutement de l'armée, le roi s'attendait à ne point rencontrer d'obstacles ; son attente n'a pas été trompée : toutes les provinces ont reconnu, dans les ordres donnés par Sa Majesté, une suite constante de sa sollicitude pour l'indépendance et le bonheur futur de la Suède.

Quelques paroisses simplement ont osé mettre en question si la résolution des états du royaume, sanctionnée par Sa Majesté, serait exécutée, ou non.

---

(1) *Roslagen*, province au nord de Stockholm.

Dès-lors l'appareil de la justice et de la force a été employé pour ramener les gens égarés à l'obéissance, et pour punir les moteurs de tentatives aussi criminelles; ces derniers ne peuvent espérer aucune grâce : la loi les frappera.

Portez vos regards sur le passé; examinez ce que vous étiez il y a vingt ans, et ce que vous êtes aujourd'hui; pour conserver ce qui vous reste, il n'y a de garantie pour vous que dans les armes et la ferme volonté de vous en servir au besoin.

Ne craignez pas que vos enfans soient maltraités ; j'adoucirai leurs besoins; je partagerai leurs privations, quand il en sera temps. La carrière des honneurs est ouverte à tous; celui qui se conduira bien peut aspirer à être officier, et à devenir même un des chefs de l'armée.

Je cède volontiers à la prière que vous me faites, de solliciter votre grâce auprès du roi ; mais répondez; êtes-vous réellement repentans? Est-ce la crainte ou l'hypocrisie qui vous amène ici, ou est-ce l'amour de la patrie, la religion de vos sermens et le respect pour votre souverain ? Si vous n'êtes pas animés du plus sincère repentir, ne vous présentez pas devant le roi; il verrait sur votre front l'emblème de votre incivisme ; mais si, comme je le crois, vous êtes sincèrement repentans, Sa Majesté vous accueillera avec la bonté d'un père qui reçoit des enfans égarés.

Maintenant que vous avez l'espérance d'obtenir

votre pardon, dites-moi, avouez-moi franchement si dans vos assemblées tumultueuses vous n'avez pas craint de voir planer au milieu de vous l'ombre de Charles XII, pour vous reprocher d'hésiter un moment de fournir des défenseurs à la patrie.

*Ensuite Son Altesse royale s'étant rendue auprès de Sa Majesté, y prononça le discours suivant :*

Sire, les habitans d'une partie de Roslagen m'ont prié d'être leur interprète auprès de Votre Majesté. Ils viennent solliciter la clémence qui l'a caractérisée dans tous les temps; ils viennent déclarer à Votre Majesté qu'ils n'ont jamais eu l'intention de s'opposer à l'exécution des ordres émanés du trône; quelques mal entendus seuls, et des bruits semés par des étrangers, ont seuls troublé, un moment, la décence et la tranquillité qui doivent toujours régner dans les *socknestammor* (1); ils sont tous persuadés maintenant que le temps du désordre a disparu de la Suède, pour n'y plus revenir; ils sont tous persuadés qu'il ne peut pas exister de bonheur pour eux, sans l'amour des lois, de la justice, et sans le respect le plus profond pour les ordres de Votre Majesté.

---

(1) *Socknestammor*, assemblées des membres de chaque paroisse.

Je supplie donc Votre Majesté de faire grâce aux habitans de Roslagen, et ajouter à toutes ses bontés pour moi cette nouvelle faveur.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, adressée aux députés de la banque qui témoignèrent la joie publique, de ce que Son Altesse royale venait de recouvrer la santé, le* 31 *août* 1811.

Messieurs, je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer ; vous connaissez bien ceux qui m'animent pour le bonheur de la nation.

Pendant la maladie qu'il a plu au ciel de m'envoyer, j'ai moins souffert des dérangemens de ma santé, que du chagrin de ne pouvoir pas alléger les travaux du roi, en les partageant.

Les vœux formés pour mon rétablissement m'ont extrêmement touché ; je serai au comble des miens, si la Providence m'accorde assez de vie pour voir se réaliser mes espérances sur l'avenir de la Suède.

Depuis que les états du royaume se sont séparés

l'exécution d'une loi qui devait être sacrée par tous, celle relative à la défense de la patrie, a souffert quelque opposition dans deux provinces, et notamment dans la Scanie; l'autorité a été obligée de déployer la force : mais jetons un voile sur des événemens dont le souvenir m'afflige..... Les hommes égarés par une influence étrangère implorent aujourd'hui la clémence du roi, et je dois cet hommage à la vérité, de dire que nulle part on n'a découvert de traces d'une trame ourdie contre le gouvernement.

Sa Majesté est généralement satisfaite du zèle des magistrats et du bon esprit qui anime tous les habitans du royaume; partout l'*extra-rotering* (1) est sur le point d'être encadré dans l'armée, et les quinze mille hommes demandés pour son recrutement sont tous prêts à l'être, si les besoins de la patrie l'exigent; par ce moyen l'armée de terre sera d'environ soixante mille hommes, et l'armée navale de quinze mille matelots. Ces forces paraissent suffisantes au roi pour conserver intact le territoire suédois; mais l'union intime qui existe entre lui et la nation est le garant le plus assuré de notre indépendance; cette union rendra aussi vains les efforts que l'on pourrait faire

(1) *Extra-rotering*, nouvelle formation de régimens par les terres jusqu'ici privilégiées ou affranchies.

pour nous asservir, que le sont ceux des vagues qui viennent se briser contre nos rochers.

Messieurs, un dépôt bien précieux vous est confié, celui de la fortune publique. J'ai vu et je vois avec bien de la peine les atteintes que lui portent les spéculations de l'agiotage. Les personnes qui persistent à le confondre avec le commerce, sont dans une erreur qui pourra leur être funeste. Le gouvernement protégera le commerce licite ; il encouragera l'industrie, mais il poursuivra et punira l'agiotage.

S'il est impolitique de ne pas suivre la marche du siècle, c'est surtout en matière de finances ; les gouvernemens les plus puissans de l'Europe nous offrent de grands exemples : sachons profiter de leurs leçons....

## COMPTE RENDU

*Par le prince royal de Suède, à l'occasion de la reprise du gouvernement du royaume par Sa Majesté.*

Stockholm, le 7 janvier 1812.

Sire, mes vœux les plus chers ont été remplis; et la santé de Votre Majesté, raffermie de nouveau, lui

permet maintenant de reprendre elle-même le gouvernement de son royaume. Que je puisse en appeler à son propre cœur, pour juger de la douce émotion qu'éprouve le mien, en remettant entre les mains de Votre Majesté un pouvoir dont l'exercice prolongé m'a constamment rappelé le danger qui menaçait vos jours.

Malgré les rapports journaliers que j'ai rendus à Votre Majesté, sur la situation tant extérieure qu'intérieure de l'état, je crois cependant devoir profiter de cette occasion, si importante pour moi sous tous les rapports, pour en présenter à Votre Majesté un tableau rapide.

Quand Votre Majesté se décida à embrasser la politique continentale, et à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, la Suède sortait d'une lutte malheureuse; ses plaies étaient encore saignantes; il lui fallut donc faire de nouveaux sacrifices, dans le moment même où elle perdait une des principales branches des revenus publics, la presque totalité du produit de ses douanes.

Malgré l'isolement où se trouve la Suède, elle a fait, pour l'intérêt de la cause commune, tout ce que l'on pouvait attendre d'un peuple fidèle à ses engagemens; plus de deux millions rixd. ont été employés pour le recrutement de l'armée et la mise en état de défense de nos côtes, de nos îles, de nos forteresses et de notre flotte.

Je ne dissimulerai pas à Votre Majesté que notre

commerce, pour ainsi dire réduit à un simple cabotage de port à port, a beaucoup souffert de cet état de guerre. Des corsaires sous pavillons amis, contre lesquels il eût été injurieux de prendre des mesures de sûreté et de précaution, ont profité de notre confiance dans les traités pour capturer, les uns après les autres, près de cinquante de nos bâtimens; mais enfin votre flottille, Sire, a reçu l'ordre de protéger le pavillon suédois et le commerce innocent de vos sujets, contre des pirateries qui ne sauraient être avouées ni autorisées par aucun gouvernement.

Les croiseurs danois ont donné lieu à beaucoup de réclamations de notre part; mais les griefs diminuent chaque jour, et tout porte à croire que le commerce licite de la Suède ne sera plus inquiété par eux, et que les relations de bon voisinage s'affermiront de plus en plus.

Les croiseurs, sous pavillon français, ont donné une extension illimitée à leurs lettres de marque; les torts qu'ils nous ont faits ont été l'objet de nos réclamations; la justice et la loyauté de Sa Majesté l'empereur des Français sont garans de leur redressement.

Les sauve-gardes données par les gouvernemens amis ont été respectées; et ceux de leurs bâtimens qui ont touché nos côtes ont été libres de continuer leur course, quelle qu'ait pu être leur destination.

Environ cinquante bâtimens américains, jetés sur nos côtes par des tempêtes successives, ont été relâ-

chés ; cet acte de justice, fondé sur le droit des nations, a été apprécié par les Etats-Unis, et les apparences nous promettent que des relations mieux entendues avec leur gouvernement faciliteront l'exportation de ces grands amas de fer qui encombrent nos places publiques.

Des considérations politiques s'allient aux liens de famille qui unissent Votre Majesté et le roi de Prusse, pour consolider les relations d'amitié qui existent entre les deux puissances.

La paix avec la Russie ne sera pas troublée ; les traités qui l'ont cimentée sont exécutés de part et d'autre avec franchise et de bonne foi.

Nos rapports avec l'empire d'Autriche sont sur le pied le plus amical ; de beaux souvenirs de gloire rapprochent les deux nations, et Votre Majesté ne néglige rien de ce qui peut contribuer à maintenir la réciprocité de confiance et d'estime qu'ils font naître.

Si l'Espagne et le Portugal prennent une assiette tranquille, ces pays offriront au commerce de la Suède des avantages que lui garantit le perfectionnement qu'elle a mis dans l'exploitation de ses mines de fer.

Nos rapports avec l'Amérique méridionale ont entièrement cessé ; la guerre civile ravage ces belles et malheureuses contrées ; lorsqu'elles auront une administration régulière, les produits du royaume y trouveront un débouché avantageux.

La guerre maritime a interrompu nos relations commerciales avec la Turquie; mais rien de ce qui intéresse cette ancienne amie de la Suède ne peut être indifférent à Votre Majesté.

Sire, telles sont les relations de la Suède au dehors. La justice et la loyauté envers tous les peuples sont les guides de la politique de Votre Majesté, de même que l'indépendance et le bonheur de ses sujets en sont le but.

L'armée et les finances, ces deux principaux garans de la conservation d'un état, se sont surtout attirés ma constante sollicitude.

Une sage économie a présidé à l'emploi des fonds qui ont été destinés aux armemens que l'état de guerre avait rendus nécessaires. Cette guerre, en influant essentiellement sur les exportations des productions de la Suède, sur la marche générale du commerce, et sur l'imagination des commerçans, avait fait monter le cours du change d'une manière exorbitante. Je me suis particulièrement attaché à arrêter ce fléau des états, qui, ayant une fois rompu ses digues, ne connaît plus de bornes pour ses ravages. En réprimant d'un côté l'agiotage; en rappelant l'exécution des anciennes ordonnances contre l'exportation illicite de l'or et de l'argent; en imposant un droit de transit sur le transport des lingots venus de l'étranger par la Suède; en tâchant de ramener la nation aux principes d'économie, qui distinguaient ses ancêtres, j'ai

cherché, de l'autre côté, à activer l'industrie intérieure et le commerce licite de la Suède.

J'ai eu la satisfaction de voir que mes efforts ont été couronnés de succès, et que le cours du change sur Hambourg, porté jusqu'à 156 sk. le 19 de mars, s'est amélioré jusqu'à 84 sk. le 3 janvier.

J'ai pris des mesures pour encourager et rendre plus générale la culture du lin et du chanvre ; pour activer la recherche des sources de sel; pour continuer les défrichemens dans la Dalécarlie; pour établir une nouvelle communication et de nouveaux marchés dans le Vermeland ; pour former une compagnie, destinée à pêcher le hareng dans la haute mer ; pour prolonger les relations de commerce avec la Finlande; pour mettre en exécution les résolutions financières des états du royaume ; pour donner à la direction des magasins, à celle des douanes, et au gouvernement de l'île de Saint-Barthélemy, une nouvelle organisation.

La récolte n'ayant pas été bonne, j'ai avisé aux moyens de prévenir la disette, en faisant venir du blé de l'étranger, et en permettant, pour que cette importation n'influât pas sur le cours du change, qu'on pût exporter du sel, contre l'obligation de prendre des grains en retour. Cet échange a pu s'effectuer d'autant plus facilement, qu'il existe encore une provision suffisante de sel dans le pays, pour la consommation de deux ans.

J'ai vu avec douleur que l'usage et la fabrication immodérée de l'eau-de-vie, en faisant disparaître l'intérêt général pour l'intérêt particulier, démoralisera la nation et l'exposera tôt ou tard à une disette inévitable. Je n'ai pu employer à cet égard que les exhortations que j'ai puisées dans les sentimens paternels de Votre Majesté, et je remets à d'autres temps, et aux lumières des états du royaume, à arrêter un mal que chaque particulier reconnaît, et qui va toujours en croissant.

J'ai porté une attention particulière sur l'état et l'organisation des hôpitaux, sur les établissemens pieux, sur les moyens d'arrêter, ou au moins de soulager la mendicité.

La police intérieure et l'agriculture n'ont pas été perdues de vue; et une Académie centrale d'agriculture vient d'être formée, pour donner à l'économie publique, et aux connaissances statistiques, une impulsion et un encouragement qui contribuera à assurer la prospérité de l'état.

Les travaux du canal de Gothie, ce grand monument du règne de Votre Majesté, ont été poussés avec une grande activité. Ceux du canal de Sodertelje, arrêtés par des obstacles que le zèle de la direction n'a pu surmonter, reprendront une marche plus rapide.

J'ai mis en éxécution la résolution solennelle des états du royaume, sanctionnée par Votre Majesté,

touchant l'armement national ; mais, soigneux de n'enlever à l'agriculture que les bras indispensablement nécessaires pour la défense de la patrie, je n'ai ordonné que la levée de quinze mille hommes sur les cinquante mille que les états avaient mis à la disposition de Votre Majesté. Des erreurs funestes se portant même en Scanie à des violences et à une rebellion ouverte, menacèrent un moment d'entraver l'exécution des mesures ordonnées. Déjà nos ennemis ou les envieux de notre repos s'applaudissaient de nos dissensions intestines, lorsque celles-ci furent bientôt réprimées par la force réunie et des armes et des lois, par le retour du sentiment national et de celui de ses devoirs. Les cadres du nouveau *rotering* et de l'armement national sont presque entièrement remplis, et toutes les mesures ont été prises pour en utiliser l'emploi. L'armée réglée, a été recrutée et, ainsi que toute la réserve, habillée à neuf et munie d'armes en bon état. Il s'en trouve une quantité suffisante dans les dépôts ; et les fabriques d'armes ont reçu une nouvelle activité. La fabrication de la poudre et du salpêtre a été étendue et améliorée. L'artillerie se trouve dans un état respectable.

Les pensions à accorder aux officiers et soldats blessés à la guerre, ont été ou établies ou augmentées. La comptabilité pour les dépenses de la dernière guerre a été accélérée, et des mesures successivement adoptées n'ont eu d'autre but que de rendre les

troupes mobiles, et de les fournir de tous leurs besoins.

Votre Majesté daignera voir par ce résumé que, malgré qu'en aient pu dire les détracteurs de la Suède, qu'il faudrait soixante ans pour y organiser une armée de soixante mille hommes, celle-ci pourra cependant se montrer, au mois d'avril prochain, aux amis comme aux ennemis de Votre Majesté. Le but de cette augmentation de nos forces militaires n'est entièrement que défensif. Sans autre ambition que celle de conserver sa liberté et ses lois, la Suède veut pouvoir se défendre, et elle le peut. Bornée d'un côté par la mer, de l'autre par des montagnes inaccessibles, ce n'est pas seulement du courage de ses habitans ni de ses beaux souvenirs de gloire, qu'elle doit se former une garantie de son indépendance ; c'est encore de sa position locale, de ses monts, de ses forêts, de ses lacs et de ses frimas. Qu'elle sache donc profiter de ces avantages réunis, et que ses habitans se persuadent intimement de cette vérité : que si le fer, enfant de leurs montagnes, prépare les moissons en sillonnant leurs champs, c'est aussi le fer seul et la ferme volonté de s'en servir, qui peut les défendre.

J'ai été secondé dans mes efforts par la fidélité et le bon esprit de l'armée, par le zèle et l'habilité des fonctionnaires publics.

La magistrature a maintenu son ancienne répu-

tation. Elle a eu de pénibles devoirs à remplir; mais ils lui ont valu un nouveau titre à l'estime générale.

Les différens départemens de la chancellerie d'état ont rivalisé pour donner aux affaires de leur ressort toute l'impulsion rapide qui est compatible avec les formalités qu'exigent nos lois et nos usages.

Le secrétariat d'état pour le culte a expédié, depuis le 17 mars, près de six cents affaires; celui de de l'intérieur, neuf cent cinquante-deux; celui des finances et commerce, mille six cent cinquante-trois; et celui de la guerre, deux mille cinq cent trente-cinq.

Les affaires qui n'ont pas reçu de décision finale, et qui se bornent, dans chaque département, à un nombre très-modique, comparativement à l'étendue relative de leurs attributions, sont, ou d'une nature à exiger la résolution de Votre Majesté, ou à demander des renseignemens ultérieurs.

Si Votre Majesté daigne reconnaître, dans le tableau que je lui ai présenté, le désir que j'ai eu de répondre à la haute confiance qu'elle m'a montrée, ce sera, après la joie que j'éprouve du rétablissement de Votre Majesté, la récompense la plus douce pour mes peines. Puisse le ciel, au gré de mes vœux, conserver les jours de Votre Majesté! et la Suède, protégée par vos vertus, Sire, trouvera pour ses destinées futures une garantie impérissable dans le dévouement absolu que mon cœur a voué à Votre

Majesté, dans l'attachement respectueux de mon fils, dans la sainteté des lois de l'état, dans la droiture des fonctionnaires publics, dans l'union, le courage et le patriotisme des Suédois.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, en recevant une médaille de l'Académie des Sciences, le 12 février* 1812.

Messieurs, l'immortel Linnée avait conçu des espérances que vous avez réalisées. Animés comme lui de l'amour des sciences, comme lui vous en étendez le domaine, en répandant de nouvelles lumières. Continuez à vous occuper de la recherche de ce qui est vrai, de ce qui est utile.

Sous un roi qui aime la culture des sciences, qui la protège et qui l'encourage, votre exemple donnera à la jeunesse le goût de l'étude, et l'habitude qu'elle en contractera prendra racine et s'identifiera avec elle. Vos écrits auront une grande influence sur la morale et sur le génie de la nation. Rappelez-vous que les vérités qui électrisent l'âme en éclairant l'es-

prit, sont celles qui contribuent le plus au maintien de la paix et de la liberté.

Messieurs, imitons les hommes qui illustrèrent jadis la Scandinavie. Supérieurs à tout intérêt particulier, ils triomphèrent de leurs ennemis et de leurs rivaux, parce qu'ils étaient toujours unis de force et de volonté, quand le salut ou la gloire de la patrie l'exigeait. Les trophées que leur érigea la reconnaissance publique honorent encore aujourd'hui le nom suédois. C'est en marchant sur les traces de ces hommes célèbres ; c'est en estimant comme eux le titre respectable de citoyen, et en le plaçant au niveau des plus glorieux, que nous conserverons notre indépendance et notre rang parmi les nations.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 11 mars 1812.

Des notes viennent de me parvenir, et je m'empresse de m'en ouvrir à Votre Majesté impériale,

avec toute la franchise qui constitue mon caractère.

Lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérais, en quittant la France, pouvoir toujours allier mes affections personnelles aux intérêts de ma nouvelle patrie ; mon cœur nourrissait l'espoir qu'il pourrait s'identifier avec le sentiment de ce peuple, tout en conservant le souvenir de ses premiers penchans, et en ne perdant jamais de vue la gloire de la France, ni l'attachement sincère qu'il a voué à Votre Majesté, attachement fondé sur une confraternité d'armes, que tant de hauts faits avaient illustrée.

C'est avec cet espoir que je suis arrivé en Suède ; j'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois ; jalouse de votre amitié, Sire, mais ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur et de son indépendance. Le ministre de Votre Majesté a voulu heurter ce sentiment national, et son arrogance a tout gâté ; ses communications ne portaient aucun caractère des égards que se doivent mutuellement les têtes couronnées ; en remplissant au gré de ses passions les intentions de Votre Majesté, le baron Alquier parlait en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne s'adressait point à des esclaves.

Le ministre a donc été la première cause de la méfiance que la Suède a commencé à montrer pour

les intentions de Votre Majesté à son égard; des événemens subséquens ont dû y ajouter un nouveau poids.

Déjà, Sire, j'avais eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté impériale, par mes lettres du 19 novembre et 8 décembre 1810, la situation de la Suède, et le désir qu'elle avait de trouver en Votre Majesté un appui; elle n'a pu voir, dans le silence de Votre Majesté, qu'une indifférence non méritée, et elle a dû se prémunir contre l'orage prêt à fondre sur le continent.

Sire, l'humanité n'a déjà que trop souffert. Le sang des hommes inonde la terre depuis vingt ans, et il ne manque à la gloire de Votre Majesté que d'y mettre un terme.

Si Votre Majesté trouve bon que le roi fasse connaître à Sa Majesté l'empereur Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'augure assez bien de la magnanimité de ce monarque, pour oser assurer qu'il se prêtera à des ouvertures également équitables pour votre empire et pour le Nord; si un événement si inattendu et si universellement désiré pouvait avoir lieu, combien les peuples du continent ne béniraient-ils pas Votre Majesté ! leur reconnaissance serait augmentée, en raison de l'effroi que leur inspire le retour d'un fléau qui a tant pesé sur eux, et dont les ravages ont laissé des traces si cruelles.

Sire, un des momens les plus heureux que j'aie

éprouvés depuis que j'ai quitté la France, c'est celui qui m'a procuré la certitude que Votre Majesté ne m'avait pas tout-à-fait oublié. Votre Majesté a bien jugé mon cœur; elle a reconnu combien il devait être tourmenté par la perspective douloureuse de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de sacrifier ceux de la patrie qui m'a adopté avec une confiance sans bornes. Sire, quoique Suédois par honneur, par devoir et par religion, je m'identifie encore par mes vœux à cette belle France qui m'a vu naître, et que j'ai servie fidèlement depuis mon enfance; chaque pas que je fais en Suède, les hommages que j'y reçois, réveillent dans mon âme ces beaux souvenirs de gloire qui ont été la principale cause de mon élévation, et je ne me dissimule pas non plus que la Suède, en me nommant, a voulu payer ce tribut d'estime au peuple français (1).

---

M. l'inspecteur aux revues Bail, qui a publié dernièrement, chez le libraire Lhuillier; quelques lettres

(1) On aime à voir ici le prince royal de Suède reconnaître que c'est au sang de nos braves soldats, et à leurs éclatantes victoires, qu'il doit son élévation; bien supérieur en cela à quelques insolens parvenus qu'un moment de prospérité aveuglait sur leur propre mérite, et qui s'en croyaient les seuls auteurs.

de Bernadotte, a fait, à l'occasion de celle-ci, des réflexions que allons reproduire.

« Il paraît que cette lettre fut écrite après le départ de M. Alquier, ministre de France à Stockholm : elle est pleine de dignité, et semble insinuer que la Suède se joindra à la Russie et à l'Angleterre, dans le cas où Napoléon refuserait toute médiation.

« Peu de temps après eut lieu l'entrevue d'*Abo*, entre l'empereur Alexandre et Bernadotte, c'est-à-dire au moment où l'armée française allait franchir le Niémen pour pénétrer en Russie. Il y fut décidé que la Suède recevrait les subsides de l'Angleterre pour se mettre en état de guerre contre la France, qui persistait à ne point reconnaître sa neutralité, et il fut conclu une alliance entre les trois puissances (1).

« On a vu, par la correspondance qui précède, qu'il n'a tenu qu'à l'empereur Napoléon d'obtenir la préférence sur l'Angleterre, en payant des subsides à la Suède (*Voyez la lettre* page 215). Une fausse politique dédaigna cet appui au moment le plus utile, puisque la guerre de Russie allait commencer; la suite

(1) Traité de subsides, en date du 3 mars 1813. — La Suède joint trente mille hommes aux alliés sur le continent, elle reçoit un million sterling (vingt-quatre millions de francs) payable en douze termes; plus, la cession de la Guadeloupe et de la Norwège.

des événemens a fait voir que ce fut une grande faute. En effet, trente ou quarante mille Suédois pouvaient attaquer alors la Finlande, et y occuper un corps d'armée russe, tandis que la gauche de l'armée française, pénétrant en Courlande et en Livonie, eût menacé Pétersbourg.

« Bernadotte, se trouvant à Abo, donna un conseil qui sauva la Russie; il en donna à Berlin, il en donna aux conférences de Trachenberg, à Mühlberg, à Leipsick. En quittant l'empereur Alexandre à Abo, il lui recommanda de ne point engager d'action générale, et d'éviter avec soin une grande bataille. Les généraux s'y conformèrent fort exactement, jusqu'à la Moskowa, où les belles manœuvres de Napoléon les forcèrent à combattre et à lui abandonner la victoire; mais les Russes reprirent aussitôt leur système de temporisation, système qui, bientôt secondé de l'intempérie des saisons, devint si funeste à l'armée française.

« La Suède avait déjà obtenu des Anglais la cession de la colonie française de la Guadeloupe, tombée en leur pouvoir depuis la guerre. Le droit public suivi jusqu'alors en Europe, s'opposait à cette cession en faveur d'une puissance tierce, avant que la légitime possesseur y eût consenti par un traité; mais l'Angleterre et la Suède objectaient, avec raison, que Napoléon avait violé lui-même ce droit en incorporant nombre de pays à l'Empire, par de simples

décrets, et que d'après cela il leur était permis de suivre le même système par forme de représailles. Napoléon ne répondit que par la dernière raison des rois. »

## NOTE

*De S. Exc. M. le baron d'Engestrom à M. le comte de Neipperg, ministre d'Autriche à la cour de Stockholm, en date du... mars* 1812.

Les menaces de la France, ses attaques réitérées contre le commerce de la Suède, l'enlèvement de près de cent bâtimens destinés pour des ports amis et soumis à la France; le séquestre mis sur les propriétés suédoises, à Dantzig et autres ports de la Baltique, et enfin l'invasion de la Poméranie, faite au mépris des traités, justifieraient suffisamment la Suède de tous les engagemens qu'elle aurait pu prendre avec les ennemis de la France : quel que soit le juste grief qu'elle a contre cette puissance, elle ne désire pas la guerre, et elle rejette la pensée d'être forcée de la faire, même pour conserver son indépendance et ses lois. La Suède est donc prête à écouter toutes

les propositions conciliatoires qui pourront lui être faites : la justice est pour elle. Si la Suède avait la conviction que Sa Majesté l'empereur Alexandre arme pour asservir l'Europe, pour tout soumettre au système russe, et étendre ses états jusqu'au nord de l'Allemagne, la Suède n'hésiterait pas un moment à se déclarer et à combattre pour arrêter cette ambition ; elle serait dirigée par le principe d'état qui devrait lui faire craindre un accroissement de puissance aussi dangereux ; mais si, au contraire, la Russie n'arme que pour sa propre défense, pour préserver ses frontières, ses ports et même sa capitale, de toute invasion étrangère ; si en cela elle ne fait qu'obéir à l'impérieux devoir de la nécessité, il est de l'intérêt de la Suède de ne pas balancer un moment à défendre les intérêts du Nord, puisque les siens y sont communs.

La Suède ne peut pas se flatter de pouvoir, comme puissance du second ordre, se soustraire à l'état de servitude dont la France menace les états du premier ordre. Une guerre entreprise pour reconquérir la Finlande n'est nullement de l'intérêt de la Suède ; l'Europe est instruite des causes qui la lui firent perdre. Entreprendre une guerre pour s'en remettre en possession, serait méconnaître les intérêts du peuple suédois ; cette conquête occasionnerait des dépenses que la Suède n'est pas en état de supporter, et son acquisition, en admettant qu'elle pût s'effectuer, ne pourrait jamais balancer les dangers qui en résulte-

raient pour elle. Les Anglais lui porteraient des coups funestes pendant l'éloignement de ses armées; ses ports seraient brûlés ou détruits, et ses villes maritimes réduites en cendre ; d'ailleurs, dès qu'un changement s'effectuera dans le système politique de la Russie, soit après des succès, soit après des défaites, ses anciennes vues sur la Finlande ne manqueraient pas de faire peser sur la Suède une guerre désastreuse. Le golfe Bothnique sépare les deux états ; aucun motif de division n'existe, et la haine nationale disparaît chaque jour, par suite des dispositions pacifiques des deux souverains.

Si la France veut reconnaître la *neutralité armée* de la Suède, neutralité qui doit emporter avec elle le droit d'ouvrir ses ports avec des avantages égaux pour toutes les puissances, elle n'a aucun motif de se mêler dans les événemens qui pourraient avoir lieu : la France s'engagerait à restituer la Poméranie ; et, dans le cas où elle refuserait cette restitution que réclament à-la-fois les droits des nations et la foi des traités, Sa Majesté le roi de Suède accepte la médiation, pour cet objet seulement, de LL. MM. l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie ; il se prêtera à une réconciliation compatible avec l'honneur national et les intérêts du Nord.

Sa Majesté le roi de Suède, persuadé que tous les préparatifs faits par Sa Majesté l'empereur Alexandre n'ont qu'un but purement défensif, et ne visent

qu'à préparer à son empire cette même neutralité armée que la Suède désire d'établir de concert avec la Russie, s'engage à faire tous ses efforts auprès de Sa Majesté impériale, pour qu'une rupture n'ait pas lieu avant qu'on se soit entendu sur l'époque où des plénipotentiaires suédois, français, autrichiens et russes, aient pu se réunir pour convenir à l'amiable d'un système de pacification qui, basé sur la neutralité susmentionnée, en terminant les différends actuellement existans entre le Nord et la France, puisse assurer à l'Europe le repos dont elle a un si grand besoin.

Le baron D'ENGESTROM.

## NOTE

*Remise par M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, à S. Exc. M. le duc de Bassano, le* 20 *mai* 1812.

Les vexations exercées par les corsaires, sous pavillon français, contre le commerce de Suède, se multipliant dans une progression inouie, et s'étendant même à des comestibles auxquels l'avidité donnait les qualifications à sa convenance, devaient nécessairement imposer l'obligation sacrée au roi de chercher à s'éclairer lui-même, ainsi que ses sujets, sur un état de choses qui prêtait à la paix tous les caractères de la guerre.

Le corsaire *le Mercure* s'étant établi sur les côtes de Suède, afin d'y exercer librement ses pirateries, et s'étant ainsi constitué de fait en ennemi, fut enfin arrêté dans ses courses, et amené dans un port suédois par un motif de défense qui ne devait point être méconnu.

Le roi, qui n'avait jamais douté un seul instant des sentimens de justice qui animent Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, s'était, à différentes

reprises, adressé à ce souverain, pour porter des plaintes sur la conduite des corsaires français, si diamétralement contraire à la nature des relations qui subsistaient entre les deux cours, à la teneur des traités, et même à celle des lettres de marque dont ces corsaires étaient munis. Sa Majesté n'ayant cependant pas obtenu de réponse aux justes reclamations que les intérêts de son peuple lui prescrivaient de faire, envoya, aussitôt après avoir reçu la nouvelle de la détention du corsaire *le Mercure*, un courrier extraordinaire au soussigné, à l'effet de mettre dans tout son ensemble, sous les yeux du ministère français, un résumé et de ce qui s'était passé, et de ce que la Suède désirait comme une garantie pour l'avenir. Le soussigné s'est acquitté de ces ordres le 15 janvier dernier, et cette communication est pareillement restée sans réponse.

Au milieu de cette attente, et lorsque Sa Majesté, n'écoutant que ses sentimens d'estime et d'amitié pour Sa Majesté impériale et royale, se livrait déjà aux espérances les plus justes, elle apprit qu'un corps considérable de troupes françaises était entré le 27 janvier dans la Poméranie suédoise. Le chargé d'affaires de France, résidant à Stockholm, fut interpellé de s'expliquer sur les motifs de cette invasion soudaine et inattendue; mais il allégua n'en avoir pas la moindre connaissance. Le soussigné s'adressa au même effet à Son Excellence M. le duc de Bassano, et obtint

pour réponse qu'il fallait attendre les ordres de la cour de Suède.

Ces ordres se bornant à demander une explication franche et ouverte sur les intentions de Sa Majesté l'empereur et roi, par rapport à l'occupation de la Poméranie, furent expédiés les 4 et 7 février de Stockholm. Ces dépêches ne sont jamais parvenues au soussigné.

L'interruption du cours ordinaire des lettres destinées pour la Suède, ayant commencé peu après l'invasion française en Poméranie; la certitude qu'on acquit des recherches faites à Hambourg des fonds qui s'y trouvaient pour le compte de la Suède; l'arrestation et la vente des bâtimens suédois dans les ports du Mecklembourg et à Dantzig, ouvraient un vaste champ aux conjectures. Afin d'acquérir quelque certitude, quant à l'état des choses dans la Poméranie suédoise, le roi y envoya le général d'*Engelbrechten*, en qualité de parlementaire; mais ayant bientôt reçu la nouvelle que le général comte *Friand* s'était refusé de recevoir le général suédois, et même de répondre par écrit à la lettre que celui-ci lui avait adressée, Sa Majesté crut apercevoir alors un système suivi dans l'ignorance où l'on voulait conserver la Suède, sur les affaires générales et sur celles qui lui étaient particulières.

On apprit, malgré toutes les précautions, plusieurs détails sur la conduite des troupes françaises en Po-

méranie, conduite qui cadrait difficilement avec cet étalage amical qu'on semblait vouloir attacher à l'invasion de cette province, dont l'intégrité, aussi bien que celle de la Suède, se trouvait garantie par Sa Majesté l'empereur dans le traité de Paris.

Des fonctionnaires publics arrêtés, traînés jusqu'à Hambourg, menacés du traitement le plus rigoureux pour leur faire fausser leurs devoirs et leurs sermens; les caisses du roi mises sous scellés; les bâtimens de Sa Majesté forcés à coup de canon de suspendre leur départ, et finalement déchargés et séquestrés au profit de la France; les charges onéreuses imposées à un pays qui avait eu à peine le temps de respirer après les malheurs qu'il avait éprouvés, et finalement le désarmement des troupes suédoises qui s'y trouvaient; tous ces motifs réunis devaient justifier le désir du roi, de recevoir une explication que réclamaient à-la-fois, et la dignité des souverains, et *les stipulations des traités subsistans entre la Suède et la France.*

Le roi n'avait aucun engagement avec d'autres puissances qui fût contraire au traité qui le liait à la France, et dont Sa Majesté s'était constamment attachée à remplir les clauses. Si les escadres britanniques ménageaient le commerce de cabotage de la Suède, cette conduite était gratuite de leur part, et provenait sans doute d'une envie d'opposition dans leurs mesures, à celles adoptées par les corsaires des puissances

amies de la Suède. Si les bâtimens suédois qui apportaient des productions de leur pays dans les ports d'Allemagne, se servaient de licences anglaises pour échapper aux croiseurs ennemis, ils ne devaient point s'attendre à être confisqués en arrivant, lorsqu'ils savaient de science certaine que des bâtimens de Dantzig, destinés pour l'Angleterre, avaient passé le Sund, munis de licences de Sa Majesté l'empereur et roi.

Si le roi, attaqué dans une de ses provinces par la France, commençait alors à songer à la sûreté de son royaume, Sa Majesté se flatte que Sa Majesté impériale et royale elle-même n'en aurait pas agi autrement à sa place. On peut tout nier, excepté les faits qui subsistent; et c'est aussi sur les faits seuls que le roi s'appuie.

Par une suite de cet exposé, Sa Majesté a ordonné au soussigné de déclarer officiellemenr à S. Exc. le duc de Bassano :

Que le roi proteste formellement contre l'invasion des troupes françaises dans la Poméranie suédoise ;

Que Sa Majesté ne saurait envisager cette invasion que comme une violation du traité de paix entre la Suède et la France ; mais que, par suite des principes de modération que le roi aime à conserver dans la marche de sa politique, et de la continuation de ses sentimens pour la France, Sa Majesté ne se regarde cependant pas en état de guerre avec elle, mais attend

de son gouvernement une explication franche et ouverte sur l'invasion de la Poméranie ;

Que, pour établir une réciprocité parfaite, en attendant cette explication, le paiement des intérêts et du capital des sommes dues aux pays réunis à la France, en vertu des décrets impériaux, sera suspendu, mesure qui sera continuée jusqu'à ce que la Poméranie suédoise soit évacuée, et la bonne harmonie rétablie entre les deux cours ;

Que finalement, comme l'occupation militaire de la Poméranie suédoise mettait Sa Majesté en mesure de se regarder entièrement libérée des engagemens particuliers qu'elle a contractés avec la France, et principalement de l'obligation de continuer une guerre que la Suède n'a entreprise que par une suite de son adhésion au système continental, adhésion qui n'a été que la conséquence de la restitution de la Poméranie, le roi déclare qu'il se regarde, dès ce moment, en état de neutralité vis-à-vis de la France et de l'Angleterre ; qu'en conséquence de ce système adopté par Sa Majesté, elle emploiera tous les moyens en son pouvoir pour protéger le pavillon neutre de la Suède contre les dépradations qui n'ont dû leur durée qu'à une longue patience.

La Suède, attachée à la France depuis François I^er^., ne désire que de pouvoir allier ses affections au maintien de l'indépendance du Nord. Le roi éprouverait aussi une vive douleur s'il se voyait forcé de sacrifier

son penchant naturel aux grands intérêts de sa patrie, qui repoussent à la fois la servitude et la honte. Mais, fermement résolue de soutenir la dignité de sa couronne et la liberté de ses sujets, Sa Majesté attendra avec tranquillité le développement ultérieur des événemens.

Le soussigné supplie Son Excellence M. le duc de Bassano de vouloir bien porter cette note à la connaissance de Sa Majesté l'empereur et roi, et de communiquer, aussitôt que possible, au soussigné la réponse de Sa Majesté impériale et royale.

Le soussigné a l'honneur, etc.

C. D'OHSSON.

---

M. le duc de Bassano n'ayant donné aucune réponse satisfaisante sur cette note pendant près de huit mois, le ministre des affaires étrangères de Suède, baron d'Engestrom, adressa enfin celle ci-après à M. de Cabre, chargé d'affaires de France à Stockholm, sous la date du 20 décembre 1812.

---

# NOTE

## *Du baron d'Engestrom à M. de Cabre.*

Dès le moment où l'invasion de la Poméranie suédoise par les troupes françaises, contre la foi des traités et les engagemens les plus solennels, donna la mesure des intentions de Sa Majesté l'empereur Napoléon à l'égard de la Suède, le roi, justement étonné de cette agression inattendue, n'a fait que réitérer les démarches pour en obtenir une explication franche et loyale, tandis que le gouvernement français n'y a répondu que par de nouveaux actes d'hostilité.

Sa Majesté a cru que, si la force donne des droits qu'attestent suffisamment les malheurs de nos temps, la cause de la justice et le sentiment de sa propre dignité peuvent aussi en réclamer quelques-uns.

Elle n'a donc pas vu avec indifférence une de ses provinces occupée par la même puissance qui en avait garanti l'intégrité (1); les troupes que le roi y avait

(1) Cela est vrai; mais cette garantie était conditionnelle, puisqu'elle obligeait la Suède à garder ses côtes et à les préserver de la contrebande.

laissées, déclarées prisonnières de guerre, et comme telles amenées en France (1), ainsi que les dépréda-tions continuelles de la part des corsaires français contre le commerce de la Suède. Sa Majesté avait chargé par conséquent *M. de Bergstedt*, au mois d'août dernier, et postérieurement le soussigné, de s'adresser officiellement à M. de Cabre, d'abord pour demander les raisons qui avaient motivé les hostilités susmentionnées, et finalement pour lui déclarer que comme sa cour, après un très-long délai, ne s'était point expliquée à cet égard, et donnait ainsi à con-naître qu'elle ne voulait point revenir à un système plus pacifique à l'égard de la Suède, M. de Cabre ne pouvait plus être regardé comme agent d'une puis-sance amie, et que ses relations diplomatiques avec le ministère du roi devaient cesser jusqu'au moment où il recevrait les éclaircissemens qu'il avait demandés au cabinet des Tuileries.

---

(1) Il est essentiel de faire remarquer cette conduite hos-tile de l'empereur Napoléon envers la Suède; elle prouve jusqu'à l'évidence que l'agression a été du côté de la France; l'invasion de la Poméranie, par le maréchal Davoust, était contraire au *droit des gens*, et rien ne peut l'excuser. Il n'y avait pas eu de déclaration de guerre officielle de la France, pas un coup de fusil tiré de part ni d'autre; à cette époque la Suède pouvait encore réunir sa cause à celle de la France et opérer une diversion en Finlande; la fausse politique de l'empereur a seule empêché l'exécution de ce plan.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis cette époque; et le gouvernement français, gardant toujours le même silence, le roi a cru se devoir à lui-même et à son peuple de ne plus compter sur une explication que tant de faits, au reste, paraissent rendre illusoire.

D'après ces considérations, et d'autres pour le moins aussi importantes, le soussigné a reçu les ordres du roi son maître de déclarer à M. de Cabre que sa présence ici devenant absolument inutile dans les circonstances actuelles, Sa Majesté désire qu'il quitte la Suède aussitôt que possible, et le soussigné a l'honneur de lui envoyer, ci-inclus, les passeports nécessaires pour son voyage.

Le soussigné a l'honneur, etc.

Le baron D'ENGESTROM.

## RÉPONSE

*De M. de Cabre à Son Excellence monsieur le baron d'Engestrom.*

Stockholm, le 21 décembre 1812.

Le soussigné, chargé d'affaires de Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, a reçu la note officielle que Son Excellence M. le baron d'Engestrom

lui a adressée hier 20 décembre, dans laquelle il est dit en substance, « que Sa Majesté suédoise « ayant vainement attendu une explication relative- « ment à l'entrée des Français en Poméranie, à la « translation des officiers du roi à Magdebourg, et « à la capture des bâtimens suédois par les corsaires « français, Sa Majesté a ordonné à son ministre d'é- « tat et des affaires étrangères, de déclarer au soussi- « gné, que sa présence à Stockholm étant tout-à-fait « inutile, Sa Majesté désire que le soussigné quitte la « Suède aussitôt que possible, et de lui envoyer en « même temps les passeports nécessaires pour son « voyage. »

Le soussigné croit inutile de s'appesantir sur l'imputation que contient ladite note officielle, que Sa Majesté l'empereur et roi a agi contre la foi des traités. *Il serait facile au soussigné de la réfuter, en rappelant les clauses de celui qui fut conclu à Paris le* 6 *janvier*, et en prouvant par des faits que la Suède n'a rempli dans aucun cas les obligations qu'elle y contractait, quoique la France se fût empressée de lui restituer cette même Poméranie conquise dans la dernière guerre par les armées impériales et royales.

Le soussigné doit faire observer que jamais il ne lui a été notifié verbalement ou par écrit, que ses relations diplomatiques seraient suspendues jusqu'à ce qu'il eût répondu cathégoriquement aux éclaircissemens demandés par le ministère suédois. Son Excellence

le ministre d'état et des affaires étrangères, dans sa lettre du 7 septembre dernier, adressée *au chargé d'affaires de France*, se borne à lui demander *s'il se trouve en Suède comme agent d'une puissance amie* ou *ennemie*, et déclare au soussigné *que son séjour dans les états du roi dépend de la réponse qu'il sera à même de donner.*

Quant à l'objet principal de la note officielle de Son Excellence le ministre d'état et des affaires étrangères, le soussigné ne perdra pas un moment pour la porter à la connaissance de sa cour ; il ne dépend pas de lui d'obtempérer au désir de Sa Majesté le roi, et il doit au contraire déclarer que jamais il ne consentira à abandonner le poste que l'empereur et roi, son auguste maître, a daigné lui confier, avant d'avoir reçu ses ordres à cet égard.

Si Sa Majesté suédoise, usant des droits de souverain, fait signifier au soussigné, *officiellement* et *par écrit*, qu'elle ne permettra pas plus long-temps son séjour en Suède, le soussigné croyant alors ne céder qu'à la force, n'hésitera pas à profiter, dans le plus court délai possible, du passeport qu'il a l'honneur de renvoyer ci-joint à S. Exc. M. le baron d'Engestrom, ministre d'état et des affaires étrangères, parce que jusque-là il lui est parfaitement impossible de s'en servir, et par conséquent de le garder.

Le soussigné a l'honneur, etc.

Aug. DE CABRE.

## NOTE

*De S. Exc. M. le baron d'Engestrom à M. de Cabre, du 23 décembre* 1812.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, Monsieur, en date du 21 de ce mois; je l'ai mise de suite sous les yeux du roi; et Sa Majesté me charge de nouveau de vous répéter que votre présence à Stockholm ne saurait être tolérée plus long-temps : votre caractère diplomatique ayant déjà cessé, vous vous trouvez, Monsieur, dans la cathégorie de tous les étrangers, et par conséquent soumis à exécuter les ordres que la police pourra vous donner. Le grand-gouverneur, à qui il a été fait des rapports peu avantageux sur votre compte, a reçu l'ordre de vous faire quitter la capitale dans vingt-quatre heures. Un commissaire de police vous accompagnera jusqu'à la frontière, et de cette manière vous n'aurez plus besoin des passeports que vous m'avez renvoyés.

Le baron D'ENGESTROM.

## RÉPONSE

*De M. de Cabre, du 23 décembre* 1812.

Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez écrite aujourd'hui, dans laquelle Votre Excellence, en m'annonçant pour la première fois que *mes fonctions diplomatiques ont cessé, me prévient en même temps que je deviens soumis aux ordres de la police, et que le gouverneur a reçu ses instructions pour me faire conduire à la frontière.*

Cette détermination du gouvernement suédois, et la manière dont elle m'est communiquée, me paraissent plus que suffisantes pour me justifier vis-à-vis de ma cour en abandonnant le poste que j'ai rempli avec honneur pendant plus d'un an auprès de Sa Majesté le roi de Suède. Je prie en conséquence Votre Excellence de m'envoyer mes passeports, dont je compte profiter dans le plus court délai.

J'ai l'honneur, etc.

Aug. DE CABRE.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux députés des états-généraux, le 27 avril 1812.*

Messieurs les députés des états-généraux,

Lorsque le roi, à la suite de l'état incertain de sa santé, me confia le gouvernement du royaume, cette marque de sa confiance eût été pénible pour mon cœur, si je n'eusse d'abord été rassuré sur le véritable caractère de sa maladie.

En prenant les rênes de l'administration, je connaissais déjà les obstacles que j'aurais à surmonter, et les difficultés qu'il me faudrait vaincre.

Conva incu qu'une armée bien disciplinée est la force essentielle d'un état, je me suis occupé de l'exécution des résolutions prises pour son recrutement.

Les événemens qui se sont succédés nous ont prouvé que de bonnes lois ne suffisent pas seules pour garantir les nations de leur ruine, mais qu'il leur faut aussi des armées valeureuses pour les défendre.

Vous aurez donc à vous occuper, Messieurs, de perfectionner tout ce qui a rapport au recrutement; votre décision va fixer les destinées de la Suède : et, si j'en crois mes pressentimens, nous verrons renaître ces beaux jours où, respectée au dehors, tranquille dans son intérieur, elle s'éleva, par son union intime et sa confiance en son souverain, à ce haut degré de gloire qui fut la base de sa prospérité.

Vos remerciemens me flattent d'autant plus, Messieurs, qu'aucune vue personnelle n'est venue me distraire de la noble ambition de rendre florissante ma nouvelle patrie; en descendant au fond de ma conscience, je puis me dire avec orgueil, que jamais Suédois ne forma des vœux plus vrais pour sa liberté et son indépendance. Je ne désire ni bonheur ni gloire pour moi : le bonheur et la gloire des Suédois sont mon unique but, et ils seront toujours le mobile de mes actions; cette abnégation de moi-même, je la communique à mon fils : son âme neuve reçoit ces impressions, et je vois avec plaisir que son respect pour le peuple suédois le rend déjà digne de le commander un jour.

Les désirs que vous avez exprimés au pied du trône me sont un nouveau témoignage de votre affection; je verrai avec satisfaction s'éloigner l'époque où je serais forcé de remplir la nouvelle tâche que m'imposent et la confiance du roi, et la vôtre. Le souvenir des grands services, rendus à la patrie par

Sa Majesté, doit faire souhaiter, à tous les cœurs vraiment suédois, que le Tout-Puissant veuille prolonger ses jours. Ses bontés paternelles pour moi ont pénétré mon âme de la reconnaissance la plus vive, et si mes vœux sont exaucés, le ciel me réserve le bonheur de jouir long-temps de ses leçons et de son expérience.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux députés des états-généraux à la clôture de la diète de* 1812, *le* 18 *août.*

Messieurs les membres de l'ordre de la noblesse,

La diète qui vient de finir sera célèbre dans les annales de la patrie. Malgré le bruit des armes qui retentit des rives de la Dwina jusqu'à celles du Tage, malgré les menaces de quelques-uns de nos voisins, vos délibérations ont porté l'empreinte de ce calme qui distingue toujours la valeur et la justice. La noblesse a acquis de nouveaux droits à l'estime et la bienveillance du roi; cet ordre suivra toujours l'exemple honorable de ses ancêtres, et lorsque la gloire

de la patrie l'exigera, il comptera le sacrifice de la vie, pour le plus cher et le plus précieux de ses devoirs. Si les événemens l'ordonnent, si la Suède ne peut espérer de cultiver en paix ses champs, le roi en appelera à votre courage, et notre mot de ralliement sera : Dieu, la liberté et la patrie !

Messieurs les membres de l'ordre du clergé,

J'ai vu avec plaisir et j'ai su apprécier l'esprit de concorde et de paix qui a régné pendant le cours de cette diète. Cette concorde, cette harmonie d'opinions dérivent principalement du patriotisme et du dévouement dont tous les ordres du royaume ont fait preuve. Que vos cœurs jouissent de la plus douce récompense par le souvenir d'avoir coopéré à un but salutaire.

Rentrez dans vos diocèses et dans les lieux dont la direction spirirituelle vous est confiée; tâchez de faire valoir dans tous les cœurs les préceptes de Jésus-Christ, et soyez infatigables à répandre la lumière bienfaisante de sa doctrine.

Je recommande à vos prières le roi, la patrie et mon fils.

Messieurs les membres de l'ordre de la bourgeoisie,

La classe utile et estimable que vous représentez aura toujours la protection du roi. Le commerce, les métiers et l'industrie nationale sont les premières sources de la prospérité d'un pays. La sollicitude du

roi pour leur accroissement doit vous convaincre qu'aucune entrave ne sera mise à vos transactions.

Sa Majesté espère que l'ordre de la bourgeoisie secondera ses efforts pour le maintien du crédit et de la prospérité publique.

Le roi a vu avec joie la concorde qui a régné dans vos discussions, lorsqu'il a été question d'assigner des fonds pour les besoins indispensables de l'état. C'est pour moi un véritable plaisir, de vous donner ce témoignage de sa satisfaction.

Bons et honorables paysans,

L'amour que vous avez montré à votre roi, les nouvelles preuves que vous venez de lui donner, de votre attachement pour sa personne et pour la patrie, augmenteraient, s'il était possible, les sentimens de bienveillance que je vous ai voués dès la première fois que je vous ai vus. Continuez d'honorer la Suède par votre bravoure et vos vertus ! Que les paysans des pays étrangers envient la juste estime que la patrie vous a vouée. Le roi met une confiance illimitée dans vos sentimens pour lui, et ne réclamera jamais en vain l'appui de votre ordre. Il verra toujours en vous les soutiens de son trône, et vous devez toujours le regarder comme le premier défenseur de vos droits.

Si, par suite de la crise où se trouve l'Europe, vos enfans étaient appelés à combattre pour notre religion, nos droits et nos lois, je les suivrai, je par-

tagerai leurs peines, je tâcherai de soulager leurs besoins, et je leur servirai de père au moment du danger.

Reportez dans vos foyers l'esprit de concorde qui a guidé vos actions pendant le cours de cette diète ; et répétez à vos commettans, que le bonheur des peuples repose dans une union intime avec le souverain, et dans l'obéissance aux lois du royaume.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, au baron Cederhjelm.*

Stockholm, le 29 octobre 1812.

J'ai prié le roi de vous nommer gouverneur du prince Oscar, mon fils, et Sa Majesté a bien voulu m'accorder ma demande. Votre mérite a déterminé son choix.

Vous allez former le cœur de mon fils, et développer son esprit ; ses heureuses dispositions vous seconderont. En vous attachant à lui inculquer les mœurs et les habitudes du pays, en un mot le caractère national, vous aurez satisfait mon désir ; que

son éducation soit entièrement suédoise, et la nation vous devra tout le bien qui résultera des soins que vous vous serez donnés pour son instruction.

Vous fortifierez dans son cœur les sentimens de religion, de morale, d'amour des lois et de la patrie.

Vous nourrirez sa pensée des exemples que fournissent les règnes des bons rois, et vous exciterez ainsi dans son âme cette ambition de la vraie gloire, qui doit toujours avoir pour objet le désir d'être utile à ses semblables, et de contribuer à leur bonheur.

Mon fils est dans un âge où on reçoit des impressions que l'on conserve toute la vie : ainsi vous devez éviter qu'il se forme de fausses idées sur ce que l'on appelle caractère; la fermeté qui doit être la base de celui d'un prince, ne peut jamais être regardée comme une vertu, qu'autant qu'elle est employée à propos.

Il vous sera facile de lui faire concevoir que son devoir doit toujours être d'accord avec son cœur lorsqu'il s'agira de venir aux secours des malheureux, et que ses bienfaits doivent porter l'empreinte de la magnanimité, et jamais celle de l'ostentation ou de la prodigalité.

La classe indigente doit exciter la sollicitude d'un prince; je désire que mon fils se pénètre de cette vérité.

Un prince ne doit jamais être accessible ni à la crainte, ni au soupçon; il ne doit pas hésiter d'ex-

poser sa propre vie, pour assurer la gloire et le bien-être de son pays. Il doit juger sans passion et avec ce calme imposant qui distingue les bons souverains. Attachez-vous, M. le baron, à bien graver ces principes dans le cœur de mon fils; je vous le remets à une époque où il a la force de les recevoir, pour conserver toutes les notions qui peuvent concourir au bonheur des Suédois. Répétez-lui sans cesse qu'un des plus grands fléaux dont le ciel puisse accabler une nation, c'est de lui donner un prince faible; que le renversement des états, la guerre civile et l'esclavage des peuples sont ordinairement la suite funeste de la timidité des souverains; que la guerre est, de tous les maux, le plus terrible qui puisse peser sur un état, mais qu'il est des circonstances où elle est un remède salutaire pour redonner à une nation son énergie, lui faire reprendre son ancien caractère, et la préserver du malheur de perdre son nom, pour devenir province d'un autre empire; que lorsqu'un royaume est ainsi menacé, et qu'on ne peut pas éviter la honte sans en appeler au sort des armes, le prince n'est plus le maître du choix: il doit tout oser et tout entreprendre, pour maintenir l'indépendance de son pays; que c'est alors que l'énergie de son âme doit se développer, et qu'il doit s'entourer d'hommes de probité et de courage, quels que soient du reste leurs principes politiques, son grand but étant de sauver la patrie; le vrai moyen d'y parvenir,

c'est de marcher réunis contre celui qui veut l'opprimer.

Vous habituerez mon fils à ne pas donner sa confiance à des indiscrets ou à des dissipateurs; les uns la trahissent par amour-propre, et les autres par vénalité.

La religion, l'histoire, la géographie, la statistique, les mathématiques, l'écriture, le dessin, et les exercices du corps, seront la base de l'instruction de mon fils pendant deux ans; après lesquels je prierai le roi de permettre qu'il soit suivi une autre méthode.

L'étude de la religion conduit à celle d'une morale douce et bienfaisante. Vous en remplirez l'âme de mon fils.

Il doit connaître l'histoire de tous les peuples; mais dans cette étude vous devez principalement lui faire distinguer celle de leur gouvernement, de leurs lois, et de l'influence qu'elles ont eues sur les mœurs et sur le bonheur public. L'art de la guerre doit plus essentiellement fixer l'attention de mon fils et vos soins. Un prince de nos jours doit être général; on a vu le terrible inconvénient d'opposer un général responsable envers son maître, à un chef, qui décidait de tout par lui-même. Il faut donc accoutumer mon fils, de bonne heure, à braver les saisons, et à tirer le plus grand parti de ses forces, afin qu'une vie trop sédentaire n'influe pas à l'avenir sur sa manière de voir et d'agir. Des voyages sur les

montagnes, dans les mines, la natation et l'équitation, sont des exercices qui développent l'énergie de l'âme, en rappelant la guerre et en réveillant l'idée du péril qui doit toujours être présente pour devenir familière.

L'étude de la géographie sera constamment suivie de la statistique et principalement celle de la Suède. Mon fils doit connaître celle-ci dans les plus petits détails, pour avoir une idée juste des ressources du royaume, afin qu'il ne se livre pas à des illusions dangereuses pour le peuple et pour lui. Je désire que cette partie de son instruction ne se borne pas à lui en apprendre les chiffres; comme il faut qu'il la connaisse parfaitement, elle se gravera dans sa mémoire par des voyages et par des entretiens avec les hommes les plus instruits de chaque état. Dans les provinces, des paysans et des cultivateurs éclairés du canton qu'il visitera, lui donneront des notions sur la fertilité de leur sol, sur la nature de ses productions, sur les prix des denrées, sur les impôts dont leurs terres sont grevées, etc. Dans les villes, les gouverneurs lui feront connaître l'administration générale de leur province, et des jurisconsultes habiles y formeront sa société pendant son séjour. Leur conversation servira à lui donner une idée de la jurisprudence et des lois de la Suède, en attendant que son âge lui permette de se livrer à l'étude du droit. Il faudra profiter de la curiosité que les premières con-

naissances exciteront dans l'esprit de mon fils, pour le conduire dans tous les lieux où il y aura quelque chose à apprendre. Vous ferez de ces courses un motif pour lui faire lire, avant et après, ce qui pourrait y avoir rapport. Lorsqu'il visitera des vaisseaux, il faut qu'il connaisse les batailles navales les plus célèbres, et qu'un marin des plus instruits l'accompagne pour lui expliquer les manœuvres qui décidèrent du sort de ces combats. Quand il inspectera une forteresse, il doit être accompagné d'un ingénieur qui puisse lui détailler sur le terrain la science de la fortification, et celle de l'attaque et de la défense des places. Il puisera dans Smith les connaissances nécessaires dans les finances et les manufactures. Les ouvrages de Winkelmann lui donneront une idée juste des beaux-arts, et il s'instruira de la belle littérature, en lisant les auteurs les plus célèbres dans ce genre.

La grande difficulté de l'éducation, c'est de diriger la volonté de l'élève. Il importe donc de donner à mon fils des livres d'histoire qu'il ait du plaisir à lire et qu'il lise seul. Il faut qu'il rende compte de ses lectures, en parlant plutôt qu'en écrivant : car la faculté de la parole est une chose plus nécessaire à un prince de Suède, qu'à tout autre. Ainsi je pense que, pour lui faciliter l'art de la parole, vous devez inviter chez mon fils, une ou deux fois par semaine, de sept jusqu'à neuf heures du soir, des personnes dont vous aurez fait choix, et dont le mérite vous sera connu.

Je désire que mon fils consacre quelques momens à la littérature étrangère. Il y a apprendra à bien distinguer ce qui caractérise les autres nations, et à entretenir les étrangers sur des sujets qui sortent du cercle des questions des princes.

Il me reste maintenant à fixer les heures de travail de mon fils, et ses habitudes intérieures. Il se levera à sept heures et demie pour commencer ses études à huit, et les continuera jusqu'à onze.

A onze heures il déjeûnera avec ses instituteurs et ses cavaliers de service; à onze heures et demie, récréation jusqu'à une heure après midi.

Le dimanche seulement, il sera admis au déjeuner de mon fils deux personnes de votre choix.

Depuis une heure jusqu'à cinq heures du soir, il continuera ses études; à cinq heures et demie il se rendra chez moi, pour y dîner les dimanches, mardis et jeudis; les autres jours il mangera chez lui. C'est dans les salons et à table que peu à peu on apprend à connaître les hommes et à pénétrer leur caractère. L'habitude du monde donne de l'aisance et de la grâce, et prévient cette timidité, si ordinaire aux enfans élevés dans l'isolement et dans la retraite, et si dangereuse pour un prince, qu'elle exposerait à devenir dupe de la hardiesse, et d'un ton décidé et tranchant. En dînant chez moi, mon fils y trouvera réunis les premiers hommes de la Suède; ainsi cette société

concourra encore à son instruction, sans qu'il éprouve les contrariétés de l'étude.

Depuis sept heures jusqu'à neuf du soir, mon fils emploiera alternativement ce temps, soit à faire sa cour à Leurs Majestés, soit au théâtre ou à quelque assemblée de bal, soit enfin dans les sociétés qu'il doit recevoir une ou deux fois par semaine, et dont je vous ai parlé plus haut. A dix heures il devra toujours être couché.

Ainsi mon fils travaillera sept heures par jour. Ce temps me paraît suffisant pour son âge. Il vous reste, M. le baron, à déterminer la nature des études qui devront occuper chaque heure, en vous conformant à tout ce que je désire qui forme l'éducation de mon fils.

Un des points dont j'aurais dû vous entretenir en première analyse, c'est le tendre respect que mon fils doit toujours porter au roi. Il ne doit vouloir dans aucune circonstance que ce que Sa Majesté voudra elle-même. Toutes ses actions doivent avoir pour but d'embellir la vieillesse de Sa Majesté, et il doit constamment avoir présent à sa mémoire qu'aucun repentir ne pourrait jamais compenser la plus légère inquiétude qu'il lui causerait.

Je saisis avec plaisir cette occasion, M. le baron de Cederhjelm, pour vous renouveler l'assurance des sentimens que vous m'avez inspirés depuis que je vous ai connu, et je prie Dieu qu'il vous

ait en sa sainte et digne garde, et qu'il bénisse vos travaux.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à l'occasion où les étudians d'Upsal eurent l'honneur de lui présenter une médaille le 29 novembre 1812.*

Messieurs, je reçois avec reconnaissance l'expression des sentimens que vous venez de me témoigner. La médaille que vous m'offrez en est le gage : elle me rappellera un des momens de ma vie auquel je me rapporterai toujours avec plaisir, celui où j'allai visiter le séjour des sciences et des belles-lettres.

Vous êtes l'espoir de la patrie, profitez des bienfaits d'une bonne éducation ; c'est elle qui forme et distingue les hommes : elle anoblit les sentimens, exalte le courage, et donne à l'âme cet enthousiasme qui la porte vers tout ce qu'il y a de grand et de sublime. Elle forme le magistrat, le guerrier, l'administrateur et l'artiste, en un mot c'est elle qui fait aimer la patrie, car c'est elle qui crée les meilleurs citoyens.

La religion est le garant de la probité réciproque entre les hommes ; sa morale élève l'âme au-dessus de toutes les craintes, et l'aide à supporter toutes les peines de la vie.

J'ai appris avec plaisir que vous vous pénétrez de toutes ces vérités ; votre bonne conduite et les talens qui se développent en vous m'assurent que vous conserverez cette liberté que vous devez à la persévérance et au courage de vos ancêtres.

Continuez, Messieurs, ce que vous avez si heureusement commencé, et comptez sur la bienveillance du roi, sur la reconnaissance de la patrie, sur la mienne, et sur ma protection particulière.

## RAPPORT

*A Sa Majesté le roi de Suède, par son ministre d'état et des affaires étrangères.*

Stockholm, le 7 janvier 1813.

Sire, je viens remplir aujourd'hui les ordres que Votre Majesté m'a donnés de lui faire un rapport sur les relations politiques de la Suède avec la France depuis plus de deux ans.

Rien n'honore plus une nation que la publicité

que le gouvernement donne à ses actes diplomatiques, et rien n'est plus propre à consolider l'accord du monarque avec son peuple, que cette communication franche des secrets de la politique. Tout patriote trouvera, dans le compte que Votre Majesté m'a ordonné de lui rendre, une nouvelle preuve de l'estime de son souverain pour ses lumières, et de son amour pour la patrie. La nation verra la marche qu'a suivie le gouvernement pendant la sanglante tragédie qui continue de dévaster l'Europe.

Les rapports de la Suède avec la Grande-Bretagne n'avaient pas encore, à la fin du mois de novembre 1810, pris un caractère d'hostilité ouverte. Le commerce de la Suède, quoique limité dans son activité, surtout par la paix de Paris, n'était cependant pas entièrement interrompu, grâces à la modération du cabinet anglais.

Les manifestations de malveillance de la part de la France qui, dans le cours de 1810, menacèrent souvent de devenir des prétentions sérieuses, parurent d'abord se borner au maintien sévère des principes du système continental dans la Poméranie; mais elles se dirigèrent ensuite ouvertement contre la Suède, et l'on porta l'exigeance jusqu'à vouloir exclure les Américains de nos ports. Votre Majesté réussit nonobstant à en détourner les suites par sa modération et par sa persévérance.

Il était néanmoins à présumer que cette situation heureuse, en offrant à la Suède les moyens de réparer ses forces épuisées par une guerre destructive, ne pourrait pas continuer ainsi. L'empereur Napoléon avait établi pour l'Europe subjuguée la règle péremptoire, qu'il ne reconnaissait pour amis que les ennemis de la Grande-Bretagne ; que la neutralité, autrefois le boulevard des états faibles dans la lutte des plus puissans, cessait maintenant d'avoir un sens sérieux ; et que toutes les combinaisons de la politique, tout sentiment de dignité, devait disparaître devant la toute-puissance des armes et d'une volonté indomptable.

Au commencement de novembre 1810, et peu de jours avant la séparation des états du royaume, une dépêche de M. le baron de Lagerbjelke arriva de Paris ; elle contenait les détails d'une conversation qu'il avait eue avec Sa Majesté l'empereur des Français, et dont le résultat était que Votre Majesté aurait à choisir entre l'interruption de ses rapports avec la France, et une déclaration de guerre formelle contre l'Angleterre. Le ministre de France à Stockholm, M. le baron Alquier, présenta une note dans le même sens, et exigea une réponse cathégorique dans l'espace de cinq jours, menaçant de quitter la Suède si le gouvernement n'obtempérait pas à la volonté de son maître.

Lorsque Votre Majesté, dans un moment aussi

urgent, fixa ses regards sur la position extérieure et intérieure du royaume, elle ne trouva point de moyens pour prendre une décision libre. Les puissances du continent ne suivaient alors que l'impulsion de la France, et la saison éloignait tout espoir d'être assisté par l'Angleterre, au cas que le royaume fût attaqué dans le cours de l'hiver. Le terme qui avait été fixé pour donner la réponse, ne laissa pas le temps nécessaire pour s'assurer des dispositions des états limitrophes, et les ressources du royaume, tant en argent qu'en moyens de défense, étaient tellement bornées, qu'on ne pouvait raisonnablement se flatter de garantir l'intégrité et la liberté de la Suède. Son Altesse royale monseigneur le prince royal, pénétré de la nécessité de sauver l'état, fit taire ses affections, et déclara solennellement que Votre Majesté ne devait avoir aucun égard, ni à sa position particulière, ni à ses rapports passés, et qu'il exécuterait avec fidélité et avec zèle ce qui lui serait enjoint par Votre Majesté pour la gloire et le maintien de l'indépendance du royaume.

Votre Majesté, voulant conserver pour une époque plus oportune la ressource efficace renfermée dans la déclaration de Son Altesse royale le prince royal, regarda comme un devoir impérieux de céder pour le moment à l'orage, se flattant que l'empereur Napoléon ne voudrait pas tout d'un coup exposer les dernières ressources de la Suède, en exigeant rigou-

reusement d'elle des hostilités ouvertes contre la Grande-Bretagne.

Cependant, à peine la déclaration de guerre contre l'Angleterre fut-elle publiée, et le commerce suédois abandonné à la discrétion du cabinet britannique, que le ministre de France commença à développer un plan, poursuivi sans interruption dans la suite, pour faire contracter à la Suède les mêmes obligations qui ont attiré tant de malheurs sur les états confédérés. On exigea d'abord un corps considérable de matelots pour équiper la flotte française à Brest, et consécutivement, des troupes suédoises à la solde de la France; l'introduction en Suède du tarif de 50 pour cent sur les denrées coloniales; enfin, l'établissement des douaniers français à Gottembourg. Toutes ces demandes ayant été rejetées, soit par suite des lois du royaume, soit en raison des intérêts de la nation, il résulta que les dispositions du gouvernement français envers la Suède ne tardèrent pas à prendre un caractère hostile.

Peu de temps après son arrivée, M. le baron Alquier parla de la nécessité d'une alliance plus intime entre la Suède et la France; et quoiqu'on lui répondît d'une manière polie, cette réponse n'eut aucun résultat. Il proposa ensuite une alliance entre la Suède, le Danemarck et le grand-duché de Varsovie, sous la protection et la garantie de la France : cette proposition avait pour objet de créer une confédération du Nord, semblable, pour les obligations et pour le

but, à celle qui a réuni les forces d'Allemagne sous la domination française. Mais Votre Majesté n'ayant pas jugé conforme à sa position ni à ses droits de répondre affirmativement, on renouvela bientôt après l'ancienne proposition pour une alliance particulière avec la France. Quoique M. le baron Alquier n'eût annoncé que verbalement le désir de l'empereur son maître à cet égard, il exigea cependant une réponse par écrit, et regarda la difficulté de l'obtenir comme une marque de l'indifférence du gouvernement suédois pour le système français.

Votre Majesté pouvait sans doute exiger aussi qu'on lui fît une communication plus ample, et surtout écrite, des véritables dispositions de l'empereur Napoléon à l'égard de l'alliance projetée; et quoiqu'il fût à craindre qu'une réponse par écrit exigée sur une ouverture faite verbalement n'eût d'autre but que d'être montrée à Saint-Pétersbourg, pour prouver que la Suède était en tout dépendante de la France, Votre Majesté résolut pourtant de fermer les yeux sur toutes ces considérations, et s'attacha à ne négliger aucun moyen qui pourrait exciter l'intérêt de l'empereur des Français pour la Suède. A cet effet, une note fut remise au ministre Alquier, dans laquelle Votre Majesté manifesta sa disposition d'établir des rapports plus intimes avec la France, dans l'espérance que les conditions seraient compatibles avec la dignité et le véritable intérêt de son royaume.

M. le baron Alquier déclara de suite que cette réponse était insignifiante ; que, du reste, elle portait le caractère d'une résolution déjà prise par Votre Majesté, de rester indépendante de la politique continentale ; et lorsque, pour pouvoir répondre plus amplement, on lui demanda ce que l'empereur exigeait de la Suède, et ce que ce pays pouvait se promettre en dédommagement des nouveaux sacrifices qui pourraient être le résultat des prétentions de la France, ce ministre se borna à la réponse remarquable « *que « l'empereur exigeait d'abord des faits conformes « à son système, après quoi il était possible qu'il « fût question de ce que Sa Majesté impériale « voudrait bien faire en faveur de la Suède.* »

Sur ces entrefaites, la saison navigable arriva, et avec elle les captures des bâtimens suédois par les corsaires français. Le ministre de Votre Majesté à Paris demanda le redressement des torts faits au commerce suédois ; des représentations furent adressées dans le même but au ministre Alquier ; ses réponses portèrent l'empreinte du rôle de dictateur qu'il s'était proposé de jouer en Suède.

Votre Majesté, dont la ferme résolution était de remplir fidèlement les engagemens qu'elle avait contractés, veillait, avec une attention non interrompue, à l'observation scrupuleuse des ordonnances publiées contre le commerce anglais. Cependant les journaux français insultaient périodiquement le gouvernement

suédois, et étalaient avec emphase l'immensité du commerce de Suède. La diminution considérable du revenu des douanes dans le cours de l'année 1811, atteste l'exagération et la fausseté de ces imputations.

Si le gouvernement anglais voyait d'un œil tranquille la situation de la Suède, et n'envisageait pas sa déclaration de guerre comme un motif suffisant pour traiter hostilement le commerce suédois; si cette tolérance facilitait quelque débit des immenses dépôts de fer du royaume, et par conséquent éloignait les suites funestes de la guerre, Votre Majesté ne devait cependant pas s'attendre que ce serait sur ces ménagemens de l'Angleterre que le gouvernement français établirait son système d'accusation contre la Suède : Votre Majesté avait au contraire le droit d'espérer que l'empereur Napoléon verrait avec plaisir ce royaume traité avec ménagement par une puissance qui avait tant de moyens de nuire à la Suède.

Toutefois les violences des corsaires français contre le pavillon suédois augmentèrent journellement. Le ministre de Votre Majesté à Paris représenta, dans les termes les plus convenables, les pertes immenses qui en résultaient pour la nation; mais loin d'obtenir la remise des vaisseaux capturés, et une répression de ces abus pour l'avenir, les tribunaux des prises donnèrent presque toujours gain de cause aux capteurs; à la vérité, dans quelques affaires, le droit parut si évident aux tribunaux, que leurs sentences furent favorables

aux Suédois; mais le gouvernement français, qui s'était réservé le droit de valider ces décisions, n'en confirma jamais aucune en faveur de la Suède. Ainsi les corsaires, assurés de l'impunité, eurent le champ libre pour exercer leurs rapines. On ne se contenta point de condamner comme bonne prise les vaisseaux suédois, sous le prétexte qu'ils étaient pourvus de licences anglaises, ou qu'ils auraient dû l'être; de capturer dans le Sund les petits bâtimens de cabotage chargés de comestibles et de produits des manufactures du pays; d'arrêter ceux qui se trouvaient dans les ports allemands, où ils attendaient des cargaisons, mais encore on traita les matelots suédois comme des prisonniers de guerre; ils furent mis aux fers, et ensuite envoyés dans les ports d'Anvers et de Toulon, pour y servir sur les flottes françaises.

Des démêlés désagréables et journaliers eurent lieu dans le cours de l'été de 1811, entre la régence de Poméranie et le vice-consul de France. Pour garantir cette province de l'arrivée des troupes françaises, une force militaire considérable y fut levée sur la demande expresse de l'empereur Napoléon, et au grand détriment du pays, et la plus scrupuleuse surveillance y était exercée à l'égard du commerce illicite de denrées coloniales. Malgré cette condescendance, il ne fut jamais possible de contenter les prétentions toujours croissantes du vice-consul français. Une rixe qui eut lieu à Stralsund, entre l'équipage d'un corsaire fran-

çais et quelques recrues de la landsturm, et dans laquelle il resta prouvé que les Français avaient commencé par outrager et attaquer les soldats poméraniens, fut néanmoins regardée à Paris comme une infraction à la paix; et l'on exigea, pour réparation, que les soldats de Votre Majesté fussent punis de mort.

M. le baron Alquier présenta, au mois de juillet, une note officielle, dont le contenu et le style peu mesuré exigèrent une réponse qui lui rappelât le respect qu'il devait à la nation, et les égards que se doivent réciproquement les souverains. M. Alquier prit sur lui de déclarer qu'il ne pouvait plus traiter avec moi, et demanda qu'un individu particulier fût nommé pour correspondre avec lui.

Dès-lors tous les rapports officiels avec M. le baron Alquier cessèrent; néanmoins le langage du duc de Bassano parut devoir amener quelque changement dans la politique de la France envers la Suède. Votre Majesté crut avec satisfaction en voir la preuve dans le rappel du ministre, rappel qui avait été formellement demandé; mais à peine la saison avait-elle éloigné la flotte anglaise de la Baltique, que les corsaires français renouvelèrent leurs violences avec plus d'activité qu'auparavant. Votre Majesté se vit alors dans la nécessité de donner ordre à sa marine d'arrêter les pirates qui gêneraient notre commerce de port à port, et qui auraient fait des prises suédoises. Plusieurs

corsaires français qui insultaient nos côtes furent chassés; un, nommé *le Mercure*, fut pris.

Votre Majesté, affligée de voir ainsi maltraiter ses sujets et ruiner leur commerce, au sein de la paix la plus solennelle, ordonna qu'un courrier fût de suite envoyé à Paris, avec un état bien détaillé de tous les dommages que le commerce suédois avait soufferts; et la demande d'une garantie pour l'avenir, contre les violences des corsaires, fut renouvelée. Le bâtiment *le Mercure* et son équipage furent mis à la disposition du chargé d'affaires de France à Stockholm.

Le chargé d'affaires de Votre Majesté à Paris exécuta ce qui lui avait été ordonné. Le ministère de France donna l'espérance que les représentations de la Suède seraient écoutées, et que les griefs dont elle se plaignait seraient examinés avec une impartiale justice. Lorsque Votre Majesté se livrait à l'espérance consolante de voir enfin disparaître tous les motifs d'éloignement entre les deux cours, par une explication loyale et généreuse du gouvernement français, Votre Majesté apprit que déjà, dès le commencement de l'automne, le prince d'Eckmühl, commandant les troupes françaises dans le nord de l'Allemagne, avait annoncé qu'il ferait entrer ses troupes dans la Poméranie et l'île de Rügen, aussitôt que les glaces le lui permettraient. Les instructions que le commandant suédois avait reçues garantissaient à Votre Majesté que ses troupes défendraient ses possessions alle-

mandes contre toute agression étrangère. Malheureusement l'astuce prévalut sur le devoir ; le courage des troupes suédoises fut paralysé par la faiblesse de leur chef, et la Poméranie fut envahie. Les événemens qui depuis lors ont eu lieu dans cette province, ont été rendus publics, afin qu'on ne se méprît point sur la véritable nature de cette démarche extraordinaire, et sur l'air amical que la France affectait pour détourner l'opinion qui devait résulter d'une entreprise aussi hasardée.

L'entrée des troupes françaises en Poméranie fut immédiatement suivie de l'arrestation des employés de Votre Majesté dans cette province. Ils furent conduits dans les prisons d'Hambourg. Là on les menaça de la mort; on tâcha vainement de les obliger, par des promesses séductrices, à rompre leurs sermens; les dernières ressources du pays furent épuisées par des contributions énormes; on força, par des coups de canon, les bâtimens de Votre Majesté de rester dans les ports de la Poméranie, et on les arma de suite en course ; les emplois publics de la province furent occupés par des agens français, et finalement deux régimens suédois furent désarmés et envoyés en France comme prisonniers de guerre.

Pendant que ces hostilités s'exerçaient dans la Poméranie, on arrêtait les postes suédoises à Hambourg, et on y faisait des perquisitions secrètes pour découvrir les sommes que les Suédois y possédaient. Le

chargé d'affaires de Votre Majesté à Paris, privé de toute nouvelle de la Suède, eut bientôt, par la voie publique, la certitude de l'entrée des troupes françaises dans la Poméranie. Il présenta en conséquence une note au duc de Bassano, pour obtenir des éclaircissemens sur cette occupation. On lui demanda si c'était par ordre de sa cour qu'il faisait cette représentation : lorsqu'il eut déclaré que, dans une affaire de cette importance, il avait cru devoir prévenir les ordres du roi son maître, le duc de Bassano lui observa qu'il fallait les attendre, avant qu'il pût s'expliquer sur l'objet principal.

Dans cet état des choses, le premier soin de Votre Majesté devait être de s'assurer des dispositions des puissances dont l'influence était la plus intéressante pour la Suède, et de se préparer, par de nouvelles alliances, la plus grande sécurité pour l'avenir.

Le silence du cabinet français continua, et tout annonça une rupture prochaine entre cette puissance et la Russie. La saison s'approcha où les flottes anglaises visiteraient de nouveau la Baltique, et il y avait tout lieu d'attendre que le ministère britannique, en récompense des ménagemens accordés au commerce suédois, exigerait une conduite pacifique plus décidée de notre part. Votre Majesté se voyait par conséquent à-la-fois exposée au ressentiment de l'empereur Napoléon, ou aux hostilités de la Grande-Bretagne,

et aux agressions de la cour de Russie. Le Danemarck avait déjà pris une attitude menaçante.

L'état était livré aux destinées incertaines de l'avenir; des traités faibles et déjà rompus étaient la garantie de son existence. Le nom glorieux de Son Altesse le prince royal releva le courage national, et les Suédois se rappelèrent qu'après avoir défendu leur liberté sur leurs rivages, ils avaient su les franchir pour poursuivre la tyrannie. Ainsi l'amour de l'indépendance sauva la patrie du précipice où l'on était prêt à l'ensevelir.

Votre Majesté, convaincue du danger qu'il y avait à se laisser entraîner par la marche précipitée des événemens, jugea qu'il était temps de se rapprocher du cabinet anglais et de s'ouvrir à celui de Russie avec une noble franchise. Votre Majesté vit avec plaisir le marquis de Wellesley, alors ministre des affaires étrangères, disposé à accueillir ses propositions, et pénétré à cette époque des dangers imminens que courait l'Europe. Quelques temps après elle conclut à Oërébro un traité de paix avec l'Angleterre, avantageux aux deux pays; et les relations d'amitié et de bon voisinage furent resserrées avec la Russie par un nouveau pacte, dont l'exécution doit mettre la Suède à l'abri de toutes les commotions de la politique continentale.

Votre Majesté regardait l'ignorance où l'empereur des Français laissait la Suède comme une volonté de

l'entraîner despotiquement dans son système continental dont elle se trouvait naturellement détachée par la prise de la Poméranie. Votre Majesté avait en outre un exemple frappant sur le sort que subissait une puissance de l'Allemagne, amie de la Suède, qui, après avoir été laissée très-long-temps dans l'incertitude si ses offres de contracter une alliance seraient acceptées, fut tout-à-coup cernée par des armées françaises et se vit contrainte de se livrer à la discrétion de l'empereur.

Depuis la réunion du pays d'Oldenbourg à l'empire français, on sut avec certitude que des différends, tant à cet égard que relativement au système continental, avaient eu lieu entre les cours de France et de Russie, et que les préparatifs de guerre qui se faisaient des deux côtés pouvaient facilement conduire à des hostilités ouvertes. Cependant la France n'avait pas encore témoigné à Votre Majesté le moindre désir ni fait aucune ouverture tendante à engager la Suède dans une guerre contre la Russie.

Maintenant que les rapports du royaume devaient être regardés comme rompus par l'occupation de la Poméranie, la proposition suivante fut faite, non pas officiellement, mais par une voie non moins sûre, de la part de l'empereur Napoléon.

Après avoir fait un long exposé des déviations souvent répétées de la Suède, d'une observation sévère des principes du système continental, dévia-

tions qui, disait-on, avaient à la fin forcé l'empereur de faire entrer les troupes en Poméranie, sans cependant l'occuper, Sa Majesté exige :

« Qu'une nouvelle déclaration de guerre se fasse « contre l'Angleterre; que toute communication avec « des croiseurs anglais soit sévèrement défendue; que « les rivages du Sund soient pourvus de batteries, la « flotte équipée, et le canon tiré contre les bâtimens « anglais.

« Qu'en outre la Suède mette sur pied une armée « de trente à quarante mille hommes pour at- « taquer la Russie, au moment où les hostilités « commenceront entre cette puissance et l'empire « français.

« Pour dédommager la Suède, l'empereur lui pro- « met la restitution de la Finlande.

« Sa Majesté impériale s'oblige en outre d'acheter « pour vingt millions de francs de denrées coloniales, « à condition que le paiement ne s'effectuera qu'a- « près que les marchandises auront été déchargées à « Dantzig ou à Lubeck.

« Finalement, Sa Majesté impériale permettra que « la Suède puisse participer à tous les droits et avan- « tages dont jouissent les états de la confédération « du Rhin. »

Votre Majesté fixa d'abord son attention sur la différence immense qui existait entre les sacrifices exigés, et le dédommagement que le royaume pou-

vait s'en promettre. Elle ne se dissimula point qu'un état de guerre active avec la Russie, dont la suite nécessaire serait des hostilités ouvertes avec la Grande-Bretagne, surpasserait les forces et les ressources de la Suède; que la présence d'une flotte anglaise dans la Baltique pourrait enchaîner, pendant l'été, les opérations suédoises, et que d'ailleurs il n'existait aucun grief contre la Russie depuis le traité fait avec elle; qu'en attendant, nos côtes et nos ports seraient abandonnés à la vengeance de l'Angleterre; qu'une complète stagnation du commerce et un cabotage interrompu occasionneraient une misère publique; que le besoin pressant où allait se trouver la Suède de se pourvoir de blé, exigeait impérieusement des rapports pacifiques, tant avec la Russie qu'avec l'Angleterre; que la fin subite de la guerre entre la France et la Russie laisserait infailliblement la Suède sans aucune augmentation de territoire, surtout si l'armée suédoise, par l'effet de la guerre avec l'Angleterre, était mise hors d'état de s'éloigner de ses parages; que d'ailleurs ces préparatifs et une année de guerre demanderaient une dépense de 12 à 15 millions de rixdalers. Une foule d'autres considérations déterminèrent Votre Majesté à n'avoir égard qu'au bonheur de ses sujets et à la prospérité de son royaume, et pour cet effet Votre Majesté ouvrit ses ports aux pavillons de toutes les nations.

Les tentatives de la France pour engager la Suède

dans une guerre ouverte contre l'Angleterre et la Russie, ne se bornèrent point à celles dont je viens de faire mention; le ministre d'Autriche à la cour de Votre Majesté reçut, de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, M. le prince de Schwartzemberg, un courrier avec la nouvelle alliance conclue à Paris, le 14 mars passé, entre la France et cette puissance. M. le prince de Schwartzemberg chargea le ministre de sa cour à Stockholm d'employer toute son influence, en communiquant cette nouvelle au ministère de Votre Majesté, pour faire participer la Suède à la guerre contre la Russie. Votre Majesté répondit à cette proposition, comme elle l'avait fait à la précédente, en déclarant qu'elle voulait conserver la tranquillité de son royaume, et qu'elle acceptait la médiation de leurs Majestés les empereurs d'Autriche et de Russie pour tout ce qui avait rapport à l'invasion injuste de la Poméranie; qu'en outre Votre Majesté offrait, si cela convenait à l'empereur Napoléon, d'écrire à la cour impériale de Russie pour tâcher de prévenir l'effusion du sang, jusqu'à ce que des plénipotentiaires suédois, russes, français et autrichiens pussent se réunir afin d'arranger les différends survenus.

Les événemens ayant prouvé que ces offres n'avaient pas été accueillies par l'empereur des Français, Votre Majesté dut regarder comme un devoir sacré de mettre son royaume en état de défense; et elle y employa une partie des ressources que ses fidèles

états du royaume avaient mises à sa disposition pour faire respecter et maintenir l'indépendance nationale.

La longue expérience des temps passés, et la force des exemples du présent, ont sanctionné les mesures de prudence que Votre Majesté a prises pour la sûreté et l'intégrité de ses états.

On s'était déjà adressé au chargé d'affaires de France, M. de Cabre, pour lui demander une explication sur la prise de la Poméranie; il était invité à déclarer s'il résidait à Stockholm comme agent d'une puissance amie ou ennemie. Plusieurs mois s'étant écoulés sans réponse, et des intrigues ténébreuses et peu conformes au droit des nations ayant eu lieu, M. de Cabre a été renvoyé.

Dans un moment où toutes les puissances qui entourent la Suède ont porté leurs forces militaires à un point jusqu'ici sans exemple, Votre Majesté a aussi été obligée de se soumettre à l'impérieuse nécessité du temps; et, n'ayant en vue que la prospérité et le bonheur de la Suède, elle a préparé les moyens qui peuvent la mettre en état de compter essentiellement sur ses propres forces et sur celles des gouvernemens ses amis. Si, pour atteindre ce but, des sacrifices sont nécessaires, les bons Suédois s'empresseront de seconder Votre Majesté; car ils furent toujours le ferme soutien des monarques qui firent respecter leur liberté.

Une ancienne habitude a long-temps porté la Suède à considérer la France comme son allié naturel. Cette opinion des temps passés, ces impressions reçues agissaient d'une manière puissante sur l'esprit de Votre Majesté, fortifié par le penchant du prince royal pour son ancienne patrie, penchant toujours subordonné dans son cœur à ses devoirs envers la Suède : mais lorsque la France a voulu interdire à la Suède presque insulaire le droit de parcourir les mers qui l'entourent, et de sillonner les flots qui baignent ses rivages, le gouvernement a dû défendre les droits et les intérêts de la nation, pour échapper à la situation des puissances qui, par leur soumission à la France, se trouvent maintenant sans vaisseaux, sans commerce et sans finances. L'alliance de la France, en exigeant d'abord la perte de l'indépendance, conduit par degrés à tous les sacrifices qui anéantissent la prospérité d'un état. Pour devenir son allié, il faut n'avoir aucune relation avec l'Angleterre; remplacer les revenus des douanes et le profit du commerce par des impôts toujours croissans, afin de soutenir les guerres dans lesquelles sa politique capricieuse l'a entraînée depuis huit ans. Si la Suède s'était soumise aux volontés de la France, on aurait vu des Suédois en Espagne comme on y voit des Allemands, des Italiens et des Polonais; on les aurait vus même en Turquie, si l'empereur Napoléon avait vaincu l'empereur Alexandre.

Si, pour assurer les destinées de la Suède, en lui procurant sûreté pour le présent et garantie pour l'avenir, Votre Majesté est forcée de mettre ses armées en mouvement, ce ne sera point dans l'intention de conquérir des provinces inutiles à la prospérité de la presqu'île scandinave : l'indépendance de cette presqu'île est l'objet constant des soins de Votre Majesté; et aucun sacrifice ne doit coûter aux Suédois pour obtenir ce grand et important résultat. Votre Majesté a repoussé le traité avilissant qu'on a voulu lui faire souscrire : elle s'est mise au-dessus d'une politique humble et versatile ; et elle n'a pas craint d'en appeler au courage, à la loyauté, au patriotisme et à l'honneur national. Votre Majesté a bien jugé les Suédois; et sa récompense est dans la confiance absolue qu'ils ont mise dans sa sagesse.

Depuis long-temps le vaisseau de l'état, naviguant sur une mer orageuse et battue par la tempête, était près de faire naufrage : Votre Majesté, en habile pilote, saisit le gouvernail ; et, secondée par son fils chéri, elle a eu le bonheur, malgré les écueils dont sa route a été semée, de l'amener au port. Je présente cette image, pour éclairer à l'avenir les personnes qui, toujours inquiètes sur leur sort futur, s'alarment à la vue du moindre contre-temps, et s'imaginent n'être lancées sur cette terre que pour y jouir paisiblement de toutes les commodités de la vie. Votre

Majesté a promis la liberté aux Suédois; elle leur tiendra parole. La chaumière du pauvre comme le palais du riche jouiront de ce bienfait inappréciable : l'autorité arbitraire ne pourra jamais y pénétrer; et, de nuit comme de jour, la loi en garantira l'enceinte. Fiers de tous leurs droits, unis à leur souverain, les Suédois marcheront à la rencontre de leurs ennemis; le souvenir de leurs illustres aïeux et la justice de leur cause seront la garantie de leurs succès.

C'est avec le plus profond respect que je suis,

SIRE,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur et sujet,

LAURENT D'ENGESTROM.

---

Nous placerons ici deux lettres dont les dates sont incertaines, mais qui paraissent avoir été écrites peu de temps après l'occupation de la Poméranie suédoise par les troupes du maréchal Davoust.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur Napoléon.*

Les rapports qui viennent d'arriver portent qu'une division de l'armée aux ordres du prince d'Eckmühl, est entrée dans la Poméranie dans la nuit du 26 au 27 janvier; cette division a poursuivi sa marche, est entrée dans la capitale du duché, et s'est emparée de l'île de Rugen.

Le roi attend que Votre Majesté fasse connaître les causes qui ont pu la porter à agir d'une manière aussi diamétralement opposée aux traités existans. Mes anciens rapports avec Votre Majesté m'autorisent à la supplier de ne pas tarder à faire connaître ces motifs pour que je puisse donner au roi mon opinion sur l'adoption de la politique que la Suède doit embrasser désormais. L'outrage, fait gratuitement à la Suède, est vivement senti par le peuple, et doublement par moi, Sire, qui suis chargé de l'honneur de le défendre. Si j'ai contribué à rendre la France triomphante, si j'ai constamment souhaité de la voir respectée et heureuse, il n'a jamais pu entrer dans ma pensée de sa-

crifier les intérêts, l'honneur et la nationalité du pays qui m'a adopté. Votre Majesté, si bon juge dans le cas qui vient d'avoir lieu, a déjà penétré ma résolution. Peu jaloux de la gloire et de la puissance qui vous environnent, Sire, je le suis beaucoup de ne pas être regardé comme vassal. Votre Majesté commande à la majeure partie de l'Europe, mais sa domination ne s'étend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon ambition se borne à le défendre, et je regarde ce devoir comme le lot que la Providence m'a départi. L'effet que l'invasion, dont je me plains, a produit sur ce peuple peut avoir des conséquences incalculables; et malgré que ne je sois pas *Coriolan* et que je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois pour vous assurer, Sire, qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre pour venger les affronts qu'ils n'ont point provoqués, et pour conserver des droits auxquels ils tiennent peut-être autant qu'ils tiennent à leur existence.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur Alexandre.*

Sire, l'occupation de la Poméranie suédoise par les troupes françaises, engage le roi à dépêcher le comte de Lowenhjelm, son aide-du-camp général, auprès de Votre Majesté impériale; cet officier, qui jouit de toute la confiance de son souverain, est chargé de faire connaître à Votre Majesté les motifs qui ont servi de prétexte à cette invasion diamétralement opposée aux traités existans.

Les côtes de la Méditerranée, de la Hollande et de la Baltique successivement réunies, l'intérieur de l'Allemagne cerné, ont dû faire entrevoir, aux princes les moins clairvoyans, que les règles de la politique, mises de côté, allaient incessamment faire place à un système qui, détruisant toute espèce d'équilibre, réunirait une foule de nations sous un seul chef; les monarques tributaires, effrayés de cette domination toujours croissante, attendent, consternés, le développement de ce vaste plan. Au milieu de ce

deuil universel ; le regard des hommes se tourne vers Votre Majesté ; déjà il s'élève et vous contemple, Sire, avec la foi de l'espérance. Mais souffrez que je l'observe à Votre Majesté ; il n'est dans aucun succès de la vie rien de semblable à la magie du premier instant : tant que son pouvoir dure, tout dépend de celui qui veut agir ; les esprits étonnés sont incapables de réflexion, et tout cède à la volonté et à l'impulsion du charme qu'ils craignent ou qui les attire.

Veuillez, Sire, recevoir avec bonté l'expression de ma reconnaissance pour les sentimens que Votre Majesté me témoigne. S'il me reste des vœux à former, c'est pour la continuation d'un bonheur dont je serai toujours digne par le prix que j'y attache.

# DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux membres de l'Académie d'agriculture, à l'occasion de son installation, le 28 janvier 1813.*

---

Messieurs, j'ai proposé au roi de fonder une Académie d'agriculture. Sa Majesté a daigné y consentir, et m'en nommer le président. Dans presque tous les états il existe des établissemens pareils; l'utilité publique leur donna naissance. Mais il n'est point de contrée peut-être, où l'agriculture puisse présenter une aussi vaste carrière à l'industrie et à l'espoir des bons citoyens. La Suède est presque aussi étendue que l'ancienne France, et sa population est dix fois moins considérable. Sans doute il est des parties du royaume auxquelles le ciel a refusé la fécondité; mais il en est un grand nombre qui pourraient être cultivées, et qui ne le sont pas encore. Les conquêtes que fait l'agriculture sont favorables à l'esprit d'ordre et de liberté; elles donnent aux habitans d'un pays des occupations sages et suivies, qui les détournent des agitations factieuses, toujours nuisibles à la prospé-

rité d'un état, et leur rendent plus chère la patrie qu'ils ont créée par leurs travaux. Les nations les plus industrieuses ont reconnu l'impérieuse nécessité d'étendre l'agriculture, et des écrivains distingués en économie politique assurent que les peuples, qui l'ont portée au plus haut degré, lui doivent aussi le perfectionnement des arts, des sciences et des lettres.

Je ne me dissimule point, Messieurs, les grandes difficultés que vous aurez à vaincre, pour obtenir les premiers résultats. Nos bons paysans, accoutumés dès l'enfance aux usages qu'ils héritèrent de leurs pères, ne veulent point en connaître d'autres, s'ils n'en voient préalablement les bons effets. Il faut donc leur parler le langage de l'expérience et leur démontrer, Messieurs, que des spéculations agricoles réussissent au plus haut degré dans les pays libres, parce que c'est sous l'empire seul des lois qu'on peut se confier à l'avenir. Or, on ne doit pas se le cacher, les progrès de l'agriculture exigent des avances considérables. Il faut se priver momentanément pour recueillir; mais combien on est récompensé de ces sacrifices! — Toutes les classes de la société gagnent au perfectionnement de la culture de la terre. Le commerçant échange les productions du sol contre les objets qu'il est obligé de faire venir de l'étranger. Les manufacturiers, à l'aide de ces mêmes productions, font venir les matières premières, et l'état enfin voit se multiplier ses défenseurs,

en augmentant ses ressources. Les plus grandes richesses de la Suède consistent dans son vaste sol. Des terres incultes et des marais mal-sains peuvent, en quelques années, être couverts de moissons. L'industrie agricole a su quelquefois même fertiliser les rochers; et l'on voit dans ce pays, comme dans tous les pays libres, des cultivateurs poursuivre la fécondité de la nature à travers tous les obstacles.

J'ai passé ma vie dans les camps et au milieu du tumulte des armes. Je connais mieux qu'un autre les malheurs de la guerre, et je sens plus vivement le besoin de les réparer. La Scandinavie, plus heureuse à cet égard que la péninsule espagnole, et non moins animée qu'elle de l'amour de l'indépendance, est à l'abri des invasions étrangères. L'âpreté de son climat la garantit, et la bravoure des troupes suédoises est encore un rempart non moins redoutable que l'Océan et la Baltique. Les habitans des campagnes peuvent donc cultiver leurs champs sans nulle crainte. Je promets au nom de l'armée, au nom des intrépides guerriers qui la composent, que le cultivateur laborieux pourra désormais cueillir en repos le fruit de ses peines, sans craindre qu'un dominateur quelconque vienne briser son soc, brûler ses moissons et renverser nos lois.

La disette, dont nous étions menacés cette année, est, je l'espère, heureusement prévenue par les soins que le roi s'est donnés, pour faire venir du dehors

des blés et des légumes de toute espèce. Notre bonne intelligence avec la Russie et l'Angleterre nous a été utile dans les deux années calamiteuses qui viennent de s'écouler. Les secours que nous en avons reçus sont des avis salutaires. Ils nous indiquent ce qui nous reste à faire, pour nous mettre désormais à l'abri du besoin et de la famine.

La politique du gouvernement a eu pour règle la vérité et la justice, la seule que Dieu autorise, parce que c'est la seule qui puisse amener la prospérité intérieure d'un état. Mais quel service vous nous rendrez, Messieurs, si vous pouvez nous épargner les angoisses que nous avons éprouvées cette année ! Le peuple souffre, mais nous souffrons aussi, nous qui, placés à l'avant-garde de l'administration, devons servir de bouclier au peuple suédois, et renoncer à tout repos, tant que ses besoins ne sont pas satisfaits. C'est à vous, Messieurs, à seconder le roi par vos efforts. Il désire que son règne soit signalé par l'éclat d'une gloire pure et bienfaisante, et l'on ne peut rien faire de mieux pour arriver à ce but, que d'augmenter, par les progrès de l'agriculture, l'industrie et la population du pays.

Puisse la Providence, Messieurs, bénir vos efforts, et éloigner du sein de la patrie les malheurs qui ravagent la terre! Que, loin d'abattre notre courage, les difficultés qui s'élèvent chaque jour ne nous inspirent que la noble résolution de les vaincre; que l'exemple

de votre zèle et de vos soins, en se communiquant à toutes les classes des citoyens, réunisse autour du même faisceau les lumières, le patriotisme et l'industrie de tous. C'est alors, Messieurs, que vous aurez orné les cheveux blancs de votre roi, de lauriers qui n'auront point fait verser des larmes. Mon cœur vous tiendra compte de tout le bien que vous ferez, et les succès que vous obtiendrez sur un sol difficile vous mériteront à juste titre la couronne civique.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 23 mars 1813.

Sire, aussi long-temps que Votre Majesté n'a agi ou fait agir que contre moi directement, j'ai dû ne lui opposer que du calme et du silence; mais aujourd'hui que la note du duc de Bassano à M. d'Ohsson cherche à jeter entre le roi et moi le même brandon de discorde qui facilita à Votre Majesté l'entrée en Espagne, toutes les relations ministérielles étant rom-

pues, je m'adresse directement à elle pour lui rappeler la conduite loyale et franche de la Suède, même dans les temps les plus difficiles.

Aux communications que M. Signeul fut chargé de faire par ordre de Votre Majesté, le roi fit répondre que la Suède, convaincue que ce n'était qu'à vous, Sire, qu'elle devait la perte de la Finlande, ne pourrait jamais croire à votre amitié pour elle, si vous ne lui faisiez donner la Norwège, pour la dédommager du mal que votre politique lui avait fait.

Pour tout ce qui, dans la note du duc de Bassano, est relatif à l'invasion de la Poméranie et à la conduite des corsaires français, les faits parlent; et en comparant les dates, on jugera, Sire, qui, de Votre Majesté ou du gouvernement suédois, a raison.

Cent vaisseaux suédois étaient capturés et plus de deux cents matelots mis aux fers, lorsque le gouvernement se vit dans la nécessité de faire arrêter un forban qui, sous le pavillon français, venait dans nos ports enlever nos bâtimens, et insulter à notre confiance dans les traités.

M. le duc de Bassano dit que Votre Majesté n'a point provoqué la guerre; et cependant, Sire, Votre Majesté a passé le Niémen à la tête de quatre cent mille hommes.

Du moment que Votre Majesté s'enfonça dans l'intérieur de cet empire, l'issue ne fut plus douteuse. L'empereur Alexandre et le roi prévirent, déjà dès

le mois d'août, la fin de la campagne et ses immenses résultats. Toutes les combinaisons militaires assuraient que Votre Majesté serait prisonnière. Vous avez échappé à ce danger, Sire ; mais votre armée, l'élite de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, n'existe plus. Là sont restés, sans sépulture, les braves qui sauvèrent la France à Fleurus, qui vainquirent en Italie, qui résistèrent au climat brûlant de l'Egypte, et qui fixèrent la victoire sous vos drapeaux à Marengo, à Austerlitz, à Jéna, à Halle, à Lubeck, à Friedland, etc.

Qu'à ce tableau déchirant, Sire, votre âme s'attendrisse; et, s'il le faut pour achever de l'émouvoir, qu'elle se rappelle la mort de plus d'un million de Français restés sur le champ d'honneur, victimes des guerres que Votre Majesté a entreprises.

Votre Majesté invoque ses droits à l'amitié du roi; qu'il me soit permis de vous rappeler, Sire, le peu de prix que Votre Majesté y attacha dans des momens où une réciprocité des sentimens eût été bien utile à la Suède. Lorsque le roi, après avoir perdu la Finlande, écrivit à Votre Majesté pour la prier de conserver à la Suède les îles d'Aland, elle lui répondit : *Adressez-vous à l'empereur* Alexandre, *il est grand et généreux*; et pour combler la mesure de son indifférence, elle fit insérer dans un journal officiel, au moment de mon départ pour la Suède (Moniteur du 21 septembre 1810, n°. 264), qu'il y

avait un interrègne dans ce royaume, pendant lequel les Anglais faisaient impunément le commerce.

Le roi se détacha de la coalition de 1792, parce que cette coalition prétendait partager la France, et qu'il ne voulait point participer au démembrement de cette belle monarchie. Il fut porté à cet acte, monument de sa gloire politique, autant par attachement pour le peuple français, que par le besoin de cicatriser les plaies du royaume. Cette conduite sage et vertueuse, fondée sur ce que chaque nation a le droit de se gouverner par ses lois, par ses usages et par sa volonté, cette conduite est la même qui lui sert de règle en ce moment.

Votre système, Sire, veut interdire aux nations l'exercice des droits qu'elles ont reçus de la nature, ceux de commercer entre elles, de s'entr'aider, de correspondre et de vivre en paix; et cependant l'existence de la Suède est dépendante d'une extension de relations commerciales, sans lesquelles elle ne peut point se suffire.

Loin de voir dans la conduite du roi un changement de système, l'homme éclairé et impartial n'y trouvera que la continuation d'une politique juste et constante, qui dut être dévoilée dans un temps où les souverains se réunissaient contre la liberté de la France, et qui est suivie avec énergie dans un moment où le gouvernement français continue de conjurer contre la liberté des peuples et des souverains.

Je connais les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de Saint-James pour la paix. Les calamités du continent la réclament, et Votre Majesté ne doit pas la repousser. Possesseur de la plus belle monarchie de la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites, et léguer à un bras moins puissant que le sien, le triste héritage de guerres interminables ? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle pas à cicatriser les plaies d'une révolution, dont il ne reste à la France que les souvenirs de sa gloire militaire, et des malheurs réels dans son intérieur ? Sire, les leçons de l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle, et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté pèse toutes ces considérations, et pense une fois réellement à cette paix générale, dont le nom profané a fait couler tant de sang.

Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, Sire ; sa gloire, sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes. Mais sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon âme, et les droits du peuple qui m'a appelé, et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : *Je combats pour vous et avec vous, et les vœux des nations libres accompagnent nos efforts.*

En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine; il

n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous a appelés à gouverner. Leurs lois et leurs priviléges sont les biens qui leur sont chers ; et si, pour les leur conserver, on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de famille, un prince, qui veut remplir sa vocation, ne doit jamais hésiter sur le parti à prendre.

M. le duc de Bassano annonce que Votre Majesté évitera l'éclat d'une rupture ; mais, Sire, n'est-ce pas Votre Majesté qui a interrompu nos relations commerciales, en ordonnant la capture des vaisseaux suédois au sein de la paix ? N'est-ce pas la rigueur de ses ordres qui, depuis trois ans, nous a interdit toute communication avec le continent, et qui depuis cette époque fait retenir cinquante bâtimens suédois à Rostock, Wismar et autres ports de la Baltique ?

M. le duc de Bassano ajoute que Votre Majesté ne changera pas de système, et qu'elle repoussera de tous ses vœux une guerre qu'elle considérerait comme une guerre civile ; ce qui indique que Votre Majesté veut retenir la Poméranie suédoise, et qu'elle ne renonce pas à l'espoir de commander à la Suède, et d'avilir ainsi, sans courir aucun risque, le nom et le caractère suédois. Par le mot de guerre civile, Votre Majesté désigne sans doute la guerre entre les alliés ; or on sait le sort qu'elle leur destine. Mais Votre Majesté se rappelle le mécontentement qu'elle fit éclater, en apprenant l'armistice que j'accordai à cette

brave nation en avril 1809, et elle y trouvera la nécessité où ce pays s'est vu réduit, de faire tout ce qu'il a fait jusqu'à présent pour conserver son indépendance, et se préserver du danger où l'aurait entraîné votre politique, Sire, s'il l'eût moins connue.

Si les événemens qui se sont passés depuis quatre mois ont fait rejeter sur les généraux de Votre Majesté le désarmement et l'envoi en France, comme prisonniers de guerre, des troupes suédoises de la Poméranie, il ne se trouvera pas, Sire, un prétexte aussi facile de justifier le refus que Votre Majesté a toujours fait de confirmer les jugemens du conseil des prises, et les exceptions particulières qu'elle fait depuis trois ans contre la Suède, malgré que ce tribunal ait prononcé en notre faveur. Au reste, Sire, personne en Europe ne se méprendra sur le blâme que Votre Majesté jette sur ses généraux.

La note du ministre des affaires étrangères du roi, et la réponse que M. de Cabre lui fit le 5 janvier 1812, vous prouveront, Sire, que Sa Majesté avait été au devant de vos désirs, en mettant en liberté tous les équipages des corsaires. Le gouvernement, depuis lors, a porté les égards jusqu'à renvoyer des Portugais, des Algériens et des Nègres, pris sur le même corsaire, qui se disaient sujets de Votre Majesté. Rien ne devait donc s'opposer à ce que Votre Majesté ordonnât le

renvoi des officiers et soldats suédois, et cependant ils gémissent encore dans les fers.

Quant aux menaces que contient la note du duc de Bassano, et aux quarante mille hommes que Votre Majesté veut donner au Danemark, je ne crois point devoir entrer dans des détails sur ces objets, d'autant plus que je doute que le roi de Danemarck puisse profiter de ce secours.

Pour ce qui concerne mon ambition personnelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue. C'est celle de servir la cause de l'humanité, et d'assurer l'indépendance de la presqu'île scandinave. Pour y parvenir, je compte sur la justice de la cause que le roi m'a ordonné de défendre, sur la persévérance de la nation et sur la loyauté de ses alliés.

Quelle que soit votre détermination, Sire, pour la paix ou pour la guerre, je n'en conserverai pas moins pour Votre Majesté les sentimens d'un ancien frère d'armes.

---

En 1811, un Danois fut saisi à Paris et condamné à la peine de mort; le jour où il devait être exécuté, il fit quelques révélations sur son projet d'assassiner le prince royal de Suède. Sur la demande qui fut faite au condamné de donner des renseignemens sur ce complot, il ne voulut répondre autre

chose, si ce n'est que le duc d'Augustembourg en était instruit, et qu'il pouvait donner les renseignemens convenables. Cette déclaration fut transmise au prince royal de Suède, qui se contenta de la communiquer à M. le colonel de Holst, son aide-de-camp, qui avait été celui du prince d'Augustembourg, son prédécesseur, et qu'il savait conserver de l'attachement pour cette famille. M. de Holst informa le duc de l'avis que le prince royal avait reçu, et c'est d'après cette information que le duc d'Augustembourg écrivit la lette suivante :

Augustembourg, le 27 janvier 1812.

Monseigneur, M. de Holst m'a fait la communication à laquelle il a été autorisé par V. A. R. Je reconnais dans ce procédé la loyauté de votre caractère, et je prie V. A. R. d'en agréer mes vifs remerciemens.

Mon caractère est assez connu ; il pêche peut-être par trop de fierté et trop peu de souplesse. Les caractères de cette trempe n'aiment pas les voies tortueuses, et sont incapables de bassesses et d'intrigues.

Malgré le vif intérêt que la nation suédoise m'inspire, et à si justes titres, je ne me suis pas fort empressé d'avoir cette couronne lorsque je pouvais la briguer sans déshonneur ; et je devrais maintenant chercher à l'obtenir par un crime qui, en me cou-

vrant de honte, compromettrait les plus chers intérêts, peut-être l'existence de ma famille! Et avec quelle probabilité de succès, dans la situation actuelle de l'Europe, contre les vœux de la nation et peut-être de deux ou trois puissances étrangères? Le calcul serait étrange, et un tel plan, permettez-moi de le dire, fort stupide.

Votre Altesse royale connaît les correspondans que j'ai en Suède. Leur choix serait plaisant s'il s'agissait d'y provoquer des bouleversemens; et je lui proteste que depuis le moment de son arrivée à Stockholm, je n'ai été en relation, ni directe, ni indirecte, avec aucun Suédois que les deux qu'elle sait.

J'aurais cru m'abaisser par des explications de cette nature, si l'honnêteté de votre procédé, Monseigneur, et ma reconnaissance ne m'en avaient fait un devoir. J'avoue à V. A. R. que, de quelque autre côté que cette communication me fût venue, je l'aurais regardée comme une fable, comme un de ces commérages de société qui ne méritent pas d'attention; mais venant de sa part, il serait inconvenant d'en douter, et je mériterais le plus juste blâme si j'y restais indifférent. Je me vois donc dans le cas de prier V. A. R. qu'elle ajoute à ses bontés celle de me faire parvenir tous les détails de la déposition dont il s'agit qui me regardent; et dans le cas où ces détails ne lui seraient qu'imparfaitement con-

nus, de vouloir bien charger la mission suédoise à Paris de les lui procurer.

J'adresse, avec le courrier d'aujourd'hui, une prière semblable à la cour de Danemarck, que je n'ose supposer indifférente à la réputation d'un prince de sa maison, allié de si près à Sa Majesté danoise.

Jaloux de mon honneur comme un soldat français,

je veux conserver mon nom sans tache; l'antique héritage de ma branche est le seul bien que je serai peut-être dans le cas de transmettre à mes enfans.

*Réponse de S. A. R. le prince royal.*

Stockholm, le 17 février 1812.

Monseigneur, j'ai reçu la lettre que V. A. R. m'a adressée au sujet de la communication qui lui a été faite par M. de Holst. Les révélations d'un méchant homme que l'on doit conduire à la mort ne sont jamais tout-à-fait désintéressées; si elles ne sont pas dictées par le sentiment de la haine ou de la vengeance, elles le sont presque toujours par l'espoir d'obtenir grâce, même aux dépens de la vérité. Quels qu'aient été les motifs du misérable qui a osé calomnier V. A. R., la partie de la déposition, dont mes amis m'ont fait instruire, ne m'a pas inspiré la moindre confiance, et n'a pas altéré celle que j'ai mise dans

la loyauté de vos principes; cependant, comme la chose pouvait venir d'un autre côté à votre connaissance, l'estime que je vous ai vouée m'a porté à en faire part à M. de Holst.

Votre Altesse a pu reconnaître dans cette démarche la suite du caractère dont je me suis toujours fait gloire. Mais ce serait en vain, je pense, que l'on tenterait de se procurer des détails. C'est dans le secret que la déposition a eu lieu; et si les magistrats de la haute police font quelquefois des confidences aux personnes intéressées, on ne le doit qu'à leur obligeance.

Lorsque la succession au trône de Suède était vacante, tous les princes dignes de gouverner pouvaient y prétendre. Si les éminentes qualités qui vous distinguent ne vous ont pas fait accorder la préférence, elles n'en sont pas moins un gage certain que vous êtes capable d'autoriser des menées ténébreuses contre celui qui l'a obtenue. *L'honneur n'est pas seulement l'apanage des soldats français*; leurs émules, leurs rivaux et leurs ennemis, sont jaloux comme eux de transmettre un nom glorieux à la postérité. Prince, *on est de la famille des rois quand on sait commander aux hommes*, et quand on a vaincu dans des batailles. En décernant à un *soldat* une couronne illustrée par les Charles et les Gustaves, les Suédois ont montré tout le cas qu'ils font des vertus guerrières. Je marcherai

dans la carrière sans crainte comme sans reproche ; et si je succombe sous les embûches de mes ennemis, je mourrai avec la consolation d'avoir voulu le bien de ma nouvelle patrie.

## CAMPAGNE DE 1812.

A la tête d'une armée confédérée de plus de 400,000 hommes, dont le noyau se composait des vieilles bandes françaises accoutumées à la victoire, l'empereur Napoléon somma l'empereur Alexandre d'exécuter dans ses états les dispositions de son système continental. Il se plaignait avec hauteur que les traités à cet égard avaient été violés : il demandait leur renouvellement et surtout leur exécution ; c'était presque proposer à l'empereur de Russie de recevoir une douane française à Saint-Pétersbourg. La guerre devait être le résultat de ces propositions. Napoléon passa le Niémen.

L'histoire de la campagne de Russie restera longtemps un objet d'admiration et d'effroi ; ici s'ouvre un vaste champ aux conjectures, aux assertions hasardées, aux calomnies et aux raisonnemens systématiques. L'issue de la campagne est fort connue ; mais l'histoire réelle des événemens qui l'ont accompagnée est

et sera encore long-temps un mystère pour l'Europe. Ceux qui prétendent aujourd'hui écrire une histoire suivie et complète de cette fameuse campagne en imposent à la crédulité du public; tout ce qu'un écrivain de bonne foi peut faire pour le moment, c'est de recueillir les matériaux qui doivent servir à l'historien futur.

L'expédition de Russie, quoique la cause de la chûte de Napoléon, fut entreprise sous les augures les plus heureux. Il est certain que la Russie, affaiblie par la privation d'un commerce libre, n'avait obtenu que des succès contestés contre les Turcs; il était impossible de prévoir que la Porte abandonnerait la partie, au moment même où la fortune lui présentait la chance de reconquérir Ocsakof et la Crimée. La Pologne entière s'armait pour Napoléon. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche offraient avec empressement plus de troupes auxiliaires qu'on leur en demandait. On avait lieu de croire que le cabinet de Stockholm céderait au désir de recouvrer la Finlande; et en effet un parti puissant voulait le maintien de l'alliance avec la France; des levées de troupes s'opéraient dans l'intention d'une guerre contre la Russie. L'invasion de la Poméranie par les troupes du maréchal Davoust; les officiers suédois et la garnison de Stralsund faite prisonnière au milieu de la paix, changèrent tout-à-coup ces dispositions, ainsi qu'on l'a pu voir dans la correspondance. Le prince royal n'oublia

jamais que la France avait été sa patrie ; il offrit sa médiation à l'empereur Napoléon quand il en était encore temps. Elle fut rejetée ; c'est alors qu'il fut contraint d'unir ses forces à celles de la coalition, pour faire la guerre, non à la France, mais à Napoléon.

On peut cependant dire que, malgré la conclusion de la paix imprévue entre la Turquie et la Russie, malgré l'union de la Suède au système de l'empereur Alexandre, les projets de l'empereur Napoléon reçurent partout un commencement d'exécution. Maître des positions de la Dwina et du Niester, il pouvait à son gré rétablir ou non le royaume de Pologne. Ce rétablissement était un coup de partie ; mais par un ménagement mal entendu pour l'empereur d'Autriche qui ne voulait pas restituer ses provinces polonaises, Napoléon ne prit que des demi-mesures ; il crut étonner les Russes en plantant ses aigles sur les créneaux du Kremlin. La marche sur Moscow fut décidée ; l'antique capitale des czars fut conquise. Ici la campagne semblait être finie pour les Français ; mais elle ne faisait que de commencer pour les Russes : Bonaparte y perdit vingt jours, et ce fut là une faute véritable. Les Russes, en brûlant eux-mêmes leur capitale, donnèrent au monde un grand exemple de patriotisme. Pendant douze jours leurs armées tournèrent autour des ruines fumantes de cette cité superbe, semblant y attendre la jonction du plus redoutable de tous leurs alliés, l'implacable hiver. Il

arriva bientôt; et Bonaparte, qui croyait dicter la paix à Moscow, s'aperçut que vingt batailles, dans lesquelles il avait eu le dessus, n'étaient pas des victoires; que, pour avoir traversé des provinces, il ne les avait pas conquises; que tout se réduisait pour lui à des marches militaires à travers un pays cédé momentanément; et que dans le fait les vainqueurs de Moscow étaient bloqués par toute la nation russe sur un monceau de cendres. Dans cette situation il lui convenait mieux de solliciter une capitulation que de dicter des conditions de paix. Le général Lauriston fut envoyé au prince Kutusoff pour proposer un armistice. Le prince reçut Lauriston au milieu de ses généraux.

« Je ne suis pas autorisé, dit-il, à écouter aucune proposition de paix ou d'armistice : quant à la lettre adressée par votre maître à l'empereur Alexandre, je ne m'en chargerai certainement pas. Je dois vous déclarer que l'armée russe a trop d'avantages pour les sacrifier : elle n'a pas besoin d'armistice. »

Lauriston observa que la guerre ne pouvait être éternelle; qu'elle devait avoir une fin, surtout quand elle se faisait d'une manière aussi cruelle.

*Kutusoff.* Mais, monsieur le général, nous ne sommes pas les provocateurs de cette guerre, elle se fait chez nous; que les Français repassent la Vistule, alors nous parlerons de paix. L'empereur Napoléon

est entré en Russie sans déclarer la guerre; il a dévasté une partie de l'empire; il n'a pas été invité à venir à Moscow : il faut qu'il en sorte comme il pourra. Nous lui ferons tout le mal que nous pourrons : c'est notre devoir. Il a proclamé que la campagne était terminée à Moscow; nous voyons la chose tout différemment : nous croyons qu'elle ne fait que de commencer. Si vous ne vous en doutez pas, nous vous en convaincrons incessamment.

*Lauriston.* Puisqu'il n'est pas possible d'espérer la paix, il faudra bien marcher; mais en partant il faudra encore répandre le sang des braves, puisque vos armées marchent de tous côtés.

*Kutusoff.* Je vous le répète; vous ferez comme vous pourrez pour vous en retourner, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous en empêcher. Au reste, s'il n'est question que de votre départ, nous pourrons arranger cette affaire quand le temps sera venu.

Lauriston se plaignit de nouveau de la fureur qu'on avait inspirée au peuple, afin de rendre tout rapprochement impossible, en attribuant aux Français l'embrasement de Moscow, tandis que le feu y avait été mis par les Russes eux-mêmes.

*Kutusoff.* C'est la première fois que j'entends porter des plaintes de l'enthousiasme et du dévouement d'un peuple tout entier, qui défend son sol contre un ennemi qui l'a envahi sans y avoir été provoqué, et

qui par cette agression injuste excite cette animosité, cette rage, dont cet ennemi se plaint, mais que tous les autres peuples admireront. Quant à l'embrasement de Moscow, je suis vieux, M. Lauriston, j'ai un peu d'expérience de la guerre : soyez donc bien sûr que je sais tous les jours et à toutes les heures du jour ce qui se passe à Moscow; si j'ai ordonné que l'on mît le feu à quelques portions de la ville, vous avez détruit systématiquement le reste; vous avez abattu des murs à coup de canon, parce que les flammes ne les consumaient pas; ainsi tout a été détruit ou par vous ou à votre occasion. Attendez-vous que nous nous vengerons. M. Lauriston, notre conférence est finie.

Le 11 octobre, Murat fut chargé par Bonaparte de faire une seconde tentative auprès du général Miloradowitch, qui commandait l'avant-garde de l'armée russe. Murat se rendit près du général; et après les complimens d'usage, la conversation suivante eut lieu :

*Murat.* Avez-vous connaissance, général, des excès que commettent vos cosaques? Ils tirent sur nos fourrageurs : vos paysans mêmes, quand ils se croient soutenus par les cosaques, massacrent les hussards qu'ils trouvent isolés.

*Miloradowitch.* Je suis enchanté d'apprendre de la bouche de Votre Majesté que mes cosaques exécutent strictement mes ordres. Je ne suis pas moins charmé d'apprendre que nos paysans se montrent dignes du nom de Russes.

*Murat.* Cela est contraire aux règles reçues de la guerre ; et si cela continue, je serai obligé d'envoyer des colonnes pour protéger mes fourrageurs.

*Miloradowitch.* J'en serai charmé, Sire ; mes officiers se plaignent d'avoir été trois semaines dans l'inaction. Ils voudraient bien prendre quelques canons, quelques drapeaux.

*Murat.* Mais pourquoi chercher à envenimer deux nations faites pour s'estimer sous tant de rapports ?

*Miloradowitch.* Mes officiers et moi sommes prêts à vous donner toutes les marques possibles de notre estime ; mais, Sire, vos fourrageurs seront toujours pris, et je crois que les colonnes que vous enverrez pour les protéger seront battues.

*Murat.* Général, ce n'est pas avec des mots qu'on nous bat. Jetez les yeux sur la carte ; voyez le pays que nous avons conquis, et jusqu'où nous avons pénétré.

*Miloradowitch.* Charles XII a pénétré encore plus avant ; il est allé à Pwltawa.

*Murat.* L'armée de l'empereur a été constamment victorieuse.

*Miloradowitch.* Mais nous ne nous sommes battus qu'à Borodino.

*Murat.* Cette victoire nous a ouvert les portes de Moscow.

*Miloradowitch.* Je vous demande pardon, Sire on vous a abandonné Moscow.

*Murat.* Quoi qu'il en soit, nous sommes maîtres de votre ancienne et immense capitale.

*Miloradowitch.* Oui, Sire, et tous les Russes en sont affligés; moi en particulier j'ai tout fait pour sauver Moscow. La Russie vous a fait un grand sacrifice ; mais elle commence déjà à en recueillir les fruits.

*Murat.* Comment ?

*Miloradowitch.* Je vois que l'empereur Napoléon a envoyé son Lauriston au général en chef pour traiter de la paix. Je sais que vos soldats n'ont qu'un tiers de la ration ordinaire.

*Murat.* Le laissez-passer qu'on vous a demandé était une plaisanterie.

*Miloradowitch.* Et cependant S. M. le roi de Naples me demande quartier pour ses fourrageurs, et entame une espèce de négociation pour neutraliser l'activité de mes cosaques.

*Murat.* Ma visite a été purement accidentelle; je voulais seulement vous faire connaître les abus commis par vos troupes. Le défaut de discipline est un grand malheur dans une armée; il en a souvent causé la ruine.

*Miloradowitch.* En ce cas il vous conviendrait bien mieux de l'encourager. C'est un défaut de discipline précieux que celui qui nous fait tuer les fourrageurs français.

*Murat.* Vous vous trompez beaucoup à l'égard de notre situation; Moscow est abondamment pourvu

de tout; nous attendons des renforts immenses, qui sont déjà sur la route.

*Miloradowitch.* Nous croyez-vous réellement plus éloignés de nos renforts que vous ne l'êtes des vôtres?

*Murat.* Général, j'ai aussi à me plaindre sur un point très-essentiel, et j'en appelle à votre justice. Vous avez tiré deux fois sur nos parlementaires.

*Miloradowitch.* Sire, nous ne voulons pas de pourparlers. Nous voulons nous battre et point négocier; prenez vos mesures en conséquence.

*Murat.* Quoi! je ne suis donc pas en sûreté ici?

*Miloradowitch.* Vous courriez un grand risque, Sire, en venant une seconde fois; mais aujourd'hui j'aurai l'honneur de vous accompagner moi-même jusqu'à vos vedettes.

Le général demanda son cheval; et le roi de Naples, frappé d'étonnement, dit qu'il n'avait pas d'idée de cette manière de faire la guerre. Le général lui dit, en souriant, qu'il aurait pu en prendre une idée en Espagne. Murat vit bien qu'il valait mieux changer de conversation, et demanda au général où il avait d'abord servi en qualité de général.

*Miloradowitch.* On doit se souvenir encore en France de la campagne de Suwarow en Italie; j'ai souvent eu l'avantage de commander l'avant-garde du généralissime. Après une conversation assez courte sur la mort du prince Bagration, ils se séparèrent.

Nous avons cru devoir rapporter ces deux confé-

rences sur la foi d'une relation étrangère ; nous sommes loin cependant d'approuver le ton de jactance qui y règne.

La position de l'armée française était assez critique. Investie dans une vaste circonférence; essayant en vain les chemins de Twer, Wladimir, Riasan et Kalouga; campée autour des cendres de la capitale, elle se trouvait placée comme au centre d'un vaste désert. Les paysans armés tuaient chaque jour une multitude de maraudeurs; les cosaques faisaient une chasse continuelle aux soldats que le défaut de vivres éloignait de leurs camps. La situation de Napoléon devenait de jour en jour plus difficile, le manque de subsistance plus effrayant, les murmures des soldats plus séditieux, et les espérances de la paix s'évanouissaient de plus en plus.

Après un séjour de cinq semaines, l'évacuation de Moscow fut résolue. Notre intention n'est pas de raconter les détails de cette désastreuse retraite; l'histoire de la campagne de Russie ne nous intéresse que par ses rapports avec celle de Charles-Jean.

Napoléon, qui dirigeait en quelque sorte toutes les forces de l'Europe contre le seul empire de Russie, et qui combattait pour savoir qui de lui ou d'Alexandre exercerait la suprématie dans cette partie du monde, avait en sa faveur beaucoup de chances de réussite; mais il commit quatre fautes principales.

1°. Il laissa les alliés agir séparément, au lieu de

fondre leurs corps parmi les divisions françaises. Par là il rendit ces cours maîtresses de leurs mouvements; elles ne tardèrent pas à favoriser la Russie. Il éprouva le défaut ordinaire des coalitions.

2o. Il négligea l'avis de ceux d'entre ses généraux qui voulaient qu'on s'emparât de la Volhinie, de la Podolie et de la Kiovie, où on aurait trouvé des vivres, des chevaux, des dépôts de l'ennemi. En menaçant l'empire russe du côté de l'Ukraine; en occupant l'une après l'autre ses fertiles provinces méridionales; en donnant la main aux Turcs, qui n'auraient pas fait la paix, Napoléon pouvait obtenir, dès la première campagne, la possession de la Pologne.

3°. En supposant l'attaque de la Russie par le nord; après les affaires de Smolensk, voyant l'armée autrichienne, sous Schwartzemberg, trop faible pour repousser et poursuivre l'armée de Moldavie, Napoléon eût dû rester en Lithuanie, assiéger Riga, menacer Revel et Pétersbourg, renouer avec la Suède et ramener les Turcs; c'était-là la besogne des diplomates français.

4°. N'ayant pas décidé le sort de la Pologne autrichienne, l'empereur inquiéta l'Autriche et ne satisfit pas les Polonais; ce qui diminua le secours que ceux-ci lui auraient fourni.

Il faut le dire: le mouvement sur Moscow n'était motivé sur aucune raison militaire; Napoléon sacrifia à la petite gloriole de dater un bulletin de cette an-

tique capitale, et son armée et sa réputation militaire. Il avait été fort mal informé touchant certains points relatifs à la Russie; il croyait qu'il n'y avait dans ce pays de bonnes routes qu'aux endroits où la neige durcie couvrait la surface de la terre; que l'agriculture y était négligée, que la population était éparse et faible : il trouva cependant des routes aussi belles et même plus larges qu'en France, puisqu'il fit marcher son artillerie sur trois pièces de front, et encore avec un espace considérable entre elles. Il rencontra une campagne fertile et couverte de moissons; il reconnut que les vastes provinces qui entourent Moscow étaient remplies d'une population égale au moins en nombre à celle de quelque partie de l'Europe que ce soit, dans un espace de terrain pareil; enfin il vit des paysans mieux logés, mieux chauffés, mieux vêtus et mieux nourris que ceux de France. Cependant il n'est pas douteux qu'on aurait pu fomenter une révolte d'esclaves en Russie, si Napoléon avait pu maintenir la discipline dans son armée.

Les Russes, moins avancés que les Français dans l'art des batailles, adoptèrent le genre de tactique qui leur convenait; c'était celle qui avait si souvent réussi aux Parthes leurs aïeux contre les Romains, et qui consiste à fuir devant l'ennemi, à l'attirer dans un pays qu'on ruine de toutes parts, à le harrasser continuellement par des escarmouches sans combat, à ne l'attaquer, en un mot, qu'après l'avoir déjà

vaincu à moitié par la lassitude et par la faim, en profitant du secours que doit offrir la rigueur d'un climat glacé.

L'empereur Alexandre, au moment de l'occupation de sa capitale, avait déployé une fermeté qui dérangea tous les calculs de Napoléon et de ses alliés. Il s'engagea, *comme souverain et comme homme, à ne point traiter avec la France tant qu'il y aurait un ennemi armé dans son pays.* Certain de l'alliance de la Suède, qu'il avait indemnisée de la perte de la Finlande en lui assurant la possession de la Norvège, il mit le comble à l'enthousiasme de ses troupes en se mettant lui-même à leur tête. Il joignit son armée à Wilna, encouragea par son exemple ses sujets à supporter les privations, le froid et la fatigue. Les opérations diplomatiques se poussaient avec autant de vigueur que celles de la guerre; elles furent couronnées de succès.

Le roi de Prusse, qui avait déjà désapprouvé la conduite du général Yorke, et qui paraissait vouloir observer fidellement ses traités avec Napoléon, signa enfin le traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie.

Au mois de mai, une armée d'environ quatre-vingt mille Russes et de soixante mille Prussiens, passa l'Elbe près de Wittemberg et de Dresde.

Napoléon, qui n'avait pas déployé moins d'activité, ayant créé comme par enchantement une armée

nouvelle, se montra à Lutzen, où la victoire revint sous les drapeaux français. Des renforts réparèrent les pertes des Russes; des négociations, qu'offrait l'empereur Napoléon, furent rejetées. On tenta la bataille de Bautzen. Les Français, par une attaque de flanc dans une position dominante, vainquirent les Prussiens, qui combattaient bravement et gagnaient du terrain; mais la retraite, en finissant à l'affaire de Reichembach où Duroc fut tué, releva le courage des alliés.

Une armistice s'ensuivit; et pendant les négociations, plus de 60,000 hommes de bonnes troupes, venus d'Odessa et des provinces éloignées, entrèrent dans le camp des Russes.

Nous avons vu, dans les pièces diplomatiques, les raisons qui engagèrent le roi de Suède à faire cause commune avec tous les rois de l'Europe contre l'empereur Napoléon.

Le prince royal de Suède, après avoir réuni l'armée suédoise et s'être embarqué à Carlscrone, débarqua à Stralsund. Nous allons le voir prendre une part active aux opérations des alliés. C'est par le journal des opérations de l'armée du nord de l'Allemagne, dont il eut le commandement, que nous commencerons notre second volume.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE

## DU PREMIER VOLUME.


Pages

PRÉFACE. . . . . i

De la légitimité du roi Charles-Jean . . . . . 1

Des anciens Scandinaves, des poëtes scaldes, et du législateur Odin . . . . . 13

Coup d'œil statistique sur la Suède et la Norwège. . 27

Manière de voyager en Suède . . . . . 40

Route de Stralsund à Stockholm . . . . . 47

Description de Stockholm . . . . . 51

Description d'Upsal . . . . . 61

Route d'Elseneur à Christiania en Norwège . . . 64

Description de Gothembourg . . . . . 68

De Troalhaëtta ( Voyez la préface ) . . . . . 71

Esquisse d'un voyage en Laponie . . . . . 76

Le Rinkanfossen . . . . . 82

Notice sur les Lapons. . . . . 83

De la littérature et des arts en Suède. . . . . 89

RÉVOLUTION de 1809. . . . . 100

Abdication du roi Gustave-IV-Adolphe. . . . . 112

BERNADOTTE. Sa vie militaire et politique comme général français. . . . . 121

Proposition du roi de Suède aux Etats-Généraux pour l'élection d'un successeur au trône, 10 août 1810. 159

ACTE D'ÉLECTION de Bernadotte. . . . . 165

CORRESPONDANCE . . . . . 167

Pages

Lettre du prince de Ponte-Corvo au comte de Klinspor, 30 mars 1809 . . . . . 168
Lettre du même au roi de Suède, 7 septembre 1810 . 170
Du prince royal au roi, Cassel, le 9 octobre 1810. . 172
Discours adressé à l'archevêque en faisant profession de la foi luthérienne. . . . . 173
Discours adressé aux cavaliers qui ont reçu le prince royal à Helsingbourg, le 20 octobre 1810. 174
Lettre du roi après avoir reçu le brevet de généralissime. 175
Extrait d'une dépêche de M. le baron de Lagerbielke. 176
Discours à la députation qui reçut l'acte de garantie . 186
Réponse du prince royal aux députés de la capitale, le 2 novembre 1810. . . . . 188
Discours du prince royal, adressé au roi et aux Etats-Généraux. . . . . 190
Lettre du prince royal à l'empereur des Français. . 195
Discours du prince royal à la clôture de la diète . . 197
Note du ministre de France, baron Alquier. . . . 199
Réponse du ministre-d'état d'Engestrom à cette note. 203
Discours du prince royal à l'académie des sciences militaires . . . . . 208
Lettre du prince royal à l'empereur des Français. . 209
Discours du prince royal à une députation de l'académie d'Upsal. . . . . 212
Discours du même aux membres de l'académie des sciences. . . . . 214
Lettre du prince royal à l'empereur des Français, 8 décembre 1810. . . . . 215
Lettre du même au même, 19 décembre 1810 . . 218
Note du baron Alquier. . . . . 220
Réponse du baron d'Engestrom. . . . . 224
Note du baron d'Engestrom, 6 janvier 1811. . . . 229

Pages
Lettre de Napoléon au prince royal. . . . . 230
Réponse du prince royal à une députation de Vermdon. 234
*Idem* à une députation de Roslagen. . . . . 237
*Idem* aux députés de la banque, 31 août 1811. . . 242
Compte rendu au roi, le 7 janvier 1812. . . . . 244
Lettre du prince royal à l'empereur des Français. . 255
Note du baron d'Engestrom à M. le comte Nipperg, ministre d'Autriche. . . . . 261
Note remise par M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, à M. le duc de Bassano, le 20 mai 1812. 265
Note de M. d'Engestrom à M. de Cabre. . . . . 272
Réponse de M. de Cabre, ministre de France. . . 274
Note de M. d'Engestrom à M. de Cabre. . . . . 277
Réponse de M. de Cabre, . . . . . 278
Discours du prince royal aux députés des Etats-Généraux. . . . . 279
Discours du même à la clôture de la diète, 18 août 1812. 281
Lettre du prince royal au baron de Cedershjelm, nommé gouverneur du prince Oscar . . . . . 284
Discours du prince royal aux étudians d'Upsal . . 292
Rapport au roi sur la situation de la Suède, par le ministre des affaires étrangères. . . . . 293
Lettre du prince royal à l'empereur Napoléon. . . 315
Lettre du même à l'empereur Alexandre. . . . . 317
Discours à l'académie d'agriculture. . . . . 319
Lettre du prince royal à l'empereur des Français; 23 mars 1813. . . . . 323
Lettre du duc d'Augustembourg au prince royal . . 331
Réponse du prince royal. . . . . 333
Campagne de 1812. . . . . 335
Réflexions générales . . . . . *ibid.*

Pages.

Conférence du général Lauriston avec le général Kutusoff . . . . . 339
Conférence du roi de Naples avec le général Miloradowitch . . . . . 340
Début de la campagne de 1813 . . . . . 347
Affaires de Lutzen et de Bautzen . . . . . *ibid.*
Le prince royal de Suède débarque à Stralsund. . . 348

FIN DE LA TABLE.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

**Echéance**

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

**Date due**

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

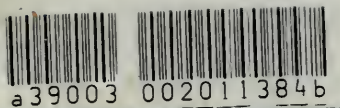
a39003 002011384b

CE DL 0820
.C6M 1820 V001
COO COUPE DE ST- MEMOIRES POL
ACC# 1080721